



Emilie Dequenne entourée de Jean-Pierre et Luc Dardenne.

A « Rosetta », pour « L'Humanité »

JURY exigeant, palmarès radicalement en déclinant - à l'unanimité - la Palme d'or à *Rosetta* de Luc et Jean-Pierre Dardenne (Belgique) et en donnant le Grand Prix Cannes 1999 à *L'Humanité*, de Bruno Dumont (France), le 52^e Festival international du cinéma n'a pas cédé à la facilité. Avec un Prix d'interprétation féminine partagé par les interprètes de ces deux films, Emilie Dequenne et Séverine Caneele, le jury présidé par le Canadien David Cronenberg a confirmé son soutien à un cinéma de recherche et de création

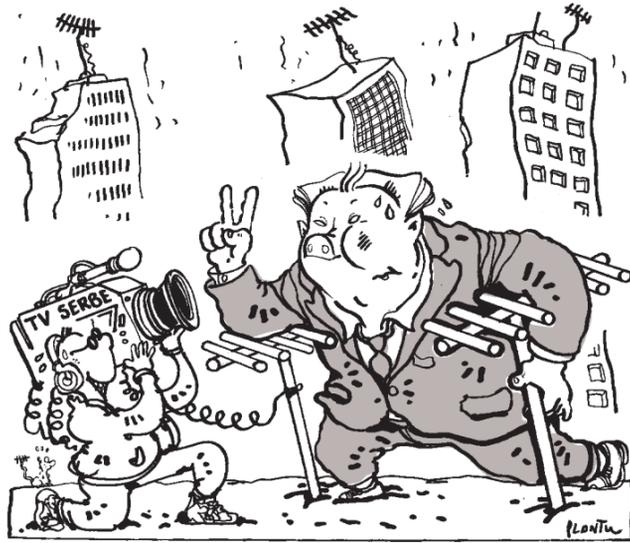
qui aborde les pans les plus sombres de la réalité ordinaire. Alors même que la sélection officielle comportait une majorité de films aux regards plus optimistes et généreux. Le succès remporté par Pedro Almodovar et l'hommage à Manoel de Oliveira trouvent un écho dans ce palmarès, mais d'autres films de grande qualité en sont absents, malgré une sélection qui est l'une des plus riches de ces dernières années.

Lire pages 20 à 22 et notre éditorial page 14

Serbie : la colère des anti-Milosevic

● L'envoyé spécial du « Monde » en Serbie décrit la montée des protestations contre le pouvoir ● Le maire de Nis nous déclare : « Les gens en ont assez de Milosevic » ● Bill Clinton veut ménager la Russie

LES MANIFESTATIONS contre le régime de Belgrade semblaient toujours vives, dimanche 23 mai, dans le sud de la République de Serbie. D'un voyage clandestin dans la région, notre envoyé spécial, Jean-Baptiste Naudet, rapporte le sentiment que, jour après jour, se fissure l'unanimité de façade derrière Slobodan Milosevic observée au début de la guerre. A Nis, troisième ville du pays, le maire, l'opposant Zoran Zivkovic, explique au *Monde* : « Nous ne pouvons plus échapper au déploiement d'une force internationale armée au Kosovo (...). Milosevic doit accepter le plan du G8 ». A Krusevac, localité du sud d'où était parti la semaine dernière un mouvement d'insoumission chez des réservistes de retour du Kosovo, la mobilisation paraît toujours forte; des manifestations de soutien aux réservistes y avaient repris dimanche, à en croire plusieurs sources au Monténégro. Ailleurs, raconte notre envoyé spécial, c'est une « drôle de guerre » que vivent les Serbes, faite d'immobilisme, d'angoisse, de difficultés matérielles croissantes, de journées



et de nuits à scruter le ciel dans l'attente des bombardiers de l'OTAN. Dimanche soir, Belgrade était sans électricité.

Dans le *New York Times*, Bill Clin-

ton explique son souci de ménager la Russie dans la gestion par les Etats-Unis de la crise du Kosovo.

Lire pages 2, 3 et 14

Corse : retour au politique

■ Motion de censure mardi à l'Assemblée nationale

■ Jean Glavany explique le comportement du préfet Bonnet

■ Le ministre de l'agriculture critique les élus

■ Enquête Erignac : la police vérifie les emplois du temps des suspects

Lire page 6

Arrestations à Gaza

La police palestinienne a appréhendé, dimanche, plusieurs dizaines de militants du Hamas à Gaza. A lire aussi un entretien avec Alain Dieckhoff, chercheur au CNRS : « Le melting-pot israélien ne fonctionne plus. » p. 5 et 12

Gers : meurtres mystérieux

Quatre Néerlandais ont été découverts assassinés, samedi, dans une maison isolée de Montfort, petite commune du Gers. p. 26

Olivetti : rassurer

Après sa prise de contrôle de Telecom Italia, Olivetti veut rassurer le gouvernement italien et les salariés. p. 15

Tennis : ouverture de Roland-Garros

Venus Williams, Gustavo Kuerten et Marcelo Rios sont les favoris des Internationaux de France qui se disputent du 24 mai au 6 juin. p. 16

Rugby : finale Toulouse-Montferrand

Le Stade toulousain tentera, samedi 29 mai, de remporter son quinzième Bouclier de Brennus - record absolu - face à l'AS montferrandaise. p. 17

Promenade céleste

Dans la Grèce antique, deux légendes au moins expliquaient la présence dans le ciel du grand Dragon, un monstre entre Petite et Grande Ourse. p. 19

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din.; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 525 - 7,50 F



En place de Vic-Fezensac, la mort du picador

DANS LES PAGES jaunes de l'annuaire de Séville, à la rubrique « *Picador* », on trouve pas mal de Muñoz. C'est une famille de picadors fameux, qui ont suivi des cuadrillas importantes : Espartaco, Ortega Cano, le prometteur Uceda Leal, cette année.

A Vic-Fezensac (Gers), ce samedi 22 mai 1999, José Muñoz est mort écrasé par sa monture, qu'a renversée le sixième toro de Victorino Martín, « Manchoncro », né en décembre 1994. Pendant que le cheval noir de Muñoz, trop serré contre les planches (et malmené au troisième toro), était renversé sur le corps de Muñoz, les brailards braillaient, d'autres riaient, certains regardaient ailleurs : les picadors sont mal-aimés.

Le paraçon de protection, dont l'usage est obligatoire depuis 1927, alourdit l'ensemble de la monture. Celle qui a écrasé Muñoz avoisinait la tonne. Plusieurs côtes cassées, hémorragie hépatique, deux arrêts cardiaques, José Muñoz est arrivé à l'hôpital d'Auch cliniquement mort. Avec Luciano Briceño, il constituait le tandem au service du

jeune Leal, en remplacement de son frère, Rafael Muñoz, blessé en place de Fitero le 14 mai.

Les picadors sont vêtus d'argent, coiffés du *castoreño*, feutre de castor très épais pour amortir les chutes, à larges bords, assujéti avec une jugulaire et traditionnellement orné d'un pompon noir; la jambe protégée d'armure de fer forgé articulée au genou sous le pantalon de gros daim (la *gregoriana*); la semelle renforcée de sorte que la corne ne la transperce pas. Ils sont toujours secoués, souvent malmenés, fréquemment blessés. Leurs chutes sont importantes. C'est le plus ancien des rôles de l'arène, le plus incompris, le moins respecté - jadis, le plus prestigieux (Don José, dans *Carmen*, est picador).

Aujourd'hui, ils sont sifflés en entrant, sifflés pendant et sifflés quand ils sortent. Parfois, lorsque leur geste est exécuté avec cœur et art, le public les salue. Vendredi 21 mai, à Nîmes, la veille de la mort de Muñoz, le picador du dernier toro de Julián López, dans

une rencontre terrifiante, cheval cabré comme saisi par Goya, à la limite de la culbute, avec un formidable raffut d'étrier en fer, de jambière, de palissade, de souffle de forge, de choc de titans et de cris (du *callejón*, les professionnels lui criaient : *bien ! torero !*), a été applaudi pendant le spectaculaire affrontement.

Il y a deux ans, à Cali (Colombie), Carlos Borraéz a été tué dans les mêmes conditions que José Muñoz. Bien avant les téléphones portables, personne n'a jamais compris comment on savait instantanément dans toutes les arènes du monde, avant même que le décès ait été constaté, qu'un torero - picador, banderillero ou matador - venait de se faire prendre là-bas à Vic, à Madrid, à Séville, à Cali ou à Pimhobous... Pour les picadors, que l'on croit en sécurité sur leur tour, les blessures graves ou qui laissent invalides sont chaque année fréquentes. José Muñoz avait cinquante-quatre ans.

Francis Marmande

POINT DE VUE

Dire « non »

par Jean-Michel Delacomptée

UNE fois jetée la passerelle, les moutons montent dans le navire. C'est ce qui vient de se passer avec certaines contributions publiées par la page Débats du *Monde* (20 mai) à la suite du point de vue - d'ores et déjà fameux - de Régis Debray (13 mai). Il a ouvert la boîte de Pandore, peut-être était-ce son but. Mais lui, du moins, s'est rendu en Macédoine et en Serbie, en est revenu avec un reportage contestable où il a moins prêté son œil aux constats que son oreille aux rumeurs, dès lors justement contestés par des écrivains, des universitaires et des journalistes, qui, tous, ont témoigné de leurs convictions ou de leurs compétences par leur action sur le terrain.

Régis Debray aussi a témoigné, naïvement, en amateur, mais témoigné. Et ces écrivains, ces professeurs, ces journalistes ont commenté son papier avec respect envers un intellectuel de haute volée, avec tristesse (« Adieu, Régis », aucun mépris ni haine), avec leur expérience de professionnels, avec leur précision et leur honnêteté d'universitaires.

Et puis, dans le débat amplement ouvert auquel s'est jointe la télévi-

sion publique elle-même (France 2, 17 mai), voilà que surgissent les profiteurs du courage, les charognards de l'audace. Merci d'avoir posé les questions qu'on n'osait pas trop se poser tout haut, écrit Lilly Marcou dans *Le Monde* du 20 mai, comme si un Jean-François Kahn, par exemple, ne s'était pas insurgé contre les frappes sans se faire étriper pour autant. « *Quel lynchage !* », s'écrie-t-elle à propos de Debray. Ah bon ! Quel lynchage ? Nous avons assisté exactement à l'attitude inverse.

Alain Badiou, parlant de Sainte Alliance, nous ressort la vieille vision paranoïaque dont se nourrissait le groupuscule qu'il animait dans les années 70, et qu'aujourd'hui cultivent à Pékin les successeurs du régime dont ce géopoliticien extralucide se fit jadis l'apôtre. Il s'agit d'une guerre, pas d'un génocide, clame un troisième, tout en nous signalant que l'UCK pourrait bien être aussi criminelle que les forces serbes.

Lire la suite page 13

Jean-Michel Delacomptée est maître de conférences à l'université Bordeaux-III et écrivain.

Le collège de l'an 2000

LA MINISTRE déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, doit annoncer, mardi 25 mai, ses projets de réforme des collèges. Ces annonces interviennent une semaine après la publication du rapport Dubet, qui souligne que les enseignants dressent un constat très sombre de l'« utopie du collège unique » instauré en 1977. Inégalités croissantes entre élèves et entre établissements : Ségolène Royal souhaite « revenir aux ambitions égalitaires et démocratiques d'origine ». Nous publions des extraits du rapport Dubet sur le « collège de l'an 2000 ».

Lire page 8 et notre document page 11

L'allumette du romancier



ANTONIO TABUCCHI

IL VOULAIT devenir astronome. Puis il a regardé le monde à hauteur d'homme et il a écrit le monde des hommes. Antonio Tabucchi, écrivain italo-européen, ressemble à une sorte de détective confus, un Colombo aérien. Il admire Fernando Pessoa, aime les Gitans de Florence, le Portugal et Paris, s'applique à la sieste et à la bonne chère. Michel Braudeau raconte ce romancier qui cherche à transmettre ne serait-ce qu'une flamme d'allumette.

Lire page 10

International	2	Météorologie, jeux...	19
France	6	Culture	20
Société	8	Guide culturel	23
Horizons	10	Carnet	24
Entreprises	15	Abonnements	24
Aujourd'hui	16	Radio-Télévision	25

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 25 MAI 1999

BALKANS L'envoyé spécial du Monde a pu se rendre à la fin de la semaine dernière dans les villes serbes de Nis et Krusevac et y a rencontré des déserteurs de l'armée

serbe au Kosovo et des responsables de l'opposition. Dans plusieurs villes, des manifestations anti-Milosevic se sont poursuivies durant le week-end. ● ZORAN ZIV-

KOVIC, maire de Nis et vice-président du Parti démocrate, dont les propos traduisent le dilemme des opposants, redoute, dans un entretien, que le président serbe arrive à

arracher à l'OTAN un accord qui ne résolve rien. ● L'AVIATION ALLIÉE a de nouveau frappé, dans la nuit de dimanche à lundi, des installations électriques. Les coupures pro-

voquent de graves problèmes d'approvisionnement en eau à Belgrade et Novi Sad notamment. ● UN AVION A-10 de l'OTAN aurait été abattu, selon Belgrade.

Dans la Serbie bombardée, voyage à travers une guerre sans bataille

Les manifestations contre l'envoi de réservistes au Kosovo se multiplient dans plusieurs villes serbes connues pour leur hostilité à Slobodan Milosevic. La guerre exacerbe les tensions internes et paralyse la société, rapporte notre envoyé spécial, qui a pu rencontrer le maire de Nis, bastion de l'opposition

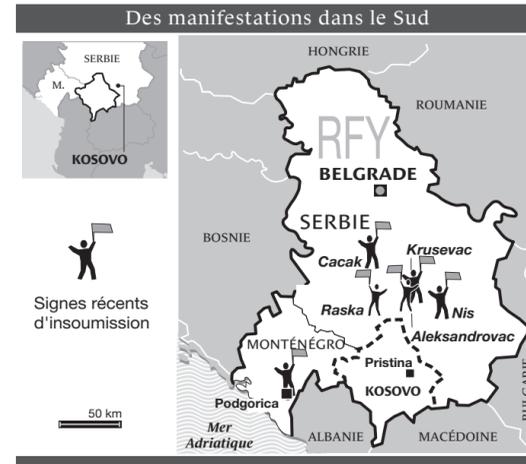
EN SERBIE

de notre envoyé spécial

Au bord de la route, pour défendre leur barrage, les soldats de l'armée yougoslave ont construit avec des sacs de sable des fortifications inutiles et désertes. Un soldat serbe en tenue de combat, kalachnikov en bandoulière, arrête les voitures, puis les fouille. Les journalistes étrangers accrédités à Belgrade n'ont le droit de se déplacer dans le pays que sous contrôle de l'armée, et les voyageurs sans visa et sans autorisation que nous sommes risquent à tout moment l'arrestation ou l'expulsion. Mais beaucoup de barrages se franchissent en agitant amicalement la main, au pire après un brin de causerie.

Malgré l'état de guerre déclaré en Serbie, le soldat ne cherche ni armes ni passager clandestin. Ici, le militaire serbe pense qu'il a affaire à des compatriotes, probablement un peu trafiquants. Il baisse les vitres, une par une, pour vérifier qu'il n'y a pas de cartouches de cigarettes dissimulées dans les portières. « Avez-vous de quoi fumer ? », demande-t-il. Officiellement, l'armée yougoslave et la police, qui ont disséminé leurs points de contrôle sur les routes champêtres de Serbie, luttent contre la contrebande. Celle de tabac se développe avec la pénurie provoquée par la guerre. Comme beaucoup de Serbes, fumeurs à la chaîne, ces soldats manquent tout simplement de cigarettes. Pour passer leurs nerfs et leur ennui.

Pour les soldats serbes, cette guerre sans bataille est épuisante. C'est le « désert des Tartares » dans



le décor bucolique des collines semées de pins de la campagne serbe. Il n'y a rien d'autre à faire que d'observer, désarmé, le ciel d'où peut surgir un avion de l'OTAN. « Est-ce que vous vous rendez compte que nous devenons tous fous ici ? Tout le monde prend des tranquillisants », crie un journaliste de l'opposition, sortant la boîte de calmants qu'il porte en permanence dans sa poche. « Voilà, dit-il avant de boire une grande rasade de raki, le résultat des bombardements. »

La « drôle de guerre » aérienne de l'Alliance atlantique tape sur les nerfs de la Serbie. Prêts à résister au combat, les soldats serbes impuissants redoutent que le ciel ne leur

tombe soudain sur la tête. A Krusevac, la petite ville qui s'est rebellée la semaine dernière contre l'envoi des réservistes au Kosovo, plusieurs centaines de soldats sont rentrés chez eux sans ordre de démobilisation. L'un d'entre eux explique qu'il était « prêt à [se] battre mais pas à attendre, à ne rien faire, d'être tué comme un oiseau. »

Tout attend, fonctionne au ralenti. Les villes, les restaurants, les cafés sont déserts. « Le problème, ici, c'est qu'il n'y a plus rien à faire », dit, dans son établissement vide, un opposant devenu restaurateur. « Plus personne n'a d'argent. Les gens touchent en ce moment la moitié de leur salaire de janvier », continue-t-il. Il y a

des queues pour l'huile, le sucre, les cigarettes, dont le prix a quadruplé, et devant les officines de Paris. Sinon, pas grand-chose ne manque. Les campagnes sont occupées à la récolte de pommes de terre. En ville, les vitrines des magasins, les vitres des maisons sont scotchées en croix pour amortir le choc des bombardements. Les écoles ne fonctionnent plus depuis deux mois.

Les journées sont longues et vides. Sans bars ni restaurants, les soirées traînent en longueur. Dès la tombée du jour, la Serbie plonge dans l'obscurité. Il n'y a plus d'éclairage public. On tâtonne dans le noir, on chute contre les trottoirs. Les nuits sont souvent hachées par les raids de l'aviation de l'OTAN ou par le hurlement des sirènes. Frappé par l'OTAN, le système d'alerte-radar est-il devenu fou ? Ou bien le régime de Milosevic maintient-il la pression psychologique sur le peuple grâce à ces fausses alertes répétées ? Régulièrement, les sirènes retentissent, annonçant un raid aérien. Les conversations s'arrêtent. Les enfants s'émerveillent. Puis c'est l'attente. Parfois infinie. Car, très souvent, rien n'arrive. Aucune bombe ne vient faire exploser la tension, qui se diffuse alors lentement, empoisonnant les corps et les esprits.

En guerre contre le monde entier ou presque, la Serbie n'a aucun ennemi à se mettre sous la dent, même si elle semble pleine de « traîtres ». Dénoncée comme une litanie par les radios et par les télévisions, « l'agression étrangère » est presque immatérielle, insaisissable : quelque part là-haut, très haut dans

le ciel, parfois dissimulée dans les nuages. Il y a bien ces images des « erreurs » de l'OTAN – les seules que l'on montre ici. Ces cibles civiles endommagées, ces corps blessés ou déchiétés. Un jour, un bus ; un autre, un train ; aujourd'hui, un hôpital. Des images d'horreur que les médias, tous sous contrôle de la censure militaire, repassent à l'infini, jusqu'à rendre insensible, jusqu'à l'écoeurement. Jusqu'à ce qu'une autre « bavure » permette de renouveler l'émotion et la macabre propagande.

« Tout le monde dit que les Serbes sont derrière Milosevic. C'est faux. Ils ne peuvent rien faire. Les gens ont peur »

Personne ne semble avoir songé à s'attaquer aux « symboles de l'impérialisme ». Un grand panneau de publicité pour des cigarettes américaines, aujourd'hui introuvables, proclame ironiquement : « Le goût de la liberté ». « Tout le monde dit que les Serbes sont derrière Milosevic, dit un journaliste. C'est faux. Ils ne peuvent rien faire. Les gens ont peur. Ils ne veulent pas parler. » « Car, ajoute-t-il, tous ceux qui s'opposent au pouvoir deviennent des traîtres et reçoivent leur avis de mobilisation. » Un avocat a fait savoir qu'il ferait les cinq ans de prison prévus en cas d'insoumission plutôt que d'aller se battre. « Mais, dit-il, la loi prévoit que vous partez de toute façon à la guerre et qu'après vous faites cinq ans de prison. Voilà pourquoi les mobilisés n'ont d'autre choix que de répondre à l'appel. »

Au bord des routes, des militaires en permission font, sans grand succès, du stop. Les routes sont presque désertes. « Les embouteillages sont dans le ciel », plaisante un homme. Il n'y a pas de convoi militaire. On croise parfois un camion de l'armée. Voici un blindé léger suivi de près par une ambulance, comme pour le protéger de l'OTAN. Les stations-service sont vides. L'essence n'est délivrée qu'avec un ticket de rationnement : 20 litres par véhicule et par mois. Au marché noir, elle coûte plus de 10 francs le litre. Sous les hangars d'une station d'essence vide, l'armée a dissimulé des camions militaires. Dans un bosquet, sous les arbres et sous des filets de camouflage, se cachent des avions de combat. Devant un restaurant, le propriétaire avait garé un vieux Mig pour attirer le client. Aujourd'hui, de crainte d'aimer les missiles de l'OTAN, il a recouvert l'avion avec

de la paille. Un peu partout, les frappes sont visibles. Voilà, à l'entrée d'une ville, une zone industrielle pulvérisée, ses usines déchiétées, tôles ondulées, poutrelles d'acier tordues par les bombes. Plus loin, un pont de chemin de fer plonge dans un lac. Plus loin, de gigantesques antennes satellite ont été réduites en bouillie. C'était l'un des principaux centres de communications du pays. « Comme cela, l'OTAN nous paiera la dernière technologie », plaisante un Serbe. Beaucoup de ponts sur les routes sont coupés. De longues déviations, passant par les montagnes, sont signalées par de nouveaux panneaux.

Parfois apparaissent les « domages collatéraux ». A côté d'un dépôt d'essence militaire enterré dans des tunnels qui s'enfoncent sous une colline, deux maisons ont le toit éventré, les vitres brisées, la façade lacérée. L'autoroute Belgrade-Nis fonctionne toujours – même le péage –, mais elle n'est pas empruntée par grand monde. Dans notre direction, la chaussée s'est enfoncée de plusieurs mètres sous les bombes. On roule sur la voie d'en face. A Nis, la troisième ville du pays, qui a toujours un maire d'opposition, Zoran et ses amis n'ont pas peur d'être qualifiés de « traîtres ». Ils pestent contre Milosevic et contre l'Occident. « Milosevic est notre problème, dit Zoran. Il manipule nos sentiments nationaux, car défendre notre pays s'est enraciné dans notre culture. Il faut le tuer lui, puis bombarder tous ceux qui iront à son enterrement », propose-t-il.

Puis c'est au tour des Occidentaux. « Dès que Milosevic fait mine d'être gentil, ils passent des compromis avec lui. C'est ainsi qu'il a pu renverser son emprise sur le pays », dit un opposant qui a organisé les grandes manifestations contre la fraude électorale et estime que l'Ouest a alors lâché les démocrates serbes. « Beaucoup de ceux qui ont voté pour lui comprennent aujourd'hui qu'ils ont eu tort. Mais c'est trop tard. Ils ne peuvent plus rien faire », dit-il. Désespéré, un journaliste exprime une opinion minoritaire : « Je crois qu'il faudra des troupes terrestres ici. Sinon, tout restera comme avant : nous n'aurons pas de démocratie, de liberté de la presse, d'entreprendre. »

Sur la route du retour, voilà un nouveau barrage de la milice. Le policier demande les papiers de tous les occupants de la voiture. La situation devient périlleuse. Mais, peut-être parce que la nuit et les bombardements approchent, peut-être parce qu'il trouve sympathique le chauffeur qui a trompé son ennui, peut-être parce qu'il commence à trouver tout cela inutile, il renonce. « Allez-y, les gars ! »

Jean-Baptiste Naudet

Le maire de Nis, opposant : « Milosevic doit accepter le plan du G 8 »

NIS (Serbie)

de notre envoyé spécial

Maire de Nis, la troisième ville de Serbie et la plus grande agglomération gérée par l'opposition, Zoran Zivkovic est dans une situation politique et personnelle délicate. « La guerre, dit-il, recevant Le Monde dans sa mairie, est une bonne occasion pour les partisans de Milosevic de qualifier de traîtres tous ceux qui ne sont pas d'accord avec eux. Ils en profitent pour prendre leur revanche. »

Au moindre faux pas, cet homme, qui est aussi le vice-président du Parti démocrate (opposition), risque de subir le sort du maire de la ville de Cacak, Velimir Ilic. Celui-ci a reçu son ordre de mobilisation et a dû prendre la fuite juste avant l'arrivée de la police militaire. « N'importe qui, dit M. Zivkovic, peut être mobilisé pour la guerre. » Zoran Djindjic, le président du Parti démocrate et ex-maire de Belgrade, a fui au Monténégro dissident mais où est toujours déployée l'armée yougoslave, après avoir été menacé de mort. « Il a reçu aujourd'hui son ordre de mobilisation », dit le maire de Nis. Zoran Zivkovic raconte qu'il vit « sous les pressions et la menace en permanence : les médias contrôlés par Belgrade disent que nous sommes des traîtres », précise-t-il. Mais, estime le maire, mon cas n'est pas aussi difficile que celui de

Zoran Djindjic. Je suis maire. Je suis protégé par l'institution. » Certes, il s'attend à recevoir d'un moment à l'autre son ordre de mobilisation. La police militaire patrouille en ville. M. Zivkovic espère cependant en réchapper : « J'ai été réformé dans les années 80 pour un problème médical. »

Encore en place, le maire d'opposition vit pour le moment d'autres difficultés. « A la mairie de la ville, nous avons de graves problèmes financiers. L'Etat fédéral ne nous verse rien. Au contraire, il prend l'argent de la ville, dit-il. L'opposition avait beaucoup de problèmes avant la guerre. Elle en a encore plus maintenant. A Nis, toute la population souffre, car elle est pour l'opposition. Les gens perdent leur travail, ils ont des problèmes avec la justice. »

« LES BOMBARDEMENTS DOIVENT S'ARRÊTER »

Le principal opposant encore au pouvoir en Serbie doit aussi mesurer son discours. Car la situation politique est « compliquée ». Les opposants à Milosevic sont, aujourd'hui, avant tout révoltés par les attaques aériennes de l'OTAN qui les frappent. « Nous sommes tous d'accord sur une chose : les bombardements doivent s'arrêter car les dégâts touchent essentiellement les civils, dit le maire. Sur 59 jours d'attaques aériennes, à Nis, nous avons été bombardés 30 jours. Trente-deux ci-

vils ont été tués. Beaucoup d'industries et d'autres objectifs civils ont été détruits », précise-t-il. Et M. Zivkovic estime que « l'agression de l'OTAN » ne retourne pas la population contre le président Slobodan Milosevic. « Ici, dit-il, les gens en ont assez de Milosevic. Mais ils en avaient assez avant la guerre. Ceux qui étaient contre lui le sont toujours. Et peu de gens qui étaient pour lui ont changé d'avis à cause de la guerre. »

Ces précautions prises, il précise que « nous avons une différence avec Milosevic : nous pensons que l'on ne peut pas, que l'on ne doit pas, gagner cette guerre. Je comprends très bien que l'OTAN ne va pas arrêter de bombardier, même si elle le devrait ». Il veut que le conflit soit résolu par des moyens politiques, il sait que « nous ne pouvons plus échapper au déploiement d'une force internationale armée au Kosovo. Mais, précise-t-il, il faut qu'elle soit sous mandat des Nations unies. Milosevic doit accepter le plan du G 8. »

Cependant, M. Zoran est pessimiste : « Les bombardements n'émeuvent pas, ne touchent pas Milosevic. Il attend une offre finale. Il a tout refusé et finira, comme d'habitude, par accepter la plus mauvaise offre. La situation de conflit, de guerre, c'est l'essence de son pouvoir. »

J.-B. N.

L'insoumission s'étend dans le sud de la Serbie et au Monténégro

de l'Etat serbe au Moyen Age, la ville du prince Lazar, qui perdit contre les Turcs la bataille de Kosovo Polje, mythe fondateur du nationalisme serbe, levier de Slobodan Milosevic pour se propulser au pouvoir.

Après deux jours de calme et le retour, contre les ordres, de réservistes envoyés au Kosovo, les manifestations ont repris, dimanche, à Krusevac, selon les correspondants sur place de la télévision du Monténégro et du service serbe

Le président de la République monténégrine réclame plus d'autonomie

Le président monténégrin, Milo Djukanovic, a haussé le ton, samedi 22 mai, dans une intervention à la télévision locale, contre la « dictature de Belgrade », estimant que sa République devrait redéfinir ses relations avec la Serbie après la guerre. Il a déploré que la Constitution yougoslave permette au régime de Belgrade d'asservir le Monténégro et de le priver de sa « dignité ». Il a en outre déclaré que l'armée yougoslave, « sciemment ou non, s'est mise au service de la dictature de Belgrade, qui est obsédée par la conquête du Monténégro ».

Cette prise de position intervient après les virulentes attaques formulées la semaine dernière par la télévision serbe contre M. Djukanovic, accusé d'être à la solde des Etats-Unis. Le gouvernement monténégrin a par ailleurs demandé dimanche à Belgrade de lever le barrage militaire mis en place depuis cinq jours près de la frontière entre le Monténégro et la Croatie.

de radio Free Europe. Les réservistes, qui avaient « quitté » le Kosovo mercredi, avaient pourtant reçu un nouvel ordre de mobilisation. Mais, au lieu de se rendre aux points de départ, ils sont allés manifester, avec les parents de soldats, devant la mairie, provisoirement située dans le lycée de la ville.

« ARRÊTEZ LA GUERRE ! »

Alors que les premières manifestations avaient rassemblé entre 1 000 et 3 000 personnes, ils étaient, selon ces sources, plus de 5 000 dimanche à scander des slogans plus radicaux, directement dirigés contre la guerre au Kosovo et le régime de Milosevic : « Arrêtez la guerre ! Arrêtez les bandits rouges ! » Les parents de soldats criaient « Nous ne voulons pas donner nos enfants ! », les déserteurs « Nous voulons le retour de nos amis ! ». Un soldat qui a déserté aurait déclaré que « tous les soldats déployés au Kosovo

veulent rentrer chez eux ». Il n'y a pas eu d'incident avec la police. Mais une nouvelle manifestation était prévue pour lundi.

Une manifestation contre l'envoi des réservistes au Kosovo aurait aussi eu lieu à Raska, petite ville à 20 kilomètres au nord de Novi Pazar (Sandjak, sud). Le général Pavkovic, commandant des forces serbes au Kosovo, se serait rendu sur place pour tenter de ramener le calme avant d'aller à Krusevac.

A Cacak, ville du sud de la Serbie, tenue par l'opposition mais dont le maire a dû prendre la fuite après de violentes déclarations contre la guerre, le parlement local a lancé un appel de soutien au président monténégrin pro-occidental Milo Djukanovic. L'opposition de Cacak tentait, sans succès, d'obtenir de la police une autorisation de manifester légalement.

J.-B. N.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

LE PARLEMENT EUROPEEN
Division Gestion
Administrative des Bâtiments
L-2929 Luxembourg
(Fax: 352/43 58 14)

annonce la publication de l'appel d'offres portant sur un marché d'assurances des biens immobiliers et des biens meubles du Parlement européen et de la Cour des Comptes européenne paru au supplément S du Journal Officiel n° 98 du 21.05.1999.

Le Journal Officiel peut être obtenu auprès de l'Office des Publications
2, rue Mercier
L-3144 Luxembourg
Fax: 352/49 00 03 et 49 57 19

PODGORICA (Monténégro)

de notre envoyé spécial

La fin est sans doute encore loin. Mais, bombardée depuis deux mois par l'aviation de l'OTAN, la Serbie commence à se fissurer tandis que le Monténégro, second partenaire de ce qu'il reste de la « Fédération yougoslave », est entré depuis longtemps en dissidence pro-occidentale.

En Serbie, les manifestations contre la guerre au Kosovo semblaient s'étendre, dimanche 23 mai, dans le sud du pays et prendre un tour plus radical. Les autorités semblaient aussi incapables de renvoyer au Kosovo les soldats de Krusevac qui étaient retournés chez eux, mercredi, sans avoir été démobilisés.

C'est à Krusevac que tout a commencé il y a une semaine. Cette petite ville, à près de 200 kilomètres au sud-est de Belgrade, est un symbole : ce fut le berceau



Un nouvel afflux de réfugiés gonfle les tensions en Macédoine

BLACE
(frontière macédonienne)
de notre envoyé spécial

Un nouvel accroc a eu lieu dans la nuit de dimanche 23 au lundi 24 mai entre les autorités macédoniennes et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les premières ayant tenté de transférer autoritairement vers l'Albanie des réfugiés arrivés dimanche sur son sol. Environ 7 000 personnes sont arrivées à Blace dimanche, soit le même nombre que la veille, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux jours précédents, où la moyenne s'établissait à environ 1 500 arrivées par jour.

Cet accroc reflète bien la nouvelle montée de la tension perceptible à Skopje, avec l'augmentation du nombre de réfugiés arrivant chaque jour au poste frontalier de Blace, principal point de passage entre le Kosovo et la Macédoine. Les réfugiés qui arrivent n'ont pas été délogés récemment par les forces serbes. Ils érent depuis de longues semaines au Kosovo. Le calvaire de Fidirje Kranjqi, une professeur de trente ans, a commencé le 19 avril. Ce jour-là, son village, Grashtica, qui

abritait de nombreux combattants de l'UCK, à une vingtaine de kilomètres de Pristina, subit une violente offensive de l'armée serbe qui durera trois jours. Le 21 avril, à 9 heures du soir, avec une partie de sa famille, Fidirje rejoint des centaines de fuyards, venant des villages voisins, qui veulent gagner Pristina.

« LES MAINS PLEINES DE SANG »

Le cortège, des tracteurs tirant des charrettes remplis de familles, est tout de suite stoppé par des hommes cagoulés, en uniformes militaires, avec un écusson représentant un tigre jaune. « *Ils nous ont demandé notre argent, ils prenaient les plus jeunes, les faisaient sortir de la colonne et les menaçaient avec leurs couteaux. Ils disaient: "Si vous ne nous donnez pas votre argent, nous allons les tuer". Je les ai vus de mes propres yeux tuer trois jeunes.* » Quand une famille ne donne pas assez d'argent, les miliciens, raconte Fidirje, transpercent avec leurs poignards les couvertures qui couvrent les charrettes. « *Ils avaient les mains pleines de sang.* »

Le convoi sera encore arrêté à cinq reprises avant d'arriver à

Pristina. Cinq nouveaux cauchemars. A chaque arrêt, des hommes valides sont emmenés. Un des oncles de Fidirje est pris dans une de ces rafles. « *Ils l'ont battu toute la nuit. Ils leus demandaient: "Qui vous a tiré dessus: L'OTAN ou la police?" Ils devaient répondre: "L'OTAN", sinon ils continuaient à être battus.* » Arrivés à Pristina, ils sont arrêtés par des policiers, qui séparent le convoi en deux. « *Nous, nous avons eu la chance de pouvoir entrer en ville, les autres ont été obligés de repartir sur la route et nous n'avons plus aucune nouvelle d'eux.* »

Lir et sa famille se cachent pendant près d'un mois dans une maison vide. « *Nous ne faisons aucun bruit, nous n'allumons pas l'électricité pour ne pas nous faire repérer.* » Le tracteur, qu'ils ont laissé devant la maison, dénonce leur présence à la police serbe. Certains sont conduits au poste de police où on les interroge durement sur l'UCK. « *Après, ils nous ont dit: "Pristina est une ville serbe, partez vers l'Albanie!"* »

José-Alain Fralon

Des centaines de prisonniers kosovars libérés ont servi de boucliers humains

UNE CINQUANTAINE de Kosovars arrivés à Morina, dans le nord de l'Albanie, ont raconté avoir été menottés les uns aux autres et forcés de marcher en première ligne, devant des tanks yougoslaves, en tant que boucliers humains. Selon l'un de ces réfugiés, Zehnullah Mangjoll, au moment où le groupe d'otages a été contraint d'approcher une position de l'UCK, les combattants kosovars se sont aperçus qu'il s'agissait de boucliers humains et se sont retirés sans combattre. L'OTAN a, à plusieurs reprises, fait état de l'utilisation par les forces serbes de personnes déplacées comme protection contre les bombardements aériens et des attaques de l'UCK. Mais peu de témoignages directs sur de tels actes ont jusqu'à présent été recueillis. Les autorités yougoslaves ont qualifié ces accusations de « *folles* ».

Arrivés samedi 22 et dimanche 23 mai à la frontière albanaise, près de Kukës, les réfugiés kosovars qui ont relaté ces faits font partie d'un groupe de quelque 2 000 hommes ayant été relâchés de la prison de Smrekovnica dans la région de Mitrovice, dans le nord du Kosovo. Ces hommes avaient été tirés par des soldats serbes des colonnes de réfugiés chassés du Kosovo ces dernières semaines. Pour des raisons inconnues, ils ont été libérés par les Serbes samedi matin. Plus de 1 000 ont franchi la frontière albanaise durant le week-end, ont indiqué les autorités de Tirana.

Zehnullah Mangjoll, 46 ans, relate avoir été tiré d'un groupe de réfugiés le 25 avril dans le village de Skenderaj, dans le nord du Kosovo. Il est conduit,

avec une cinquantaine d'autres otages vers un autre village, au devant des positions de l'UCK. « *Si l'un d'entre vous est tué, vous serez tous tués* », leur lance un commandant serbe. Les soldats serbes ont ensuite tenu les Kosovars en joue, les forçant à mettre le feu à des habitations, raconte M. Magjoll. Le groupe d'otages est ensuite remis en prison, avant d'être subitement relâché.

ACCUSÉS D'APPARTENIR À L'UCK

Les anciens détenus de la prison de Smrekovnica arrivés en Albanie affirment qu'ils ont été battus et privés de nourriture durant leur détention. Certains disent qu'ils ont été obligés de se frapper mutuellement. Dans des cellules de 20 m², s'entassaient jusqu'à 50 prisonniers, racontent-ils. Les Serbes accusaient ces hommes d'appartenir à l'UCK. A leur arrivée en Albanie, nombre d'entre eux, l'air adolescent, avaient sur le visage des larmes de stress et de peur. Le regard vide, les plus âgés semblaient terriblement choqués et exténués.

L'arrivée de ces hommes à Morina, le principal poste-frontière entre la Yougoslavie et l'Albanie, constitue le premier afflux de jeunes gens, en âge de se battre et arrêtés par les Serbes pour appartenance présumée à l'UCK. Les organisations humanitaires se sont en effet inquiétées à plusieurs reprises, ces dernières semaines, du sort d'une partie des hommes kosovars, absents des colonnes de réfugiés parvenant à fuir la province. — (AP, AFP)

Les raids aériens de l'OTAN ont détruit le tiers des armes lourdes serbes

EN DEUX MOIS d'opérations au Kosovo, l'OTAN a détruit un tiers des armements lourds de l'armée serbe et plus d'une centaine d'appareils de l'aviation serbe, a affirmé, dimanche 23 mai, à Bruxelles, Jamie Shea, le porte-parole de l'Alliance. Les avions de l'OTAN ont largué environ 14 000 bombes sur la Yougoslavie, dont 10 000 étaient des bombes guidées, a précisé le porte-parole militaire, le général allemand Walter Jertz.

Les informations sur les pertes subies par l'armée yougoslave montrent que « *la stratégie [de l'OTAN] fonctionne* », a assuré M. Shea. Se livrant à une métaphore sportive, le porte-parole a affirmé que l'OTAN « *venait de*

prendre le premier set » et qu'« *elle va gagner le match dans les semaines qui viennent* ». Au cours de la réunion du Conseil atlantique, qui rassemble les ambassadeurs des dix-neuf pays membres, le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, a, selon M. Shea, souligné « *la nécessité de poursuivre les actions aériennes* ».

La centaine d'appareils perdus par les Yougoslaves représente environ la moitié de leurs « *avions de combat de première ligne* ». Environ 75 % des sites fixes de missiles sol-air ont également été neutralisés. Il reste aux Yougoslaves quatre de ces sites sur les seize dont ils disposaient au début de la campagne aé-

rienne alliée, le 24 mars, ont indiqué les porte-parole. Au total, l'Alliance estime avoir détruit 550 « *équipements militaires majeurs* » (chars, transports blindés de troupes, rampes de missiles, pièces d'artillerie) depuis le début de ses opérations. L'OTAN a ajouté que ses avions avaient frappé 11 postes de commandement de bataillons sur le terrain et détruit la moitié des installations de stockage de munitions au Kosovo. Le porte-parole de l'OTAN a ajouté, dans son bilan, certaines infrastructures — axes routiers et fluviaux, ponts et raffineries de pétrole — jugées nécessaires à l'approvisionnement et aux déplacements de l'armée et de la police serbes au Kosovo. — (AFP)

Bill Clinton défend la stratégie de l'Alliance face aux doutes de l'opinion américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

Une fois n'est pas coutume, William Jefferson Clinton a pris la plume pour réaffirmer dans la page éditoriale de *New York Times*, dimanche 23 mai, que le conflit au Kosovo est « *une guerre juste et nécessaire* ». Notre stratégie aérienne « *est un succès* » et nous avons donc l'intention de la poursuivre jusqu'au bout, « *même si je n'exclus pas d'autres options militaires* ».

Si cette défense et illustration de la vision clintonienne de la guerre dans les Balkans à l'usage de l'opinion américaine n'est guère nouvelle, le fait que le président ait jugé nécessaire, à la veille de la réunion du Conseil atlantique, de la réaffirmer et de la recentrer à son importance.

Divers responsables militaires ou politiques ont fait allusion ces derniers jours à l'éventualité d'une intervention terrestre. Depuis lors, Bill Clinton et le Pentagone se sont efforcés de freiner des quatre fers en affirmant qu'il n'y avait rien de changé et qu'il n'était toujours pas question d'intervenir au sol dans un environnement « *non permissif* ». Agacée des déclarations va-t-en-guerre du Britannique Tony Blair, la Maison Blanche ne veut pas se laisser entraîner sur cette pente et se retranche derrière la nécessité d'un consensus des dix-neuf membres de l'OTAN.

OPTIONS OUVERTES

Critiqué de toutes parts, par ceux qui sont opposés au conflit — pour des raisons politiques comme beaucoup de républicains, mais aussi par ceux qui souhaitent de nouvelles négociations — comme par ceux qui l'accusent de pusillanimité, d'indécision ou d'avoir choisi la pire des stratégies en se cantonnant dans les bombardements, Bill Clinton marche sur une corde raide. Répondant à ces militaires qui ne croient pas à un succès d'une guerre aérienne seule, il a rappelé que toutes les options restaient ouvertes. Mais il

a voulu rassurer les pacifistes en donnant de ce changement la vision la plus minimaliste et en affirmant qu'en raison des succès actuels — dont l'opinion américaine doute de plus en plus —, point n'était besoin de changer de stratégie.

Il n'est pas jusqu'au débat sur le déploiement anticipé d'une KFOR plus nombreuse qui ne participe à cette atmosphère d'ambiguïté qui caractérise la politique de la Maison Blanche. Après que l'on eut parlé de l'importance stratégique que pourrait avoir ce déploiement

ments sont officiellement un succès, la victoire n'est pas pour demain. Par ailleurs, si la KFOR devrait voir gonfler ses effectifs, la participation américaine devrait rester minimale. Elle était de 4 000 hommes dans une KFOR évaluée à 28 000. Si celle-ci passe à 49 000, a calculé le porte-parole, les GI en représenteront « *un septième, ou 14 %, soit 7 000 hommes (...)*. Je ne voudrais pas un pourcentage de participation américaine plus élevé dans une force plus importante ». Aux alliés, souvent accusés ici de ne pas en faire assez, aux Suédois

La CIA chargée de déstabiliser M. Milosevic, selon « Newsweek »

Selon l'hebdomadaire *Newsweek*, Bill Clinton a approuvé un plan secret qui autorise la Central Intelligence Agency (CIA) à former des Kosovars au sabotage et à pirater les comptes bancaires à l'étranger de Slobodan Milosevic. La CIA, selon ce plan, entraînerait des rebelles à couper les lignes téléphoniques, détruire des bâtiments, polluer des réserves de carburant et à piller des stocks alimentaires. Elle mènerait « *une guerre cybernétique contre Milosevic* », en utilisant des pirates informatiques pour pénétrer les systèmes bancaires à l'étranger et pour « *trafiquer les comptes bancaires de Milosevic* ».

Les services secrets pensent avoir identifié les banques dans des pays (la Russie, la Grèce et Chypre) où le dirigeant serbe aurait caché des millions de dollars. Ce plan, selon *Newsweek*, a été critiqué au Congrès parce qu'il peut avoir pour effet de prolonger la guerre et de s'aliéner les alliés.

anticipé — tant pour exercer une pression supplémentaire sur Slobodan Milosevic que pour être prêt à entrer au Kosovo dès la conclusion d'un accord avec Belgrade —, le porte-parole du Pentagone s'est efforcé samedi d'en minimiser la portée. Non, a-t-il rappelé, il n'est pas question d'intervenir avant un tel accord, et notre but sera de faire revenir les réfugiés chez eux aussi vite que possible après sa signature.

Mais, a-t-il reconnu, les alliés étudient les moyens de fournir du chauffage aux tentes des réfugiés; ce qui sous-entend qu'ils pourraient passer une partie de l'automne et de l'hiver dans les camps. Donc, même si les bombarde-

ment aux Russes de fournir le reste. Dans ce contexte, avec chaque jour qui passe le débat s'intensifie à Washington sur la stratégie de la Maison Blanche. L'ancien commandant des forces de l'OTAN, le général Galvin, a assuré que « *la situation au Kosovo exige des troupes au sol* ». Un de ses anciens subordonnés estime que « *la stratégie de l'OTAN sera utilisée dans l'avenir comme l'exemple de comment ne pas faire la guerre* ».

UNE CERTAINE LASSITUDE

Fermes jusqu'à présent dans leur soutien à leur président, les démocrates commencent aussi à s'interroger. Frustrés par une guerre qui s'éternise, mal à l'aise devant la multiplication des bavures, des élus s'inquiètent de l'érosion du soutien dans l'opinion et de son impact sur les prochaines élections.

Mais surtout, on sent chez beaucoup de démocrates qui n'avaient pas lâché Bill Clinton pendant sa procédure en destitution une certaine lassitude à l'égard d'un homme qui se conduit en politicien cherchant à ne méconter personne et à prendre le minimum de risques, alors que l'on attend de lui qu'il dirige en homme d'Etat, sinon en chef de guerre. Après avoir survécu au MonicaGate, le voilà maintenant qui joue sa crédibilité dans le ciel des Balkans.

Patrice de Beer

« Une relation positive avec la Russie dans le long terme »

Voici les principaux extraits de l'article du président Clinton publié par le New York Times :

« *M. Milosevic doit faire face actuellement à la poursuite des frappes aériennes, à la persistance de l'UCK et à la perspective d'avoir à rendre des comptes à la population pour l'avoir engagée dans un conflit qui ne peut pas être gagné, qui apporte l'échec militaire et la ruine économique (...)*

» *Alors que je n'exclus pas d'autres options militaires, nous poursuivons notre stratégie actuelle pour trois raisons.*

» *D'abord, et c'est le plus important, elle marche et elle permettra que soient remplies les conditions de base de l'OTAN qui portent sur le retour des réfugiés chez eux, avec retrait des forces serbes du Kosovo et déploiement d'une force internationale. L'OTAN doit être au cœur de cette force, ce qui veut dire que le commandement et le contrôle doivent être assumés par l'OTAN et que les règles d'engagement de cette force doivent être celles de l'OTAN, avec des arrangements spéciaux pour les pays non membres de l'Alliance, comme en Bosnie.*

» *Notre campagne militaire se poursuivra jusqu'à ce que nos conditions soient remplies, non pas parce que nous sommes entêtés, mais parce que ce sont les seules conditions dans lesquelles les réfugiés pourront rentrer en toute sécurité et l'UCK être incitée à désarmer — exigences de base pour une solution durable.*

» *En deuxième lieu, cette stratégie bénéficie d'un large et profond soutien dans l'Alliance (...). Après soixante jours de frappes aériennes, l'OTAN est plus unie sur le Kosovo qu'elle ne l'était au début.*

» *Troisièmement, c'est cette stratégie qui nous offre les meilleures chances d'atteindre nos buts d'une*

manière qui renforce et non qui affaiblit notre intérêt fondamental à une relation positive avec la Russie dans le long terme. La Russie participe actuellement à la recherche du moyen par lequel Belgrade obéira à nos conditions. Des troupes russes devraient participer à la force qui maintiendra la paix au Kosovo, transformant une source de tension en une occasion de coopération, comme nos efforts conjoints en Bosnie. »



VERBATIM

Croire en son temps et un jour le devancer.

Collection "ROMA" à partir de 14 300 FF.

Van Cleef & Arpels

PARIS 22, PLACE VENDÔME • Tél. 01 53 45 45 45

CANNES, MONTE-CARLO, GENEVE, LONDRES, NEW YORK, PALM BEACH, BEVERLY HILLS, HONOLULU, MOSCOU, KOWEI, SEOUL, PUSAN, TOKYO, OSAKA, HONG-KONG

4 / LE MONDE / MARDI 25 MAI 1999

INTERNATIONAL

L'Indonésie s'attend à une percée électorale des partis islamistes

L'ampleur du recul du Golkar, relais politique du pouvoir depuis trois décennies, est la seule inconnue du scrutin législatif du 7 juin. Mais le président Habibie espère tout de même, sous la vigilance de l'armée, rester maître du jeu

Ouverte le 19 mai, la campagne pour les élections générales du 7 juin en Indonésie s'est déroulée, jusqu'ici, sans sérieux incident. Sur les 48 formations autorisées à présenter des candidats, contre trois seulement sous le

règne de Suharto, une dizaine peuvent espérer obtenir des sièges. Le parti de Megawati Sukarnoputri, le PDI-P, a dominé le début de la campagne. La principale inconnue demeure l'importance du recul du Golkar, qui a

son siège. Peut-être entend-il gagner des voix ailleurs ou par d'autres moyens. Ce que l'Indonésie peut compter d'intérêts acquis pendant les trente-deux années de présidence de Suharto s'accroche ainsi à une locomotive un peu poussive. Le Golkar n'en espère pas moins demeurer, ce qui ne va pas de soi, le maître du jeu.

Le PDI-P de « Mega », populaire candidate à la succession de Habibie, n'est pas seul à contester la mainmise du Golkar sur le pays. Parmi les 48 partis autorisés à briguer les 462 sièges en jeu sur les 500 que compte le Parlement (38 sont réservés aux forces armées), une dizaine peuvent espérer faire bonne figure, notamment deux formations d'obédience musulmane, le PAN (Parti du mandat national) d'Amien Raïs et le PKB (Parti du réveil national) créé par Abdurrahman Wahid.

MENACE D'ISOLEMENT

Dans un pays qui compte plus de 85 % de musulmans, de nouvelles formations musulmanes, comme le Parti de la justice (PK) et le Parti de l'unité pour le développement (PPP), peuvent être également amenées à contrôler des voix cruciales au sein d'un Parlement qui s'annonce divisé. Aucun parti ne semble capable, en effet, d'emporter une majorité des suffrages.

A l'issue de plusieurs mois de tergiversations, le Golkar a fini par désigner B. J. Habibie comme candidat à la présidence.

En l'espace d'un an, le succes-

seur de Suharto a libéré le système : des prisonniers politiques ont été relâchés, la presse a changé de ton et un règlement de l'épineuse question timoraise a été amorcé. Mais le personnage demeure controversé. Ses adversaires lui reprochent – ce dont il se défend avec énergie – de vouloir maintenir le statu quo et de défendre les intérêts de l'oligarchie régnante du temps de Suharto.

A ce sujet, un dossier publié la semaine dernière par l'hebdoma-

Le PDI-P de M^{me} Megawati en tête, selon un sondage

Un sondage publié lundi par l'hebdomadaire *Tempo* donne près de 25 % des voix au PDI-P de Megawati Sukarnoputri et 20 % au PAN d'Amien Raïs, dynamique réformateur qui s'appuie sur la Muhammadiyah, une association de 30 millions de musulmans. Le Golkar n'obtient que 10% des intentions de vote. Selon *Tempo*, en ce qui concerne les candidatures à la présidence, la préférence irait à Amien Raïs (21,2 %), qui devance de justesse M^{me} Megawati (20,1 %) et plus largement le sultan de Yogyakarta (15 %) et B. J. Habibie (10,1 %).

daire *Time*, qui évalue à quelque 90 milliards de francs la fortune de l'ancienne famille présidentielle, a fait l'effet d'un rappel peu innocent : après des mois de silence, des étudiants sont redescendus dans les rues de Djakarta le 21 mai pour réclamer à nouveau la traduction en justice de l'ancien président, le contraignant à une rare apparition publique pour menacer de poursuivre en justice le magazine américain. Ils ont également réclamé la démission de B. J. Habibie en l'accusant de protéger Su-

harto, qui coule des jours tranquilles dans sa résidence de Djakarta protégée par l'armée.

Si ce dernier semble à l'abri de toute poursuite pour l'instant, le choix du Golkar pour la présidence semble avoir eu pour premier effet d'encourager une alliance électorale, annoncée le 18 mai, entre le PAN, le PDI-P et le PKB. Depuis, le PAN a annoncé une entente avec deux autres partis d'obédience musulmane, le PPP et le PK. Dans le contexte ac-

turel, alors que les frontières politiques demeurent mal définies, ces accords ne sont jamais que de circonstance. Ils soulignent toutefois la menace d'isolement qui pèse sur un pouvoir lui-même fragmenté. La partie est donc loin d'être jouée. Si le Golkar choisit un profil bas pendant la campagne, d'autres cartes demeurent dans sa manche. Il dispose de sérieux moyens financiers et de solides appuis dans l'appareil étatique. Dans l'esprit des récipiendaires, les crédits ac-

cordés par l'Etat sont une manne du Golkar.

La Commission générale pour les élections est déjà invitée à se pencher sur le non-respect des règlements de la campagne par d'autres partis. Des véhicules du Golkar ont été notamment victimes de jets de pierres. Les manifestations de rue sont, en principe, interdites. Enfin, l'administration en place conserve une influence importante dans la désignation des 200 délégués qui se joindront aux 500 députés pour élire, au début de l'automne, le prochain chef de l'Etat.

LENDEMAINS INCERTAINS

Dans une Indonésie qui compte entre 206 et 210 millions d'habitants, dont une petite majorité de Javanais, les lendemains de dictature sont, comme ailleurs, incertains. La laïcité de l'Etat n'est pas encore en cause, en dépit d'une islamisation dont la percée en politique est l'effet logique de la libéralisation du régime. Mais cette percée s'effectue dans le désordre.

Si l'armée a compris, à l'aune de la chute de Suharto, que le pouvoir se partage, elle est loin d'avoir dit son dernier mot, ainsi que l'a prouvé son insistance à conserver une représentation parlementaire même limitée. Enfin, la perspective de quelques mois de cohabitation, après le 7 juin, entre une majorité parlementaire divisée et un pouvoir minoritaire et, du coup, retranché demeure préoccupante.

Jean-Claude Pomonti

Le spectre du putsch de 1987 plane sur le retour au pouvoir des Indiens à Fidjji

AUCKLAND

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Faut-il craindre un nouveau putsch aux îles Fidji ? Douze ans après le double coup d'Etat qui, en 1987, avait voulu *« rendre Fidji aux Fidjiens »* en confisquant le pouvoir à une coalition indo-fidjienne sortie des urnes, c'est à nouveau un parti représentatif de la communauté d'origine indienne qui a gagné les élections de la mi-mai, les premières sous une nouvelle Constitution qui abolit les discriminations raciales favorisant la communauté autochtone mélanésienne.

Jugeant son assise politique suffisante, Mahendra Chaudhry, chef du Parti travailliste indo-fidjien, s'est imposé comme premier ministre à la tête d'une coalition formée avec deux partis fidjiens et qui dispose, au Parlement, de 52 sièges sur 71. Son propre parti a obtenu à lui seul la majorité des sièges (37). Toutefois, par mesure

d'apaisement dans un pays où la population autochtone, un temps minoritaire, est redevenue majoritaire – les Indo-Fidjiens ne représentent plus que 45 % de la population –, le nouveau premier ministre a nommé deux vice-premiers ministres fidjiens. Les Indiens, jadis amenés du sous-continent par les colons britanniques pour cultiver la canne à sucre, cohabitent avec les Fidjiens depuis cent vingt ans. Mais les deux communautés ne se sont quasiment pas mélangées.

LA QUESTION DES BAUX

Dès sa première conférence de presse, le chef du nouveau gouvernement a indiqué avoir pris les mesures nécessaires pour faire face à d'éventuels troubles. Sur ce plan, a demeurant, M. Chaudhry peut se féliciter d'avoir eu un prédécesseur *« prévoyant »* : le général Sitiveni Rabuka, premier ministre pendant douze ans (depuis qu'il avait mené un escadron de militaires dans le Parlement

en mai 1987), a fait voter en juillet 1998 une loi autorisant des mesures de répression exceptionnelle en cas de nuisance aux *« industries vitales »* – au premier rang desquelles se trouvent le tourisme et les plantations de canne à sucre.

Grand officier de la Légion d'honneur française (pour avoir sauvé la vie d'un colonel français au Liban), le général Rabuka était peu à peu devenu l'apôtre d'une nouvelle voie pour Fidji. Il s'était excusé pour le double coup d'Etat de 1987 et avait fait adopter, en 1998, la nouvelle Constitution. Mais ses gouvernements successifs ont échoué sur la question foncière, cruciale : les baux régissant la location des terres par les Fidjiens aux Indo-Fidjiens sont en train d'échoir. Cela laisse les fermiers indo-fidjiens dans l'angoisse de se voir expulsés de terres qu'ils cultivent parfois depuis plusieurs générations. Les propriétaires fonciers coutumiers souhaitent aujourd'hui ré-

cupérer leurs terres , à moins que leurs tenanciers n'acceptent d'exorbitantes augmentations. Derrière la question foncière, c'est donc tout le problème de la cohabitation entre Indo-Fidjiens et Fidjiens qui se pose.

Ce climat d'incertitude, sur fond de grave récession économique, a fait le jeu des petits partis, qui, aux deux extrêmes du spectre politique, tentent de radicaliser le débat. M. Chaudhry lui-même a pu céder à ce penchant : *« Ma première mesure au pouvoir, nous avait-il déclaré en septembre 1998, sera de renouveler tous les baux pour au moins trente ans. »* Mais, à présent élu, son principal souci devrait être de conserver son poste. Pour cela, il lui faut rassurer les Fidjiens de souche, donc modérer sa volonté de renouveler les baux fonciers. Cette question est plus que jamais d'actualité.

Florence de Changy

La police sud-africaine se sent dépassée face à la violence et à la criminalité dans les townships

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le sergent Boyi Mhlongo a la peur au ventre. Après quatorze ans passés dans la police sud-africaine,

REPORTAGE

A Katlehong, les policiers sont devenus la cible privilégiée des délinquants

Il risque sa vie tous les jours pour l'équivalent de 2 000 francs par mois dans la township de Katlehong, une des cités noires situées au sud-est de Johannesburg. La tension est encore montée d'un cran, parmi les policiers, après une nouvelle attaque contre un des commissariats annexes et le meurtre d'un agent, abattu de sang-froid. Le sergent, lui, ne veut plus retourner dans la caravane qui fait office de poste satellite dans le quartier de Siluma. *« Le danger fait partie du métier. Mais, là, c'est vraiment trop. Dans la caravane, on est livré à nous-mêmes et on n'a aucune protection. On peut se faire tirer comme des lapins à tout moment »*, explique le sergent Mhlongo.

A Katlehong, comme dans les autres townships, les criminels n'ont peur de rien, et surtout pas des policiers, au point de s'en prendre directement à eux pour les détrousser de leurs armes ou les

évincer de leur territoire. Depuis le début de l'année, 90 agents des forces de l'ordre ont trouvé la mort, dont 37 dans l'exercice direct de leur fonction. Censée faire respecter l'ordre, la police est devenue elle-même une des cibles privilégiées des délinquants. Au moment où s'achève l'ère Mandela, les statistiques officielles ont beau montrer une certaine amélioration, la criminalité demeure le fléau de la nouvelle Afrique du Sud. L'opposition dénonce le phénomène comme un des échecs les plus cuisants du pouvoir noir. Elle en a fait un des thèmes favoris de sa campagne pour les élections du 2 juin, en s'alarmant de la recrudescence des meurtres de policiers.

Malgré les efforts du gouvernement, la police, il est vrai, apparaît toujours aussi désemparée et discréditée. *« Dans ce pays, la vie d'un flic ne vaut rien et il n'y a aucun respect pour la police »*, déplore le superintendant Simon Makhale, chargé du commissariat de Katlehong. *« Quand vous quittez la maison le matin en disant au revoir à votre famille, vous ne savez pas si vous allez la retrouver le soir ou finir allongé à la morgue »*, constate-t-il. A la demande de ses hommes, l'officier a décidé la fermeture temporaire des huit postes satellites de Katlehong, devenus trop dangereux. *« Ce sont des policiers, mais ils ont aussi le droit de vivre »*, fait remarquer le superintendant Mak-

hale. *« Le moral est très bas ; il y a de plus en plus de problèmes d'alcoolisme, de stress et de dépression »*, explique l'officier de police, qui insiste sur le manque de moyens mis à sa disposition.

1 000 PLAINTES PAR MOIS

Malgré un terreau socio-économique particulièrement difficile et un passé de violence politique, Katlehong ne dispose que d'un seul commissariat. Les 425 policiers de service sont censés protéger une population de plus d'un million d'habitants répartie sur 45 km². Un quart environ des véhicules de la police se trouvent hors d'usage ou en réparation et les enquêteurs croulent sous le poids des dossiers. Le commissariat de Katlehong enregistre environ 1 000 plaintes par mois, dont une vingtaine pour meurtre et autant pour viol. Depuis trois ans qu'il est à sa tête, le superintendant Makahle doit se contenter du même budget et des mêmes effectifs. *« On a beau faire de notre mieux, on ne peut pas travailler sérieusement dans ces condi-*

tions. Le gouvernement dit qu'il n'a pas d'argent, mais il doit nous donner les moyens de remplir notre mission », affirme le policier.

Depuis 1994, le nouveau pouvoir a pourtant fait de la lutte contre la criminalité une de ses priorités. Mais il a hérité d'une police qui était, sous l'apartheid, avant tout une force de répression au service d'une minorité. Aujourd'hui, elle s'avère inadaptée aux besoins de toute une population. La pauvreté et le chômage dans les townships, la culture de violence et de non-

respect de la loi constituent un autre bagage du passé qui alimente la délinquance. *« A Katlehong, la violence politique a fait rage pendant des années. Ceux qui y ont participé se retrouvent aujourd'hui sans éducation et sans travail. Pour s'en sortir, la facilité, c'est de ressortir les armes »*, explique Pitso Kopanye, membre du forum de prévention, qui regroupe les habitants et la police.

Toutes ces explications laissent sceptiques les victimes de la délinquance. *« La vérité, c'est que la criminalité échappe à tout contrôle et que le gouvernement est incapable de faire quoi que ce soit pour y remédier »*, s'indigne William Khoza, qui fait la queue dans la salle d'attente décrépie du commissariat. Ce commerçant de Katlehong a passé deux jours à l'hôpital avant de venir déposer sa deuxième plainte en moins d'une semaine. Déjà victime d'un cambriolage, le solide quadragénaire s'est retrouvé menacé d'un pistolet juste à l'entrée de son bar. Il s'est rebiffé avant d'être touché à la jambe. *« Ce jour-là, je n'avais pas mon arme sur moi, sinon je m'en serais servi sans hésitation. De toute façon, si, par chance, la police arrête quelqu'un, il est libéré deux jours après »*, proteste le commerçant en inscrivant, sans illusion, les références de sa plainte, cas numéro 150...

Un cyclone fait plus d'un millier de morts au Pakistan

LE CYCLONE qui a ravagé, jeudi 20 mai, la côte sud du Pakistan aurait fait plus d'un millier de disparus. Alors que l'armée a été appelée à la rescousse, les services de secours locaux ont donné un bilan confirmé de 225 morts. *« Dans les districts de Thatta et de Badin – les plus touchés –, au moins 30 % des biens et du bétail ont été soit emportés, soit détruits »*, a déclaré un porte-parole de l'armée pakistanaise. Des centaines de militaires, transportant des gilets de sauvetage, de la nourriture et des médicaments, ont continué, en fin de semaine, leurs opérations de secours à la population locale traumatisée par la violence du cyclone.

Plus de 150 000 personnes ont été affectées par cette tragédie, et de nombreux villages étaient toujours inaccessibles dimanche, selon les autorités. 50 000 maisons ont été détruites ou gravement endommagées, et 60 000 hectares de terres agricoles dévastés. Py-lônes électriques, lignes téléphoniques et routes ont été gravement endommagés.

DESTRUCTIONS MASSIVES

Le porte-parole militaire a indiqué que 9 000 hommes de l'armée de terre et de la marine ainsi que plusieurs équipes médicales participaient aux opérations de secours. Dans la province du Sindh, les militaires utilisent des petits avions et des hélicoptères mis à leur disposition par les autorités pour des parachutages de vivres aux personnes isolées.

Le cyclone a causé des destructions massives dans les districts de Thatta, Badin et Ketty Bandar, où au moins 600 villages et leurs récoltes de riz ou de canne à sucre ont été sérieusement touchés, ont indiqué les autorités. Quand le cyclone est arrivé, *« j'ai pris mes enfants et nous avons couru vers la route, laissant derrière nous ce qu'il m'avait fallu toute une vie pour acquérir »*, a raconté Mohammed Soomar, un pêcheur qui a perdu sa maison et ses bateaux.

Dans les régions côtières, de nombreux corps ont été ramenés par la mer, et d'autres trouvés ensevelis dans la boue lors des eaux se sont retirées, ont rapporté des témoins. Selon le président de l'association pakistanaise des pêcheurs, quelque 450 d'entre eux sont portés disparus.

Le cyclone le plus meurtrier en Asie du Sud avait fait 139 000 morts au Bangladesh en 1991. – (AFP)

Jean-Claude Pomonti

respect de la loi constituent un autre bagage du passé qui alimente la délinquance. *« A Katlehong, la violence politique a fait rage pendant des années. Ceux qui y ont participé se retrouvent aujourd'hui sans éducation et sans travail. Pour s'en sortir, la facilité, c'est de ressortir les armes »*, explique Pitso Kopanye, membre du forum de prévention, qui regroupe les habitants et la police.

Toutes ces explications laissent sceptiques les victimes de la délinquance. *« La vérité, c'est que la criminalité échappe à tout contrôle et que le gouvernement est incapable de faire quoi que ce soit pour y remédier »*, s'indigne William Khoza, qui fait la queue dans la salle d'attente décrépie du commissariat. Ce commerçant de Katlehong a passé deux jours à l'hôpital avant de venir déposer sa deuxième plainte en moins d'une semaine. Déjà victime d'un cambriolage, le solide quadragénaire s'est retrouvé menacé d'un pistolet juste à l'entrée de son bar. Il s'est rebiffé avant d'être touché à la jambe. *« Ce jour-là, je n'avais pas mon arme sur moi, sinon je m'en serais servi sans hésitation. De toute façon, si, par chance, la police arrête quelqu'un, il est libéré deux jours après »*, proteste le commerçant en inscrivant, sans illusion, les références de sa plainte, cas numéro 150...

Frédéric Chambon

La police palestinienne a appréhendé des dizaines de militants du Hamas à Gaza

Le mouvement islamiste demeure sceptique sur l'avenir du processus de paix

La police palestinienne a appréhendé, dimanche 23 mai, plusieurs dizaines de militants du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, dont

deux responsables de la branche clandestine armée du mouvement intégriste. Resserrant son filet sur Mohammed Dif, chef militaire clandes-

tin du Hamas, la police a interpellé deux de ses plus proches collaborateurs, Saadi El Arabaid et Khalil El Sakani.

GAZA

de notre envoyé spécial

Cheikh Ahmed Yassine reçoit dans les bureaux de Gaza du Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Au début de l'année, le chef spirituel du Mouvement, opposé aux accords de paix israélo-palestiniens avait été longtemps maintenu en résidence surveillée. Le voici libre de ses mouvements. Il y a trois semaines, il avait fait sensation en participant au Conseil central palestinien, réuni pour avaliser la décision de Yasser Arafat de remettre à plus tard la proclamation de l'Etat.

Cette amélioration des relations n'efface pas la défiance. L'Autorité palestinienne n'a pas cessé de harceler l'aile militaire clandestine du Hamas, en coopération avec les services israéliens et la CIA, conformément aux accords de Wye River, conclus en octobre 1998. Pendant toute la durée de la campagne électorale israélienne, qui s'est achevée le 17 mai par la victoire d'Ehoud Barak sur Benyamin Néanyahu, elle a procédé à des dizaines d'arrestations et multiplié les annonces de démantèlement d'opérations armées.

Dimanche 23 mai, à nouveau, les forces de sécurité ont mis sous clé plusieurs dizaines de militants islamistes, sans en préciser le nombre.

Ghazi Hamad, rédacteur en chef d'El Risaleh (La Lettre), l'organe du parti de la construction de la démocratie, d'obédience islamiste, avait été arrêté la veille. Rencontré à Gaza juste avant les élections israéliennes, il n'excluait pas d'être visé par toute nouvelle vague d'arrestations, son parti ayant boycotté la réunion du Conseil central.

Pour le chef spirituel du Hamas, l'élection de M. Barak n'ouvre pas une nouvelle ère pour les relations israélo-palestiniennes. « Sur l'essentiel, c'est-à-dire Jérusalem, les réfugiés ou les frontières d'un éventuel Etat palestinien, il n'y a pas de différences profondes entre le Likoud et les travaillistes, assure-t-il. Quand Barak dit qu'il va marcher dans les pas de Rabin, il faut se souvenir que les Israéliens n'ont tenu qu'une partie minime des engagements de l'époque. »

NI ENNEMI NI ALLIÉ

Pas question, donc, pour le Hamas, d'envisager un arrêt des opérations terroristes. « S'il n'y pas d'opération de résistance en ce moment, poursuit-il, (...) c'est tout simplement parce que nous avons beaucoup de monde contre nous. Regardez tous ces militants en prison ! Si on arrêtait le combat, on se priverait des moyens de pression

contre notre ennemi. Prenez l'exemple de l'OTAN ; son message est clair : "Nous n'arrêterons les bombardements que lorsque les Serbes auront accepté nos conditions." »

Plus que jamais, Cheikh Yassine s'en tient donc à ses positions : si les Israéliens évacuent entièrement Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-est, alors pourra s'ouvrir une période intermédiaire, dont la durée restera à négocier dans l'attente d'un accord global. Pendant cette période, un cessez-le-feu pourra être envisagé.

Le chef spirituel du Hamas déplore l'attitude de l'Autorité palestinienne lorsqu'elle traque les militants suspectés d'être proches de l'aile militaire du Mouvement, mais il ne se considère ni comme un ennemi, ni comme un allié de Yasser Arafat. « La politique est un autre aspect du Hamas, explique-t-il. Si je me suis rendu au Conseil central, c'était en observateur et pour montrer au monde que les Palestiniens pouvaient se réunir en un instant. » Cheikh Yassine n'écarte d'ailleurs pas de nouvelles réunions avec l'Autorité.

Pour de nombreux observateurs de Gaza, le Hamas, en dépit des affirmations de cheikh Yassine, se montrerait plus pragmatique que par le passé. « Le Hamas reste très

populaire auprès des Palestiniens du fait de ses activités sociales, mais il est conscient que les vagues d'attentats du passé ont nui à son image, puisqu'il a été jugé responsable de toutes les difficultés du quotidien, des bouclages des territoires à répétition et du gel des décisions, estime un intellectuel. Il devient plus réaliste parce qu'il veut se transformer en véritable parti politique. »

UN NOUVEL ENLISEMENT

L'état de l'aile militaire clandestine soulève bien des interrogations. D'après un responsable du Fatah de Yasser Arafat, elle reste plus puissante qu'on ne le pense. Il juge également que le calme de ces dernières semaines relève d'un choix. « En 1996, il ont commis des attentats pour des raisons politiques. En 1999, ils ne l'ont pas fait pour des raisons également politiques », assure-t-il.

Consentit du rapport de forces qui ne joue pas en sa faveur, le Hamas ménage, plus que par le passé, ses relations avec l'Autorité palestinienne. Il n'en spéculé pas moins sur un nouvel enlèvement du processus de paix, une fois dissipées les illusions nées, selon lui, de l'élection de M. Barak.

Gilles Paris

Pour Gaza, veuillez (bientôt) composer le 970

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

La souveraineté tient parfois à de petites choses. Pour les Palestiniens, frustrés de nation depuis des lustres, et qui ont encore remis à plus tard, le 4 mai, la proclamation de leur Etat, certains symboles peuvent permettre de tromper l'impatience. On connaissait déjà la Poste palestinienne et ses timbres à l'effigie de Yasser Arafat, depuis le retour du chef de l'OLP dans les territoires occupés. Voici venu le temps du téléphone et du code international palestiniens.

Dans son bureau de Gaza, Imad Faloudji, le ministre des télécommunications de l'Autorité palestinienne, est formel : depuis plus d'un mois, on peut joindre directement les territoires à partir de l'Egypte et de la Jordanie. Encore quelques semaines de patience et le monde entier pourra appeler Ramallah, Naplouse ou Gaza sans emprunter les lignes israéliennes.

En ces temps de processus de paix défilant, la renaissance du code international palestinien

pourrait paraître anecdotique, si elle ne constituait pas, pour trois chiffres, le terme d'une aventure singulière. C'est en 1947, raconte Imad Faloudji, que le 970 est attribué par l'Union internationale des télécommunications (UIT) à ce qui déjà constituait la Palestine, conformément au plan de partage des Nations unies. Au même instant, le futur Etat israélien reçoit le 972. Un an et une guerre plus tard, il n'en est plus question : la Palestine, rayée de la carte, est désormais, et pour longtemps, un Etat à venir.

UN TEMPS CODE DU YÉMEN DU SUD

Les années passent. A la faveur d'une autre guerre, bien éloignée celle-là, le code 970 est tiré de l'oubli. Au sud de la péninsule arabe, une décolonisation chaotique a engendré deux Yémens et deux capitales, Sanaa et Aden. Le Yémen du Sud, socialiste et sécessionniste, a besoin d'un code : ce sera celui de la Palestine. Pendant plus de vingt ans, les trois chiffres aiguilleront les usagers vers le Yémen du Sud, jus-

qu'à la réunification des deux parties du pays au début des années 90. Le 970 redevient muet. Jusqu'en novembre 1998. L'IUT se réunit pour attribuer un code à l'Autorité palestinienne. « On nous a proposé un autre nombre, mais il n'était pas question d'accepter autre chose que le 970 », raconte M. Faloudji. Trois pays s'y sont vainement opposés, selon les dires du ministre : Israël, les Etats-Unis et la Micronésie, des habitués de la guérilla antipalestinienne dans les cercles internationaux.

Pour l'instant, les Télécommunications palestiniennes sous-traient l'accès à l'international à une compagnie privée israélienne, Golden Lines, mais, « à Gaza, assure M. Faloudji, nos réseaux sont au point. En Cisjordanie, c'est presque terminé, mais on ne nous aide pas beaucoup, rien n'est simple avec les Israéliens ». A Gaza, on trouve maintenant des cabines téléphoniques publiques à carte. Le téléphone mobile est annoncé pour cet été.

G. P.

« Iran : comment sortir d'une révolution religieuse »

CELA FAIT deux ans que le discours officiel en Iran, du moins celui du président réformateur Mohammad Khatami et de ses amis politiques, sort des sentiers battus



BIBLIOGRAPHIE

de la rigueur islamique et de l'intolérance. Dimanche 23 mai, à l'occasion du deuxième anniversaire de son élection à la présidence, M. Khatami a été encore plus explicite que dans précédents discours, invitant ses adversaires conservateurs à ne pas « monopoliser », pour les dénaturer, « la révolution, la liberté, le Guide de la République islamique et l'islam ». « Nous sommes, a-t-il dit, dans une phase cruciale, transitoire, vers une démocratie islamique. »

L'explication de cette évolution – plaidoyer pour le respect de l'Etat de droit, pour le dialogue des cultures, pour une société civile – par la seule contestation sociale est

réductrice. Comme fait exprès, un ouvrage – Iran : comment sortir d'une révolution religieuse – qui vient de paraître aux éditions du Seuil (283 pages, 130 francs) offre une grille de lecture qui permet de comprendre comment on en est arrivé là, et éclaire la réalité complexe et contradictoire de l'Iran aujourd'hui. Les auteurs, Farhad Khosrokhavar, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, et Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS, sont des spécialistes de l'Iran.

La République islamique est aujourd'hui agitée par un très sérieux débat, non seulement sur son identité, mais aussi sur l'islam et ce débat pourrait servir de « modèle de réflexion sur une nouvelle exégèse islamique in situ », écrivent les auteurs. Car l'une des singularités de cette réflexion est qu'elle se fait à partir de l'islam et non contre lui, qu'elle est l'aboutissement de l'évolution interne d'une révolution singulière, qui a profondément changé l'Iran en l'espace de vingt ans.

Eminemment politique, la « révolution religieuse » a reformulé la relation entre religion et politique et renforcé l'instance politique, à commencer par l'Etat. Ce qui, soulignent les auteurs, a rendu possible le discours sur l'espace public, et le débat sur la démocratie ; vingt ans de République islamique ont contribué à réduire et banaliser le religieux, en liant son destin aux vicissitudes du politique, faisant entrer l'Iran dans une phase de « sécularisation » de l'islam.

CONCILIER ISLAM ET DÉMOCRATIE

La résistance sociale, non pas à l'islam, mais à une interprétation abusive de la religion et à son imposition par le pouvoir par la coercition et la répression est une expression parmi d'autres des évolutions en Iran. L'exaspération des jeunes et le combat des femmes pour l'acquisition de leurs droits sont présents sur les changements profonds en cours. D'autres acteurs sociaux apportent directement ou indirectement leur quota-part au débat en cours.

Mais la partie la plus intéressante de l'ouvrage porte sur la réflexion en cours parmi les intellectuels, les philosophes, le clergé, la possibilité de concilier islam et démocratie, la place respective de la volonté populaire et des normes islamiques, la place du Guide, etc.

Qu'est-ce qu'une société civile « islamique » ? Quelle relation à l'Occident ? Autant de questions autour desquelles le débat n'est pas tranché, non seulement entre les tenants de l'ordre ancien et les penseurs du changement, mais aussi parmi ces derniers, qui ont néanmoins ceci en commun qu'ils ne ré-

fléchissent pas à une quelconque société utopique mais à la possibilité de concilier liberté et religion.

Mouna Naïm

Premières consultations en Israël

pour la formation du gouvernement

HERZLYIA (Israël). Des consultations préliminaires entre l'équipe du premier ministre israélien élu, Ehoud Barak, et les quinze formations du Parlement issu du scrutin du 17 mai devaient commencer, lundi 24 mai dans la matinée, à Herzlyia, au nord de Tel-Aviv.

Les cinq négociateurs désignés par M. Barak devaient d'abord recevoir les représentants du parti de gauche Meretz (10 députés sur 120) qui avait appelé à voter pour M. Barak. Ils devaient ensuite s'entretenir avec les représentants de trois formations centristes : le parti russophone Israël Be Alya (6 sièges), le Parti du centre (6 sièges) et le parti laïque radical Shinouï (« Changement », 6 sièges). Mardi et mercredi, ce sera le tour des formations représentatives de la population arabe (10 sièges en tout), du Likoud (19 sièges), du Shass (17 sièges) et des autres partis. M. Barak veut former la coalition la plus large possible, mais il n'a encore donné aucune indication sur le choix de ses alliés politiques. – (AFP)

Johannes Rau a été élu président

de la République allemande

BERLIN. Johannes Rau, soixante-huit ans, a été élu président de la République fédérale d'Allemagne, dimanche 23 mai, par l'Assemblée fédérale réunie au Reichstag de Berlin. Succédant au chrétien-démocrate Roman Herzog, il est le deuxième social-démocrate à être chef de l'Etat de l'Allemagne fédérale, qui fête ses cinquante ans. Il a recueilli 29 voix de plus que celles des sociaux-démocrates et des Verts, alliés au sein de la coalition du chancelier Schröder, qui présentaient sa candidature. Plusieurs libéraux avaient annoncé qu'ils voteraient pour lui. Dans une brève allocution, il a énoncé ses priorités : être « le président de tous les Allemands » et des étrangers qui résident en Allemagne, œuvrer à « l'égalité des chances » entre Allemands de l'Est et de l'Ouest. – (AFP)

AMÉRIQUES

■ VENEZUELA : le président Hugo Chavez a affirmé, dimanche 23 mai, qu'il n'y a pas eu de démocratie dans son pays, et il a qualifié d'« esprits corrompus » ceux qui soutiennent la mise en place du système unimominal pour l'élection des membres de l'Assemblée constituante. Cette décision a été adoptée la semaine dernière par le Conseil national électoral (CNE) pour l'élection de l'Assemblée, le 25 juillet. « Ici, il n'y a jamais eu de démocratie. Ici, pendant quarante ans, s'est installée une honteuse tyrannie portant le masque de la démocratie », a déclaré M. Chavez. – (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ LIBYE - GRANDE-BRETAGNE : British Airways a annoncé, dimanche 23 mai, qu'elle reprendrait ses vols à destination de Tripoli le 3 juin. Elle sera ainsi la première grande compagnie aérienne à rétablir ses liaisons avec la Libye depuis la levée des sanctions de l'ONU en avril, après la remise par Tripoli à la justice écossaise des deux suspects de l'attentat de Lockerbie. La liaison par Boeing-737 sera bibebsdomadaire. Un troisième vol pourrait être introduit dans le courant de l'été, a précisé la compagnie. – (Reuters)

■ IRAK : Bagdad réservait toujours, dimanche 23 mai, sa réponse sur la reconduction de l'accord « Pétrole contre nourriture » décidée par l'ONU avant l'expiration, lundi 24, du cinquième semestre. « Jusqu'à présent, l'Irak n'a pas précisé sa position officielle », a déclaré à l'AFP le porte-parole des activités humanitaires de l'ONU à Bagdad, George Somerwill. – (AFP)

MAGHREB

■ TUNISIE : Tahar Chaïeb, un ancien membre du bureau exécutif de la centrale syndicale UGTT, dont il a été secrétaire général adjoint, a été arrêté samedi 22 mai à l'aéroport de Tunis, à son retour de Paris. M. Chaïeb était l'un des onze signataires de la pétition nationale lancée début mai pour faire invalider le dernier congrès de l'UGTT en raison des « abus commis ». Les autres signataires ont tous fait l'objet d'une brève arrestation.

■ ALGÉRIE : selon deux quotidiens algériens, des groupes armés ont égorgé, dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 mai, dix villageois dans la province de Médéa, au sud de la capitale. Quelques jours auparavant, dix-neuf autres avaient été tués par des groupes armés qui semblent avoir repris leur stratégie d'attaque de hameaux isolés. Ces tueries interviennent alors que la presse s'interroge sur les contacts qu'aurait pris le nouveau président, M. Bouteflika, avec les dirigeants emprisonnés du Front islamique du salut (FIS, dissous) pour aboutir à une solution négociée de la crise qui secoue le pays depuis 1992. – (AFP, Reuters)

EUROPE

■ GÉORGIE : huit personnes soupçonnées de préparer des attentats pour renverser le président Chevardnadze ont été arrêtées à Tbilissi, a annoncé la police locale, dimanche 23 mai. Selon l'agence russe Interfax, ce groupe serait lié à l'ancien chef des services de sécurité géorgiens, Igor Giorgadze, déjà accusé par Tbilissi d'avoir organisé un attentat contre M. Chevardnadze en 1995. Le président géorgien avait réchappé à un attentat à la grenade dans la capitale en février 1998. – (AP)



LE PRE-BARREAU

Vous voulez devenir Avocat. Vous savez que les enseignements d'une école préparatoire à l'examen du C.R.F.P.A sont de nature à améliorer vos chances de succès.



Le PRE-BARREAU met à votre disposition une formation intensive de neuf semaines à compter du 1er août 1999.

Contactez-nous au
01.53.43.64.64

FRANCE

LE MONDE / MARDI 25 MAI 1999

CORSE Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, accuse, dans un entretien au *Monde*, le « système corse » d'être à l'origine des dérives du préfet Bernard Bon-

net. « *Un préfet en Corse est provoqué, nargué, au quotidien, par une minorité* », explique-t-il. M. Glavany, qui avait présidé la commission d'enquête parlementaire sur la

Corse, souligne que le rétablissement de l'Etat de droit est le prélude à tout débat sur le statut de l'île. Evoquant la question agricole, il souhaite « *permettre aux vrais agri-*

culteurs de conforter leur situation ». ● ONZE PERSONNES étaient placées en garde à vue, lundi 24 mai, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Eri-

gnac, dont la soudaine accélération suscite la méfiance sur l'île. ● L'OPPOSITION RPR-DL-UDF se prépare au débat de censure, mardi 25 mai, à l'Assemblée nationale.

Jean Glavany accuse le « système corse » d'avoir « éliminé » Bernard Bonnet

Dans un entretien au « Monde », le ministre de l'agriculture et de la pêche affirme que la restauration de l'Etat de droit est « une condition de vie en commun en République ». Le débat sur l'autonomie de l'île est, selon lui, « un rideau de fumée sur certaines turpitudes »

« Vous avez présidé, avant d'entrer au gouvernement, la commission d'enquête parlementaire sur la Corse. Vous aviez alors rencontré à plusieurs reprises le préfet Bonnet. Aviez-vous conscience des dérives qui se sont manifestées par la suite ?

— Je vois encore Claude Erignac, dans le jardin du palais Lantivy, à Ajaccio. Il m'avait dit : *« Ici, tout est pourri. Il n'y a pas un dossier qui ne révèle des horreurs. »* Lorsque Bernard Bonnet est arrivé, j'ai bien noté, comme tout le monde, la raideur du personnage, mais je me suis souvenu de ce *"tout est pourri"* d'Erignac, et il devenait évident que l'arrivée de M. Bonnet et la politique dont il était porteur étaient comme un pavé dans la mare. Compte tenu des circonstances, les ondes de choc m'ont paru, comme à tous, naturelles. Il dérangeait tant !

— **Était-il de taille à incarner l'Etat en Corse ?**

— Au fond, je pense que l'épouse de M. Bonnet a raison lorsqu'elle dit que le système corse, parce qu'il ne pouvait assassiner physiquement un deuxième préfet, l'a éliminé par d'autres moyens. Il y eut d'abord les menaces de mort : j'ai vu ce mur humain de gendarmes, qui protégeait physiquement M. Bonnet, mais qui, aussi, le coupait du monde. Il constatait, chaque jour, que des hommes ayant du sang sur les mains exerçaient des responsabilités professionnelles très officielles ; que d'autres, qui avaient violé la loi, étaient remis en liberté parce qu'ils avaient les moyens de payer une caution ; que d'anciens ministres s'opposaient à l'application des décisions de justice. Un préfet, en Corse, est provoqué, nargué, au quotidien, par une minorité. Il faut des fonctionnaires au caractère exceptionnel pour le supporter. S'il a failli, je suis convaincu que c'est sous cette pression. Il faudra des années pour restaurer l'Etat de droit, et il y aura sans doute bien d'autres obstacles à franchir.

— **Les revendications d'autonomie, voire d'indépendance, sont revenues en force à la faveur de cette affaire. Pensez-vous qu'il faut d'abord rétablir l'Etat de droit avant de les aborder ?**

— De toute façon, nous n'avons pas le choix. Comment voulez-vous développer économiquement l'île si le racket se poursuit, si l'on détourne des fonds publics, si certains ne payent pas leurs impôts ? L'Etat de droit n'est pas une lubie, c'est une condition de vie en commun en République.



JEAN GLAVANY

» Lorsqu'on parle d'autonomie, il ne faut pas oublier que le statut de 1991 accordé déjà une large autonomie à la Corse. Je connais bien des présidents de région, en France, qui aimeraient avoir autant de pouvoir que les élus corses. Or ceux-ci n'ont pas tiré toute la substance de ce statut, c'est le moins que l'on puisse dire.

Qu'ils le fassent et qu'ils fassent ainsi la preuve d'une capacité d'autonomie ! Enfin, qui de responsable, de raisonnable, de sérieux, peut soutenir que le problème corse est aujourd'hui un problème statutaire ? Cela n'a aucun sens. Lancer ce débat, c'est lancer un rideau de fumée sur certaines turpitudes ou, pire, tenter une nouvelle concession aux poseurs de bombes.

— **Que pensez-vous de la motion de censure ?**

— Elle fait partie de l'arsenal constitutionnel à la disposition de l'opposition. Libre à elle d'en user, mais libre au gouvernement et à sa majorité de lui répondre. Et elle ne sera pas déçue... Car si une paillette brûlée par des fonctionnaires défaillants et aussitôt sanctionnés est une affaire d'Etat, que dire de Tralouca et de Sperone, pour ne citer que ces deux affaires où la justice n'a pas pu faire son travail, sur ordre des gouvernements de droite ? Je n'ai pas, moi, la mémoire courte. Que dire, je le répète, de ces deux anciens ministres s'opposant publiquement à l'application d'une décision de justice ? Tout cela, ce n'était pas des "affaires d'Etat" ?

La police pense avoir atteint le cœur du groupe responsable de la mort du préfet

ONZE PERSONNES, au total, étaient placées en garde à vue, lundi 24 mai, en fin de matinée, à Paris et à Ajaccio (Corse-du-Sud), dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998. En plus des sept personnes interpellées vendredi 21 mai, quatre nouveaux proches d'Alain Ferrandi, responsable de l'agence locale Hertz de l'aéroport de Campo dell'Oro (*Le Monde* du 22 mai), ont été interpellés, dimanche 23 mai, dans la région de Cargèse (Corse-du-Sud).

La sœur d'Alain Ferrandi était également entendue, lundi en fin de matinée, par les enquêteurs à Ajaccio. Quant à Eric Caligari, un employé de l'agence Hertz interpellé vendredi, il a été remis en liberté.

Ces ultimes arrestations ont permis à la division nationale antiterroriste (DNAT), appuyée par la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), de boucler une opération entamée vendredi 21 mai à l'aube. La plupart des militants interpellés devaient être présentés, mardi 25 mai, au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, pour être éventuellement mis en examen, au terme des quatre-vingt-

seize heures de garde à vue autorisées par la législation antiterroriste.

Les enquêteurs ont maintenant la certitude d'être au cœur du groupe responsable de la mort de Claude Erignac. L'expertise scientifique menée sur des téléphones portables a permis, selon les policiers, de renforcer les présomptions pesant depuis de longues semaines sur Alain Ferrandi et son entourage. Des appels téléphoniques en provenance de l'appareil d'Alain Ferrandi ont permis de localiser le portable à proximité du restaurant Le Kallyste, à Ajaccio, où a eu lieu l'assassinat du préfet Erignac. La DNAT dispose des numéros appelés, de l'heure des appels, et d'indications sur la localisation géographique du portable. Ces éléments devaient être confrontés aux emplois du temps des personnes en garde à vue pendant la soirée où a eu lieu l'assassinat.

PREMIÈRE PHASE ACHÉVÉE

Lancée par l'interpellation, jeudi 20 mai, de Mathieu Fildiori, cette première phase de l'opération de police semble donc achevée. Dans un premier temps, le juge Bruguière et la

DNAT avaient pensé procéder à ces interpellations un peu plus tard. Leur choix s'est finalement arrêté au vendredi 21 mai, le jour de l'audition du préfet Bernard Bonnet dans l'affaire de l'incendie de la paillette, essentiellement en raison de craintes de fuites. La quarantaine de policiers qui a participé à l'opération a été prévenue au tout dernier moment.

Pour leur part, M^e Antoine Sollacaro et Jacques Robaglia, qui défendent Mathieu Fildiori, l'agriculteur nationaliste mis en examen pour « *complicité d'assassinat* » et remis en détention le 20 mai à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), après avoir été libéré le 10 novembre 1998 par la chambre d'accusation de Paris, ont dénoncé, lors d'une conférence de presse, dimanche 23 mai, « *ce contre-feu à l'affaire Bonnet* ». Ainsi que nous le rapporte Danielle Rouard, notre envoyée spéciale, ils ont estimé qu'« *il n'y a rien de plus, rien de neuf dans le dossier de notre client* ». M^e Robaglia a confirmé son intention de faire appel de cette mise en détention.

Pascal Ceaux

« C'est du réchauffé que l'on nous sert aujourd'hui »

AJACCIO de notre envoyée spéciale Depuis le vendredi 21 mai au petit matin, Ajaccio bruit d'informations contradictoires sur les inter-

REPORTAGE

Nombre d'insulaires restent sceptiques sur la nouvelle vague d'interpellations

pellations qui se succèdent dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998. « *Nous ne sommes pas franchement inquiets*, confie un militant de Corsica Nazione [proche du FLNC-canal historique]. *C'est du réchauffé que l'on nous sert aujourd'hui*. Alain Ferrandi savait qu'il était "ci-bilé" depuis des mois. Il s'était éloigné de notre mouvement, non pas par extrémisme, mais parce qu'il était écœuré, comme des dizaines d'autres, par les règlements de comptes meurtriers entre nationalistes de 1995 et 1996. »

Quant aux autres interpellés placés en garde à vue, « *on ne les connaît pas. Peut-être furent-ils un temps des militants de base* », ajoute ce nationaliste.

L'opinion insulaire attend prudemment d'en savoir davantage, elle aussi. On s'étonne, comme cet homme, voisin d'un des interpellés, de « *ces écoutes de portables, le soir-même de l'assassinat, qui seraient un indice important*. Mais leur existence est rendue publique

quinze mois après les faits, alors que la police les connaissait depuis longtemps ! Pourquoi n'a-t-elle pas arrêté avant les auteurs de ces appels ? ». Il s'interroge sur cette initiative policière, « *le jour même où le préfet Bonnet est entendu sur le fond* » : « *La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, nie qu'il ait fait une enquête parallèle. Pourtant, c'est bien sur les indications passées de M. Bonnet qu'Alain Ferrandi et ses proches sont aujourd'hui interpellés. Qui croire ?* »

Un autre rapprochement revient inévitablement. Mardi 25 mai, à l'Assemblée nationale, le gouvernement doit affronter une motion de censure de l'opposition sur l'affaire Bonnet. De là à voir dans ce qui est présenté par les autorités comme une avancée de l'enquête dans l'assassinat d'Erignac « *un contre-feu de Lionel Jospin* », le pas est vite franchi. Une Ajaccienne, parmi d'autres, explique : « *Quand on a des preuves, on arrête une ou deux personnes. Mais pas une douzaine dans un coup de filet d'un bout à l'autre de l'île. Depuis des années, on connaît ça. Cela retombe ensuite comme un soufflé. Ce coup policier est une opération destinée à l'opinion nationale, pas à nous.* »

C'est dans ce climat tendu que s'est tenue, samedi, une réunion des quatorze organisations nationalistes à Migliacciaru, près de Ghisonaccia, dans la plaine orientale. Ce « *séminaire pour la réconciliation* » suivait une première rencontre, en février, et la manifestation unitaire, à Ajaccio, le

15 mai, toutes deux dues à l'initiative du comité du Fium'Orbu.

Le rendez-vous était donc prévu, mais il a commencé, vers 9 heures, par un contretemps. Une patrouille de gendarmes s'est présentée à la porte de la salle de réunion, cherchant la sœur d'Alain Ferrandi. La voiture est vite réparée... Peu après, des policiers sont venus interpellé cette jeune femme. On se mit d'accord : l'intéressée s'engagea à se présenter elle-même, ce qu'elle fit dans l'après-midi, après avoir quitté la réunion.

« VERS LA RÉCONCILIATION »

Celle-ci, qui fut « *franche et fraternelle* », selon plusieurs de ses participants hier farouches adversaires, dura jusqu'à 18 heures. François Alfonsi s'exprima au nom de l'Union du peuple corse (UPC), Pierre Poggioli pour l'Accolta nazionale corsa (ANC). Opposés à la violence clandestine, contrairement à Corsica Nazione, ils le rappelaient avec fermeté. Edmond Simeoni, le rebelle d'Aléria, en 1975, qui fonda le mouvement nationaliste, et plus de deux cents militants avaient fait le déplacement. François Santoni, l'ancien dirigeant d'A Cuncolta, était absent, mais Jean-Michel Rossi, un de ses fidèles amis, était là.

Chaque délégation a présenté sa position, y compris sur la nécessité ou non du combat clandestin — la question qui divise. Mais le seul vrai débat a porté sur l'apaisement entre nationalistes, « *étape pre-*

mière et indispensable à la poursuite de la réconciliation ». A l'heure du déjeuner, certains, comme Edmond Simeoni, se sont rendus à l'église proche pour saluer Valentina Fildiori, qui a commencé une grève de la faim en signe de protestation contre l'incarcération de son mari.

Dans un communiqué final, les organisations ont condamné la « *répression* » de ces derniers jours et souligné leur entente. Un pré-lude à la signature d'« *un protocole dans les prochains jours, où chacune [des organisations] va s'engager de façon solennelle devant l'opinion à arrêter définitivement la violence entre nationalistes* », nous a annoncé Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione.

A l'évidence, et en dépit des turbulences policières de ces derniers jours, Corsica Nazione privilégie désormais le terrain politique. Ce mouvement, émanation d'A Cuncolta, qui dispose de 8 sièges sur 51 à l'Assemblée régionale, tient à « *avancer dans le débat sur le statut de la Corse* ». Sur le terrain syndical, cette tendance engrange aussi quelques succès. Joseph Colombani, maraîcher et porte-parole du comité du Fium'Orbu, a été élu à l'unanimité, vendredi 21 mai, président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Haute-Corse. En Corse-du-Sud, déjà, c'est un de ses amis politiques qui dirige le syndicat.

Danielle Rouard

M^{me} Voynet dénonce la politique des « coups de menton »

C'EST presque une séance d'échauffement. Avant la motion de censure discutée mardi 25 mai, gauche et droite ont passé le long week-end de la Pentecôte à échanger des propos aigres-doux sur la Corse. Dans un entretien publié, lundi 24 mai, dans *Le Parisien*, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, explique ainsi que le texte de la motion de censure déposé par la droite « *empile des griefs sans cohérence et ne propose rien* ». D'ailleurs, assure-t-il, l'opposition n'a « *rien à dire et à proposer sur les grands sujets qui concernent* » les Français.

Le jugement de Dominique Voynet est aussi lapidaire. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a ironisé, dimanche sur Europe 1, sur cette droite qui veut « *enrayer le mal-développement* » de sa campagne européenne, soulignant que ce sont les trois leaders de l'opposition, Nicolas Sarkozy (RPR), Alain Madelin (DL) et François Bayrou (UDF) qui défendront la censure. Pour autant, M^{me} Voynet a dénoncé la politique des « *coups de menton* » en Corse et s'est interrogée sur l'« *état psychologique* » de Bernard Bonnet. « *Pour avoir rencontré le préfet Bonnet lorsqu'il était à Perpignan, je peux vous dire que son caractère interventionniste ne pouvait échapper à personne. Mais je n'ai pas fait partie de l'équipe qui a choisi le préfet Bonnet* », a-t-elle

contrôlé ont été renforcés, le niveau des aides versées à ce titre a baissé de 20 %, une mission de la Commission s'est récemment rendue sur place et semble avoir considéré que la situation était devenue satisfaisante. Cessons donc de ne voir en Corse que fraudes et tripatouillages ! Je souhaite faire le tri entre le bon grain et l'ivraie pour permettre aux vrais agriculteurs de conforter leur situation. Cette clarification s'opère à leur bénéfice ; elle s'achèvera dans la révision en cours des immatulations à la MSA et des listes électorales aux chambres d'agriculture.

— **Y a-t-il, en dépit du faible revenu des exploitants dans l'île, des secteurs prometteurs et des raisons d'optimisme ?**

— Je distingue trois enjeux : valoriser les atouts de l'île et les productions traditionnelles de qualité ; contribuer à l'occupation et l'aménagement de l'espace rural, et, notamment, de la montagne ; mieux couvrir les besoins agricoles du marché intérieur. Il est possible de relever avec succès ces trois défis. Les AOC miel, vin et, bientôt, fromage montrent une voie possible. Le contrat territorial d'exploitation peut être un bon outil pour contribuer à conforter l'élevage en zone de montagne. La plaine orientale garde un potentiel important pour développer les agrumes et les productions légumières. Mais il faut, à chaque fois, réunir les mêmes conditions pour réussir : l'excellence professionnelle, l'organisation collective, la qualité des produits, la rigueur financière, une bonne stratégie de commercialisation.

» Aux agriculteurs d'aller dans ce sens, à la collectivité territoriale de prendre ses responsabilités ! L'Etat répondra "présent", dans ce cadre, pour accompagner le redressement des institutions agricoles et élaborer un volet agricole du contrat de plan ambitieux. Pour le ministère, la Corse sera une priorité du contrat de plan si nous avons des partenaires sérieux, fiables et organisés. »

Propos recueillis par Raphaëlle Bacqué et François Grosrichard

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 25 MAI 1999

ÉDUCATION La ministre de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, doit annoncer, mardi 25 mai, ses projets en matière de réforme des collèges. ● **CES ANNONCES** inter-

viennent une semaine après la publication du rapport Dubet, qui constate que les enseignants dressent un constat très sombre du « collège unique » qui a supprimé, en 1997, les

filiales de la 6^e à la 3^e ● **GROUPES DE SOUTIEN, TRAVAIL EN ÉQUIPE**, sous-plesse horaire : le rapport Dubet, comme d'autres avant lui, souligne qu'en l'absence d'évaluation, les ré-

formes s'enlisent peu à peu dans les établissements. Pour lui, la question principale est le problème du pilotage du système. ● **SYNDICATS D'ENSEIGNANTS** et associations de parents

d'élèves ont chacun leur vision du collège idéal. La plupart insistent cependant sur le développement d'activités interdisciplinaires (*lire aussi notre page document page 11.*)

L'urgence d'un nouveau projet pour le collège unique

Ségolène Royal doit annoncer, mardi 25 mai, ses projets en matière de rénovation des collèges. Elle devrait s'appuyer sur les conclusions du rapport Dubet, qui dressait, il y a une semaine, un constat sans complaisance du collège sans filières instauré en 1977 par René Haby

C'EST dans un contexte particulier, créé en grande partie par ses soins, que Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, doit rendre, mardi

ANALYSE

Tout est sur la table : le découragement des enseignants, leur malaise et leurs espoirs

25 mai, ses arbitrages politiques dans le dossier ultra-sensible du collège. Depuis une semaine en effet, le débat sur l'école moyenne en France a changé de perspective : lorsque, mardi 18 mai, le sociologue François Dubet remet solennellement à la ministre le rapport qu'il a élaboré avec Alain Bergounioux, Marie Duru-Bellat et Roger-François Gauthier sur « Le collège de l'an 2000 » (*Le Monde* du 19 mai), les faux-semblants et les illusions ne sont plus de mise.

Écrit dans un langage clair (*lire les principaux extraits dans notre page Documents, page 11*) et accessible à tous, étayé de résultats statistiques, le rapport Dubet renvoie sans maquillage l'image sombre que les enseignants ont de leur métier, de leur mission, de la vocation du collège dit « unique ». On l'a dit, c'est un tableau très noir. Il ne comporte aucune surprise pour ceux qui suivent depuis des années les évolutions du collège unique, mis en place en 1977 par René Haby, mais il retient l'attention par la fidélité de son témoignage et la justesse de son diagnostic.

SCEAU DU MINISTÈRE

En publiant ce rapport sous son sceau, le ministère de l'éducation nationale reconnaît officiellement l'ampleur du malaise enseignant, la force des contradictions et des tensions auxquelles il est soumis, le découragement qui l'a

gagné ou qui le guette. Ce n'est pas une mince étape. Aujourd'hui, tout est sur la table : le découragement d'une majorité d'enseignants, mais aussi leur croyance bien ancrée dans l'idéal démocratique du collège pour tous, le bilan en demi-teinte dudit collège après dix-sept ans et des pistes pour l'avenir.

Vingt-deux ans après l'instauration du collège unique – qui supprime toutes les filières de la 6^e à la 3^e –, il était donc grand temps d'évaluer, comme le fait le rapport, les réussites et les échecs du collège unique et la distance qui sépare la réalité de la perception qu'en ont les enseignants. Tout n'est pas aussi sombre qu'ils le disent.

ÉCARTS CREUSÉS

Du point de vue des performances des élèves tout d'abord : selon deux enquêtes menées à environ dix ans d'intervalle (*Données sociales*, Insee, 1999), les collégiens de 3^e réussissent mieux les

tests de mathématiques en 1995 qu'en 1984 (+ 6 points), d'histoire-géographie (+ 8 points), de sciences de la vie et de la terre (+ 3 points). Ils restent stables en anglais (+ 1 point), mais baissent en allemand (– 3 points) et en français (– 5 points). Ces résultats sont obtenus alors que 10 % d'élèves en plus atteignent la classe de 3^e durant cette période. Sur le plan de l'égalité républicaine entre établissements, en revanche, le bilan n'est pas brillant. Comme le souligne une autre enquête publiée par l'Insee, « les disparités sociales se sont développées entre les collèges et au sein d'une minorité de gros collèges, plutôt urbains et accueillant surtout des élèves défavorisés ».

Qu'il s'agisse du pourcentage d'élèves « en retard », de la proportion de jeunes issus de milieux défavorisés, de l'immigration ou des résultats scolaires, les écarts creusent entre les établissements, notamment dans les académies de Créteil, Lyon, Ver-

Un chantier perpétuel

● **1977** : mise en place du « collège unique » par René Haby, ministre de l'éducation sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Les filières sont supprimées de la 6^e à la 3^e, mais un « palier d'orientation » demeure en fin de 5^e. Des actions de « soutien » sont mises en place pour les élèves en difficulté. En 1978, 17 % des élèves de CM2 ne sont pas admis au collège. En 1980, moins de 70 % des élèves parviennent en troisième, orientés vers l'enseignement professionnel.

● **1981** : le ministre de l'éducation de Pierre Mauroy, Alain Savary, confie à Louis Legrand, ancien directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique, une mission de réflexion sur les collèges. En 1982, le rapport

Legrand propose une organisation plus souple du temps scolaire, la constitution de groupes d'élèves en difficulté et diverses mesures en faveur de l'autonomie. Les adultes de l'établissement sont des « tuteurs » chargés d'apporter « une aide intellectuelle et affective » à environ quinze élèves. M. Legrand propose que trois heures du service des enseignants soient consacrées au travail en équipe et trois heures au tutorat. Alain Savary approuve la réforme, mais il l'évite de réformer le collège.

● **1990** : suppression de la physique-chimie en 6^e et 5^e.

● **1991** : suppression progressive des classes préprofessionnelles de niveau et des classes préparatoires à l'apprentissage.

PILOTAGE

A l'évidence, ces inégalités ne sont pas toutes dues à l'école, l'aggravation de la crise économique ayant joué son rôle dans le renforcement des inégalités territoriales, mais elles ne peuvent que conduire le ministère à s'interroger : *quid* de la gestion de la carte scolaire, *quid* de la diffusion de l'innovation pédagogique dans le système éducatif, *quid* de l'évaluation des élèves, des enseignants et des établissements ?

Bref, le pilotage du système édu-

pédagogique ».

● **1985** : le ministre de l'éducation de Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, réforme les programmes, mais n'encourage guère la rénovation Legrand.

● **1986** : le ministre de l'éducation de Jacques Chirac, René Monory, cesse le recrutement des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC).

● **1987** : développement des 4^e et 3^es technologiques.

● **1989** : le ministre de l'éducation de Michel Rocard, Lionel Jospin, unifie le niveau de recrutement et la formation des enseignants et revalorise leurs salaires, mais il évite de réformer le collège.

● **1990** : suppression de la physique-chimie en 6^e et 5^e.

● **1991** : suppression progressive des classes préprofessionnelles de niveau et des classes préparatoires à l'apprentissage.

Une à une, les réformes s'enlisent dans des établissements « sans mémoire »

RÉINVENTER sans cesse les mêmes recettes : voilà à quoi, tel un Sisyphe pédagogique-administratif, le système éducatif semble condamné. Groupes de soutien, souplesse horaire, autonomie, constitution de cycles : depuis plus de vingt ans, dans le débat sur le collège, l'agencement des éléments change souvent plus que les éléments eux-mêmes. Et si la vraie question était celle du pilotage du système, comme le suggère le rapport de François Dubet, mais aussi d'autres avant lui ?

Les conséquences d'un événement majeur intervenu au milieu des années 80 – la décentralisation, qui confie aux conseils généraux la construction et l'entretien des collèges et aux régions ceux des lycées – n'ont pas toutes été tirées. Ce transfert de compétences a notamment induit un accroissement du pouvoir et des responsabilités des chefs d'établissement, sans qu'ils soient toujours capables de l'assumer.

Rédigé par Alain Dulot en juillet 1998, un rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale montre ainsi que les conflits sont relativement fréquents au sein des équipes de direction, les rapports avec les enseignants difficiles, le fonctionnement bureaucratique. La politique du projet d'établissement, dont l'équipe de direction devrait être le moteur est, très fréquemment, un « leurre ». Quant à l'administration, qui attribue des moyens sans prendre en compte les projets, elle « nie, dans ses propres pratiques, ses discours officiels ».

Selon ce rapport, le « manque de mémoire » des établissements – on trouve rarement des archives « qui permettraient de dresser des bilans » – ne joue pas dans le bon sens. Pas plus que le « caractère partiel, hétérogène et parfois peu fiable des données dont disposent les établissements ». Il existe, depuis peu, un instrument de pilotage, nommé IPES (indicateurs pour le pilotage des établissements du second degré), mais il est « à la fois inutilisé et contesté ». Quant à l'accompagnement pédagogique des enseignants, il est « déficent ». « En outre, les inspecteurs pédagogiques régionaux ont la réputation de n'être pas assez présents dans les établissements et de ne guère y impulser de dynamisme pédagogique », ajoute le rapport Dulot. Comment encourager le travail en équipes, demande à son tour, moins d'un an plus tard, le rapport Dubet, alors que la tâche des

inspecteurs pédagogiques régionaux « reste définie par un champ strictement disciplinaire » ?

Un point montre l'ampleur du malaise sur la question du pilotage du système. Dans le cadre de l'« autonomie », invoquée comme une recette magique depuis des années, une certaine souplesse a été laissée aux établissements pour répartir les horaires d'enseignement. Selon le rapport Dubet, 46 % des enseignants défendent ces fourchettes horaires, le plus souvent dans les collèges favorisés ou privés, mais plus de 53 % les jugent négativement, « du moins sur les dérives possibles dans la pratique ». Soit parce qu'elles entraînent des réductions horaires dans certaines disciplines, soit parce qu'elles risquent d'accroître les disparités entre les collèges.

« LA NÉCESSITÉ D'UN CADRE COMMUN »

Dans la consultation menée par François Dubet, les questions sur l'autonomie des établissements ont entraîné un taux de non-réponse de près de 30 %, traduisant les incertitudes des enseignants. Dans une réponse sur cinq, on trouve « la nécessité d'un cadre commun ». Quant aux solutions à inventer ou à réinventer pour tenter de sauver les adolescents qui perdent pied, elles ne suscitent aucune opinion majoritaire. 14 % des enseignants se déclarent favorables aux « petits groupes, soutien, tutorat », 10 % à des structures spécifiques avec enseignants spécialisés et 16 % à un suivi par des psychologues, des éducateurs. Au total, plus du quart des enseignants ne souhaitent pas suivre eux-mêmes, ou seuls, les élèves les plus en difficulté. « Les enseignants semblent se rallier à une vision médico-sociale de l'échec scolaire, comme s'il échappait complètement à leurs possibilités d'action », conclut le rapport Dubet.

Malgré ces incertitudes, seuls 8,5 % des professeurs se prononcent en faveur d'une orientation plus précoce des élèves. Plus de 80 % des enseignants sont favorables aux classes spécifiques telles que les 6^es de consolidation, les 4^es d'aide et de soutien (AES), les 3^es d'insertion ou les 4^es et 3^es technologiques, avec plus ou moins de bémols. Seuls 10 % environ y sont défavorables, 6,7 % craignant qu'elles ne « deviennent des ghettos ».

B. G.

Le collège tel que le rêvent les enseignants et les parents d'élèves

● **SNES-FSU** : pour ce syndicat qui représente 42,4 % des enseignants du second degré, l'équilibre de la formation des collégiens devrait reposer sur davantage d'activités expérimentales et documentaires. Il convient, selon lui, d'éviter l'uniformité en favorisant les travaux pratiques scientifiques, les travaux dirigés d'écriture, d'atelier dans les disciplines artistiques et en technologie, et la pratique des langues vivantes. Le travail collectif des enseignants pourrait faciliter les travaux interdisciplinaires. Il devrait être prévu et intégré dans la définition des services en déduction du temps d'enseignement.

Le SNES-FSU estime que les collégiens les plus en difficulté ne font pas l'objet d'un suivi suffisamment attentif. Une équipe composée d'enseignants, du conseiller principal d'éducation, de psychologues, d'infirmières, d'assistantes sociales devrait suivre la scolarité de ces jeunes et aider les équipes à élaborer les solutions. Dans son projet d'établissement, le collège devrait prévoir des dispositifs pédagogiques adaptés (consolidation en 6^e et 5^e, études, regroupements temporaires, aide individualisée, recours au lycée professionnel, classes-relais...).

● **SGEN-CFDT** : deuxième syndicat du secondaire avec environ 13 % des voix aux élections partitaires, le SGEN-CFDT estime qu'au-delà du temps nécessaire à l'étude du programme, il conviendrait de ménager des plages d'activité (recherche, exposés...), encadrés par des adultes afin de consolider le travail disciplinaire. La mise en œuvre de projets interdisciplinaires pourrait permettre le travail en équipe des

personnels et des élèves. Une telle organisation ne peut être réglée dans le détail qu'au niveau de chaque établissement.

La prise en charge de l'hétérogénéité nécessite, pour le SGEN-CFDT, des moyens nouveaux pour des groupes d'aide et de tutorat. L'activité professionnelle des enseignants comprendrait l'intervention pédagogique face à une classe ou à un groupe d'élèves qui peut donner lieu à une coanimation avec plusieurs enseignants ou avec les documentalistes, le psychologue.

Il inclut aussi un travail collectif au sein de l'équipe et un suivi individualisé. De fait, le temps de service en et hors présence des élèves doit être négocié au sein de l'établissement.

● **SE-FEN** : pour ce syndicat qui représente 6,08 % des enseignants des collèges et lycées, la réforme doit comporter quatre priorités : un socle commun de compétences que tout élève doit maîtriser en fin de 3^e, une redéfinition des programmes afin qu'ils soient mieux équilibrés et qu'ils intègrent pluridisciplinarité et progressivité des apprentissages, une organisation conciliant des pédagogies différenciées et une formation spécifique à l'enseignement au collège. Le découpage en cycles doit, selon le SE-FEN, être révisé pour mieux articuler les passages de l'école primaire au collège et du collège au lycée. En matière d'horaires, l'autonomie devrait permettre aux enseignants d'organiser les heures de cours de manière plus souple. Le temps de service doit être révisé pour mieux articuler les passages de l'école primaire au collège et du collège au lycée. En matière d'horaires, l'autonomie devrait permettre aux enseignants d'organiser les heures de cours de manière plus souple. Le temps de service doit être révisé pour mieux articuler les passages de l'école primaire au collège et du collège au lycée. En matière d'horaires, l'autonomie devrait permettre aux enseignants d'organiser les heures de cours de manière plus souple. Le temps de service doit être révisé pour mieux articuler les passages de l'école primaire au collège et du collège au lycée.

Quant aux « dispositifs de consolidation » prônés par la réforme, ils n'en sont pas réellement, dans plus de la moitié des établissements. Ils ne donnent pratiquement jamais lieu à un travail interdisciplinaire, ont peu mobilisés les « structures institutionnelles » et sont rarement évalués du point de vue de leur efficacité pédagogique. Seules les études dirigées, bien perçues par « la plus grande majorité des élèves, des parents et des équipes éducatives », tirent à peu près leur épingle du jeu, comme cela avait été déjà démontré (*Le Monde* du 29 mai 1997). Encore faut-il noter qu'elles sont aujourd'hui victimes d'un certain essoufflement.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que la dernière réforme du collège, proposée par François Bayrou, s'est révélée d'une portée plus que limitée. Selon l'enquête menée par l'Inspection générale de l'éducation nationale sur la classe de 6^e (Jean Fabre et Francis Goulier, novembre 1998), « on ne rencontre pas de situations innovantes qu'aurait pu induire l'application de la souplesse horaire » introduite par cette réforme. La possibilité de déroger à l'horaire hebdomadaire (un nombre d'heures identique pour tous les élèves dans toutes les disciplines), n'a pas abouti à des inventions pédagogiques, mais contribué à renforcer l'horaire de français, de maths et de langues. Exactement comme l'avaient fait les trois heures modulables dans l'emploi du temps accordées par Alain Savary dans les années 80.

DÉBAT CRUCIAL

L'importance de ces débats, leur caractère crucial à l'endroit du système éducatif où se dessinent les carrières scolaires et en partie sociales des élèves – et où se concentre la violence – prouvent en tous cas qu'il n'était pas vain de s'attaquer sérieusement au chantier du collège. Au vu du résultat, nul ne peut prétendre que le débat a été biaisé ou qu'une réforme était toute prête dans les tiroirs ministériels, contrairement aux reproches qui ont été adressés à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, lors de la réforme des lycées.

Ces circonstances placent aussi Ségolène Royal dans l'obligation d'agir au plus vite et de façon efficace. Ayant amorcé une bombe, elle ne pourra se contenter de proposer un emplâtre. La contrainte est d'autant plus forte qu'il n'y a guère besoin de s'attarder dans les salles de professeurs pour sentir à quel point ces derniers ont été exaspérés par les attaques de Claude Allègre pendant dix-huit mois.

Béatrice Gurrey

Pour répondre aux besoins des élèves, il faudrait une stratégie définie en équipe par les enseignants. La logique de « l'élève au centre du système » exigerait que la formation des enseignants élargisse leur champ d'investigation aux domaines disciplinaires voisins.

● **Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (FCPE)** : pour la première organisation de parents, qui rassemble 320 000 adhérents, il faut définir le socle commun de connaissances auquel tous les jeunes doivent accéder à la fin de la scolarité obligatoire, afin d'en faire une forme de « passoport pour l'éducation permanente ».

La FCPE souhaite que les collèges mettent en place une diversité de groupes de besoins, d'études dirigées, d'aide au travail personnel... L'éducation à l'orientation doit être mise en œuvre par l'ensemble de l'équipe éducative et il faudrait que l'élève puisse être accompagné par un adulte référent.

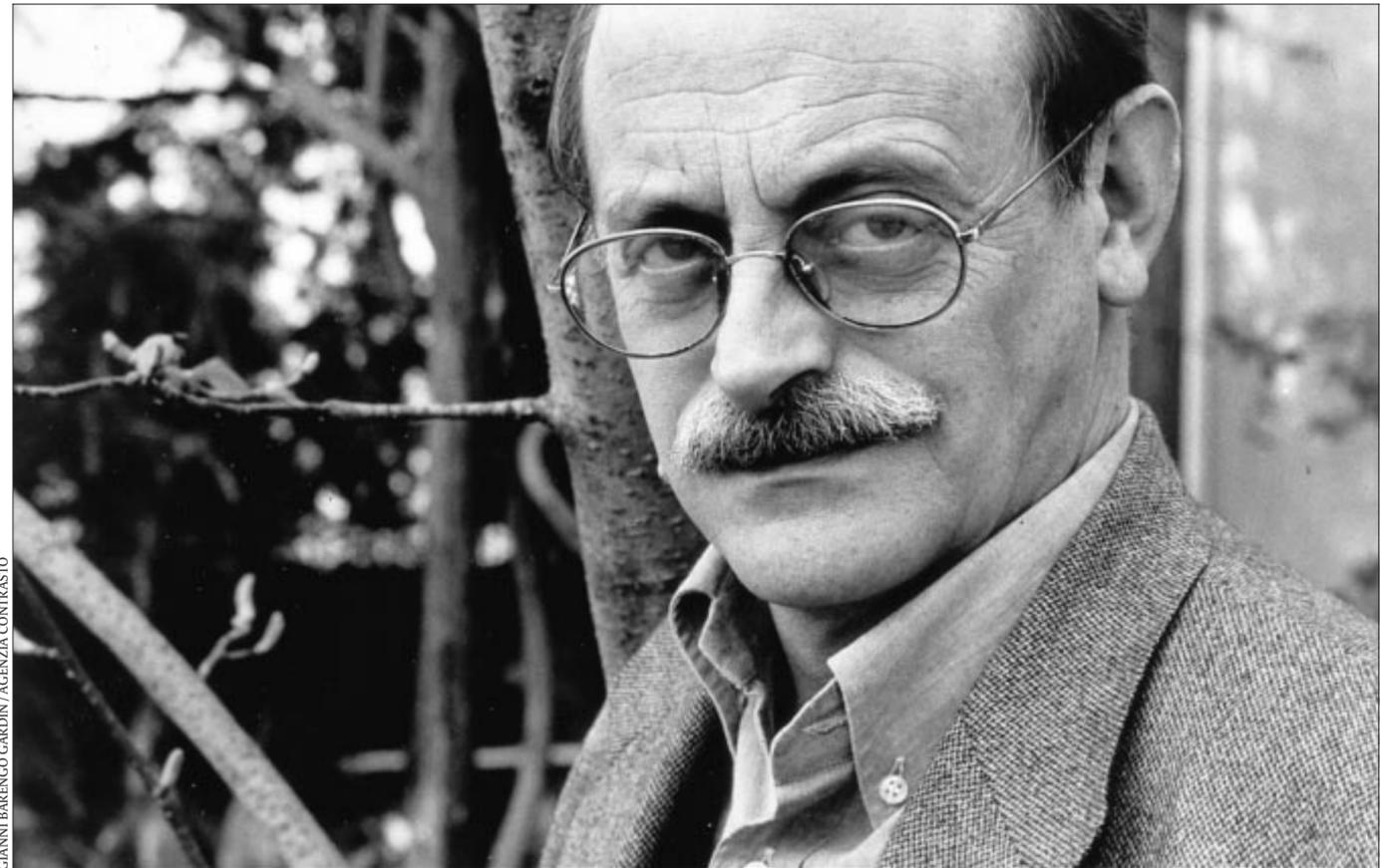
● **La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)** : pour cette organisation qui rassemble 270 000 adhérents, le collège doit s'adapter à ses élèves par une pédagogie différenciée. Le principe de l'unité d'enseignement en vigueur à l'école primaire doit trouver son prolongement au collège par une coordination réelle de l'équipe des professeurs.

Pour le jour de la rentrée en 6^e, les parents devraient pouvoir bénéficier d'une généralisation d'autorisation d'absence auprès des employeurs pour se familiariser avec la vie au collège.

Michel Delberghe

ANTONIO TABUCCHI est un écrivain européen de formation classique (modèle 1943) mais résolument moderne dans ses performances et ses conceptions. Il est polyglotte et incertain, cultive le doute et l'inachèvement. Ses maîtres, Pirandello et Pessoa, sont des champions de la disparition. D'origine italienne, toscane maritime pour être précis, il est portugais d'adoption, francophone à l'occasion, semble avoir partout une maison et un restaurant où il est bien connu, et s'il devait recevoir un jour le Nobel, ce qui le menace peut-être, plusieurs vieilles nations pourraient en revendiquer les lauriers. A cinquante-cinq ans, il est mince comme un jeune homme, ressemble un peu à son cher Pessoa, à cause de ses petites lunettes rondes, de sa moustache, et, par sa manière de tenir ses cigarettes, à une sorte de détective confus et toujours en éveil, un Columbo plus aérien. Dans la tradition biographique chinoise, on choisit souvent un moment de la vie de quelqu'un pour la résumer toute, un geste aussi bien qui rassemble les diverses facettes d'un caractère. Avec Tabucchi, on pourrait prendre les cigarettes. Comme il aime fumer, il les allume à la chaîne. Comme il sait que ce n'est pas bon pour la santé, il achète les plus légères, les Multifilters, et il rajoute un petit fume-cigarette muni d'un filtre supplémentaire. Et comme au bout du compte la

GIANNI BARENGO GARDIN / AGENZIA CONTRASTO



Antonio Tabucchi, le semeur d'étincelles

fumée lui semble inexistante à force d'être appauvrie, il agrandit le trou du fume-cigarette avec une épingle à nourrice. Inutile de lui proposer un fume-cigarette moins avare ou des cigarettes moins édulcorées, non, c'est cette combinaison-là qui lui convient ; c'est sa diététique.

Il vit à Florence, mais il est souvent parti. A Sienna, où il enseigne trois jours par semaine la littérature portugaise, à Lisbonne, une grande partie du temps, où il a de nombreux amis, dont l'autre Antonio, Lobo Antunes, qu'il a traduit en italien. Ou à Paris, plus ou moins incognito. Ou tout simplement dans sa maison de Vecchiano, près de Pise, là où il a grandi. « *Ma Toscana, celle de la côte, n'a rien à voir avec celle des Médicis. De Livourne à La Spezia, la côte a une culture garibaldiste et anarchiste.* » Il est le fils unique d'un marchand de chevaux de Vecchiano, plus tard reconverti dans le commerce. La maison familiale jadis à l'orée du village est aujourd'hui cernée par lui, une maison en longueur avec deux palmiers, un magnolia, quelques plantes exotiques et un chat, que Tabucchi retape peu à peu avec ses droits d'auteur. « *Je suis né à Pise. Le lendemain de ma naissance, mon père nous a emmenés en vélo, ma mère et moi, ici, dans la maison du grand-père, à cause des bombardements. J'ai passé mon enfance ici. L'université à Pise, en lettres et philo. Je cultivais l'idée très vague, assez romantique, de devenir astronome. J'avais passé beaucoup de nuits d'été à regarder le ciel avec mon grand-père. Et puis je me suis aperçu que, plutôt que de regarder le ciel à la verticale, j'avais tendance à regarder à hauteur d'homme, vers la ligne d'horizon.* »

Il écrira plus tard *Le Fil de l'horizon*. Ce qu'il omet de dire pour l'instant, c'est qu'il est parti à Paris après avoir vu *La Dolce Vita*, de Fellini, dont la critique radicale de la bourgeoisie cupide aussi bien que des prolétaires qui attendent la Sainte Vierge, des aristocrates idiots et des intellectuels qui se suicident en écoutant du Bach, lui a rendu l'Italie momentanément irrespirable. Et qu'au terme de son année à Paris, il a fait une rencontre déterminante, capitale dans la légende tabucchienne, celle de l'œuvre de Fernando Pessoa. En prenant son train, gare de Lyon, pour revenir au pays, il achète le long poème de Pessoa, *Bureau de tabac*, et cette lecture le bouleverse.

En 1964, alors qu'il se rend en principe à Madrid, en Fiat 500, pour travailler sur *Don Quichotte*, il pousse jusqu'au Portugal. Il y retournera, il apprendra le portugais, écrira dans cette langue un de ses plus beaux livres, *Requiem*, y rencontrera son épouse, qui porte un des grands noms d'Angleterre, un nom qui remonte à la guerre des Deux-Roses, Maria José de Lancastre, dite « Zé », avec qui il aura deux enfants, Teresa et Michele. Il ira même jusqu'à aimer la cuisine portugaise, et en donnera des recettes dans plusieurs de ses romans. Il est vrai qu'elle est, par certains aspects robustes, cousine de la cuisine toscane, celle d'un excellent petit restaurant de Florence, la Giostra, ou de l'Osteria dei Cavalieri à Pise, où il ne dédaigne pas de commenter par des hors-d'œuvre de tripes et haricots avant d'attaquer des spaghetti à la poutargue de thon, en buvant un noble montepulciano ou un montalcino. Ce qui, pour le moins, impose une petite sieste.

LA sieste est un moment heureux chez Tabucchi l'incognito. On dit même qu'un jour, recevant une journaliste venue l'interviewer trop tôt dans l'après-midi, il s'est éclipse pour une seconde et est allé dormir une heure dans sa chambre avant de retrouver son interlocutrice décontenancée. Mais ce sont là des ragots, sans doute. Le Portugal, donc, est au centre de sa vie et il lui donne une grande part de son temps, ainsi qu'à Florence, où il vit depuis douze ans dans un bel appartement de la vieille ville au-dessus d'un grand jardin. Florence qu'il dit ne plus aimer, cependant, qui est devenue « *une ville affreuse* », vendue aux Japonais, soumise à un esprit pervers qui domine l'Italie avec ses idéaux vulgaires d'argent, de réussite dans la vie, dans la société : « *Le contraste entre la laideur de cette manière d'être et la beauté de cette ville est particulièrement choquant, plus qu'à Milan, par exemple. Les pitbulls, les slogans racistes, les propos méphitiques, c'est moins surprenant dans une grande ville industrielle que dans une petite ville de pure beauté, symbole de la Renaissance.* »

Antonio Tabucchi n'a pas beaucoup d'attirance pour la littérature engagée. En revanche, sa façon de regarder à hauteur d'homme le porte assez souvent dans l'arène politique. Il y a deux ans, *Lettre internationale* a demandé à des écrivains d'écrire un re-

Admirateur de Pessoa, amateur de sieste et de bonne chère, ami des Gitans de Florence, l'auteur de « Pereira prétend » dit que l'époque n'est plus aux grands embrasements, mais aux flammes d'allumettes. Dans sa jeunesse, il penchait pour l'astronomie. Avant de regarder à hauteur d'homme pour y voir se consumer les personnages de son œuvre

portage sur une réalité intéressante, pour en faire un volume en l'an 2000. Certains ont choisi les guerres, la religion, d'autres l'érotisme, etc. Tabucchi a d'abord pensé faire une tournée des observatoires astronomiques dans le monde. « *Et puis voilà, toujours mes yeux qui retombent sur terre, et je vois les Gitans des bidonvilles florentins. Une réalité toute proche que personne ne regarde. J'étais avec une anthropologue à qui j'ai servi de guide et j'ai raconté son reportage. Ces Gitans sont venus pour échapper à la guerre en ex-Yougoslavie. C'est un peuple nomade complètement désespéré, qui arrive dans cette capitale de la civilisation qu'est Florence. Que font les Gitans pour vivre ? Ils vendent du cuir, du cuivre, de la dentelle, rien qui fasse concurrence aux boutiques florentines. Et pourtant les associations de commerçants de la ville ont fait pression sur la mairie pour qu'on interdise aux Gitans d'exercer leurs activités traditionnelles. Une mairie qui a dépensé 3 milliards de lires pour exposer la collection de lunettes d'Elton John dans le palais Strozzi. Avec une petite partie des lunettes d'Elton John, ces Gitans pourraient survivre quatre ou cinq ans. Si vous connaissez les Gitans, leurs fêtes, leurs danses, vous voyez bien qu'ils ont une culture très belle. Ce sont parmi les meilleures personnes que j'ai rencontrées dans cette ville.* »

TABUCCHI passe régulièrement dans les camps situés au pied des autoroutes, en dehors de Florence, sans électricité, sans médecins, sans rien, et il apporte un générateur, des médicaments, boit le thé avec les familles où il est connu comme le loup blanc. Il faut souvent réparer le générateur, que les Gitans traitent comme une personne quand il ne marche pas, en lui donnant des coups de pied. Mais Tabucchi comprend cela : lui non plus n'est pas un homme très pratique.

Son traducteur français et ami, Bernard Comment, raconte de quelle façon Tabucchi, rentrant de voyage, considère d'un air accablé la montagne de courrier qui l'attend, puis la soulève résolument et la flanque tout entière à la poubelle. Ou bien, lorsqu'il est à l'Hôtel des Marronniers, rue Jacob à Paris, comment il téléphone à Bernard pour lui demander d'appeler l'hôtel afin de savoir quel numéro il faut faire pour joindre la réception depuis la chambre et de le rappeler ensuite pour le lui dire.

Mais par ailleurs, pour des choses infiniment plus complexes et subtiles, il est très efficace et rapide. Il écrit vite ; en été, quand il fait très chaud, il peut rester huit heures devant sa table à travailler chaque jour. Il part de ses personnages pour bâtir son intrigue, et ses personnages lui arrivent le plus souvent par hasard. Tabucchi noue de très bons contacts avec des inconnus quand il devine qu'ils ont une histoire à lui raconter. Et les gens viennent d'eux-mêmes lui en faire cadeau, par intuition, parce qu'on voit bien qu'il sait écouter, et il garde leurs récits au chaud dans sa mémoire, le temps qu'il faut, avant de leur faire un sort. Ou encore il part d'une simple phrase entendue dans la foule, dans la rue, au restaurant, comme celle-ci, qu'il a notée l'autre jour à Florence, d'un homme se levant de table en disant : « *J'avoue mon incapacité à*

n'a pas connu le succès, malgré la présence de Mastroianni. Pour l'heure, il se demande comment il va faire pour ressusciter deux personnages récurrents dans plusieurs de ses romans, Tadeuz et Isabelle, et les réunir dans un autre livre. Ce sont deux créations démarrées à partir de personnes réelles, enrichies, déformées, amplifiées, qu'il sent encore un peu à l'étroit dans leurs aventures.

Tabucchi romancier dit souvent qu'on n'est plus à l'époque des grands embrasements, mais au temps des allumettes. Les grands idéaux, les grandes idéologies sont tombés, mais il faut transmettre quelque chose, même si ce n'est qu'une flamme d'allumette. Le roman change de peau, s'adapte aux circonstances ; il peut contenir toutes sortes de choses, de la narration, des lettres, des poèmes, du journal intime. On n'est plus

Il est parti à Paris après avoir vu « La Dolce Vita » de Fellini, dont la critique radicale de la bourgeoisie cupide aussi bien que des prolétaires qui attendent la Sainte Vierge, des aristocrates idiots et des intellectuels qui se suicident en écoutant du Bach, lui a rendu l'Italie momentanément irrespirable

être une personne chic. » Dieu sait dans quel roman on trouvera cette réplique évasive.

Après *Piazza d'Italia*, son premier roman, qui mettait en scène plusieurs générations dans sa Toscane natale, Tabucchi a rédigé *Le Petit Navire*, qui sort aujourd'hui en français chez Christian Bourgois. « *L'action se passe en 1948, avec les premières élections, quand les statues ont commencé à pleurer un peu partout en Italie. La Sainte Vierge pleure toujours quand il y a des élections dans le monde. On la promenait de village en village. Je parle d'un jeune homme qui cherche à reconstruire son passé, son identité.* » Ensuite Tabucchi a très vite conçu son œuvre en courts modules, ses plus longs romans ne sont pas très longs, on n'y donne pas trop de détails sur les gens et les lieux, ce qui plaît aux cinéastes. *Nocturne indien* a donné à Alain Corneau l'occasion d'un très beau film. L'adaptation par Roberto Faenza de *Pereira prétend*, un de ses meilleurs livres,

au temps de Tolstoï, de Balzac, d'Hugo, mais on a quand même de grandes œuvres comme *L'Homme sans qualité*, de Musil, qui ne correspond plus à l'univers ptolémaïque du XIX^e siècle, où chacun tourne autour du romancier central, mais ressemble plutôt à un corpuscule étrange en marche selon son orbite particulière à la recherche de la réalité. « *On ne peut pas oublier certaines constatations scientifiques. L'épistémologie a changé au cours de notre siècle. On ne peut pas prétendre avec arrogance à une connaissance exacte simplement parce que nous sommes écrivains. Même si on maintient la petite flamme de l'allumette en voulant penser que la littérature est aussi une forme de connaissance. Une forme qui n'appartient pas à la logique de Wittgenstein. Une connaissance qui se fonde sur l'imagination, la supposition, la fantaisie, le rêve.* »

Michel Braudeau

Le collège de l'an 2000

I. LE COLLÈGE POUR TOUS

Petit à petit, depuis une trentaine d'années et par des ajustements successifs, le collège pour tous s'est mis en place en France. Avec la disparition progressive de l'orientation à l'issue de la cinquième, ce collège a largement atteint une partie de ses objectifs. Presque tous les élèves arrivent en troisième, le niveau moyen s'est plutôt amélioré, malgré un taux d'élèves en difficulté qui reste élevé. Mais les comparaisons internationales montrent que le collège français est à la fois un des plus performants et un des moins injustes. Le collège n'est pas en échec et sa « fragilité » tient moins à ses résultats, globalement satisfaisants, qu'aux épreuves qu'il doit surmonter pour répondre aux demandes opposées qui le constituent, celle d'être l'école de toute une classe d'âge et celle de préparer une partie des élèves à des études longues.

C'est ainsi qu'en dépit de bons résultats les acteurs directement concernés ont une vive conscience des difficultés d'un métier confronté à l'hétérogénéité des élèves, parfois à certains élèves considérés comme très faibles, aux effets de la crise économique et sociale. Ils pensent aussi qu'il est de moins en moins facile de prendre en charge une communauté juvénile dont les conduites se coulent moins spontanément qu'autrefois dans les attentes de l'école. Même si tous les collèges ne sont pas envahis par la violence et par les incivilités, celles-ci apparaissent souvent comme une menace diffuse.

Les difficultés et les insatisfactions, parfois les véritables déceptions, ne conduisent pas les membres des communautés éducatives à renoncer à l'ambition républicaine du collège. A leurs yeux, une orientation plus précoce creuserait encore les inégalités scolaires et sociales, elle n'offrirait pas de perspectives professionnelles aux élèves dans une économie qui n'a plus rien à voir avec celle des années 50 et 60.

A l'heure où l'on déplore l'affaiblissement des liens sociaux, l'accentuation des inégalités et l'emprise hégémonique d'une culture de masse, il importe d'affirmer le rôle intégrateur de l'école obligatoire. Celle-ci doit offrir à tous les enfants le socle de connaissances et de compétences qui permettra à chaque collégien de devenir un citoyen de la société dans laquelle il vivra (...) Cette affirmation de principe doit être d'autant plus ferme qu'aucun pays d'Europe n'a choisi de revenir sur la scolarité commune jusqu'à 15 ou 16 ans et que ceux qui, comme en Allemagne, ont gardé des filières différenciées s'interrogent de plus en plus sur les limites de leur système (...).

L'affirmation d'un principe, celui du collège pour tous, ne peut pas dispenser de s'interroger sur les difficultés de sa mise en œuvre. On observe bien souvent une grande distance entre les orientations affichées et les pratiques. On néglige parfois de reconnaître les grandes épreuves et les tensions auxquelles sont soumis les acteurs, les professeurs, les responsables des établissements, et, aussi, les élèves. Le collège pour tous ne peut pas être considéré comme l'imposition d'une forme et d'un contenu uniques à des élèves considérés comme identiques. Le collège pour tous n'est pas le collège unique qui imposerait un modèle unique et finirait par en exclure une grande part des élèves, pas plus qu'il n'est le collège à la carte strictement adapté aux demandes des familles et aux inégalités sociales.

Les mutations que le collège doit affronter sont fortement perçues par les professeurs qui éprouvent de plus en plus nettement les difficultés de leur tâche. Celles-ci engendrent une demande assez largement partagée de moyens supplémentaires qui n'est pas forcément liée aux situations concrètes de travail et qui se présente aussi comme une vision du collège de demain. Dans cette perspective, il faudrait des effectifs moins lourds, des enseignants plus nombreux, des spécialistes en plus grand nombre. Bien sûr, il ne s'agit pas de mettre en cause la légitimité de ces demandes, mais il n'est pas certain qu'elles suffisent à dessiner le visage du collège du siècle prochain. Rappelons que les effectifs moyens des classes de collège ont diminué, passant de 27,5 élèves en 1980 à 24,4 élèves en 1997. De plus, la qualification des professeurs s'est sensiblement améliorée. Mais l'essentiel n'est pas là. Le problème des moyens ne peut pas être posé indépendamment de celui des finalités, et donc des transformations des façons de travailler au collège et de surmonter ses plus grandes difficultés. Des moyens supplémentaires seraient un atout important, mais il ne permettraient, à eux seuls, de répondre aux problèmes pédagogiques.

La mutation du collège doit aller au-delà de cette question. Le problème le plus prégnant est celui de l'hétérogénéité des élèves. S'il faut souligner que le niveau des élèves ne semble pas avoir pâti de la scolarisation généralisée jusqu'en troisième de la quasi-totalité des collégiens, il apparaît difficile d'offrir le même cheminement à tous les élèves, notamment à ceux qui entrent en sixième avec des lacunes importantes. La remise à niveau de ces élèves s'impose dans la mesure où ils iront au terme de la scolarité obligatoire et, la plupart du temps, au-delà dans un enseignement professionnel qui exige, lui aussi, une bonne préparation.

On ne peut pas ignorer le fait que, dans sa culture même, le collège reste orienté vers l'enseignement général. C'est lui qui fixe la norme des connaissances, des compétences, et des hiérarchies. Or, près de la moitié des collégiens iront dans l'enseignement technique ou professionnel. Il est impératif de faire que les cultures techniques et professionnelles entrent progressivement dans le collège. Non seulement il s'agit là d'un devoir d'égalité, mais aussi d'une condition indispensable pour réaliser un jour une véritable orientation positive. Comment orienter positivement des élèves vers des formations dont ils savent qu'elles sont réservées principalement aux élèves en échec ?

Les programmes actuels viennent d'être rénovés. En dépit d'un souci de clarté et de prise en compte plus forte des attentes des élèves, il reste que le collège doit aussi mieux définir les savoirs et les compétences qu'il peut attendre de tous afin de mieux identifier et hiérarchiser les priorités. On ne peut pas véritablement choisir entre le modèle d'un collège préparant uniquement les élèves au lycée d'enseignement général, et celui d'un collège uniquement soucieux de donner la même culture à chacun. Le collège pour tous doit poursuivre ces deux objectifs, ce qui suppose une réflexion sérieuse sur les compétences et les connaissances qui doivent constituer le socle commun d'une génération.

Les débats ont montré que l'opposition entre connais-

ances et compétences était largement artificiel. La question est celle de la définition des compétences et de la hiérarchie des objectifs. La réponse à ce problème appelle un véritable travail de réflexion sur les programmes, sur les progressions, sur l'établissement de lexiques partagés, qui doit être mené au niveau national. Elle demande aussi que puissent être créées, dans les établissements, les conditions d'un travail interdisciplinaire (...)

Les contraintes pédagogiques et sociales appellent un travail coordonné et une réelle vie d'équipe au sein des établissements. Force est de constater que celle-ci est encore loin d'être la règle. Il faut donc réfléchir sur les conditions qui permettent le développement de cette activité collective. Ceci implique une évolution du travail des enseignants le rendant moins difficile, moins solitaire et, à terme, plus centré sur le travail des élèves lui-même. C'est l'intégration des équipes autour d'une activité et d'une règle communes qui est le meilleur moyen de la formation des élèves à la civilité et à la citoyenneté.

Si la part d'autonomie attribuée aux établissements semble indispensable, on observe aussi une accentuation des écarts entre les établissements, une confusion des pratiques et des innovations qui s'empilent parfois de manière « illisible ». Le collège change beaucoup plus qu'on ne le croit souvent, mais il ne change pas de manière maîtrisée ce qui n'est pas sans accentuer l'inquiétude des acteurs. Il importe donc de repenser le « pilotage » des collèges, les procédures d'évaluation et de soutien des projets et des innovations afin que l'autonomie soit un gage de mobilisation, d'efficacité et de justice, et non de confusion, de « diversification sauvage » et d'accroissement de la ségrégation sociale.

II. PLUSIEURS AXES DE CHANGEMENT

S'IMPOSENT

1. La remise à niveau des élèves qui abordent la sixième avec de grandes difficultés est la première des priorités

Les expériences passées ont montré les limites des actions structurelles, qui entrent les écarts plus qu'elles ne les comblent. Il est rare que les élèves les plus faibles quittent les classes qui les rassemblent et qui se constituent alors en filières de relégation plus ou moins explicites. Les solutions fondées sur des modules ponctuels et des mesures individualisées sont préférables. Les collèges doivent privilégier les groupes de besoin, les modules et les groupes de niveau au sein de classes hétérogènes. La classe n'est pas un mode d'organisation immuable et s'il paraît utile que les élèves s'identifient à un groupe stable, rien n'oblige à les y enfermer. Dans le cas de difficultés de lecture et d'écriture trop grandes, il importe de constituer des modules ouverts sur la base d'effectifs réduits, dans lesquels les élèves ne sont pas enfermés toute l'année (...)

Les études dirigées sont largement plébiscitées pour leur efficacité et leur justice, d'abord, pour les élèves les plus faibles. Les autres pourraient bénéficier d'études encadrées pour les aider à réaliser les exercices, les devoirs et les travaux qui leur sont demandés. Ceci suppose une certaine coordination des enseignants qui seraient amenés à intervenir dans des champs disciplinaires qui ne sont pas leur spécialité (...) Une grande part des difficultés scolaires vient des déficiences en lecture. Plutôt que se lamenter sur cette situation, mieux vaudrait agir en faisant lire et écrire les élèves, activités qui semblent parfois décliner avec un usage excessif des polycopiés et des interrogations portant sur des questions prérédigées (...)

2. Un travail plus actif

Si la sixième est le moment où les acquis nécessaires à une scolarité profitable au collège doivent être confortés, le cycle central, voué à la découverte de nouveaux domaines de connaissances, devrait permettre, parallèlement, de mettre en perspective les apports des différentes disciplines en vue de réalisations concrètes. Ce type d'approche permettrait de mieux tenir compte de la diversité des intérêts. Il favoriserait le travail en équipe et les passerelles entre les disciplines, notamment artistiques et technologiques.

De façon plus large, on doit insister sur le rôle important de la technologie et de la culture professionnelle au collège. Bien que le collège soit l'école de tous, son parcours idéal et ses programmes restent guidés par le modèle du lycée d'enseignement général. Evidemment, les compétences de base sont indispensables à tous, mais il n'empêche que ceux qui les acquièrent moins bien finissent par être orientés vers l'enseignement technique et professionnel sans jamais avoir rencontré les cultures professionnelles au collège. Ceci n'est pas totalement acceptable ni au collège ni après, quand on sait que la France souffre d'une grande distance entre les cultures générales, techniques et professionnelles. Ainsi, toutes les activités pluridisciplinaires pratiques devraient progressivement s'ouvrir vers les cultures professionnelles ou, pour le moins, technologiques.

3. Cohérence des enseignements et des équipes pédagogiques

Le suivi des élèves, les mesures de soutien, les activités interdisciplinaires exigent une coordination entre enseignants. Celle-ci doit être explicitement reconnue et organisée. Avec les professeurs principaux, une équipe pourrait assurer, autour du chef d'établissement, l'animation pédagogique du collège. Elle préparerait les décisions relatives à l'organisation pédagogique, aux modalités des évaluations transversales, elle participerait activement à l'élaboration du versant pédagogique du projet d'établissement (...)

4. Des parcours divers

L'idée de conduire tous les élèves au même niveau par les mêmes chemins n'apparaît ni réaliste ni souhaitable. Pour des raisons tenant à la clarté des règles qui doivent organiser une école républicaine, il n'est pas acceptable que, sous prétexte d'options, notamment des choix de langues, se constituent des classes de niveau et des filières. Le principe de l'hétérogénéité des classes doit être affirmé. Il faut, au moins, que les dérogations à cette règle soient explicites, connues de tous et justifiées.

Les quatrièmes d'aide et de soutien doivent être maintenues. Mais alors il convient d'affirmer la spécificité de ces classes et de se donner les moyens de faire en sorte qu'elles soient construites autour d'un véritable projet d'enseignement efficace, susceptible de permettre un rattrapage des difficultés et un retour vers les autres classes. Les troisièmes d'insertion sont une formule souple qui permet de privilégier des liens forts et contractualisés avec les lycées professionnels vers lesquels ces élèves seront orientés (...)

5. La vie au collège

L'éducation à la citoyenneté passe largement par la clarté des règles qui organisent la vie du collège. La vie démocratique des établissements suppose un considérable effort d'information. On pourrait souhaiter que les parents soient systématiquement informés des objectifs suivis par les enseignants, des méthodes choisies pour y parvenir et des procédures d'évaluation mises en place. Les parents doivent être aussi mobilisés par une participation plus active au conseil de classe, par une préparation plus longue aux décisions d'orientation de leurs enfants...

Il importe de rappeler que tous les adultes sont garants de la civilité et de la loi du collège. Il ne faudrait pas que l'intervention de nouveaux personnels, comme les médiateurs ou les aides éducateurs, dégage les autres personnels de la prise en charge des problèmes de discipline et de civilité. On sait que les établissements résistent d'autant mieux à la violence et aux débordements de certains élèves quand ils ont la capacité de mobiliser l'ensemble du personnel autour de ces problèmes. La formation des élèves délégués doit être généralisée et tous les élèves doivent participer à l'élaboration du règlement intérieur. Il serait souhaitable que les conseils de discipline puissent prendre un certain recul par rapport au contexte du collège. Il faut rappeler qu'aucune décision d'exclusion ne doit être prise sans qu'une solution de scolarisation soit prévue pour l'élève concerné (...)

6. Le pilotage des collèges

Il importe d'éviter les trop grands écarts observés entre les heures de cours données aux élèves selon les collèges, écarts d'autant plus importants que certaines modalités de soutien se transforment en cours et que d'autres prennent sur les enseignements obligatoires. Au-delà des fourchettes obligatoires, l'aménagement du temps ne peut pas être défini nationalement dans tous ses détails. On peut imaginer un regroupement bi-hebdomadaire ou mensuel de certaines activités, on peut imaginer des séquences d'une heure, d'une heure et demie ou de deux heures. Dans certains cas, quelques projets peuvent s'appuyer sur une semestrialisation des enseignements. De même, la forme du groupe classe n'est pas intangible et, dans les faits, elle l'est de moins en moins avec la variation de la taille des groupes, avec la constitution de groupes ponctuels sur des options ou des projets...

La marge d'autonomie des établissements est largement entrée dans les mœurs et l'on sait que les collèges sont de plus en plus divers, mais aussi qu'ils ont une efficacité et des climats fortement inégaux, ce qui n'est pas acceptable. Puisqu'il est dans la nature même du collège unique ne pas être parfaitement homogène, il importe que les « contrôles de conformité » soient progressivement remplacés pas une étude des conséquences des pratiques et des activités réelles.

Le pilotage des établissements suppose un suivi précis à partir d'indicateurs simples relatifs aux performances des collégiens, au climat de l'établissement, au devenir des élèves. Pour être efficace, ce suivi doit être conduit au plan national par des indicateurs généraux et au niveau académique. C'est à partir de ces éléments que l'on pourrait décider de lancer des audits d'établissements réalisés par des équipes associant des membres des corps d'inspection, des enseignants, des chefs d'établissement et des parents. Ces audits devraient permettre d'aider les équipes qui rencontrent des difficultés ou qui lancent des expériences originales. Ils devraient donner une place plus importante à l'évaluation des pratiques pédagogiques.

Il est impératif de faire que les cultures techniques et professionnelles entrent progressivement dans le collège. (...) Comment orienter positivement des élèves vers des formations dont ils savent qu'elles sont réservées principalement aux élèves en échec ?

Il n'est pas acceptable que, sous prétexte d'options, notamment des choix de langues, se constituent des classes de niveau et des filières. Le principe de l'hétérogénéité des classes doit être affirmé



Les auteurs du rapport

- **François Dubet** (photo ci-dessus), cinquante-trois ans, sociologue, chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales et professeur à l'université Bordeaux-II, a piloté la consultation sur « Le collège de l'an 2000 ». Il a notamment publié *Les Lycéens* (1991) et *A l'école, sociologie de l'expérience scolaire* (1996).
- **Marie Duru-Bellat**, sociologue, est chercheur à l'Institut de recherche en éducation (Iredu) de Dijon.
- **Alain Bergouinioux**, historien, est l'auteur de *La Forteresse enseignante* (1985).
- **Roger-François Gauthier** est directeur du Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Alain Dieckhoff, directeur de recherche au CNRS

« Le melting-pot israélien ne fonctionne plus comme avant »

Pour ce chercheur, la fragmentation communautaire de la société marque la fin du modèle d'intégration nationale mis en œuvre dans les années 50 par les pères fondateurs, qui ont sous-estimé la force des identités religieuses

« Les récentes élections en Israël ont produit le plus grand émiettement parlementaire de l'histoire du pays. Ce morcellement confirme, de manière presque caricaturale, la fragmentation communautaire de la société. S'agit-il d'un phénomène irréversible ? »

- Ce phénomène marque, en tout cas, la fin du modèle d'intégration nationale mis en œuvre par les pères fondateurs dans les années 50. Leur projet, très ambitieux, avait pour objectif de créer la société la plus homogène possible et de donner naissance à l'« homo israelicus », incarné par le « sabra », l'Israélien né en Israël. Ce projet national reposait sur une fusion des exilés dans un melting-pot où les identités d'origine se dilueraient. Dès la fin des années 60, ce processus a commencé à montrer certaines limites, aujourd'hui atteintes. Israël est donc dans une phase de transition vers une redéfinition du lien national.

- L'Israël du XXI^e siècle s'annonce donc très différent de celui dont rêvaient les pionniers du sionisme. Le melting-pot à l'israélienne fonctionne-t-il encore ?

- La construction nationale a eu d'indéniables effets. Elle a fait émerger ce qu'on peut appeler une « *israélité anthropologique* » : l'usage de l'hébreu, des expériences largement partagées, des normes communes de comportement, comme l'absence de formalisme dans les relations entre individus. Mais, malgré l'existence de deux institutions de socialisation nationale, l'école et l'armée, le processus de melting-pot n'a pas été mené à son terme parce que les identités premières se sont montrées plus résistantes que les pères fondateurs ne l'avaient supposé. Adeptes de la modernisation, ces derniers ont notamment sous-estimé la force des identités religieuses.

« Les prémices de cette réaffirmation identitaire apparaissent après la guerre du Kippour (octobre 1973), à l'époque de l'entrée en crise du parti travailliste, la formation dominante qui était, depuis l'indépendance, en charge de la construction nationale. Le message travailliste est alors concurrencé par ceux de la droite nationaliste et du sionisme religieux. La problématique identitaire n'a cependant pas surgi immédiatement, car le Likoud a longtemps capté le ressentiment des séfarades, les Juifs d'origine maghrébine et orientale. Si le melting-pot israélien ne fonctionne plus comme avant, c'est aussi parce que l'élément fédérateur s'est progressivement affaibli. Dans les années 50, les gens partageaient plus de choses. Par exemple, tout en étant laïc, Ben Gourion appartenait - comme les religieux orthodoxes - à la « Yiddishkeit », la vieille communauté juive d'E-



urope de l'Est. Aujourd'hui, l'écart s'est accru entre les petits-fils de Ben Gourion, qui se sont détachés de la tradition, et les Juifs fidèles à une orthodoxie rigoureuse.

- Pourquoi les nouveaux immigrants - en particulier les Russes - répugnent-ils à s'intégrer dans le jeu politique existant ?

- Les immigrants des années 60 reconnaissent la « *seniorité des anciens* » et, en conséquence, leur droit de fixer les normes. Les Russes n'admettent pas cette seniorité. Ils veulent tout de suite une place dans la société et, pour cela, ils se mobilisent immédiatement autour de leur principale différence, leur origine russe. Leur poids démographique - 800 000 nouveaux arrivants depuis 1989 - renforce évidemment ce phéno-

mène. Ils sont en train de constituer une « société dans la société ». Leurs origines sont pourtant diverses. Ils viennent de Moscou, de Géorgie, des pays baltes ou d'ailleurs, mais c'est largement en Israël qu'ils se constituent comme Russes.

« Deux facteurs entretiennent cette force identitaire des Russes. D'abord, ils s'appuient sur une culture propre qui, à tort ou à raison, leur paraît plus digne d'attention que la culture d'Israël, à la fois américaine et levantine. C'est, à leurs yeux, un atout, un capital, dont ils ne veulent pas se priver. Ensuite, nombre de ces immigrants - peut-être 20 % - ne sont pas juifs, ou ne le sont que partiellement. Ils doivent prendre position face à une identité collective juive affirmée par

même. Ils sont en train de constituer une « société dans la société ». Leurs origines sont pourtant diverses. Ils viennent de Moscou, de Géorgie, des pays baltes ou d'ailleurs, mais c'est largement en Israël qu'ils se constituent comme Russes.

« Deux facteurs entretiennent cette force identitaire des Russes. D'abord, ils s'appuient sur une culture propre qui, à tort ou à raison, leur paraît plus digne d'attention que la culture d'Israël, à la fois américaine et levantine. C'est, à leurs yeux, un atout, un capital, dont ils ne veulent pas se priver. Ensuite, nombre de ces immigrants - peut-être 20 % - ne sont pas juifs, ou ne le sont que partiellement. Ils doivent prendre position face à une identité collective juive affirmée par

Un spécialiste d'Israël**ALAIN DIECKHOFF**

À QUARANTE ANS, Alain Dieckhoff est l'un des meilleurs spécialistes français d'Israël. Chercheur depuis 1988 au CERI, le Centre d'études et de recherches internationales, qui dépend du CNRS, directeur de recherches depuis 1997, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, il se fit connaître il y a plus de dix ans par un ouvrage universitaire qui devint vite une référence: *Les Espaces d'Israël* (Presses de Sciences-po).

Fruit d'une longue réflexion à travers l'Histoire et sur le terrain, ce livre analysait, sous l'angle stratégique, les enjeux, les méthodes et les contradictions du sionisme, tel qu'il s'est réincarné sur le territoire ancestral après deux mille ans d'exil.

Depuis, Alain Dieckhoff a publié plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire de l'Etat juif, à l'évolution de sa société et au conflit israélo-palestinien : *La Société israélienne face à l'intifada* (La Documentation française, 1990) ; *L'invention d'une nation. Is-*

raël face à la modernité politique (Gallimard, 1993) ; *Israéliens et Palestiniens, les défis de la paix*, (La Documentation française, 1994) ; *Israéliens et Palestiniens, l'épreuve de la paix* (Aubier, 1996).

Il a coordonné le dernier numéro de la revue trimestrielle « *Les Cahiers de l'Orient* », entièrement consacré à « *Israël, une nation recomposée* », et auquel ont collaboré quelques-uns des meilleurs universitaires israéliens, Uri Ben-Eliezer, Ilan Greilhammer et Sammy Smooha.

Alain Dieckhoff s'est également intéressé à un épisode du sauvetage des Juifs européens en 1944-1945, « *L'action Musy* » dans « *Rescapés du génocide* (Helbing & Lichtenhahn, 1995).

Tout en poursuivant son travail sur les transformations de la société israélienne, il achève actuellement un ouvrage consacré aux mutations des identités nationales contemporaines

l'Etat lui-même. Ce qui renforce, en retour, leur identité russe. » Il faut ajouter au passage qu'Israël s'intègre au mouvement migratoire mondial, ce qui est pour lui radicalement nouveau. Israël était un pays d'immigration particulier puisqu'il n'attirait que les Juifs. Aujourd'hui, c'est un pays attractif pour des immigrants venus de pays aussi différents que le Ghana, la Roumanie ou la Thaïlande. Cela lui pose un problème redoutable sur lequel la réflexion n'en est qu'à ses balbutiements. Certains croient encore naïvement que ces immigrants retourneront dans leur pays, alors qu'une partie d'entre eux resteront en Israël. De manière plus générale, l'Etat est contraint de reconnaître la pluralité de la société et son caractère multiculturel.

Après trois années sous le signe d'un premier ministre qui aimait diviser pour régner, la victoire d'Ehoud Barak n'exprime-t-elle pas un désir collectif d'unité ?

- Sans aucun doute. Ehoud Barak peut apparaître comme un fédérateur. Il incarne une nostalgie de l'unité, et ce n'est pas par hasard. Il a le profil archaïque du sionisme des origines : né dans un kibboutz, il a passé trente-cinq ans dans l'armée. Mais il représente tout de même, quelque part, un Israël du passé. Ceux qui l'ont élu l'ont fait aussi un peu pour se rassurer, justement parce qu'ils sentent qu'ils vont vers l'inconnu.

L'Etat étant désormais assuré de sa survie, la société ne se sent-elle pas plus libre d'apparaître telle qu'elle est, c'est-à-dire comme une mosaïque ?

- On tient souvent un discours catastrophique sur la balkanisation d'Israël. Mais la diversité actuelle est aussi la preuve d'une plus grande autonomie de la société civile par rapport à l'Etat, un témoignage du pluralisme et une source d'enrichissement. N'idéalisons pas les années 50 et 60 ! L'Etat y était très présent, et imposait une norme collective au détriment de la bigarrure de la société.

Si ces questions d'identité se posent de façon plus forte depuis une dizaine d'années, c'est en partie parce que le danger extérieur s'estompé. Mais c'est aussi à cause de l'affaiblissement des différences entre les deux grands partis, les travaillistes et le Likoud, qui accompagne d'ailleurs leur reflux. La vie politique fut longtemps hyperidéologisée, avec un affrontement très fort entre droite et gauche. Or, ces deux courants se sont doucement rapprochés. La gauche s'est rapprochée de la droite en abandonnant, à partir des années 80, le projet étatiste, en reconnaissant l'individu comme acteur économique.

La droite, quant à elle, refusa longtemps l'idée du compromis territorial avec la Jordanie, puis avec les Palestiniens, à laquelle la gauche s'était ralliée. Elle s'y est finalement résignée avec Benjamin Nétanyahou. En acceptant, fût-ce avec de vives réticences, l'idée qu'on pouvait rétroceder une partie d'« Eretz Israël », le chef du Likoud a enfoncé un coin dans le nationalisme intégral prôné par la droite. Les différences idéologiques entre les deux grandes familles ont ainsi beaucoup perdu de leur vigueur. C'est aussi pour cela que le débat se déplace sur autre chose, notamment sur les questions identitaires.

Comment interprétez-vous les succès du parti ultra-orthodoxe séfarade Shas ?

- Les succès du Shas ne peuvent s'expliquer que par le transfert à son profit d'une partie des électeurs traditionnels du Likoud. Le nationalisme « édulcoré » du Likoud n'est plus une « marchandise » suffisamment attractive dans une période de déclin des idéologies. En revanche, le Shas a une offre identitaire originale. Il est sans conteste ultra-orthodoxe. Son élite se recrute chez les « hommes en noir ». Il y a, en son sein, primauté du pouvoir spirituel sur le pouvoir politique. Mais en même temps, le Shas a une offre ethnique. Il s'adresse aux Juifs séfarades traditionalistes, qui savent adapter avec souplesse la pratique religieuse. Il peut donc séduire un public beaucoup plus

large que les ultra-orthodoxes ashkénazes.

Le Shas propose une symbiose entre une restauration religieuse et une valorisation de la fierté ethnique. Ce discours est relayé par une action sociale, une stratégie de la bienfaisance. Par exemple, il aide les familles les plus défavorisées, prend en charge leurs enfants après la classe en leur dispensant un enseignement religieux. Le Shas a aussi créé son propre réseau scolaire. Il a ainsi noué des liens de clientèle avec une population qui vote pour lui.

Le Shas pratique-t-il une nouvelle forme de judaïsme ?

- Il représente un néo-sionisme traditionaliste. Il est traditionaliste même si son orthodoxie s'accommode de pratiques mystiques, où se mêlent le culte des saints et l'attachement aux amulettes. Il est néo-sioniste car il trouve normal de fonctionner à l'intérieur de l'appareil étatique qu'il tient pour légitime, même s'il entend clairement y renforcer le poids de la religion. Il n'est pas dans une logique séparatiste par rapport à la société séculière comme le sont les ultra-orthodoxes classiques qui vivent dans les murs de leurs ghettos volontaires.

La radicalisation des laïcs vous semble-t-elle profonde ?

- Leur mobilisation traduit une forte réaction de défense qui avait commencé à s'exprimer lors des élections municipales de novembre 1998, notamment à Jérusalem. Pour beaucoup d'entre eux, l'influence des religieux, sous le règne de Nétanyahou, était devenue intolérable. Les laïcs ont décidé de rappeler qu'ils ont aussi un projet de vie à défendre..

Comment expliquez-vous l'effondrement électoral de l'extrême droite laïque et des porte-parole des colons juifs de Cisjordanie et du Golan ?

- On retrouve, là aussi, la « désidéologisation » du pays. Le nationalisme laïc de droite est en reflux tout simplement parce que sa clientèle s'est restreinte. Benny Begin voulait consolider la droite nationaliste. Il a raté son coup. Ces revers témoignent du fait que beaucoup d'Israéliens tiennent désormais la défense d'un Eretz Israël intégral pour un combat d'arrière-garde, un combat déjà perdu, et qu'il leur faut s'accommoder de la réalité née des accords d'Oslo. Environ 60 % des Israéliens pensent que les Palestiniens auront un Etat. Plus important encore : une majorité d'entre eux jugent désormais que les Palestiniens ont le droit moral d'avoir un Etat. A Ehoud Barak de jouer ! Il a beaucoup d'atouts, notamment le fait, contrairement à Rabin, que sa survie politique ne dépendra pas des formations arabes : il disposera d'une majorité juive au Parlement. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

François Bayrou, président de l'UDF, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« La manière dont les affaires ont été conduites en Corse est le symptôme du mal-gouvernement de la France »

« Vous avez été l'un des premiers à souhaiter une motion de censure sur la politique du gouvernement en Corse. Que lui reprochez-vous et de quoi le soupçonnez-vous ? »

- Si nous n'avions pas déposé cette motion de censure, il n'y aurait pas eu de débat. Est-ce que vous imaginez un autre pays européen ou occidental - ou démocratique, tout simplement - dans lequel se déroule une affaire de cette gravité sans que le Parlement soit appelé à délibérer ou à avoir un débat ? Ou, ailleurs, peut-on imaginer que les plus hauts responsables de l'Etat, chargés d'une mission particulière, solennisée par le ministre de l'Intérieur et le chef du gouvernement, dans une région du pays en situation extrêmement déstabilisée, puissent en arriver à des dérives comme celles que nous connaissons là sans que le gouvernement ait à s'expliquer devant la représentation nationale ?

- Est-ce que vous voulez seulement des explications ou voulez-vous opposer une autre poli-

tique à celle du gouvernement ?

- J'ai dit : assumer sa responsabilité, c'est-à-dire répondre, rendre des comptes. » Je crois que la politique du gouvernement en Corse est fautive, et pas depuis le gouvernement de gauche. A mes yeux, les problèmes qui se posent en Corse, la manière dont les affaires ont été conduites, les dérives auxquelles on assiste sont les symptômes d'un mal profond, le mal-gouvernement de la France. Nous avons la mission de faire prendre conscience à la société française des problèmes qui se posent.

Au début de cette affaire, il y a eu une hésitation stratégique entre les familles de l'opposition, les unes disant : « Il faut des démissions » et les autres disant : « Il faut que par un débat au Parlement, une motion de censure, le gouvernement assume ses responsabilités. » Des démissions, cela aurait voulu dire qu'il y avait des fautes individuelles, que tel ou tel ministre n'avait pas fait son travail, ou bien que ce gouvernement particulier était en faute

grave sur cette affaire. Or, les Français savent très bien que les problèmes d'administration, de respect de la loi, d'ambiance politique en Corse ne datent pas de ce gouvernement-là.

- Donc, vous ne soupçonnez pas de manquements individuels au niveau des ministres ou du premier ministre, ou au niveau de leurs collaborateurs ?

- Disons que j'ai du mal à croire ce qu'on dit... Qu'un préfet de région, nommé spécialement, chargé d'une mission particulière de rétablissement de l'Etat de droit, dans une région aussi gravement atteinte que celle-là, ayant des contacts plusieurs fois par jour avec ses interlocuteurs gouvernementaux ; qu'un colonel de gendarmerie, qui représente une arme d'élite et hiérarchisée ; que leurs subordonnés et collaborateurs directs mettent en place un complot pour des incendies volontaires contre des biens particuliers, dans une zone aussi fragile que celle-là, et que le gouvernement, pendant des mois, n'en ait rien su, il y a là quel-

que chose qui me paraît inimaginable. Qu'aucune information ne soit arrivée au gouvernement sur cette affaire, j'ai du mal à le croire.

D'une certaine manière, si c'est vrai, c'est pire ! S'il est vrai que des hauts fonctionnaires de ce rang et chargés de ce type de mission, que des militaires de ce rang et chargés de ce type de mission, peuvent se rendre coupables de telles dérives sans que personne ne le sache, alors je dis que c'est pire ! Et je dis que l'on est devant des glissements qui traduisent une espèce de déliquescence du fonctionnement de l'Etat.

Cette déliquescence est générale, pas seulement en Corse. La société française tout entière est malade de ce système, qui présente la double caractéristique d'être à la fois hypercentralisé et impuissant. C'est parce que je crois que ce système est en cause que nous n'avons pas choisi de demander des démissions individuelles, mais de défendre une motion de censure, pour qu'il y ait débat au Parlement sur le vrai mal français, qui est l'or-

ganisation archaïque des pouvoirs en France.

Dans les gouvernements précédents, dont j'ai fait partie, la dérive était exactement la même. Elle ne servait pas les mêmes buts, ce n'était pas des incendies volontaires ; c'étaient des discussions, des ententes... L'hypercentralisation et l'impuissance étaient les mêmes sous les gouvernements précédents.

Un de vos amis politiques, François Léotard, est de ceux qui souhaitent censurer le gouvernement, alors que toute la France l'a vu à la télévision, le 9 avril, s'opposant à l'exécution d'une décision de justice, c'est-à-dire à la destruction de ces fameuses pailloles installées illégalement sur le domaine public maritime ?

- Qu'un individu, un restaurateur, construise une extension en bois de sa salle de restaurant sans permis de construire, c'est grave ! Ce n'est pas un crime d'Etat. Quand le préfet de région et le colonel de gendarmerie décident des incendies

volontaires, au lieu d'une exécution de décision de justice, au mépris de la signature que le préfet a donnée lui-même pour laisser un sursis de quatre ou cinq mois à ces constructions, c'est une faute majeure contre la loi, parce que les défenseurs de la loi doivent être les premiers à la respecter.

Il est normal de demander un sursis lorsqu'il s'agit de défendre le gagne-pain des gens. François Léotard l'a fait, et c'est sans doute une maladresse de sa part, mais je ne pense pas qu'il y ait là une faute. Je pense que l'Etat se porte mieux quand personne ne construit quelque chose en dehors des permis de construire. Je pense que quand quelque chose est construit, il faut que l'autorité de l'Etat puisse le détruire ; mais je pense que ce n'est pas la même chose de faire une campagne d'incendies volontaires. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Oliver Mazerolle

Une guerre contre l'Europe

par *Alexandre Zinoviev*

ON considère qu'avec l'effondrement du communisme soviétique, l'humanité est entrée dans l'ère du postcommunisme. Si l'on met de côté un « détail » tel que la Chine et son milliard et quelque d'êtres humains, on peut, à la rigueur, admettre cette affirmation. Mais on ne saurait s'en contenter dans la description de l'époque actuelle. Il faut encore ajouter que l'humanité est entrée dans l'ère postdémocratique. La démocratie a accompli son rôle en tant qu'arme du monde occidental dans sa lutte contre le monde communiste au temps de la guerre froide. Depuis l'effondrement de l'autre superpuissance, l'URSS, la planète est devenue « mono-étatique » ou « monopolaire ». Si bien que la démocratie est désormais superflue pour les dirigeants du monde occidental. Bien plus : elle a commencé à les gêner dans leur conquête du pouvoir mondial.

Il faut faire la distinction entre, d'une part, la démocratie formelle, la démocratie de propagande, mesquine et superficielle, et, d'autre part, la démocratie réelle, profonde, essentielle et représentative. Cette dernière trouve sa place dans une communauté humaine au moment où, au sein de cette communauté, il existe des forces aux intérêts divergents, voire opposés, dotées d'une existence autonome, et à même d'empêcher la prédominance écrasante d'une des composantes sur toutes les autres, c'est-à-dire de prévenir le totalitarisme.

Hier, au temps de la guerre froide, existait une démocratie à l'échelle mondiale : dans le monde cohabitaient les forces de l'Occident démocratique, de l'« Est » communiste et du « tiers monde ». Au sein du monde occidental, la démocratie s'incarrait dans les relations entre les Etats nationaux ainsi qu'entre les forces qui les composaient de l'intérieur. La lutte des partis influençait, de manière publique, la politique des autorités. L'opinion publique y était pluraliste. Dans les masses populaires et les entreprises exis-

taient de nombreuses subdivisions qui permettaient le développement de nombreux courants animant la vie sociale, culturelle et intellectuelle des gens. Le pluralisme, sans lequel la démocratie réelle est unimaginable, existait réellement et jouait un rôle essentiel dans cette société.

Depuis la fin de la guerre froide, qui eut pour résultat la défaite du bloc soviétique, de l'URSS et du communisme soviétique, on assiste à une décadence vertigineuse de la démocratie, à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la vie publique des pays occidentaux, témoignant d'une tendance très puissante au totalita-

La « guerre contre la Serbie » ?

Une opération de police visant à châtier

un peuple qui avait osé manifester

quelque résistance

aux projets du gouvernement global

risme généralisé. J'appelle cela le totalitarisme occidental. L'implosion des systèmes socialistes dans les pays de l'ex-bloc soviétique et en URSS n'a pas conduit à une extension de la démocratie à l'occidentale, mais à une expansion de l'Occident, sorti victorieux de la guerre froide et se dirigeant vers un totalitarisme d'un genre particulier.

La course du monde occidental vers le totalitarisme est occultée par le voile épais de la désinformation, de la propagande idéologique et du mensonge qui surpassent ceux de l'époque hitlérienne et stalinienne, tant par leurs moyens techniques et leur ampleur que par leur pénétration intellectuelle et leur hypocrisie. Le totalitarisme belliqueux de l'Occident s'avance sous le déguisement de l'humanisme, de la démocratie, de la lutte pour les droits de l'homme, de la justice. Mais, par sa nature, ses actes et ses conséquences, ce totalitarisme nouveau est plus terrible et plus

dangereux que ses antécédents hitlérien et stalinien. En effet, il ne se dévoile pas, il est plus profond et ne rencontre aucune opposition sérieuse ; il est plus passif, dispose d'infiniment plus de moyens, jouit du soutien de la majorité des peuples du monde occidental et des peuples compris dans sa sphère d'influence, qui sont idéologiquement anesthésiés ou soudoyés par les « cadeaux » de l'Occident.

Ce que les dirigeants du monde occidental font actuellement en Yougoslavie (en premier lieu en Serbie), à l'aide des puissants moyens militaires des Etats-Unis et de l'OTAN, est un exemple ca-

ractéristique de ce que je viens de décrire. La situation dans les Balkans est totalement falsifiée par les mass media occidentaux. Si Goebbels ressuscitait aujourd'hui, il ne pourrait qu'admirer l'habileté et l'ampleur des bobards de propagande fabriqués par ses émules modernes. Je ne vais pas, à présent, chercher à cerner la vérité et invoquer la justice : ce serait un effort vain et désespéré. Mais, quels que soient les bases concrètes, les causes et les mobiles des événements de Serbie, leur essence sociale est immédiatement perceptible. Et elle consiste dans le fait que les dirigeants du monde occidental, disposant de ressources politiques, économiques, militaires quasi infinies et d'un immense appareil de propagande, sont en train d'établir un ordre mondial qui convient à leurs intérêts égoïstes. Ils l'établissent par la force, ne tenant aucun compte des intérêts des peuples ainsi brutalisés, d'aucune norme morale et juridique, sans

guments pour tout justifier. Et sous cet angle, disons-le tout net, la conclusion d'un Alain Badiou, selon qui il fallait avoir « *le sang-froid politique de ne rien faire* », est plus que cynique – elle est, au sens propre, inhumaine.

Pour bien mesurer le caractère aberrant de la position ici défendue par les sectateurs de la non-intervention, autre forme d'un laisser-faire parfaitement soluble dans l'Etat-Moloch du national-communisme, ce miroir inversé de l'ultralibéralisme, il suffit de se référer à l'évocation des « *évacuations dites là-bas à l'israélienne* » hasardée par Régis Debray dans son texte du 13 mai, notion sur laquelle Bernard Henri-Lévy a préféré passer dans sa réponse du lendemain. La référence, qui suit cette évocation, au million de civils algériens déplacés par la France voici quelque quarante ans, se rapporte certainement à l'exode des Palestiniens consécutif au conflit israélo-arabe de 1948.

Sans s'attarder sur la singularité de chacune de ces situations, qui disqualifie *a priori* la comparaison entre l'Etat hébreu et la Serbie de Milosevic, imaginons qu'Israël, après la guerre du Kippour, ait tenté de rejeter au-delà du Jourdain les Palestiniens de Cisjordanie. Le tableau n'a rien d'absurde : c'était le programme du rabbin Meïr Kahana, repris par le parti Moledet, le parti des colons juifs les plus extrémistes. Imaginons donc Israël déportant en Jordanie le peuple arabe des Territoires. J'ignore comment, dans la pratique, les Américains auraient réagi. En revanche, je sais quelles tempêtes auraient soulevées les procureurs à la Badiou et

AU COURRIER DU « MONDE »

ESTIME

Avec soulagement, j'ai lu et relu le message du préfet Maurice Grimaud. Soulagement, parce que, enfin, le respect, l'humanité et la juste indignation apparaissent au milieu d'un fatras médiatique et politicien.

Que la dignité des propos de Maurice Grimaud soit un reconfort pour Bernard Bonnet dans la prison. Qu'il sache que les Français

même se soucier de l'opinion et des intérêts de leurs propres peuples, et méprisant totalement les institutions internationales qu'ils ont eux-mêmes créées.

La « guerre contre la Serbie » n'est pas une guerre à proprement parler. Il s'agit plutôt d'une opération de police visant à châtier un peuple qui avait osé manifester quelque résistance aux projets du gouvernement global, s'opposer tant soit peu à l'occidentalisme et à la mondialisation. Il fallait à tout prix étouffer ce foyer de résistance, afin d'en faire une leçon à l'adresse de tous les autres peuples, de les effrayer et les maintenir dans la docilité. Et la leçon a été entendue. Les pays de l'ancien bloc soviétique, y compris la Russie postsoviétique, se sont d'emblée rangés derrière le gouvernement global, qui a son siège aux Etats-Unis et a besoin d'un territoire adéquat sur le continent européen où il puisse établir une base militaire géante mettant en œuvre le dernier cri de la technologie militaire. De là, il entend tenir sous sa coupe non seulement le monde arabe et les pays de l'ex-Union soviétique, mais encore les pays d'Europe, y compris l'Europe occidentale, au sein de laquelle commençait à germer une opposition à l'expansion américaine.

Le gouvernement global, dont les Etats-Unis sont le bras armé, veut préserver l'unité du monde occidental, mais au travers d'une soumission de l'Europe occidentale à ses intérêts propres. De ce fait, la « guerre contre la Serbie » constitue aussi une attaque contre la civilisation de l'Europe occidentale : c'est une guerre contre l'Europe.

Alexandre Zinoviev, ancien dissident soviétique, est professeur de logique à l'université de Munich. Ce texte (traduit du russe) est celui d'une contribution adressée à un colloque sur « les conséquences de l'actuelle guerre en Yougoslavie », qui a eu lieu du 17 au 19 mai à Giessbach (Suisse), sous l'égide de la fondation de l'écologiste Franz Weber.

consorts. Et, naturellement, ils auraient eu raison, en vertu des mêmes principes absolus qu'ils dénie^{ent} aujourd'hui au droit des Kosovars. Deux poids, deux mesures : réaction passionnelle, partisane, purement idéologique. On est loin de l'universel humain.

Des fantômes de Kahana au délire de Milosevic, le chemin est court. Système d'apartheid dans les deux cas, aux fondements racistes dans les deux cas. Seulement, à aucun moment ce chemin n'a été supposé possible par le gouvernement hébreu, et cela pour la simple mais irrécusable raison que l'immense majorité des Israéliens auraient jugé le projet abominable. C'est ce qui sépare la démocratie, même imparfaite, voire inique dans certains de ses effets, de la barbarie consentie.

Dans le chapitre 26 du livre 1 des *Essais*, Montaigne avance que, selon Plutarque, les habitants d'Asie subissaient l'esclavage d'une autorité despotique parce qu'ils ne savaient pas « *prononcer une seule syllabe, qui est “non”* ». La Boétie, ajoute Montaigne, en tira « *peut-être la manière et l'occasion* » de son *Discours de la servitude volontaire*. Il y a ceux qui savent dire « non », et ceux qui préfèrent se croiser les bras ou faire tout comme. N'en déplaise aux mutiques du « non », l'Europe a jugé nécessaire de s'appuyer sur les Etats-Unis pour opposer cette syllabe au despote de Belgrade. Ils demeurent obstinément captifs des utopies meurtrières du siècle qui finit, ceux qui prétendent que c'est à son déshonneur.

Jean-Michel Delacompnée

sont plus nombreux qu'on ne le croit à reconnaître où sont les « malfrats » qui, eux, commettent les crimes, et les politiciens ou autres qui, sans honneur, profitent sans vergogne.

Maurice Grimaud n'est certainement pas le seul à accompagner Bernard Bonnet de son estime et de son amitié dans cette excessive épreuve.

Gérald Benoit Paris

Croatie, Serbie : les fausses symétries

par *Smiljan Simac*

ALORS que les forces serbes déportent près d'un million d'Albanais, des accusations répétées dans les médias esquissent le rapprochement avec la fuite de 120 000 Serbes des territoires occupés de Croatie, qui a suivi l'opération armée croate en 1995. Et d'ajouter : la Croatie, tout comme la Serbie, ne recourut-elle pas aussi à la force pour s'opposer au séparatisme ? Si le parallèle peut sembler pertinent, il n'en est pas moins fallacieux.

Mettre sur un pied d'égalité les crimes contre l'humanité commis par l'Etat serbe au Kosovo et l'opération militaire croate menée contre les paramilitaires serbes, prélude à la cessation de la guerre en Croatie et en Bosnie, relève davantage du cynisme ou de la méconnaissance des événements que de l'analyse politique sérieuse.

Fort de 2 millions d'habitants, le Kosovo, entité fédérale à part entière, disposait jusqu'à la suppression de son autonomie par la Serbie, en 1989, d'un représentant à la présidence collégiale yougoslave qui, par deux fois, accéda à la charge suprême. Soumis depuis dix ans à un régime d'apartheid, les Albanais ont résisté pacifiquement, avant de recourir à une défense armée.

En revanche, la « république serbe de Krajina », entité hétéroclite et discontinue, fut instaurée en Croatie par la violence en 1990, un an avant le référendum sur l'indépendance croate, et fut fondée sur le retour du « nettoyage ethnique » en Europe : sur 550 000 habitants des territoires revendiqués, les milices serbes chassèrent brutalement tous les 260 000 Croates. Par la suite, entre 1991 et 1995, 80 000 Serbes fuyant la paupérisation généralisée s'exilèrent en Serbie. Ainsi, les forces serbes, encadrées par l'armée « yougoslave » aux ordres de Milosevic, ont occupé en 1991 un quart de la Croatie, bombardé Dubrovnik et anéanti Vukovar, tuant 13 000 personnes.

En janvier 1992, en reconnaissant la Croatie, les Douze stoppèrent net la progression des troupes serbes, qui avaient déjà coupé le pays en deux. Quatre années durant, la Croatie a recherché une solution négociée. En vain. A l'été 1995, la radicalisation serbe atteignit son paroxysme dans la Bosnie voisine avec la prise en otage des « casques bleus », prélude au massacre de Srebrenica et à l'assaut final contre l'enclave bosniaque de Bihac, promise au même sort.

Devant la menace alarmante de la pérennisation des conquêtes serbes en Croatie qu'eût entraînée la prise de Bihac, à la frontière croate, et du drame qui menaçait les habitants de l'enclave assiégée, la Croatie, qui s'était entre-temps dotée d'une armée, fut contrainte à recourir à la force. En quatre jours, du 4 au 7 août 1995, l'opération militaire « Tempête » permit de mettre fin à cinq ans de guerre en Croatie en rétablissant la souveraineté nationale sur la plupart des territoires occupés, mais assura aussi le salut de 230 000 Bosniaques assiégés pendant 1 201 jours à Bihac.

Pendant toute la durée de l'opération « Tempête », des appels radiodiffusés du président croate n'ont cessé d'exhorter les civils serbes à attendre sereinement dans leurs foyers l'arrivée des soldats croates. Mais dès le 4 août 1995, le « président de la république serbe de Krajina », Milan Martić, ordonnait l'évacuation « *planifiée* » des civils, comme le révélera également la presse serbe (*Politika* du 23 août 1995).

Dès lors, des convois de voitures et de tracteurs s'ébranlèrent vers la frontière. Quelque 30 000 paramilitaires protégèrent leur fuite en se mêlant aux 90 000 civils serbes (et non 300 000 comme on l'a parfois affirmé), et à aucun moment l'armée croate n'entra en contact hostile avec les colonnes de civils serbes, tandis que moins de 10 000 Serbes décidèrent de rester. Les réfugiés serbes furent victimes d'un véritable « auto-nettoyage ethnique » mis en œuvre par les forces serbes elles-mêmes. Les Serbes récidiveront en 1996 dans les faubourgs de Sarajevo restés en dehors de la « République serbe »,

démontrant une fois de plus leur refus de vivre avec l'autre. Toutefois, un nombre relativement limité d'exactions graves, donnant lieu à de lourdes peines d'emprisonnement, ont été perpétrées. Mais elles furent le fait de civils croates incontrôlés et sont intervenues après la fin des opérations dans un territoire où la situation n'était pas encore normalisée.

L'armée croate n'a cependant pas pratiqué la politique de la terre brûlée, s'efforçant d'épargner au maximum le patrimoine architectural national situé dans le périmètre du théâtre des opérations, notamment des lieux de culte serbes. Sur 121 églises orthodoxes, 10 subirent des « *dommages collatéraux* », suite aux opérations croates. Entre 1991 et 1995, sur un total de 158 églises catholiques situées dans ces mêmes territoires occupés, les paramilitaires serbes en ont entièrement démolí ou incendié 136 et sérieusement endommagé 10 autres.

Le gouvernement croate a multiplié les gestes d'apaisement, garanti dès 1991 une représentation parlementaire de la minorité serbe, promulgué en 1995 une loi d'amnistie. En janvier 1998, il acheva avec succès la réintégration pacifique de la Slavonie orientale, où les élus locaux serbes représentent pleinement les intérêts de leur communauté. A l'inverse des Serbes de la région de Knin, ceux de Slavonie ont, dans leur majorité, préféré rester en Croatie, où,

Après avoir provoqué

quatre guerres, la Serbie – même opportunément maquillée en Yougoslavie croupion – incarne plus que jamais la déstabilisation de toute la région

entre 1995 et 1999, plus de 147 000 réfugiés croates et 57 000 réfugiés serbes ont retrouvé leurs foyers.

Il est aujourd'hui clair que ce sont bien les opérations menées par la Croatie qui faciliterent, en septembre 1995, l'intervention aérienne de l'OTAN contre les Serbes de Bosnie. Ces actions conjuguées aux succès remportés au sol par l'alliance militaire de Zagreb et de Sarajevo acculèrent finalement Milosevic à signer la paix.

Or, après s'être emparés de 70 % de la Bosnie-Herzégovine, les Serbes (31 % de la population majoritaires sur 41 % du territoire) se sont vu octroyer une « République serbe » s'étendant sur 49 % du territoire. Là aussi l'attitude constructive des Croates à Dayton permit d'aboutir à une solution : ils rétrocédèrent aux Serbes 2 000 kilomètres de territoire dans l'ouest de la Bosnie (permettant le retour rapide de 70 000 réfugiés serbes),lesquels acceptèrent alors de se retirer des positions ébranlant Sarajevo.

La politique poursuivie par la Croatie contribua de manière décisive au retour des réfugiés et à la stabilisation de toute la région. Tandis que la Serbie de Milosevic porte la responsabilité d'avoir réintroduit la guerre en Europe comme moyen de réalisation des aspirations politiques.

Après avoir provoqué quatre guerres, loin de jouer le rôle de « gendarme des Balkans » auquel elle a longtemps prétendu, la Serbie – même opportunément maquillée en Yougoslavie croupion – incarne plus que jamais la déstabilisation de toute la région. La Croatie, au contraire, s'efforce chaque jour de mériter le qualificatif encourageant d'« *d'îlot de stabilité* ».

Smiljan Simac est ambassadeur de Croatie en France.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télfax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Cannes la radicale

LE palmarès du 52^e Festival, aussi beaux que soient les films récompensés – ils le sont –, a sans doute porté un mauvais coup à une idée plus ample du cinéma. Une idée qui avait pourtant, dans la sélection de cette année, la possibilité de s'exprimer pleinement. Comme tous les autres arts moins jeunes que lui, le cinéma est soumis à une tension profonde tendant à séparer sa pointe la plus audacieuse sur le terrain artistique d'une production de masse plus conformiste – la coupure entre musique contemporaine et variétés fournissant le modèle, ou le contre-modèle, le plus probant. Parce qu'il est aussi une industrie, le cinéma a pourtant toujours puisé ses formes et ses forces spécifiques dans cette « impureté » aujourd'hui menacée d'un double nettoyage, sous les auspices symétriques du business pur et de l'art pour l'art.

Le Festival de Cannes, principale manifestation cinématographique mondiale, est par excellence à la fois le terrain où s'observent les progrès de cette cassure et le lieu d'une possible résistance à son aggravation. La réticence des majors hollywoodiennes à y présenter des films confirme cette situation, mais aussi en éclaire les possibilités. Des super-produits dont le seul budget publicitaire est supérieur au coût de réalisation de dix films dans nombre d'autres pays n'ont pas besoin de la légitimation culturelle cannoise, et ont les moyens d'assurer leur promotion sans la médiatisation de la Croisette. A une telle hauteur financière, ils redoutent la moindre turbulence incontrôlée qui ferait

dévier de sa trajectoire le lancement minutieusement préparé dans ce Cap Canaveral du marketing qu'est désormais Hollywood.

L'absence des studios américains entérine une cassure, sans doute irréversible. Elle permet aussi en principe l'alliance de toutes les composantes du reste du cinéma, de ces cinématographies non alignées dont la 52^e édition du Festival a prouvé combien elles sont diverses et fécondes. Mieux, sous la signature de Pedro Almodovar, de Raoul Ruiz, de Takeshi Kitano ou de David Lynch, figuraient en compétition des œuvres démontrant qu'il restait possible d'allier une ambition créative sans concession et le partage avec un large public du bonheur de voir un film. Avec un systématisme provocateur, le jury a au contraire choisi de prendre parti seulement pour les films les plus radicaux, au risque de paraître ne donner du cinéma qu'une approche partielle, et manquant de générosité.

Il est significatif que ce choix esthétique mène également à défendre les deux films portant le regard le plus sombre sur l'état de la société et des rapports humains. Alors même que la sélection officielle de cette année comportait une majorité de films tablant sur un espoir de relations améliorées, de reconstruction d'un lien social. Noirceur du regard sur le monde et radicalité des choix esthétiques ont évidemment leur place dans le cinéma. Vouloir l'y réduire n'est pas lui rendre service. C'est plutôt risquer de repousser dans le camp de l'industrie l'ensemble des autres démarches cinématographiques. Le cinéma d'art se retrouverait alors bien seul, et le Festival de Cannes aussi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferrézi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Grelisamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Boob (Aujourd'hui) ; Josyane Saignean (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Éric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Éric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) ; Jacques Fauvet (1969-1982) ;
André Laurens (1982-1985) ; André Fontaine (1985-1991) ; Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une Cité internationale des arts à Paris

UN COMITÉ qui comprend diverses personnalités françaises et étrangères, sous la présidence de Paul Léon, membre de l'Institut, a été créé et s'est donné pour but d'édifier à Paris une Cité internationale des arts, ceci afin de permettre aux artistes étrangers et français, peintres, sculpteurs ou musiciens, de trouver des facilités de séjour et de travail dans notre capitale. La conférence de presse que tient cet après-midi Paul Léon dira où en est le projet.

La cité sera édiflée en bordure du quai de l'Hôtel-de-Ville, sur les terrains de « l'îlot 16 » démoli pour cause d'insalubrité, face à l'île Saint-Louis et à Notre-Dame. Elle se développera autour de l'hôtel d'Aumont restauré, proche de l'hôtel Chalons-Luxembourg dont la beauté serait respectée. Des jardins seront créés autour des bâtiments de cette cité qui

pourra donner asile tout d'abord à deux cents artistes et comportera des salles de réunion, des restaurants et des services communs.

La Ville de Paris, qui fournit les terrains, est favorable à ce projet. Les bâtiments d'ailleurs lui reviendront plus tard et un quartier jusqu'alors déshérité retrouvera l'animation et la beauté qu'il a connues dans sa lointaine histoire. Un quartier de Paris renaîtra. Paris, par cette cité, affirmera son caractère de capitale internationale de l'art. Le rayonnement du pays tout entier ne peut qu'y gagner. Les nations participantes enverront des artistes pour résider à la cité plus ou moins longtemps. Des Français bénéficieront de bourses de séjour. La fraternité artistique trouvera là un nouveau foyer.

R. J.

(25 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'ombre portée des Balkans sur l'Italie

C'EST COMME un exorcisme national, un exercice général de dénégrament. L'Italie tout entière l'affirme : ce n'est pas un retour aux « années de plomb ». Poutant, après l'assassinat en pleine rue, à Rome, de l'avocat et conseiller du ministère du travail, Massimo D'Antona, par un commando se réclamant des Brigades rouges, un passé qu'on croyait à jamais enfoui refait surface. Les mêmes méthodes, le même sigle, la revendication dans un long texte aux prétentions idéologiques et au vocabulaire fausement marxiste-léniniste... Tout pousse à la comparaison et en même temps tout incite à la rejeter.

L'Italie a changé ; elle n'est plus ce laboratoire de la guerre froide, dominé par une démocratie chrétienne qui avait rejeté la gauche aux marges du pouvoir central et placé sous haute surveillance par les Etats-Unis inquiets des perspectives de compromis historique avec les communistes. Elle n'a plus

ce vaste mouvement de gauche contestataire, à la fois ouvrière et intellectuelle, prête à justifier, sinon à accepter, la violence comme méthode de lutte politique.

Aujourd'hui, quand Fausto Bertinotti, le chef de Rifondazione comunista, le Parti communiste dans l'opposition, déclare « partager » certaines analyses contenues dans le document des nouvelles Brigades rouges, il s'attire les foudres de tous les secteurs de l'opinion, de la droite aux communistes, qui soutiennent le gouvernement.

La longévité du gouvernement Prodi avait suscité quelques espoirs ; sa chute à la suite des manœuvres conjuguées d'un cacique de la démocratie chrétienne, Francesco Cossiga, et de l'héritier du PCI, Massimo D'Alema, avait nourri quelques craintes. L'élection, la semaine dernière, de Carlo Azeglio Ciampi, à la présidence de la République, dès le premier tour de scrutin – il en avait fallu onze pour désigner son prédécesseur –, est toutefois le signe d'une

nouvelle époque. L'Italie a réussi son entrée dans l'Union économique et monétaire ; elle a assaini ses finances publiques, fût-ce au prix de quelques artifices ; elle a réformé les conventions collectives qui généralisaient une sorte de fonctionariat et de corporatisme ; elle a placé un des siens à la présidence de la Commission européenne ; le gouvernement de centre-gauche est solidaire de l'Alliance atlantique dans la guerre du Kosovo, malgré la pression de l'opinion relayée par ses parlementaires.

La guerre dans les Balkans est une des explications avancées dans le texte des Brigades rouges. Faut-il la prendre au sérieux, au même titre que la « piste serbe » évoquée par certains journaux italiens, au moins sous la forme des facilités d'entraînement que la Serbie aurait pu mettre à la disposition des « brigadistes » ? Ne commettons pas les mêmes erreurs que pendant les « années de plomb », répond, dans un long entretien à la Repubblica, l'ancien juge Luciano Violante, qui préside aujourd'hui la Chambre des députés. Ne cherchons pas des explications dans « le terrain favorable », « le bouillon de culture », « les conditions sociales qui ont rendu possible le terrorisme », la guerre du Kosovo ou le pacte social. Sinon, dit-il, « on se met à raisonner comme les terroristes ».

IMPRÉCATIONS

Cette réaction est caractéristique de la gauche aujourd'hui au pouvoir en Italie, celle qui a patienté pendant des décennies aux portes du gouvernement, qui était en passe d'y participer précisément avec Aldo Moro, le dirigeant démocrate-chrétien que les Brigades rouges enlevèrent et assassinèrent en 1978 parce qu'il était l'homme du « compromis historique », celui qui allait amener les communistes au pouvoir. A l'époque, la direction du PCI prônait la fermeté contre les « brigadistes » avec la même virulence que la démocratie chrétienne ; elle ne cherchait pas des « explications » idéologiques ou sociales au terrorisme, même si une frange des sympathisants trouvait dans le blocage de la société italienne ou la « coopération » des directions syndicales avec le patronat des raisons à l'exaspération ouvrière et par extension à la violence politique.

En ce sens, l'Italie a moins changé que les imprécations contre le spectre des « années de plomb » pourraient le laisser penser. Il y a

toujours une mouvance de gauche ou d'extrême gauche attirée par la violence ; il y a toujours des groupes politiques qui dénoncent avec vigueur l'impérialisme sous toutes ses formes et qui n'hésitent pas à s'en prendre au principal parti du gouvernement, les anciens du PCI, rebaptisés Démocrates de gauche (Democristici di Sinistra), avec le slogan « DS = SS ». Les marches de protestation contre les frappes de l'OTAN sur la Serbie rassemblent plus de monde en Italie que partout ailleurs comme, il y a quelques mois, les manifestations pour la libération d'Osakan rassembleraient plus de jeunes Italiens que de Kurdes.

Malgré les dénégations, une autre similitude avec le passé inquiète les Italiens. Le commando qui a tué Massimo D'Antona avait des informations de l'intérieur des institutions. L'homme était peu connu du grand public ; son rôle dans les négociations du pacte social dénoncé par les Brigades rouges n'était connu que de quelques spécialistes. Les informations sur les projets sociaux du gouvernement contenues dans le texte de revendication, sans être secrètes, étaient « réservées », ce qui laisse à penser que les assassins ont bénéficié de complicités, sinon dans l'appareil d'Etat, au moins dans les institutions.

Pour certains, ces éléments évoquent les heures sombres du terrorisme qui n'était pas seulement de gauche, les agissements troubles d'organisations de l'ombre, comme la Loge P2, leurs liens avec les services secrets... Sans avoir l'obsession du complot, sans chercher un tireur de ficelles clandestin, ceux qui ne se contentent pas du « ce n'est plus comme avant » soulignent que l'Italie est parmi les Etats d'Europe occidentale celui qui est le plus proche des Balkans. Par sa géographie, par son histoire, elle est la plus impliquée et en même temps la plus sensible aux effets du conflit. Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif et on ne peut exclure que l'explication « bénigne » avancée par quelques commentateurs – un effet « d'imitation » après les attentats en Grande-Bretagne ou les violences aux Etats-Unis – soit la bonne. Mais il est malheureusement plus probable que cet assassinat ne soit lié, d'une façon ou d'une autre, à la vague de déstabilisation frappant l'Europe du Sud-Est.

Daniel Vernet



Le droit d'ingérence économique

LE TOUT NOUVEAU ministre allemand des finances, Hans Eichel, n'en revient pas encore. A Washington, pour sa première grande réunion internationale – c'était à l'occasion des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale fin avril –, il s'est vu donner un cours de libéralisme : « Vous ne lutterez efficacement, en Allemagne, contre le chômage qu'en vous décidant enfin à déréglémenter votre marché du travail », lui a expliqué son interlocuteur. Son professeur : le gouverneur de la Banque de Chine ! Il est vrai que M. Eichel avait lui-même montré la voie, quelques heures plus tôt... en faisant la leçon aux Américains sur les risques d'« effondrement » de Wall Street.

Au cours des derniers mois, ces recommandations économiques, ces conseils financiers ont proliféré. Chacun y va de son commentaire et de sa critique. De la part des Etats-Unis, cette forme d'interventionnisme n'est pas nouvelle. Depuis trois ans, l'administration américaine réclame que Tokyo prenne des mesures radicales pour stimuler la consommation dans l'Archipel. Elle exhorte aussi l'Europe à réformer les structures de son économie pour renforcer sa demande intérieure. Mais les critiques américaines se sont récemment faites plus insistantes et plus précises. « Ce n'est peut-être pas un hasard, vient d'expliquer le nouveau secrétaire au Trésor, Lawrence Summers, si les pays de la zone euro qui ont procédé aux réformes structurelles les plus poussées, comme les Pays-Bas, l'Irlande et le Portugal, sont ceux qui ont bénéficié récemment de la reprise la plus vigoureuse ».

De telles différences, qui n'avaient plus été observées depuis dix ans, favorisent l'apparition de comportements arrogants ou jaloux. Forts de leurs performances économiques exceptionnelles, les Américains ont plus que jamais le sentiment d'avoir

leçons économiques de la Maison Blanche, n'hésitent plus à répondre. Ils ne se laissent plus impressionner par les performances économiques des Etats-Unis. Le ministre des finances nippon, Kiichi Miyazawa, évoque officiellement « les risques de surchauffe aux Etats-Unis » et demande à Washington de mener, « par conséquent, une politique prudente et adaptée ».

PETIT JEU

Pour l'Europe, M. Miyazawa estime qu'« après le lancement en janvier de l'euro la stabilité du nouveau système et sa contribution à l'économie européenne restent à démontrer ». Les Européens, de leur côté, tout en retenant à leur compte les critiques américaines sur les blocages économiques du Japon, dénoncent maintenant ouvertement l'ampleur du déficit commercial des Etats-Unis, qui menace, selon eux, l'équilibre monétaire international et la croissance économique mondiale.

Comment interpréter ce petit jeu où tout le monde prétend donner au reste du monde des leçons de bonne conduite économique ? Certains y voient avant tout la conséquence de l'accident conjoncturel que constitue l'écart de croissance tout à fait inhabituel observé entre les trois grandes puissances économiques mondiales. Le produit intérieur brut a progressé de 3,9 % en 1998 aux Etats-Unis, mais seulement de 2,3 % en Allemagne, et il a reculé de 2,8 % au Japon. Et l'année 1999 devrait confirmer cette tendance (+ 3,6 % aux Etats-Unis, + 1,7 % en Allemagne et – 0,9 % au Japon).

Le changement ne vient pas seulement d'une escalade dans le discours américain. Il tient aussi au fait qu'Européens et Japonais, restés longtemps silencieux, ayant subi durant des années, sans broncher, les

leçons économiques de la Maison Blanche, n'hésitent plus à répondre. Ils ne se laissent plus impressionner par les performances économiques des Etats-Unis. Le ministre des finances nippon, Kiichi Miyazawa, évoque officiellement « les risques de surchauffe aux Etats-Unis » et demande à Washington de mener, « par conséquent, une politique prudente et adaptée ».

Le tout nouveau ministre allemand des finances, Hans Eichel, n'en revient pas encore. A Washington, pour sa première grande réunion internationale – c'était à l'occasion des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale fin avril –, il s'est vu donner un cours de libéralisme : « Vous ne lutterez efficacement, en Allemagne, contre le chômage qu'en vous décidant enfin à déréglémenter votre marché du travail », lui a expliqué son interlocuteur. Son professeur : le gouverneur de la Banque de Chine ! Il est vrai que M. Eichel avait lui-même montré la voie, quelques heures plus tôt... en faisant la leçon aux Américains sur les risques d'« effondrement » de Wall Street.

trouvée la recette miracle. Avec concdescendance et par esprit de charité, ils pressent leurs partenaires de les mettre à leur tour en place. Mais les réticences de l'Europe et du Japon à appliquer le modèle américain, leur entêtement à s'enfermer dans des schémas économiques considérés comme totalement dépassés, ne font qu'accroître l'agacement et le sentiment de supériorité de l'administration américaine. A l'inverse, Européens et Japonais supportent de plus en plus mal les cours d'économie et la suffisance de Washington. Ils demandent aux Etats-Unis de faire preuve de plus d'humilité et rappellent combien les hiérarchies économiques sont fragiles. Les responsables économiques des trois continents sont en tout cas conscients des dangers que représentent les inégalités de la croissance mondiale. Tous admettent qu'il n'est pas sain que les zones fonctionnent à des rythmes si éloignés que l'Amérique court et consomme, tandis que le Japon fait du sur-place et épargne. De telles différences risquent de conduire à des évolutions divergentes de taux d'intérêt et à des mouvements de grande ampleur sur les devises. D'où la nécessité impérieuse de corriger les déséquilibres, d'harmoniser les taux de croissance pour rendre cette dernière plus durable et plus stable à l'échelle mondiale.

Mais l'apparition de cette ingérence économique est aussi une conséquence logique et profonde de la mondialisation des échanges et des marchés de capitaux. Celle-ci crée une forte interdépendance entre les grandes régions économiques du globe. Détenant près du quart de la dette des Etats-Unis, les Japonais s'interrogent légitimement sur la solvabilité de leur client. Dans le même temps, il est naturel que Washington s'inquiète de la solidité

de son banquier et prodige quel-ques conseils à Tokyo pour qu'il remette sur pied, au plus vite, son système bancaire.

Sauf à reconstruire des barrières protectionnistes, à remettre en cause les fondements mêmes de l'économie de marché, cette surveillance réciproque et permanente des politiques économiques, avec son lot de commentaires blessants et de recommandations offensantes, ne fera que se renforcer. Certains le déploreront, estimant qu'elle porte une atteinte insupportable à la souveraineté des Etats. D'autres, au contraire, s'en réjouiront, jugeant qu'il serait absurde de ne pas écouter les conseils dispensés par d'autres, de rejeter toute critique sous prétexte qu'elle vient de l'extérieur. Ils affirment que dans une économie totalement ouverte, où la diffusion de l'information joue un rôle essentiel, l'autisme est de mauvais conseil. En matière économique aussi, le débat sur le droit d'ingérence est lancé. Un droit inacceptable pour les uns, nécessaire et salutaire pour les autres.

Pierre Antoine Delhommais et Erik Izraelewicz

RECTIFICATIF

35 HEURES

Dans un article consacré aux 35 heures (*Le Monde* du 21 mai), une erreur d'interprétation nous a fait écrire que la philosophe Dominique Meda proposait : « Et pourquoi pas du temps pour faire de la pêche et de la chasse ? » En réalité, M^{me} Meda voulait pointer le risque d'une division des tâches qui conduirait les hommes, sur leur temps libre, « à faire de la pêche et de la chasse », et les femmes à s'occuper des enfants le mercredi, comme c'est arrivé en Allemagne.

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 25 MAI 1999

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Au lendemain de sa prise de contrôle sur Telecom Italia, Olivetti cherche à rassurer le gouvernement italien et les salariés de l'entreprise,

et tente même de permettre à Deutsche Telekom de sauver la face. ● LE MINISTRE DES FINANCES, Vincenzo Visco, a déjà fait savoir que le gouvernement n'entendait pas se servir

de son action préférentielle pour bloquer l'opération. ● LE MINISTRE DES COMMUNICATIONS, Salvatore Cardinale, a toutefois annoncé que le gouvernement surveillera de près

« les retombées que pourra avoir la restructuration prévisible de Telecom Italia sur l'emploi ». ● POUR ROBERTO COLANINNO, le patron d'Olivetti, « l'expérience d'Olivetti a

démontré que nous sommes amplement en mesure de créer des emplois ». ● LE SUCCÈS D'OLIVETTI affaiblit Deutsche Telekom, qui s'était portée au secours de Telecom Italia.

Après le rachat de Telecom Italia, Olivetti veut rassurer les pouvoirs publics

Roberto Colaninno, qui vient de prendre le contrôle de l'opérateur de télécommunications, s'est employé à dissiper les craintes du gouvernement et des syndicats quant à son projet industriel et ses conséquences sur l'emploi. Il se montre même magnanime avec son adversaire Deutsche Telekom

MILAN

correspondance

Roberto Colaninno, le patron d'Olivetti, n'a guère pris le temps de savourer sa victoire. S'il a fêté au champagne, vendredi soir 21 mai, l'adhésion de plus de 51 % des actionnaires à l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur Telecom Italia (*Le Monde* des 23 et 24 mai), il s'est remis au travail dès le lendemain matin. Il lui faut penser à la phase de transition qui s'ouvre avant la prise de contrôle effective de l'ex-monopole public, puis affiner le projet industriel préparé. Franco Bernabè, l'administrateur délégué de Telecom Italia, a annoncé qu'il n'entendait pas continuer la bataille devant les tribunaux. Après trois mois de lutte sans merci, de

petites phrases fielleuses, voire de coups bas, les deux hommes ont enterré la hache de guerre. Ils devaient se rencontrer lundi 24 mai. On s'attend à une démission de Franco Bernabè, Roberto Colaninno ayant annoncé qu'en cas de victoire il occuperait le poste d'administrateur délégué de Telecom Italia.

Les conseils d'administration d'Olivetti et de sa filiale Tecnost – par le biais de laquelle a été lancée l'OPA – se sont réunis samedi 22 mai. Après avoir « pris acte avec satisfaction du résultat de l'offre », les conseils ont décidé d'acquiescer les actions de Telecom Italia. Olivetti s'était en effet gardé toute latitude pour accepter ou non les titres en cas d'un nombre d'adhé-

sions compris entre 35 % et 67 % du capital de Telecom Italia. Le conseil d'administration de Telecom Italia, convoqué mardi 25 mai, prendra acte des résultats de l'OPA. Les actions seront transférées à Olivetti le 28 mai, et payées entre le 14 et le 30 juin. Tecnost devra être inscrit dans le registre des actionnaires de Telecom Italia au plus tard le 22 juin, si à cette date le gouvernement n'a pas utilisé son action préférentielle qui lui donne un droit de veto sur les nouveaux actionnaires. Le ministre des finances, Vincenzo Visco, a déjà fait savoir que le gouvernement n'entendait pas se servir de cette arme.

Le ministre de l'industrie, Pier Luigi Bersani, devrait ouvrir cette semaine une série de discussions

avec M. Colaninno et des représentants des principaux syndicats, pour discuter du projet industriel et de l'épineuse question des éventuelles suppressions d'emplois. Le ministre des communications, Salvatore Cardinale, a déjà annoncé que le gouvernement surveillera de près « les retombées que pourra avoir la restructuration prévisible de Telecom Italia sur l'emploi ».

QUATRE BRANCHES

Sergio D'Antoni, secrétaire général du deuxième syndicat italien, la CISL, a estimé, dans une interview publiée dimanche par le quotidien *Corriere della sera*, qu'une entreprise « aussi riche et aux perspectives aussi favorables doit créer des emplois, pas les détruire ». La pre-

mière version du plan industriel présentée en mars par Olivetti évoquait 13 000 suppressions de postes sur les 80 000 que compte la branche de téléphonie fixe de Telecom Italia (le groupe emploie au total 125 000 salariés).

M. Colaninno s'est voulu rassurant : « L'expérience d'Olivetti a démontré que nous sommes amplement en mesure de créer des emplois », a-t-il déclaré samedi, faisant référence aux embauches de jeunes réalisées ces dernières années par les deux filiales d'Olivetti dans les télécommunications, Omnitel et Infostrada. Ces deux sociétés sont sur le point d'être cédées au groupe allemand Mannesmann.

Roberto Colaninno n'a pas complètement fermé la porte à la fusion projetée entre Telecom Italia et Deutsche Telekom, un projet sur lequel il s'était montré particulièrement sévère ces dernières semaines. La presse italienne n'a pas écarté la possibilité d'une reprise du dialogue, mais a souligné qu'il ne s'agit en aucun cas d'une priorité. Lors d'une rencontre avec la communauté financière, le 4 mai, Olivetti avait expliqué vouloir structurer Telecom Italia en quatre branches : les activités de télécommunications (la maison-mère Telecom Italia et sa filiale de téléphonie mobile TIM), les technologies de l'information (la société Finsiel), les activités industrielles (les sociétés Italtel et Sirti), et les activités non stratégiques (parc immobilier, assurances, pages jaunes de l'annuaire...).

En ce qui concerne les télécommunications, Olivetti tablait sur une réduction des tarifs dans la téléphonie fixe et un fort développement d'Internet et de la trans-

mission de données. Le groupe entend maintenir l'indépendance de TIM par rapport à la maison-mère tout en accélérant les synergies commerciales entre téléphonie fixe et mobile. Il souhaite également redéfinir les activités internationales en focalisant les participations sur l'Europe et cherche un partenaire doté « de capacités technologiques et d'innovation ». Les activités hors des télécommunications devraient être restructurées avant d'être éventuellement cédées. Du coup, le sort de Stream, la filiale de télévision à péage de Telecom Italia, pourrait être redéfini. On attendait pour le début de cette semaine la signature de la vente de cette société à un tour de table comprenant Rupert Murdoch, mais l'opération pourrait être suspendue.

M. Colaninno va devoir aussi réfléchir à la simplification de « l'usine à gaz » qu'est son groupe. Il est l'actionnaire de référence de Fingruppo, qui contrôle à moins de 40 % Bell, qui contrôle à environ 14 % Olivetti, qui contrôle à 97 % Tecnost, qui contrôlera à 51 % Telecom Italia! Olivetti devra rapidement décider s'il procède à la fusion entre Tecnost et Telecom Italia. Cette opération aurait l'avantage de réduire l'énorme endettement contracté pour prendre le contrôle de l'opérateur téléphonique (25,5 milliards d'euros pour le groupe Olivetti-Tecnost-Telecom Italia, selon le document diffusé au moment de l'offre), mais elle diluerait la participation d'Olivetti. Enfin, M. Colaninno devra sans doute renforcer son contrôle d'Olivetti, pour le moment largement opéable.

Marie-Noëlle Terrisse

L'échec du passage au privé de l'ancien opérateur public

MILAN

correspondance

Les racines de la victoire d'Olivetti remontent à l'automne 1997, lorsque le gouvernement décide de la privatisation quasi totale de Telecom Italia. Si les investisseurs institutionnels italiens et étrangers et les petits porteurs transalpins se sont, à l'époque, rués sur les actions proposées, les industriels et financiers italiens sollicités pour faire partie du « noyau dur » se font tirer l'oreille. Le groupe stable d'actionnaires ne représente qu'environ 8 % du capital : une part qui tombera entre 6 % et 7 %. Comme l'Etat ne conserve qu'une part d'un peu plus de 5 %, passée ensuite à 3,43 %, Telecom Italia est opérable dès sa privatisation. Seul rempart : l'action préférentielle, qui donne au gouverne-

ment un droit de veto sur les nouveaux actionnaires.

A cette fragilité structurelle s'ajoutent les turbulences subies par Telecom Italia lors de la présidence de Gian Maria Rossignolo, appelé aux commandes en janvier 1998. Celui-ci élimine la première ligne de managers, fait table rase de l'alliance projetée avec l'américain AT&T sans réussir à concrétiser celle qu'il annonce avec le britannique Cable & Wireless : jusqu'à sa démission en octobre, Telecom Italia donne l'impression de naviguer à vue.

En novembre, Franco Bernabè, l'administrateur délégué du groupe pétrolier ENI, est appelé à remplir la même fonction au sein de Telecom Italia. Quinquagénaire brillant, M. Bernabè donne l'impression

qu'il peut redresser la barre. Mais il n'en a pas le temps : fin février 1999, il est confronté à l'annonce de l'offre publique d'achat (OPA) d'Olivetti. Sa marge de manœuvre est réduite par les limitations que lui impose la loi sur les OPA. Et il se retrouve très vite isolé : les actionnaires du noyau dur ne se sont pas mobilisés outre mesure pour « sauver » Telecom.

PAS DE QUORUM

M. Bernabè a d'abord critiqué le plan d'Olivetti en raison de l'énorme endettement qu'il aurait engendré... avant de présenter à ses actionnaires un projet reposant sur un endettement aussi considérable. Il n'a pas su convaincre les investisseurs de la validité de son plan, puisque l'assemblée convoquée le

10 avril pour approuver les mesures de défense n'a pu se tenir faute d'atteindre le quorum requis.

Même le colossal projet d'alliance avec Deutsche Telekom a prêté le flanc à bien des critiques, tant du gouvernement italien, qui exige des garanties, que des analystes. Lâché par ses actionnaires, privé du soutien du gouvernement, M. Bernabè a vu son image ternie lors de ces dernières semaines. L'annonce qu'il ne contesterait pas le résultat de l'offre devant les tribunaux – ce qui aurait pu paralyser l'entreprise pendant des mois – et sa visible volonté de gérer de manière douce la transition permettront cependant à Telecom Italia d'affronter le mieux possible le virage qui l'attend.

M.-N. Te.

Deutsche Telekom qui pleure et Mannesmann qui rit

FRANCFORT

de notre correspondant

Coup dur pour Deutsche Telekom. Le succès de l'offre d'Olivetti pourrait rendre caduc son projet de fusion avec Telecom Italia, même si Ron Sommer, le président du directeur du groupe allemand, a tenté de sauver la face ce week-end, en indiquant vouloir poursuivre le rapprochement. « La logique de la fusion avec Telecom Italia est absolument pertinente et convaincante », a-t-il confié à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*. La situation est d'autant plus délicate pour Deutsche Telekom que Mannesmann, fidèle soutien d'Olivetti et numéro deux du marché germanique, a d'ores et déjà profité de l'occasion pour renforcer ses positions italiennes.

En prélude à la prise de contrôle de Telecom Italia, Mannesmann s'était mis d'accord avec Olivetti pour prendre le contrôle des activités de télécommunication de l'ancien fabricant de machines à écrire. Dès samedi, le groupe de Düsseldorf a augmenté sa participation dans la filiale de téléphonie mobile Omnitel, désormais détenue à 55 %, et dans le réseau fixe Infostrada (100 %). Ces deux opérations, pour un montant global de 7,6 milliards d'euros, étaient destinées à financer une partie de l'OPA d'Olivetti. Elles permettent à Mannesmann de prendre la deuxième place du marché italien des télécoms.

En quelques mois, Mannesmann a considé-

rament renforcé ses positions dans un domaine qui lui était presque étranger il y a dix ans. Spécialisé dans la fabrication de tubes, ce fleuron industriel confirme qu'il est le plus dynamique des nouveaux venus sur le marché allemand. La télécommunication représente aujourd'hui les deux tiers de son bénéfice d'exploitation (1,38 milliard d'euros). Sa filiale de téléphonie mobile (D2) est au coude à coude avec celle de Deutsche Telekom en Allemagne, avec quelque 6,5 millions d'abonnés.

Après avoir cédé du terrain en Allemagne, Deutsche Telekom entendait pour sa part profiter de son mariage avec Telecom Italia pour forcer son internationalisation. Avec

300 000 salariés et un chiffre d'affaires de 64 milliards d'euros, le groupe germano-italien aurait pointé à la deuxième place mondiale. Une position qui a poussé Ron Sommer à prendre des risques, puisqu'il n'a pas hésité à mettre à mal son alliance avec France Télécom. Il a en outre tenté de vaincre les réticences des analystes financiers et du gouvernement italien, qui craignaient de voir l'ancien groupe public s'adosser à un associé encore détenu à 72 % par l'Etat allemand. Le projet, bouclé dix jours avant le lancement de l'OPA, dépend désormais du bon vouloir d'Olivetti.

Philippe Ricard

Capitalisme sauvage au pays des anciens monopoles

LA BATAILLE boursière pour le contrôle de Telecom Italia, finalement gagnée haut la main par Olivetti, a transformé en profondeur le paysage des télécommunications

ANALYSE

La déréglementation a libéré les énergies bien plus vite que prévu

en Europe, et remodelé les mentalités de ses dirigeants. convoitée par deux prédateurs prêts à tout pour prendre son contrôle (Olivetti et Deutsche Telekom), cette entreprise privatisée en 1997 est désormais le symbole des enjeux financiers qui couvaient derrière la déréglementation tranquille dont l'Europe croyait avoir le privilège.

La fin des monopoles, péniblement négociée à Bruxelles pendant des années entre des Etats membres dont les vues divergeaient, a libéré les énergies bien plus vite que prévu, permettant aux capitaux internationaux de se déverser sans compter vers l'une des activités les plus lucratives de cette fin de millénaire. Il est vrai qu'on y gagne presque à tous les coups, sauf à s'aventurer dans des régions à haut risque, comme la

Russie. Les petits porteurs, amateurs de privatisations, comme les fonds d'investissements en quête de forte rentabilité, savent qu'ils ont encore quelques belles années pour en profiter. Ils ne s'en privent pas. Le célèbre financier George Soros aurait placé jusqu'à 60 % de ses investissements en actions dans ce secteur. L'appât du gain, considérable, alimente un déploiement d'initiatives tous azimuts, bénéficiant aussi bien à la création de nouveaux opérateurs aux ambitions planétaires qu'aux anciens monopoles, dont les charmes sont loin d'être encore complètement éteints.

Alors que les télécommunications européennes ne sont pleinement ouvertes à la concurrence que depuis le 1^{er} janvier 1998, l'offensive dont l'opérateur italien a fait l'objet braque avec une certaine brutalité les projecteurs de l'actualité sur cette nouvelle réalité : là où dominait naguère l'intérêt public (ou ce qui, dans certains pays, en tenait lieu), les marchés financiers jouent aujourd'hui un rôle incontournable. Ce rôle est d'autant plus décisif que la course à la taille et aux parts de marché, par le jeu des fusions-acquisitions, apparaît désormais d'une nécessité absolue et immédiate. Alors que certains, notamment dans les milieux poli-

tiques, l'espéraient encore lointaine tant le chemin déjà parcouru paraissait déjà considérable, surtout pour un secteur où l'on compte encore – et pas seulement en France – encore beaucoup de fonctionnaires.

RYTHME ENDIABLÉ

Les principaux acteurs des télécommunications, de ce côté-ci de l'Atlantique, sont encore les anciens opérateurs publics, eux-mêmes issus, il n'y a pas si longtemps, de structures administratives qui étaient partie intégrante de l'Etat : dans l'Hexagone, par exemple, France Télécom a moins de dix ans d'existence. Sous le nom de direction générale des télécommunications, elle n'était, avant 1990, qu'une des nombreuses branches d'un ministère chargé des communications.

Cette transformation, effective, était déjà profonde, notamment pour les personnels des entreprises concernées – on le voit aujourd'hui dans le mécontentement latent qui règne au sein de France Télécom – et aussi très rapide. Mais elle n'allait encore pas assez vite pour suivre le rythme endiablé de l'évolution technologique. La nécessité d'offrir, de façon compétitive, des services nouveaux et sophistiqués aux grandes entre-

prises mondiales a constitué un premier défi pour des entreprises jusque-là habituées à servir un public d'abonnés qui n'était pas encore des clients. L'explosion de la téléphonie mobile, l'arrivée d'Internet et la course aux transmissions à haut débit, pour échanger toujours plus vite des données informatiques, ont donné le coup de grâce aux vieux schémas.

Pourtant, les anciens monopoles étaient encore protégés. Par leur taille, par leur puissance financière accumulée grâce à des années de rente, et, souvent, par des législations qui, tout en bannissant le terme de monopole, tendaient à rendre la vie peu commode pour leurs nouveaux concurrents. Ils auraient pu continuer à vivre grassement, perdant peut-être quelques parts de marché dans leurs pays d'origine, mais faisant leurs choux gras de quelques lointaines privatisations pourvoyeuses de nouvelles sources de croissance. Et cela d'autant plus facilement que l'explosion des nouveaux services de télécommunications, pour l'instant, donne leur chance à tous les concurrents. Dans certains cas, le maintien de l'Etat au capital des anciens monopoles complétait leur sentiment de sécurité : le Trésor détient toujours 62 % de France Télécom, tandis que l'Etat allemand détient

plus de 70 % de Deutsche Telekom. Mais le système avait ses failles. Et le propre du capitalisme est de savoir les identifier. L'ex-champion italien du téléphone n'y a pas résisté. Privatisée en quasi-totalité – l'Etat détient moins de 4 % de ses actions –, dotée d'un « noyau dur » n'en ayant que le nom, Telecom Italia était une proie tentante. Et cela d'autant qu'elle ne s'était pas donné les moyens de s'adapter aux exigences du secteur privé. Peu efficace, mal jugée par l'opinion publique, mais recelant des « pépites » – comme sa filiale de téléphonie mobile –, Telecom Italia correspond exactement à ce dont rêve un raider : avec un bon management, il est possible d'améliorer rapidement les résultats de l'entreprise.

Il fallait être naïf pour penser qu'au nom d'une histoire marquée du sceau de la puissance publique les télécommunications, une fois plongées dans le bain de la privatisation et de la déréglementation, n'obéiraient pas aux mêmes règles que la banque ou l'industrie pétrolière. A ceux qui n'imaginaient pas que les règles classiques du capitalisme allaient aussi vite s'imposer sur le Vieux Continent, l'Italie fournit un démenti cinglant.

Anne-Marie Rocco

Elf arrête la production de gaz à Lacq

VENDREDI MATIN, à Lacq (Pyrénées-Atlantiques), la grève entamée le 16 avril pour protester contre l'externalisation de certaines activités a été reconduite et, dans l'après-midi, la direction d'Elf Aquitaine a décidé de fermer les installations. Le débit de gaz brut quotidien, déjà ramené de 9 millions de mètres cubes à 2,5 millions, devait être réduit à zéro à compter de mardi. Dimanche, les négociations ont repris entre le directeur, Menno Grouvel, et l'intersyndicale. Elles devaient se poursuivre lundi. – (Corresp.)

Alstom vendrait une partie de ses activités industrielles

ALSTOM, le groupe franco-britannique qui a fusionné en mars sa branche énergie avec celle du groupe suédois ABB (*Le Monde* du 24 mars), annoncerait, mercredi 26 mai, la mise en vente d'une grande partie de sa division industrielle, selon l'hebdomadaire *The Sunday Telegraph* du 23 mai. Selon le journal britannique, l'annonce devrait être faite à l'occasion de la présentation des résultats du groupe. Au total, les ventes représenteraient 800 millions d'euros (5,24 milliards de francs). Le groupe se recentrerait ainsi sur ses deux métiers principaux : le matériel de transport et la transmission d'énergie. L'entreprise a déjà vendu en mars son activité turbines à gaz de grande puissance à l'américain General Electric pour un montant de 910 millions de dollars (environ 5,4 milliards de francs).

Le Stade toulousain fin prêt pour la conquête d'un quinzième Bouclier de Brennus

Il affrontera Montferrand en finale, samedi 29 mai, au Stade de France

Après avoir nettement dominé le Stade français, en quarts de finale du championnat de France, le Stade toulousain s'est imposé face à Bourgoi-

Jallieu (26-17), samedi 22 mai, pour atteindre la finale de l'épreuve, qui l'opposera à l'AS montfer-

randaise, vainqueur de Grenoble, sur le même score. Une victoire offrirait aux hommes de l'entraîneur de Guy Novès le quinzième Bouclier de Brennus dans l'histoire du club.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Le vieux guerrier berjallien, entré à la 78^e minute d'un match âpre et relevé, n'est pas parvenu à enrayer cette machine à gagner qu'est redevenu le Stade toulousain après sa victoire écrasante contre le Stade français, le 15 mai au Stadium, à deux pas du Capitole. A quarante ans, Marc Cécillon, le vétérinaire du rugby national, raccroche. Il ne sera jamais champion de France. Une fois de plus, lui et son Club sportif de Bourgoi-Jallieu, cette ville placée entre Isère et Rhône, ont chuté contre les Rouge et Noir de la Ville rose. Comme lors de la finale de 1997, comme à l'ultime seconde de la demi-finale de 1995, l'ancien international, désormais nouveau retraité de l'ovale, a entendu ce slogan scandé par les supporters toulousains : « On vient, on gagne et on s'en va ! »

Samedi 22 mai, au stade de la Mosson, à Montpellier, Marc Cécillon a joué son dernier match de championnat. Assuré ses plaquages. Lancé ses dernières charges. Poussé une dernière fois en mêlée. Trouvé son dernier et meilleur adversaire. Quand l'arbitre a sifflé la fin de la rencontre, celui qui fut indifféremment deuxième ou troisième-ligne dans la mêlée ciel et grenat ou dans la mêlée bleu-blanc-rouge, n'a même pas jeté un regard vers le tableau d'affichage. Qu'importait ce score (26-17) en faveur du Stade toulousain (un essai de Pierre Bondouy et un essai de pénalité, deux transformations et quatre pénalités de Michel Marfaing pour Toulouse ; deux essais de Laurent Le-

flamand et Stéphane Glas, deux transformations et une pénalité de Marc Mackenzie et d'Alexandre Péclier pour Bourgoi). Qu'importait ce dernier essai de pénalité encaissé alors qu'il ne restait plus qu'une poignée de secondes. Un dernier essai pour une dernière mêlée chahutée par un pack toulousain auquel Marc Cécillon et ses équipiers ont pourtant tenu, quatre-vingts minutes durant, la dragée haute.

Mais contre ces Toulousains qui ne voulaient surtout pas d'un scénario identique à celui vécu il y a un an à Brive à l'occasion des demi-finales, il fallait plus que cela pour gagner le ticket d'accès à l'écran magique de Saint-Denis. A l'instar de leur troisième-ligne Christian Labit, les Stadiers ne se sentaient pas l'âme de battus, ce samedi soir à Montpellier. « L'an dernier, j'étais tellement frustré de ne pas aller à Paris que, là, je savoure », commentait cet ancien Narbonnais devenu Toulousain à l'aube de saison 1998, un des rares de son équipe à n'avoir jamais joué de finale à Paris.

UN EXPLOIT INÉDIT

Même si les Toulousains furent moins admirables qu'il y a une semaine contre le Stade français, même si les relances d'Emile Ntamack firent moins de dégâts dans une défense berjallienne bien organisée, Marc Cécillon n'a pu imposer son expérience face à Christian Labit, transcendé par la volonté de laver cette frustration ruminée douze longs mois durant. Bien sûr, ce coup du sort laisse une ligne vide sur le CV rugbystique du vieux guerrier rhodanien, mais il ne gâche pas sa sortie. Comme pour prolonger vingt-trois années de dimanches à courir sur les terrains de France, de Navarre, de

Grande-Bretagne et des antipodes, samedi, Marc Cécillon est resté le dernier sur la pelouse. « Je réalisais, à ce moment-là, que la plus grande compétition, la vraie, cette atmosphère particulière des phases finales, c'était fini. »

Déçu de terminer si près d'un titre qui ne lui sourira plus ? On ne le saura pas. L'homme est pudique. A l'heure de rentrer définitivement au vestiaire, il n'a laissé échapper aucune tristesse. Au contraire, un sourire s'est dessiné sur son visage non rasé, tandis qu'au pied des tribunes garnies de banderoles de supporters rouge et noir le combattant berjallien applaudissait le public, qui le saluait à son tour. Hommage au vainqueur de ce jour, qu'en vieux briscard il avait essayé de déstabiliser par voie de presse en début de semaine. « Califano et Tournaire, la première ligne de Toulouse, sont des tri-cheurs », avait-il clamé dans *La Dépêche*, le quotidien toulousain.

Un vainqueur qui s'apprête à disputer la vingtième finale de championnat de France de son histoire, entamée dans les premières années de ce siècle. La sixième de cette dé-

centnie. Samedi 29 mai, au Stade de France, le Stade toulousain tentera de conquérir son quinzième Bouclier de Brennus, record absolu.

En 1997, pour son dernier titre de champion, le Stade toulousain signa un exploit inédit dans les annales du rugby français : ramener, durant quatre années consécutives, le Bouclier dans l'armoire vitrée du club. Comme en 1994, année où ils ont commencé cette marche victorieuse, les Toulousains affronteront l'AS montferandaise, vainqueur de Grenoble à Lyon.

Désormais, Toulouse n'a plus que cet obstacle à franchir pour retrouver sa place de meilleure équipe de l'Hexagone. Bourgoi, pour sa part, n'a pas tout perdu. Marc Cécillon tire sa révérence au terme d'une saison exceptionnelle. Après avoir disputé la finale de la Conférence européenne en février, Bourgoi-Jallieu jouera une autre finale le 5 juin, à Saint-Etienne, contre le Stade français, en espérant succéder à Toulouse au palmarès de la Coupe de France.

Yves Bordenave

L'équipe Casino a commencé la course au repreneur

Son coureur Benoît Salmon a gagné le Midi libre

MENDE

de notre envoyé spécial

Malgré un maillot jaune arboré depuis mercredi 19 mai, le Basque Alberto Martinez (Euskaltel) n'a pas

résisté, dimanche, au piège tendu par l'équipe Casino. Au détour d'un lacet du col de Montmirat (Lozère), le jeune Breton de vingt-cinq ans Benoît Salmon (Casino), deuxième de ce 51^e Grand Prix du Midi libre le matin au départ de la sixième et ultime étape à Sète, s'en est allé décrocher, à Mende, la victoire finale, laissant à son coéquipier Alexandre Vinokourov l'étape et la deuxième place au général.

Avec trois autres victoires les jours précédents, l'équipe Casino a imprimé sa domination sur l'épreuve. Voilà qui devrait ravir Vincent Lavenue, son directeur sportif, en quête d'un nouveau sponsor pour la saison 2000. « Dans le contexte actuel, allier une équipe combative et obtenir

des résultats, c'est plutôt suspect », se désole le fondateur de la formation. Passée de 30 millions de francs de budget à 23 millions en janvier, l'équipe (28 salariés) est confrontée au départ programmé de son principal partenaire.

Des contacts encourageants, il y a une semaine, avec un probable repreneur, permettent à Vincent Lavenue de garder bon espoir. « Le cyclisme s'engage sur des voies nouvelles, assure l'ancien coureur professionnel. Il y a eu de graves erreurs. Pourquoi demande-t-on aux formations et aux autorités du cyclisme d'apporter des réponses comme de détecter l'usage de produits alors que les scientifiques restent muets ? Pourquoi les laboratoires fabriquant l'EPO, qui réalisent d'énormes profits grâce au dopage des sportifs, ne participent-ils pas à l'effort de recherche ? » Pour Vincent Lavenue, les deux mois à venir et le Tour de France ont valeur de test. « On peut encore sauver ce sport, affirme-t-il. Mais il faut nous accorder un temps d'adaptation et ne pas être trop sévère. »

Y. B.

Les coups de pied de Gérald Merceron propulsent Montferrand en finale

LYON

de notre envoyé spécial

Gérald Merceron est un héros très discret. L'ouvreur de Montferrand connaît, à vingt-six ans, la plus belle semaine de sa carrière, mais il reste sagement assis dans un coin du vestiaire du stade de Gerland. Il vient de se qualifier pour sa première finale du championnat de France. Il est retenu, pour la première fois, dans le groupe France, qui part en tournée dans l'hémisphère Sud en juin. Et il vient de ravir à son homologue du Stade français-CASG, Diego Dominguez, le « titre » tout à fait honorifique de meilleur marqueur du championnat. Pourtant, c'est d'un air presque gêné qu'il avoue se sentir « comme sur un nuage ».

Dans le vestiaire, ses partenaires paradent entre douches et bancs sur l'air des bienheureux, qui vont découvrir le Stade de France le week-end suivant. La victoire arrachée in extremis (26-17) sur les Grenoblois dessine des traits de joie jusque sur les visages des blessés. Mais lui, le buteur montferandais, se contente d'un rictus timide. Il n'a que quelques mots simples pour rappeler combien son équipe a été « sous-culée » par Grenoble et comment il a été surpris par l'incroyable performance de son pack multicolore : « On était prévenu, on connaissait leur puissance en mêlée, mais on ne s'attendait pas à être à ce point privés de ballon. »

UNE DÉCISION CONTESTABLE

Il ne s'attendait sans doute pas d'avantage à voir le chemin de la finale s'ouvrir sur une décision contestable de l'arbitre, qui, à quatre minutes de la fin du temps réglementaire, a laissé passer un en-avant des arrières de Montferrand, avant de siffler une pénalité en leur faveur. A 35 mètres des poteaux, Gérald Merceron n'a pas laissé filer l'occasion. Il l'a transformée sans réfléchir, renvoyant ses états d'âme à plus tard.

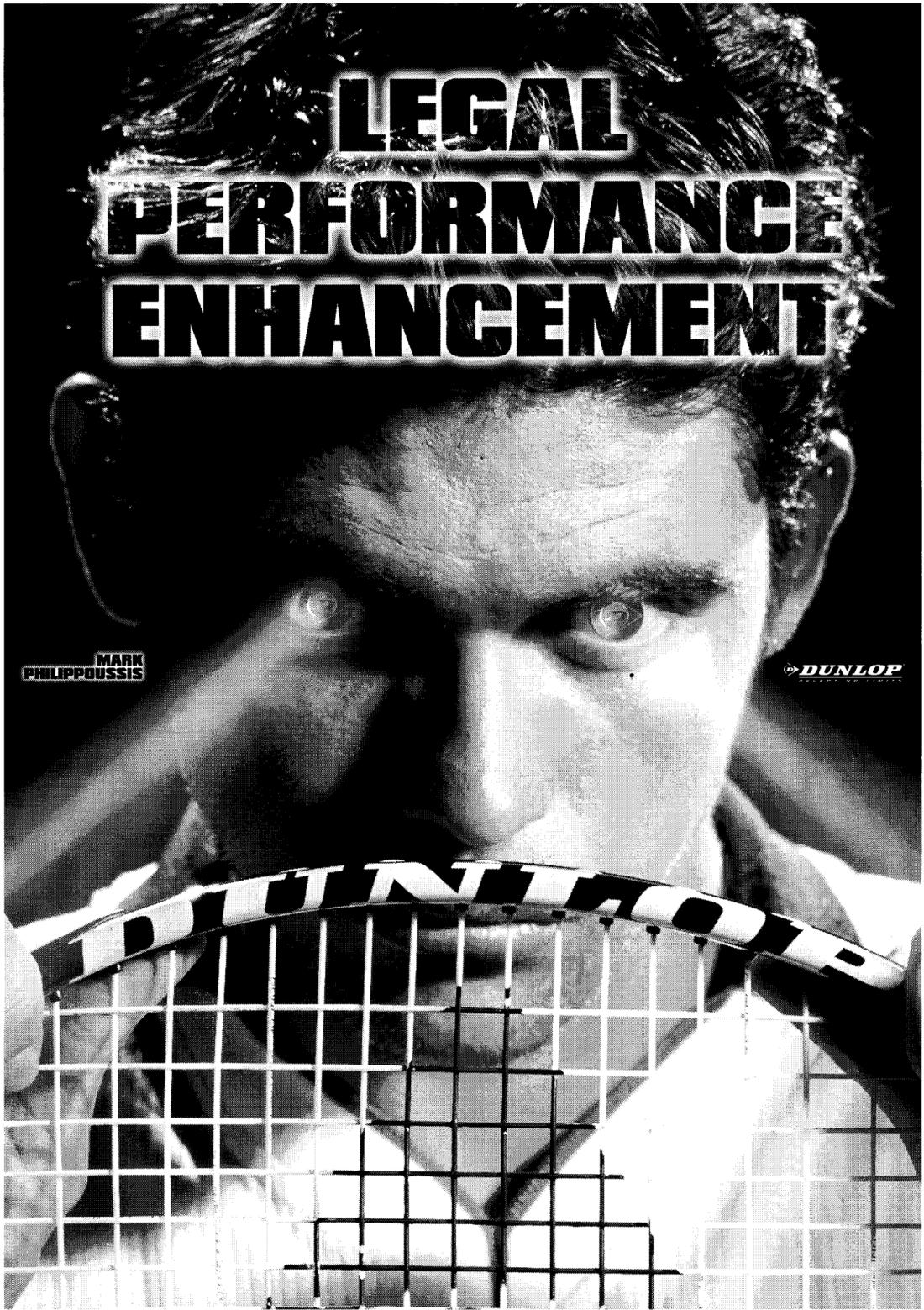
Avant ce coup du sort, la demi-finale avait été plutôt déconcertante après le festival de jeu offert lors des quarts de finale. Comme prévu, le pack du FC Grenoble s'était outrageusement imposé dans les secteurs de conquête. Touches et mêlées, les filous associés, emmenés par Willy

Taoufenua, avaient tout dévoré. Ils avaient pris l'ascendant dès le début grâce à un drop d'Olivier Beaudon, puis maintenu la pression avec trois pénalités de Marc Beale et un essai du surpuissant Henri Lugier (43^e). En seconde mi-temps, le retour en scène d'Olivier Merle, absent des terrains depuis l'automne, n'avait en rien modifié le rapport des forces dans les phases arrêtées.

Mais les Montferandais, fébriles à l'idée de rater leur « montée » à Paris, ont su se contenter du minimum. Gérald Merceron, auteur d'un drop, de deux pénalités et d'une transformation, a également donné une passe décisive, un coup de pied bien dosé sur une contre-attaque, à l'origine de l'essai de son trois-quart centre Jérôme Morante (53^e). Le flanker Arnaud Costes et l'ouvreur Eric Nicol, tout juste entré en jeu, l'ont imité de deux autres passes au pied envoyées vers l'avant, un peu à la manière des quarterbacks du football américain, qui ont propulsé le talentueux Jimmy Marlu jusque dans l'en-but grenoblois (20^e, 82^e). « Nous n'avions pas spécialement travaillé cette phase de jeu, indique Gérald Merceron. Il nous a fallu nous adapter à la défense de Grenoble. »

Gérald Merceron n'était pas titulaire au poste d'ouvreur au début de la saison. L'ancien joueur de Cognac, à Montferrand depuis quatre ans, a gagné sa place à la faveur d'une blessure d'Eric Nicol. Le blessé est revenu, mais sur le banc des remplaçants. Pendant toute la saison, le « deuxième choix » des entraîneurs avait été si régulier, si précieux dans les tirs au but qu'il était devenu irremplaçable, indispensable. Le 15 mai, en quarts de finale, face à Castres, il avait maintenu son équipe en bonne position en inscrivant 23 points. Samedi 22 mai, à Lyon, les 11 points qu'il a inscrits l'ont confirmé dans son rôle prépondérant. Auteur de 304 points cette saison, Gérald Merceron déteste savoir ses performances réduites à son efficacité dans les tirs au but. Ses trois derniers points, cette pénalité douteuse, ne le feront sans doute pas changer d'avis sur sa condition de buteur.

Eric Collier



Temps agréable, parfois nuageux

MARDI, les pressions sont relativement hautes sur la France. Le front peu actif qui circule sur les îles Britanniques descendra sur une moitié nord du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages présents sur le sud de ces régions s'évacueront et laisseront place à un ciel ensoleillé malgré quelques nuages. Le thermomètre indiquera de 16 à 17 degrés sur les côtes de la Manche et de 20 à 22 degrés ailleurs.

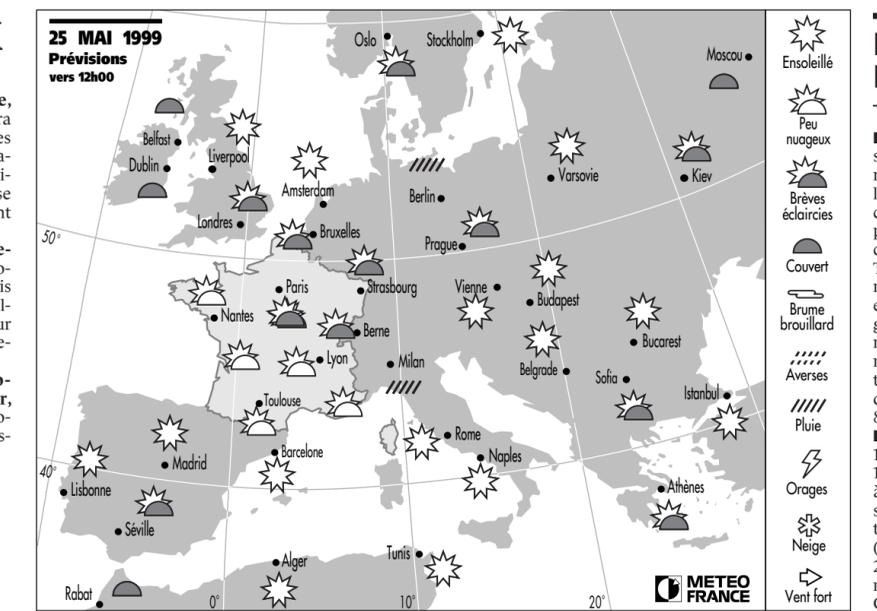
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages seront nombreux le matin puis s'évacueront vers l'est. L'après-midi sera alors ensoleillé sur ces régions. Les températures seront comprises entre 20 et 22 degrés, localement 16 à 17 degrés sur les côtes de la Manche.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La journée sera nuageuse, surtout l'après-midi. Le soleil percera par moments. Le thermomètre indi-

quera entre 20 et 24 degrés. **Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - La matinée sera bien ensoleillée, mais des nuages envahiront le ciel de Poitou-Charentes à la mi-journée. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées le ciel se voilera. Les températures seront comprises entre 20 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps sera bien ensoleillé. Le ciel s'ennuagera toutefois sur le nord de ces régions. Quelques orages pourront éclater sur les Alpes. Le thermomètre montera entre 20 et 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée sera très ensoleillée. Les températures seront estivales, avec 22 à 26 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI 1999
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

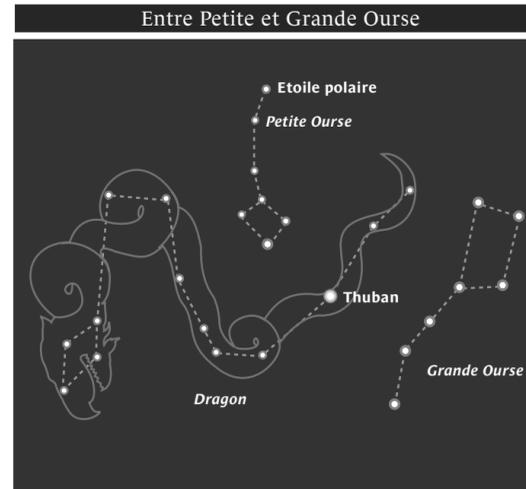
FRANCE métropole	NANCY	11/19 N	AMSTERDAM	11/14 S			
AJACCIO	12/22 S	NANTES	12/20 N	ATHÈNES	17/21 N		
BIARRITZ	11/20 S	NICE	15/23 S	BELFAST	6/14 C		
BORDEAUX	13/24 S	PARIS	11/20 S	BELGRADE	13/22 S		
BOURGES	13/22 N	PAU	10/20 S	BERLIN	10/19 P		
BREST	10/16 S	PERPIGNAN	15/24 S	BERNE	12/18 N		
CAEN	11/14 S	RENNES	11/19 S	BRUXELLES	11/16 N		
CHERBOURG	9/17 S	ST-ETIENNE	13/19 S	BUCAREST	11/24 S		
CLERMONT-F.	12/20 S	STRASBOURG	12/19 N	BUDAPEST	13/22 S		
DIJON	13/21 S	TOULOUSE	15/23 S	COPENHAGUE	7/14 N		
GRENOBLE	14/23 S	TOURS	12/19 N	DUBLIN	6/15 C		
LILLE	10/16 S	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	12/20 C	ST-PETERSB.	11/19 N	
LIMOGES	12/18 N	CAYENNE	23/28 P	GENÈVE	13/21 N	STOCKHOLM	9/17 S
LYON	16/23 S	FORT-DE-FR.	25/31 S	HELSINKI	8/18 C	TENERIFE	13/19 N
MARSEILLE	14/27 S	NOUMEA	22/26 S	ISTANBUL	14/19 S	VARSOVIE	11/21 S

24/29 P	KIEV	13/21 N	VENISE	16/24 N	LE CAIRE	19/31 S
25/32 N	LISBONNE	18/32 S	VIENNE	13/23 S	MARRAKECH	20/34 N
21/27 N	LIVERPOOL	7/15 S	AMÉRIQUES	15/28 S	NAIROBI	15/24 S
AMSTERDAM	11/14 S	BRASILIA	9/18 N	PRETORIA	8/19 S	
ATHÈNES	17/21 N	BUENOS AIR.	10/19 N	RABAT	17/28 C	
BELFAST	6/14 C	CHICAGO	10/17 N	TUNIS	16/27 S	
BELGRADE	13/22 S	LIMA	15/22 S	ASIE-OCCÉANIE		
BERLIN	10/19 P	LOS ANGELES	17/22 S	BANGKOK	25/33 C	
BERNE	12/18 N	MEXICO	13/24 S	BOMBAY	27/31 C	
BRUXELLES	11/16 N	MONTREAL	13/18 P	DJAKARTA	26/30 C	
BUCAREST	11/24 S	NEW YORK	15/19 N	DUBAI	28/37 S	
BUDAPEST	13/22 S	SAN FRANCISCO	10/17 S	HANOI	27/32 C	
COPENHAGUE	7/14 N	SANTIAGOCHI	1/13 S	HONGKONG	26/27 P	
DUBLIN	6/15 C	TORONTO	10/15 C	JERUSALEM	19/30 N	
FRANCFORT	12/20 C	WASHINGTON	16/23 N	NEW DEHLI	26/36 S	
GENÈVE	13/21 N	AFRIQUE	11/19 N	PEKIN	14/24 S	
HELSINKI	8/18 C	ALGER	13/26 S	SEOUL	15/24 S	
ISTANBUL	14/19 S	DAKAR	21/26 S	SINGAPOUR	26/27 P	
		KINSHASA	22/30 N	SYDNEY	13/20 S	
				TOKYO	19/28 C	



ASTRONOMIE

Habitants célestes : le Dragon



SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE - vendredi 28 mai 1999 (à Paris)

5h 57	Lever	Coucher	21h 39
19h 47	Lever	Coucher	5h 53

le 29/5
 Infographie : Le Monde

LES PROMENADES célestes ressemblent à des jeux de piste. Comment ne pas se perdre dans la multitude d'étoiles une fois la nuit venue ? Heureusement, d'astucieux itinéraires fléchés aident le regard à voyager dans l'infini. L'essentiel est de trouver le point de départ. La Grande Ourse, par chance, nous rend le service d'être, sous nos latitudes, fidèle au poste toute l'année et de crever le ciel de son évidence. Ses sept étoiles ressemblant, selon les goûts, à un chariot ou à une casserole, ne peuvent se rater. A partir de là, on en déduit la position de l'étoile Polaire (*Le Monde* du 19 janvier) et celle de la Petite Ourse.

Pour continuer la promenade vers une autre constellation, revenons quelque peu sur nos pas. Entre Petite et Grande Ourse, un discret et long ruban d'étoiles se déroule. Il semble entourer la Petite Ourse avant de prendre un virage en épingle à cheveux et de se terminer en un losange un peu biscornu. Lui aussi visible quelle que soit la saison, le grand Dragon rôde autour du nord céleste. L'animal en impose. Bien des civilisations l'ont incorporé à leurs mythes. Dans la Grèce antique, au-

moins deux légendes permettent d'expliquer la présence de ce monstre dans le ciel. La première fait référence au long combat que les dieux de l'Olympe livrèrent aux géants. Bien connue comme déesse de la sagesse, Athéna n'en était pas moins une guerrière, sortie armée et casquée de la tête de son père Zeus, auquel elle empruntait souvent le bouclier - l'égide - et la foudre. Opposée au Dragon, la déesse aux yeux darsers saisit l'animal et le lança avec tant de force qu'il en atteignit les confins de l'univers, non loin du pôle céleste. Arrivé dans ces froides contrées, le monstre gela sur place.

L'ERREUR DES ÉGYPTIENS
 L'histoire est belle et, comme bien des mythes, contient une part de vérité plus importante qu'on ne le soupçonne a priori. En effet, en raison de la précession des équinoxes, l'étoile Thuban, la plus brillante du Dragon, fut la Polaire dans la lointaine Antiquité, vers 2800 avant Jésus-Christ... Certains estiment même que le puits nord de la pyramide de Kheops - la plus grande du plateau de Gizeh -, reliant la chambre du sarcophage à l'exté-

rieur, avait été construit de façon à se trouver exactement dans l'axe de cet astre symbolique qu'était Thuban à l'époque. Malheureusement, les calculs rétrospectifs des astronomes modernes montrent que, dans ce cas, les Égyptiens, qui construisirent la grande pyramide aux environs de 2600 avant Jésus-Christ, s'étaient trompés dans leurs plans...

La deuxième légende grecque expliquant la présence d'un dragon dans les cieux fait appel à une version particulière des douze travaux d'Hercule (Héraclès pour les Hellènes). Pour s'emparer des pommes d'or du jardin des Hespérides, le héros, fruit d'un des nombreux adultères que Zeus commit, tua le dragon Ladon qui en avait la garde. Pour honorer celui que son ennemi intime avait occis, Héra, la femme de Zeus, transforma le Dragon en constellation. Ironie du sort, lorsqu'Hercule fut à son tour transporté dans le ciel, il trouva naturellement sa place près du monstre. Un de ses pieds se situe d'ailleurs au-dessus de la tête du Dragon, comme si, par-delà la mort, Hercule voulait encore triompher de la bête.

Pierre Barthélémy

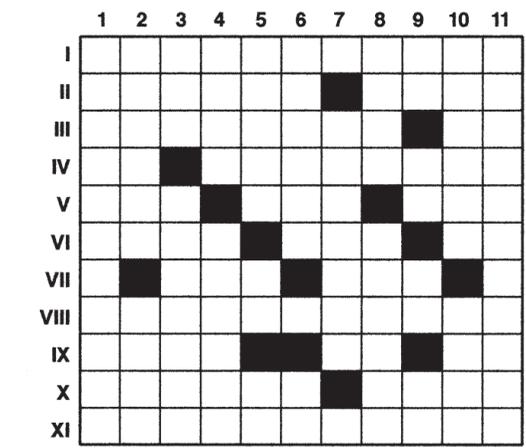
Le Soleil, star à l'Observatoire de Paris

EN PRÉVISION de l'éclipse totale de Soleil qui traversera la France le 11 août, l'Observatoire de Paris consacre à notre étoile une exposition présentée sur les sites de Paris et de Meudon. Une douzaine de panneaux abordent les aspects de la physique solaire sur trois niveaux de compréhension : une bande dessinée autour de son héros, le photon, s'adresse aux enfants des écoles primaires ; un niveau médian commente avec clarté images et schémas ; le dernier niveau, enfin, s'adresse aux lycéens dotés d'un bon bagage scientifique et fait ressortir les lois de la physique générale s'appliquant à chaque phénomène.

★ A l'Observatoire de Paris, salle Cassini, 61, avenue de l'Observatoire, Paris-14°. M^e Denfert-Rochereau. Jusqu'au 4 août 1999. A l'Observatoire de Meudon (Hauts-de-Seine), salle de conférences du château, 5, place Jules-Janssen. Du 5 juin au 10 juillet. Ouvert les mercredis et samedis (sauf jours fériés), de 13 heures à 18 heures. Entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99122 SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT
 I. Liaison étroite. - II. Plein d'illusions au passage. Une petite partie de la rose. - III. Tremble parfois. Personnel. - IV. Dans la gamme. Accessoire du saint-bernard. - V. Annonçait la fin. Sorti du lot. Mélange gazeux. - VI. Le sixième voit venir. Etendue désertique. Saint normand. - VII. Tous les autres en raccourci. Des céréales et des baies de genièvre. - VIII. Mauvaise disposition face à l'autre. - IX. Nom d'un petit bon-

homme. Fin de verbe. En régions et dans l'Orne. - X. Forme musicale espagnole. Apporte son soutien. - XI. Un titre pour les princes.
VERTICALEMENT
 1. Manquent de moyens. - 2. Il ne faut surtout pas en perdre une seule. Heureuse. - 3. Pièce rapportée. Alimente les rouleaux pour une bonne impression. - 4. Saisie arrêt. Possessif. - 5. Chambre froide. Préposition. Lettres d'intention. - 6. Prise à la

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 122

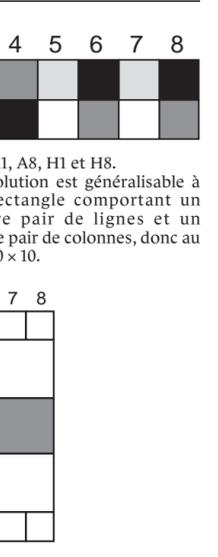
taille. Les deux cinquièmes de trois. - 7. Une force qu'il faut aller chercher à la source. - 8. Attardé. Un peu secoués. - 9. Romains. Ouvrir la marche. Conjonction. Le titane. - 10. Le gros fait pouce. Transport écologiste. - 11. Gros problème sanguin.

SOLUTION DU N° 99121
HORIZONTALEMENT
 I. Chauffe-plat. - II. Harnois. Uni. - III. Ali. Retords. - IV. Lester. OAS. - V. Lit. Tienne. - VI. Enorme. Tu. - VII. Né. Aa. Iodés. - VIII. Egrappe. - IX. Egrenée. Cas. - X. Uriner. Uri. - XI. Rentraiture.
VERTICALEMENT
 1. Challengeur. - 2. Haleine. Gré. - 3. Aristo. Erin. - 4. Un. Ragent. - 5. Fore. Marnier. - 6. Fierté. Aéra. - 7. Est. Ipé. - 8. Esop (pose). Ut. - 9. Luron. Décrú. - 10. Andante. Air. - 11. Tisseurs.

Les bicyclettes néerlandaises
 Dans cette petite ville des Pays-Bas, le recensement fait apparaître 2 000 familles et 5 495 vélos. Il n'y a en effet que trois catégories de familles : celles qui possèdent 2 vélos, celles qui possèdent 3 vélos et celles qui en possèdent 4. Coïncidence étonnante : deux de ces catégories comptent le même nombre de familles.

Solution du problème n° 121 paru dans Le Monde du 18 mai.
 ● Une des solutions possibles est obtenue en remplissant les deux premières lignes, par exemple comme ci-contre, puis en reproduisant trois fois ce motif décalé de deux lignes vers le bas.
 ● Dans chaque bloc 2 x 2, chacune des quatre couleurs est représentée une fois. L'échiquier est décomposable en 16 blocs. Une couleur, la blanche par exemple, sera donc répétée 16 fois dans un coloriage. Par différence avec le rectangle 8 x 6 représenté ci-dessous qui se dé-

Combien de familles possèdent trois vélos ?
 Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999
 Solution du problème dans Le Monde du 1^{er} juin.



Prix de la mise en scène...
Pedro Almodovar pour
« Todo sobre mi madre »
(« Tout sur ma mère »).
Cette récompense est à
partager avec David Lynch,
Jim Jarmusch, Atom Egoyan,
affirme le réalisateur, et,
surtout, avec son actrice, la
charmante Marisa Paredes.
Celle-ci se prépare pour la
soirée de clôture dans sa
chambre d'hôtel.

Un second souffle pour la Quinzaine des réalisateurs

LA LIGNE DE CONDUITE adoptée par Marie-Pierre Macia – la nouvelle déléguée de la Quinzaine des réalisateurs – et son équipe s'est finalement avérée payante. L'intégration des films français dans la sélection, la volonté de ne pas systématiquement s'obliger à un éventail harmonieux des cinématographies du monde et de privilégier à tout prix la qualité a abouti à une sélection de très bonne tenue. La diversité esthétique a primé sur l'éparpillement géographique, et tant pis si l'on a pu voir peu – ou pas du tout – de titres en provenance d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique latine.

Voyages, d'Emmanuel Finkiel, et Haut les cœurs, de Solveig Anspach, furent, parmi la production française de l'année, des choix judicieux. Sud, admirable documentaire sur le Deep South tourné en vidéo par Chantal Akerman, a réaffirmé les objectifs d'exigence de la Quinzaine, même si sa réalisatrice fait partie, depuis longtemps, des grands noms de la dernière cinématographique.

UN CONTINENT EN ÉBULLITION

Alors que les bons films américains présentés en compétition officielle ne faisaient que confirmer le talent de leurs auteurs (David Lynch, Jim Jarmusch), The Virgin Suicides, de Sofia Coppola, présenté à la Quinzaine, fut la surprise inespérée et joyeuse qui fit naître, sous nos yeux éblouis par une œuvre à la fois poétiquement morbide et drôle, une cinéaste au patronyme déjà célèbre.

Enfin, il est devenu banal de constater que l'Asie est, décidément, un continent en ébullition. En témoignaient quatre films totalement dissemblables, tous passionnants : le chinois Scenery, de Zhao Jisong, le taiwanais Darkness and Light, de Chang Tso-chi, et surtout les deux japonais, M/Other, de Nobuhiro Suwa, et Charisma, de Kiyoshi Kurosawa. Si le Festival de Cannes fut cette année d'une exceptionnelle qualité, c'est aussi à la Quinzaine des réalisateurs qu'on le doit.

Jean-François Rauger



DEREK HUDSON

Loin, très loin d'Hollywood

Pour la presse d'outre-Atlantique, le faible nombre de films américains présentés relève d'un complot contre le plaisir du spectateur

LES VEDETTES involontaires du 52^e Festival de Cannes auront été les majors américaines. Involontaires car elles brillaient surtout par leur absence. Cannes semble être devenu, au fil des ans, le Festival d'un cinéma partagé et reconnu par le monde entier, sauf les Américains. Les raisons sont multiples, mais un début d'explication est à trouver dans le nombre de plus en plus médiocre de films étrangers distribués aux Etats-Unis depuis une vingtaine d'années, créant chez les spectateurs américains, et surtout dans la majeure partie de la presse américaine, une résistance accrue à tout ce qui ne se fonde pas dans le modèle hollywoodien.

Dans son édition du 17 mai, l'hebdomadaire américain Newsweek s'en prenait, dans un article intitulé « The Insider's Club at Cannes », à la sélection effectuée par le délégué général du Festival de Cannes, Gilles Jacob, accusé de sélectionner les mêmes réalisateurs (Jim Jarmusch, David Lynch, Chen Kaige, Atom Egoyan, Marco Bellochio, Manoel de Oliveira figuraient parmi les noms cités) et de transformer Cannes en un club de privilégiés qui n'accueilleraient les nouveaux membres qu'avec parcimonie. Le même article se faisait aussi l'écho d'une frustration des majors, persuadées d'être boycottées par le Festival. A supposer que cette frustration soit réelle, tant le système de promotion des

films produits par les majors semble pouvoir se passer d'un festival, l'article de Newsweek oubliait de s'interroger sur les vraies raisons de l'absence des films de studio, à savoir leur médiocrité et des problèmes de calendrier, Cannes débutant juste avant la grande saison d'été aux Etats-Unis.

UNE TROP GRANDE LIBERTÉ

Le ressentiment est revenu de manière encore plus violente cette semaine sous la forme d'une longue analyse signée Todd McCarthy dans le numéro du 21 mai du quotidien spécialisé Variety. Selon le journaliste, le fossé séparant les goûts des critiques, les choix des sélectionneurs du Festival de Cannes des désirs du public n'a jamais été aussi grand. A l'exception de Tout sur ma mère, de Pedro Almodovar, aucun film de la sélection officielle ne semblait, selon Todd McCarthy, susceptible de concilier le public et la critique. « Il y avait tellement de films qui semblaient loin de nous, de la vie des gens, sans la moindre histoire susceptible de nous tenir en haleine deux heures ou plus, développant des idées intellectuellement érotiques, que l'on est forcé de se demander pourquoi ces films sont réalisés, pourquoi ceux-ci sont acceptés à la place d'autres dans ce qui est le plus grand festival du monde, et pourquoi les critiques les défendent, à croire qu'ils justifient leur existence en soutenant des metteurs en scène

qu'ils ont toujours défendus. » Parmi les films incriminés, trois étaient présentés en compétition officielle : Pola X, de Leos Carax, L'Humanité, de Bruno Dumont, et Nos vies heureuses, de Jacques Maillot, dans lesquels Todd McCarthy voit l'expression des carences du cinéma français, et plus généralement de tout ce qui n'est pas hollywoodien. Une absence totale de préoccupation du public et une trop grande liberté accordée par les producteurs à des metteurs en scène non confirmés – McCarthy pointe en particulier Carax en s'appuyant sur les résultats du film en salles – seraient l'origine de notre mal, et expliqueraient d'autres ratages, tels que Le Voyage de Felicia d'Atom Egoyan ou Ghost Dog : la voie du samouraï, de Jim Jarmusch.

Pour soigner cette maladie, le docteur McCarthy propose un remède : la reprise en main des créateurs par des producteurs inspirés, mais responsables. Et, accessoirement, la disparition de ces critiques de cinéma qui ne comprennent rien aux goûts du public, ce qui est d'ailleurs déjà presque le cas aux Etats-Unis. Hollywood serait donc le devenir le plus souhaitable du cinéma. Un souhait que le jury de Cannes, dont quatre des membres, David Cronenberg, George Miller, Holly Hunter et Jeff Goldblum, ont travaillé à Hollywood, n'a manifestement pas partagé.

Samuel Blumenfeld

Un film qui en contient trop d'autres

Limbo. En voulant mêler plusieurs sujets, John Sayles n'aboutit qu'à la confusion

SÉLECTION OFFICIELLE. EN COMPÉTITION. Film américain de John Sayles. Avec Mary Elizabeth Mastrantonio, David Strathairn, Vanessa Martinez, Kristofferson. (2 h 06.)

Il n'est pas évident de s'y retrouver... Limbo offre une multitude de films. On peut y voir, telles des séquences empilées, un documentaire sur la mise en boîte du saumon, la déperdition d'une communauté victime de la crise économique en Alaska, un point de vue sur cette contrée perçue comme la dernière frontière américaine, un drame familial, une histoire policière, une réflexion sur l'état de nature. Pour son premier passage à Cannes en sélection officielle, John Sayles arrive malheureusement avec son film le plus brouillon. Trop ambitieux, le réalisateur ne semble pas être arrivé à se décider sur le film qu'il voulait réaliser.

Dans une petite ville de l'Alaska, Joe Gastineau (David Strathairn, très convaincant), un ancien pêcheur traumatisé par un accident en mer et une blessure qui, à l'adolescence, l'a privé d'une carrière de joueur de basket professionnel, vit de petits boulots. Il rencontre Donna De Angelo (Mary Elizabeth Mastrantonio), une chanteuse de country un peu perdue dont il tombe amoureux. Un jour, Bobby, le demi-frère de Gastineau, lui demande de l'accompagner à un étrange rendez-

vous en mer. Ce dernier emmène avec lui Donna et sa fille Noelle.

Le désir de John Sayles de faire cohabiter une intrigue policière avec une méditation sur la nature, les dangers d'une industrialisation grandissante de l'Amérique, la perte d'innocence de ce pays, se heurte à un scénario qui semble avoir connu tellement de versions qu'on ne sait plus laquelle choisir. Ce n'est qu'arrivé au dernier tiers du film, lorsque Gastineau, Donna et sa fille se retrouvent coincés sur une île, censée symboliser une zone intermédiaire entre le paradis et l'enfer, que l'on comprend où veut en venir le réalisateur américain.

Mais cette rêverie à la Terrence Malick, nostalgique d'un esprit pionnier où l'homme entrait en symbiose avec la nature, pâtit d'une mise en scène très plate, incapable de transcender son sujet. Le talent de Sayles à donner vie à la communauté d'une petite ville perdue, sa capacité à créer une tension entre les personnages (Donna et sa fille, Gastineau et son demi-frère) font au moins de Limbo un film estimable à défaut d'être convaincant. John Sayles a accompli presque toute sa carrière à l'écart des majors. On aurait cru qu'il avait tout à gagner d'un nouveau système de production, or c'est tout le contraire. Boursoufflé, Limbo souffre paradoxalement de n'avoir pas été assez bridé.

S. Bd

Bon vent, les Etonnants Voyageurs !

Les centres E. Leclerc parrainent pour la première année le festival Etonnants Voyageurs de Saint-Malo. Pour prolonger leur action à travers la France, ils mettront en avant les 5 ouvrages-phares du festival.

Michel Le Bris : Les flibustiers de la Sonore. Daniel Vaxelaire : L'île des damnés. Roland Brivat : Biguine blues. Hervé Hamon : L'abeille d'Ouessant. James Welch : C'est un beau jour pour mourir.



IPG/COSMOS

Rosetta, ou la fureur de survivre

Rosetta. Les frères Dardenne inventent le « film-personnage »

SÉLECTION OFFICIELLE. EN COMPÉTITION. Film belge de Luc et Jean-Pierre Dardenne. Avec Emilie Dequenne, Fabrizio Rongione, Anne Yernaux, Olivier Gourmet (1 h 31.)

Dès la première image, Rosetta court et se bat, et le film à ses côtés. Elle travaillait à l'essai, le chef du personnel de l'usine vient de lui signifier son congé. Elle est enragée, il faut la mettre dehors de force. Dehors, elle court encore comme on se bagarre, pour traverser la route, rejoindre le camping où elle vit dans une caravane, affronter sa mère alcoolique qui couche pour une bouteille... *Rosetta*, ce n'est pas la fureur de vivre, seulement la furia de survivre. Rosetta, c'est une guérillera du quotidien, elle a ses caches, ses passages, ses embuscades pour assurer non la victoire – aucune victoire possible dans ce combat-là – mais la possibilité de tenir à distance la défaite.

Rosetta, adolescente au ventre douloureux de fringales indicibles ou de grossesses inavouables – « ventre glacé », comme on disait au début du siècle –, Rosetta, au visage parfois marqué comme celui d'une femme qui aurait déjà trop vécu et parfois encore tout arrondi d'enfance, braconne les truites

dans un étang, revend les habits donnés, court les embauches toujours refusées. On sent que, si elle s'arrêtait, elle tomberait, elle se décomposerait peut-être.

Le mouvement la tient debout, elle ne prouve pas la marche en marchant, elle prouve la vie en courant. Et la caméra court à ses côtés, comme collée à elle. Longtemps on ne distinguera qu'à peine ses traits : on est trop près et ça bouge trop.

Rosetta n'est pas un personnage dont un récit filmé nous narrerait les aventures. Rosetta est le film, ou le film est elle. Un film où les frères Dardenne cherchent – littéralement – à prendre de vitesse le sempiternel défi de la représentation. Forts de leur connaissance du milieu dans lequel se déroule leur film – celui des marginalisés par l'extrême pauvreté, auquel ils ont longtemps consacré leur travail de documentaristes –, Luc et Jean-Pierre Dardenne tentent cette fusion inédite de l'héroïne et du film lui-même, en un objet à la fois plastique et charnel qui se nomme *Rosetta*.

Dès lors, il n'y a guère plus d'histoire que de personnage. Longtemps, l'action se résume à un seul ressort : il faut trouver du boulot. Pour accéder d'un coup à l'argent et surtout à une certaine normalité d'existence – ce que Rosetta ap-

pelle « sortir du trou ». Il ne faut pas accepter l'aumône, pas mendier, pas faire confiance à ce garçon amical qui essaie de l'aider, pas renoncer à sortir sa mère de son néant mental et moral même si celle-ci est trop enfoncée dans son désespoir pour tendre la main à sa fille quand elle s'enlise dans un marais, nullement métaphorique ce-lui-là. *Rosetta* est un film sans métaphore. Ou plutôt le parti pris radical de ses réalisateurs révoque l'arsenal littéraire du récit et ses discutables réutilisations au cinéma ; au passage, il annihile les dangers de « discours sur... », du misérabilisme, de la bonne conscience, de la dénonciation édifiante – tous périls qui tiennent à la mise en scène et jamais à ce qui est montré.

RÉEL SANS ROMANESQUE

Trois ans après *La Promesse*, leur premier film de fiction qui aussitôt leur valut une reconnaissance méritée, les frères Dardenne tentent un pari autrement audacieux, aussi inouï que la trahison perpétrée par Rosetta dans le film : non le déni de la mise en scène (aucune prétention au reportage réaliste ni au « cinéma-vérité »), mais l'invention d'une mise en scène redéfinissant autrement la distance qui fonde la représentation. Celle-ci s'établit non plus entre le réalisateur et ses plans, mais directement entre le

spectateur et cette unité composite que forment mise en scène et personnage.

Lars von Trier dans *Breaking the Waves* et *Les Idiots* (et, plus ou moins, les autres cinéastes adhérent au manifeste Dogma), Patrice Chéreau dans *Ceux qui m'aiment prendront le train*, ou Leos Carax dans *Pola X* ont tenté des démarches comparables. *Rosetta* en radicalise l'expérience en la plongeant dans un réel absolument dépourvu de romanesque. Cette démarche est à l'opposé de celle, aussi passionnante et féconde, illustrée par exemple dans ce Festival par Manoel de Oliveira ou par Jean-Marie Straub ; eux, au contraire, élargissent la distance de mise en scène et en soulignent l'ampleur et la nature.

Ce film magnifique se termine par un plan superbe où l'héroïne, enfin parvenue à ses fins, vend des gaufres dans une baraque. Il est étrange, et décevant, que les cinéastes aient ensuite rompu leur pacte pour un épilogue cette fois soumis à la plus classique des narrations, avec métaphore christique, bondissement scénaristique et tout le bataclan. Malgré sa faiblesse, cette fin n'altère nullement l'expérience extraordinaire que constitue *Rosetta*.

J.-M. F.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

Humanité

A peine les festivités terminées, les Cannois reprennent possession de la Croisette.

8 1/2 FEMMES

Sélection officielle. En compétition

■ Depuis toujours, Peter Greenaway mène une recherche esthétique très personnelle placée sous le signe de la malléabilité des images, des objets comme des histoires et de la mise en spectacle proliférante des composants physiques de la nature – le corps humain au premier chef. Il en résulte des œuvres dont la puissance provocante tenait à une surenchère d'effets et à un sens ludique sophistiqué. Ce système avoue sa faiblesse avec un film terminé au bout d'une demi-heure (quand la projection dure deux heures !), les ressources du dispositif compliqué qui organise *8 1/2 Femmes* étant rapidement épuisées. Il s'agit de mettre face à face un père et un fils de la grande bourgeoisie britannique et un assortiment de créatures féminines, pour un jeu sur les fantasmes énoncé avec une infinie prétention et une grande lourdeur de réalisation, dans un univers onirique où un manoir anglais et une salle de jeu japonaise communiquent. Fellini avait réalisé *Huit et demi* quand il s'interrogeait sur les formes nouvelles lui permettant de filmer tout ce qu'il avait à dire, Peter Greenaway, qui cite à l'image le film de recherche et de doute du grand cinéaste italien, prouve combien il est difficile de créer quelque forme que ce soit quand on n'a à ce point rien à dire. En tout cas au cinéma. J. -M. F.

Film britannique de Peter Greenaway. Avec John Standing, Matthew Delamere, Vivian Wu, Amanda Plummer, Polly Walker, Toni Collette. (2 heures.)

UN MARI IDÉAL

Sélection officielle. Hors compétition

■ *Un mari idéal* remplit son contrat et illustre avec un certain bonheur le texte d'Oscar Wilde. Des comédiens souvent excellents, Rupert Everett en Lord anglais guetté par l'ennui, poussé au mariage par un père impatient, Cate Blanchett, Minnie Driver, Julianne Moore en intrigante qui menace un membre du Parlement (Jeremy Northam) de révéler son passé sulfureux s'il ne marche pas dans son chantage, enlèvent avec talent un film qui fonctionne parfaitement dans le cadre qu'il s'est fixé : celui d'un cinéma classique en costumes, situé à Londres à la fin du XIX^e siècle. Malgré un début tâillon et certaines scènes statiques, *Un mari idéal* tire un très plaisant parti du texte très drôle d'Oscar Wilde. S. Bd

Film anglais d'Oliver Parker. Avec Cate Blanchett, Minnie Driver, Rupert Everett, Julianne Moore, Jeremy Northam. (1 h 40.)

HAREM SUARE

Un certain regard

■ Ouvert en fanfare avec *L'Autre*, de Youssef Chahine, Un certain regard se clôt sur un couac, avec le *Harem Suare*, du réalisateur turc Ferzan Ozpetek. Avec l'Orient pour seul partage. Le premier propose, contre la mondialisation, les valeurs de l'amour. Tandis que le second joue la mondialisation du cinéma contre l'inspiration et l'audace. Soit, par un cinéaste déjà comptable d'un *Hammam* passablement embué, l'histoire d'un amour impossible entre une favorite de harem (Marie Gillain, hélas) et un eunuque, dans un sultanat du début de ce siècle. Il fallait y penser. Le brûlant intérêt de l'argument ne le cède guère à sa mise en forme. Une caméra qui ne cesse de bouger avec une lenteur aussi calculée qu'exaspérante, des récits inutilement enchâssés, des cascades de belles images distillant un érotisme de pacotille, tout ici pose à l'art, en trahissant la globalisation de l'imaginaire et l'ornement du propos. J. M.

Film italo-turc de Ferzan Ozpetek. Avec Marie Gillain, Alex Descas, Lucia Bose. (1 h 46.)

Rendez-vous à l'écluse n° 9

La marche du bonheur. Un film tout en finesse sur l'identité culturelle taïwanaise

UN CERTAIN REGARD. Film chinois de Lin Cheng-sheng. Avec Liam Gong, Hsiao Shu-sen, Leon Dai. (1 h 33.)

Lin Cheng-sheng est sans doute, avec Edward Yang, le plus méconnu des cinéastes de la nouvelle vague taïwanaise, dont Hou Hsiao-hsien et Tsai Ming-liang sont devenus aujourd'hui des figures remarquées. En trois longs-métrages – dont les deux premiers ont été découverts à Cannes –, *A Drifting Life* (1996), *Murmur of Youth* (1997) et *Sweat Degeneration* (1998), cet ex-artisan boulanger taïwanais a pourtant prouvé que sa pâte cinématographique est de

celles dont on pétrit les plus belles œuvres.

Tenaillé par une obsession commune au cinéma taïwanais – la schizophrénie d'une Chine partagée –, son travail a jusqu'à présent sondé cette problématique à travers la réalité contemporaine. Il prenait l'errance sentimentale ou l'interdit sexuel comme indices d'un trouble entre l'individu et la communauté. *La Marche du bonheur* renouvelle cette démarche en la confrontant directement à l'expérience historique qui la fonde : l'occupation de l'île par le Japon d'abord, puis l'établissement du régime militaire du Kuomintang, instauré par les forces nationalistes chinoises

de Tchang Kaï-chek, lors de la libération.

L'action se situe à la charnière de ces deux tutelles autoritaires, en 1945, et les renvoie pour ainsi dire dos à dos en tissant en contrepoint l'histoire d'une troupe de théâtre, ainsi que la romance amoureuse impossible entre une de ses actrices et un musicien. A un réel successivement marqué par le sceau de l'occupation étrangère et de la terreur idéologique, Lin Cheng-sheng oppose la double insurrection de la résistance culturelle et de l'inclination amoureuse.

Thèmes choisis : le répertoire taïwanais clandestinement mis en valeur par les gens de théâtre, la

lutte de prééminence des différentes langues nationales, ou l'histoire de la belle A-Yu que son père a promise au fils d'un riche médecin local, et qui ne rêve que de partir avec son va-nu-pieds de guitariste, A-Jin. En privilégiant la linéarité de la narration, ce film semble marquer une certaine récession dans le cinéma de l'auteur. Il n'en reste pas moins que sa manière de revivifier le genre du mélodrame témoigne d'un grand talent. Ainsi, lorsque A-Yu et A-Jin doivent se retrouver à l'écluse n° 9, un simple rendez-vous manqué rompt la digue qui contenait nos larmes.

Jacques Mandelbaum

LE MONDE TELEVISION

avec Le Monde
DATÉ DIM./LUN.

Tony Joe White, né dans les bayous

Le chanteur, guitariste et harmoniconiste, créateur de « Polk Salad Annie », joue à Paris devant son plus fidèle public

EN 1969, John Fogerty, le leader de Creedence Clearwater Revival, décroche un tube avec une déclaration d'amour à la Louisiane, *Born on the Bayou...* en mentant à la terre entière. Son rival du moment, Tony Joe White, s'en amuse encore, à quelques jours d'un concert parisien : « Je me suis souvent moqué de lui, plus tard, lors d'une tournée commune : "Hey John, il y a beaucoup d'alligators chez toi, à Berkeley, en Californie ?" » Fogerty n'avait alors jamais vu le sud de Natchez mais peu importe. Grâce à son imagination et aux souvenirs de Tony Joe White, une créature primitive et antipsychédélique allait sortir des marais cette année-là, le swamp-rock. Deux démiurges pour deux hymnes. L'autre standard, c'est *Polk Salad Annie*, de Tony Joe White, qui n'a pas pris une ride avec son grognement d'ours introductif, sa guitare imitant « le sifflement du boomerang », ses cuivres coassant comme chœur de crapauds et son obscure histoire de salade aux navets verdâtres et de mère-grand dévorée par les alligators.

A cinquante-cinq ans, Tony Joe White s'installe pour un soir à La Cigale avec son répertoire mémorable et son bestiaire (reptiles, libellules, lucioles, trolls rock'n'roll). On l'a toujours suspecté d'offrir de sa région une vision de dépliant touristique, mais non : « J'ai grandi entouré de serpents et d'alligators. Un jour, avec un ami, je ramenaïs dans mon camion une nouvelle basse à la maison. On avait bu un peu trop de whisky. Lorsqu'on a sauté du camion pour décharger, des alligators sont arrivés. Ils ont emporté l'instrument dans les flots. »

En même temps que son patrimoine, le chanteur, guitariste et harmoniconiste vient défendre un nouvel album, *One Hot July*, enregistré à Bogalusa, en Louisiane, dans un studio richement équipé en matériel analogique. Ce retour aux sources, après de multiples crochets (Texas, Memphis, Nashville), est aussi un défi à la surenchère technologique : « On a fait tourner le magnéto avec mes trois musiciens et c'était parti. On a fini l'enregistrement en trois nuits et demie. » Expédié, ce disque de blues pantoufflard, qui séduit plus par la dextérité du guitariste que par les audaces du compositeur, campe dans la continuité.

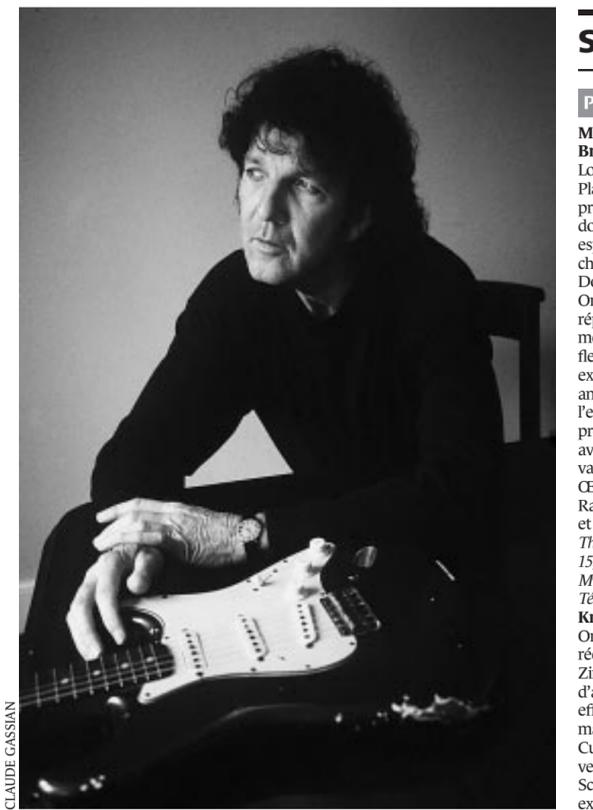
L'artiste cultive la même nonchalance que celle qui imprègne ses chansons et prépare sans stress son concert parisien : « Je démarre pour trente minutes tout seul avec des chansons comme Willie and Laura Mae Jones ou *Rainy Night* in Georgia. Et puis, "Boom Boom" [Max Cohen], mon batteur, me rejoint. Si j'avais un bassiste, un clavier et un saxo, je serai obligé de faire ce qu'ils attendent de moi. Comme ça, au moins, c'est la surprise pour tout le monde, moi comme le public. »

Tony Joe White accorde pourtant la plus grande importance à cette date. La France fut sa première terre d'accueil, lorsqu'en août 1968, il apprit que *Soul Francisco* était classée numéro 3, et cette passion pour le Louisianais ne s'est jamais éteinte : « La plupart de mes auditeurs français ne comprennent pas mes paroles mais les ressentent. Je ne comprend rien non plus aux textes de Georges Moustaki, mais je n'ai pas besoin qu'on me les traduise pour les apprécier. »

« LA PÊCHE AVANT LA MUSIQUE »

Dernier d'une famille de sept enfants élevés dans les champs de coton de la bourgade de Oak Grove, Tony Joe White aura découvert sa vocation de guitariste à l'écoute du bluesman noir Lightnin' Hopkins et celle de chanteur grâce à Presley, avec lequel il partagera une troublante ressemblance physique : « Je l'admirais tellement que ce fut irréal quand il a repris mes chansons ». Chez lui, Tony Joe White est en effet surtout reconnu pour le charme rustique de ses compositions. Nées dans un minuscule périmètre, elles sont reprises par des artistes de toutes obédiences, rock (Elvis, Roy Orbison), country (Waylon Jennings, George Jones), soul (Ray Charles, Solomon Burke), le record étant détenu par *Rainy Night in Georgia*, interprétée plus de cent fois. En France, Joe Dassin aura contribué à les populariser en leur consacrant un album entier, accompagné par Tony Joe White et son groupe.

Après le pic créatif du début des années 70 - les albums *Tony Joe White*, *The Train I'm On* et *Home-made Ice Cream* -, le Sudiste sombre dans l'oubli dans les années 80. Des collaborations avec Tina Turner ou Joe Cocker le remettent en selle au début de cette



CLAUDE GASSIAN

Tony Joe White : « On dit de moi que je suis paresseux. C'est vrai que je n'aime pas me presser. »

décennie, mais Tony Joe White n'a pas mené la carrière que son talent promettait et ne semble pas en ignorer la raison : « On dit de moi que je suis paresseux. C'est vrai que je n'aime pas me presser. Aujourd'hui, la pratique de la pêche passe avant la musique. Mais elle n'est pas inutile. Quand je pêche, des chansons viennent parfois. »

S'est-il retiré du monde ? Ses goûts du moment laissent songeur lorsqu'il cite péle-mêle Sade, Dire Straits, les Smashing Pumpkins ou *A Whiter Shade of Pale*. Ce placide rêveur n'en garde pas moins les pieds sur terre : « McDonald's a

voulu utiliser une version commerciale de Polk Salad Annie. Il a fallu me payer grassement parce que je n'ai que faire des hamburgers. » Et en concert, sous sa léthargie, ce musicien reptilien sait porter de redoutables coups de guitare avec sa Stratocaster.

Bruno Lesprit

★ En concert le 25 mai, à 20 h 30, à La Cigale, 120, boulevard Rochecouart, Paris 18°. M° Pigalle. Tél. : 01-49-25-89-99. 220 F. One Hot July, 1 CD Mercury/Polygram.

La qualité cosmique des sons de Luigi Nono

AVEC Karlheinz Stockhausen, Pierre Boulez, Henri Pousseur et Bruno Maderna, Luigi Nono (1924-1990) a contribué dans les années 50 au rayonnement historique des Cours d'été de Darmstadt qui ont servi de référence à plusieurs générations de compositeurs modernistes. S'il n'a pas cherché par la suite à devenir un phare orientant la création contemporaine - comme Stockhausen et Boulez -, il n'est pas non plus passé à l'état de veuilleuse discrète - comme Pousseur et Maderna.

Auteur, à contre-courant dans les années 60 et au début des années 70, d'une série d'œuvres motivées par des considérations politiques (après avoir adhéré au Parti communiste italien en 1951), Nono fait feu de tout bois (« actions scéniques » et pièces sur bande réalisées au Studio de phonologie de la RAI à Milan) mais déconcerte autant ses anciens compagnons d'armes du sérialisme que les ouvriers des usines pour lesquels il organise des manifestations musicales inédites. Extrêmement diffuse autour de l'emblématique *Prometeo* (entreprise d'une durée de deux heures et demie qui défie toute analyse rationnelle), la production des années 80 éclaire, pour finir, sa « tragédie de l'écoute », d'une lumière vacillante. Nono n'en est plus à la dégager sur le papier mais à la dégager sur le vif d'un matériau - concret, vocal ou instrumental - transfiguré par l'électronique en direct.

Avant-gardiste webernien stimulé par l'ami Maderna, artiste engagé au service des résistants de tous bords ou créateur happé par le destin des grands solitaires (comme Hölderlin qu'il évoque dans *Prometeo*), Luigi Nono présente des visages différents mais conserve son âme de toujours. Celle d'un homme à l'écoute du monde.

A Hermann Scherchen, soutien de la première heure et créateur des *Variations canoniques sur la série de l'opus 41 de Schoenberg* puis de *Polifonica-Monodica-Ritmica* qui l'imposent à Darmstadt, il confie en 1951 que son œuvre naît parfois d'une relation avec la na-

ture, « d'une manière d'écouter directement les silences, les chants, les échos qui sont suggérés en elle ». A Olivier Mille, dans un film disponible en vidéo (collection Musique au présent, VHS Echos 577821), il explique en 1988, deux ans avant sa mort, tout ce que lui ont appris les sons captés à la surface de l'eau depuis qu'il s'est installé (en 1955 avec sa femme Nuria, fille d'Arnold Schoenberg) dans l'île de la Giudecca à Venise. « La musique devient un élément de vie, un élément de l'oreille, de l'âme, du poul, des sentiments, des sentiments vécus de ce qu'il faut bien appeler la "magie", le véritable mystère de l'espace vénitien. »

SOLEILS SANS SYSTÈMES
Cet espace, Nono s'est appliqué à le recréer en novateur instruit des accomplissements de ses devanciers, les Gabrieli... actifs dans la Cité des doges au XVI^e siècle. D'abord dans des œuvres violemment éruptives comme des Big Bang générateurs de soleils sans système (*Il Canto Sospeso, Intolleranza 1960, La Fabbrica Illuminata, Al Gran Sole Carico d'Amore*) puis dans des réalisations posément cosmiques (le quatuor à cordes *Fragmente Stille an Diotima* ou bien le duo *A Pierre. Dell'Infinito Azzurro Inquietum* conçu pour les soixante ans de Pierre Boulez) qui assurent que pour Nono le cheminement est plus important que l'aboutissement, de même que « la qualité du son est plus importante que sa substance ».

Pierre Gervasoni

★ Le 25 mai, à 20 heures : ...Soferte Onde Serene... ; A Pierre. Dell'azzurro silenzio, inquietum ; Fragmente Stille an Diotima, de Luigi Nono. Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4°. M° Rambuteau ou Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-44-78-48-16. Le 27 mai, à 20 heures : Piccola Musica Notturna ; Cinque Canti, de Luigi Dallapiccola. Polifonica-Monodia-Ritmica ; Risonanze erranti a Massimo Cacciari, de Luigi Nono. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19°. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84.

SORTIR

PARIS

Maria Bayo (soprano)
Brian Zeger (piano)

Lorsqu'elle apparaissait aux côtés de Plácido Domingo, naguère, on la prenait pour la petite-très-douée-qui-allait-monter du chant espagnol - ce qu'elle était. Elle a chanté et rechanté aux côtés de Domingo, mais s'est fait un nom. On la connaît et on l'aime dans le répertoire espagnol, la zarzuela, les mélodies. Mais c'est une artiste flexible, capable de se muer en excellente interprète de la musique ancienne, avec René Jacobs, qui l'emploie souvent dans ses productions. La voici à nu, en récital avec piano, dans un programme varié et bourré de surprises. Œuvres de Haendel, Wolf-Ferrari, Ravel, Granados, Obradors, Toldra et Turina. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8°. M° Alma-Marceau. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Krystian Zimerman
On aurait pu s'attendre que le récital que donne Krystian Zimerman à Pleyel soit pris d'assaut : le jeune Polonais est en effet l'une des personnalités majeures du piano contemporain. Curieusement, il reste des places à vendre. L'écouter jouer Chopin et Schumann est pourtant une expérience inoubliable. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8°. M° Termes. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 160 F à 330 F.

Jerry Bergonzi Quartet
Né à Boston, le saxophoniste italo-américain Jerry Bergonzi a, en

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Gilda de Charles Vidor. Avec Rita Hayworth, Glenn Ford. Américain, 1946, noir et blanc (1 h 50). Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, 5°. M° Maubert-Mutualité. Tél. : 01-43-29-79-89. De 25 F à 40 F.
L'Ennemi public de William Wellman. Avec James Cagney, Jean Harlow, Edward Woods. Américain, 1931, noir et blanc (1 h 23). Action Christine, 4, rue Christine, 6°. Tél. : 01-43-29-11-30. De 25 F à 40 F.
Le Temps d'aimer et le Temps de mourir de Douglas Sirk. Avec John Gavin, Liselotte Pulver. Américain, 1958 (2 h 13). Grand Action, 5, rue des Ecoles, 5°. M° Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. 32 F et 42 F.

Vidéothèque de Paris
de David Cronenberg. Avec James Woods, Deborah Harry. Canadien, 1982 (1 h 28). MK2 Parnasse, 11, rue Jules-Chaplain, 6°. M° Vavin. Tél. : 01-40-30-30-31.
LA CINÉMATHEQUE
Séance proposée par l'Association française de recherche en histoire du cinéma : Monsieur Cordon (Pierre Prévost, 1933) ; Le Cantique de la mer (Jean Gourguet, 1934) ; Les Deux Docteurs (Pierre-Jean Ducis, 1935) ; Soir d'orage (Joseph Guarino-Glavany, 1935) ; L'Ecole de Barbizon (Marc de Gastyne, 1943). Salle des grands boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, 10°. M° Bonne-Nouvelle. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F.

Vidéothèque de Paris

Les Hommes : les anti-héros
Manhattan (Woody Allen, 1979) : le 25, à 14 h 30. Coup de feu (Didier Baussy, 1970) et F. comme Fairbanks (Maurice Dugowson, 1976) : le 25, à 16 h 30. L'Appât (Anthony Mann, 1953) : le 25, à 19 h. Avant-première de la revue Positif, sur présentation du magazine annonçant cette soirée : film surprise à 20 h. Les Forbans de la nuit (Jules Dassin, 1950) : le 25, à 21 h. 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Nouveau Forum des Halles, 1°. M° Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.

FESTIVALS

Centenaire de Fred Astaire
L'Entrepreneur Monsieur Petrov (Mark Sandrich, 1937) : le 24, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, 17°. Tél. : 01-43-80-24-81. 30 F et 40 F.
Cinéma et littérature
La Nuit de l'iguane (John Huston, 1964) : le 24, à 20 h ; Soudain l'été dernier (Joseph L. Mankiewicz, 1960) : le 25, à 13 h 45, 20 h. Le Quartier latin, 9, rue Champollion, 5°. M° Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65. 32 F et 40 F.
Aki Kaurismaki
Les Leningrad Cowboys rencontrent Moïse (1994) et Shadows in Paradise (1986) : le 25, à 11 h 30. MK2 Beaubourg, 50, rue Rambou-

Daniel Humair, l'un de ses plus farouches défenseurs. C'est en effet grâce au batteur suisse que la France a pu découvrir un instrumentiste dans la lignée des John Coltrane, Sonny Rollins ou Wayne Shorter. Puissance et articulation sont deux des qualités de ce musicien dévoué à la cause du jazz.

La Villa, 29, rue Jacob, 6°. M° Saint-Germain-des-Prés. Les 24, 25, 26 et 27, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

A. J. Croce
Pianiste et chanteur (une voix grave et un peu brisée que son physique de jeune homme ne laisse pas supposer), A. J. Croce puise dans le blues et le jazz de La Nouvelle-Orléans et de Chicago les fondements de sa musique. Soit un bon musicien et un bon chanteur, généralement accompagné d'un groupe solide.

Centre culturel Paul-Bailliar, 6, allée de Québec, 91 Massy. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. De 70 F à 110 F.

Add N To (X)
Loin des formats glacés de la techno hi-tech, Barry Smith, Ann Shenton et Steve Clayton ont choisi de plonger leurs vieux synthétiseurs dans une marmite d'esthétique trash. Croisant rock déjanté et électronique furibarde, ce bruitisme mutant, passionnant sur disque, ose le chaos lors des performances scéniques. En première partie : Hovercraft. Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, 13°. M° Quai-de-la-Gare. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-23. 30 F.

teau, 3°. M° Rambuteau. Tél. : 01-40-30-30-31. De 25 F à 49 F.
Chris Marker
La Jetée (1963) : le 25, à 15 h 30. Accattone, 20, rue Cujas, 5°. M° Cluny. Tél. : 01-46-33-86-86. 34 F et 40 F.
Pier Paolo Pasolini
La Ricotta (1963) : le 25, à 16 h 50. Accattone, 20, rue Cujas, 5°. M° Cluny. Tél. : 01-46-33-86-86. 34 F et 40 F.
Jean Grémillon
Pattes blanches (1949) : le 24, à 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; L'Étrange Monsieur Victor (1938) : le 25, à 13 h 45, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 55, 22 h.

Reflet Médicis, 3, rue Champollion, 5°. M° Cluny. Tél. : 01-43-54-42-34.
Chantal Akerman
Le Déménagement (1992) : le 24, à 17 h 40 ; Toute une nuit (1982) : le 24, à 18 h 20 ; News from Home (1976) : le 24, à 20 h ; Histoires d'Amérique (1988) : le 24, à 22 h ; Un divan à New York (1995) : le 25, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, 11°. M° République. Tél. : 01-48-05-51-33. 32 F et 42 F.
La Rumeur des villes :
New York et Paris
Charade (Stanley Donen, 1963) : le 24, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Ariane (Billy Wilder, 1957) : le 25, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Grand Action, 5°. Tél. : 01-43-29-44-40.

TRouver son film
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

DERNIERS JOURS
29 mai :
Echymose
de Jean-René Lemoine, mise en scène de l'auteur.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Ma-nœuvre, 12°. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.
Antigone
de Sophocle, mise en scène de Sotigui Kouyate, par le Mandéka Théâtre.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10°. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 130 F.
30 mai :
Hypothèses de collection
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, 6°. Tél. : 01-42-34-25-95. Entrée libre.
Gottfried Honegger, Radi Designiers, Stan Douglas, Beaurin Domercq
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, 14°. Tél. : 01-42-18-56-51. 20 F et 30 F.
Ralph Gibson : courant continu
Maison européenne de la photographie, galerie contemporaine, 5-7, rue de Fourcy, 4°. Tél. : 01-44-78-75-00. 15 F et 30 F.
Œdipe roi
de Sophocle, mise en scène de Laurent Gutmann.
Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.
Suivez-moi
de Gérard Watkins, mise en scène de l'auteur.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

CONCERTS

ORCHESTRE DE PARIS

Salle Pleyel - 20 h
Mercredi 2 et jeudi 3 juin

Frans Brüggen
direction

Frédéric Mollard, trompette
Janice Watson, soprano
Didier Sandre, récitant

HAYDN - BEETHOVEN

80 à 290 F - Tél. 01 45 61 65 89
Tarif jeunes : 50 F
www.orchestredeparis.com

Auditorium du Louvre

mercredi 2 juin à 20 h 00

Sergueï Larin, ténor
Eléonora Bekova, piano

RIMSKY-KORSAKOV, CUI,
TCHAIKOVSKI, MOUSSORGSKI

jeudi 3 juin à 12 h 30

Marie Devellereau, soprano
Alexandre Tharaud, piano

SCHUBERT, WOLF,
DEBUSSY, GREIF

LOC : 01 40 20 84 00

Krystian ZIMERMAN

Mercredi 26 mai - 20 h 30

PLEYEL

CHOPIN - SCHUMANN

Valmalete

cité de la musique

musée, concerts,
centre d'information

Chamber Orchestra of Europe

Herbert Blomstedt, dir
Christian Tetzlaff, violon
Haydn, Mozart, Beethoven
1^{er} juin < 20h

Beethoven experience

Quatuor Lindsay intégrale des
Quatuors à cordes du 4 au 9 juin

Porte de Pantin

01 44 84 44 84

DISPARITION

Fulvio Tomizza

Un écrivain « des frontières »

LE ROMANCIER et essayiste italien Fulvio Tomizza est mort vendredi 21 mai à l'âge de soixante-quatre ans à Trieste. Né à Materada en Istrie en 1935, alors que cette partie septentrionale de la Yougoslavie était encore italienne, Fulvio Tomizza s'installe, comme nombre de ses compatriotes, à Trieste après la guerre. Ecrivain « des frontières », il appartient dès lors, par la force de l'Histoire, à cette famille très particulière de la *Mittel Europa* qui compte de grands noms de la littérature italienne, d'Umberto Saba à Claudio Magris en passant par Italo Svevo, Carlo Michelstaedter, Scipio Slataper, Quarantotti-Gambini et Gian Stuparich.

Son inspiration est essentiellement historique. Il travaille sur les archives de Venise, de Slovénie ou de Trieste pour nourrir des romans pointus et documentés. Il obtient, en 1977, le prestigieux Prix Strega pour *La Meilleure Vie* (traduit par Claude Perrus aux éditions Philippe Picquier). Ce roman décrit l'histoire de l'Istrie de 1900 à nos jours. Attentif aux contradictions des influences et des religions, Fulvio Tomizza porte sur cette population encore en proie à la tragédie de l'Histoire un regard particulièrement perspicace.

A son Istrie natale, Fulvio Tomizza a également consacré une trilogie qui devait l'imposer, réunissant son premier roman, *Materada* (1960) à *La Ragazza di Petrovia* (1963) et au *Bosco di Acacie* (1966). Son œuvre est partagée équitablement en romans contemporains et en romans situés à la Renaissance. Dans la *Quinta stagione* (1965), qui lui fait obtenir le Prix Selezione Campiello, il décrit, avec le regard de l'enfance, le déclin des populations istriennes pendant la dernière guerre mondiale. En 1986, *Gli sposi di via Rossetti*, pour lequel

il est couronné du même prix, raconte l'assassinat d'un jeune couple en 1944 dans la Trieste occupée par les Allemands : c'est pour Fulvio Tomizza l'occasion d'analyser les difficultés de cohabitation de la majorité italienne et de la minorité slovène dans ces zones frontalières politiquement très fragiles.

Le XVI^e siècle et ses réformateurs religieux lui inspirent une autre série romanesque : dans *Il male viene del Nord*, il rédige la biographie de l'évêque et juriste Pier Paolo Vergerio, humaniste né en 1497 et mort à Tübingen en 1565, excommunié en 1544 et converti au protestantisme. Soucieux de comprendre les fondements historiques de sa région natale, Tomizza cessera d'approfondir son travail d'historien de « micro-histoire » en tentant d'expliquer les mouvements migratoires, les conflits politiques, sociaux et religieux d'Istrie, notamment dans *Quando Dio uscì di chiesa* (1987) où sont mises en scène les hérésies et les dissidences de toutes sortes (dans la ville de Diignano d'Istria).

Parmi ses œuvres plus directement autobiographiques et personnelles, on peut citer *l'Albero dei sogni* (1969), dont le héros, Stefano Markovic, est le double de l'auteur qui, comme le titre l'indique (l'Arbre à rêves), s'attarde sur la description des rêves. Homme de radio et de télévision, Fulvio Tomizza a écrit également pour le théâtre et pour les enfants et publié des essais sur Trieste. Son dernier livre, *Nel chiaro della notte*, vient de sortir aux éditions Mondadori. Excellent conteur, il est considéré comme un vulgarisateur de qualité dont les romans ne sacrifient pas la rigueur à l'élégance du style.

René de Ceccatty

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philippe, Catherine, Paul-Arthur et Léon JEANTAUD

sont heureux d'annoncer la naissance de

Casimir,

le 12 mai 1999.

50, avenue du Général-de-Gaulle, 1050 Bruxelles.

Jacques et Jacqueline KERBRAT, Freddy et Nadine SPIRA,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Chloé,

le 16 mai 1999.

chez Estelle et Julien.

3, rue du Montparnasse, 75006 Paris.

Sandrine BLANCHARD, Bruno VICTOR-PUJEBET et Léo

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Enzo,

le 12 mai 1999.

9, cité de Trévise, 75009 Paris.

Pierre et Ulla CHARTIER

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Elena, Marguerite,

le 20 mai 1999, à Paris,

chez Juliette et Jean-Michel ISERN.

12, rue Emile-Faguet, 75014 Paris.

Manuel, Nathalie, Benjamin et Ugo VALLS

sont heureux d'annoncer la naissance de

Joachim et Alice,

le 20 mai 1999.

7, rue du Temple, 95100 Argenteuil.

Claire MERCIER et Bruno MEUR, Solange MERCIER-JOSA et Lise MEUR-TERFVE

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils et petit-fils,

Marcel Joachim Bienvenu MEUR,

le 10 mai 1999, à Paris-11^e.

36, rue Etienne-Dolet, 75020 Paris.

Anniversaires de naissance

- A l'occasion de ses soixante ans,

Camille et Inès

souhaitent à leur grand-père,

Michel FOLLAIN,

un très joyeux anniversaire pour toute la tendresse et l'affection dont il les entoure.

Se joignent à elles, Pierrette, Christophe et Muriel, Pierre et Chantal, qui l'embrassent affectueusement.

- 24 mai 1934, Paris-19^e.
24 mai 1999, Neuilly, les « Ambassadeurs ».

Papa,

fidèle lecteur du *Monde* depuis maintenant quelques décennies, tu ne peux pas manquer le souhait que nous formulons ce soir :

« Très joyeux anniversaire. »

Tes filles qui t'aiment,

Olivia et Isabelle.

Fiançailles

M. et M^{me} Brendan COLEMAN (O'COLMAIN) PERKINS, M. et M^{me} Gérard LECERF DUBUS sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

David et Virginie.

62100 Calais, 59240 Malo-les-Bains.

Décès

- Geneviève et Jacques Faure, Nicole et Michel Faure, Marie-Annick et Jean-Louis Faure, Nicole et François Faure, Clotilde et Dominique Faure, ses fils et ses belles-filles,

Stéphanie et Maxime, Camille, Charlotte, Hélène et Alain, Agnès et Aheén, Emmanuelle et Rémi, Priscilla et Jean-Baptiste,

Bénédict, Anne-Sophie, Estelle, Béatrice, Allix, Raphaël, Aurélie, Alexandre, Gwendoline, Pénélope, ses petits-enfants,

Martin, Louis, Pauline, Antoine, Camille, Manon, Selma, Sarah, Clément, Marie, Julia,

ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel FAURE, commandeur de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, croix de guerre 1939-1945,

survenu, le 22 mai 1999, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à Louveciennes (Yvelines).

La cérémonie religieuse sera célébrée le 25 mai, à 11 h 15, en l'église Notre-Dame de Versailles.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille, à Marvejols (Lozère), le 26 mai, à 10 heures.

Syndicat des acconiers, BP 73, Douala (Cameroun), 17, rue Sainte-Sophie, 78000 Versailles, 7, rue Davioud, 75016 Paris, 14, rue Temponières, 31000 Toulouse, 2, rue Henri-Faisans, 64000 Pau.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 63 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36

souhaitez la fête des mères le 30 mai dans le carnet



tarif: 83 F TTC la ligne
tel: 01 42 17 29 96
tel: 01 42 17 29 94
fax: 01 42 17 21 36

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Frédérique Ildefonse : « Histoire de l'intériorité du moi ».

2 juin, 18 heures-20 heures, amph A, 9 juin, 18 heures-20 heures, amph B, 16 juin, 18 heures-20 heures, amph A, 23 juin, 18 h 30-20 h 30, amph A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Francis Affergan : « Tradition et comparaison : pour une analytique critique ».

28 mai, 18 h 30-20 h 30, amph Stourdézé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

25 juin, 18 heures-20 heures, conférence de Marcel Detienne : « Si d'aventure un anthropologue rencontre un historien », amph Poincaré, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Samedi autour d'un livre

L'expérience de l'histoire de Reinhart Koselleck, avec Reinhart Koselleck, Michaël Werner et Heinz Wisman (sous réserve).

29 mai, 9 h 30-12 h 30, amph Stourdézé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Conférences

« Quelle religion pour le XXI^e siècle ? », par Alain Duhamel, le sociologue J.-P. Willaime et le pasteur J. Alexandre. Eglise luthérienne, 20, rue Titon, Paris-11^e. Jeudi 27 mai 1999, à 20 h 30.

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Manière de voir LE MONDE diplomatique

Le bimestriel édité par

LA NOUVELLE GUERRE DES BALKANS

- Raisons et déraison d'un conflit, par Ignacio Ramonet.
- L'ère des expéditions humanitaires, par Alain Joxe.
- L'ONU confisquée par les grandes puissances, par Monique Chemillier-Gendreau.
- L'Alliance atlantique, cadre de l'hégémonie américaine, par Paul-Marie de La Gorce.
- Qu'est-ce qu'un Etat ?, par François-Gabriel Roussel.
- Le démantèlement programmé d'une fédération, par Catherine Samary.
- Le régime serbe hors la loi, par Jean-Yves Potel.
- Histoire secrète de l'Armée de libération du Kosovo, par Christophe Chiclet.
- Les impasses du nationalisme serbe, par Jean-Arnault Dérens.
- Les Etats-Unis contre le droit, par Noam Chomsky.
- Limites du droit d'ingérence, par Nuri Albala.
- L'émergence des minorités, par Joseph Yacoub.
- Hystéries nationalistes, par Alain Gresh.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet, de plusieurs dizaines de cartes, et de chronologies.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin d'abonnement Offrir à retourner au Monde : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F (26,37 €) par mois pour 26 numéros par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 901MQ002

Prénom :
Nom :
Adresse :
Code Postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sans avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :
Prénom :
N° : rue ville
Code postal [] [] [] [] [] []

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : rue ville
Code postal [] [] [] [] [] []

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Recevez Le Monde chez vous pour seulement 173F* par mois

En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

Alain Krivine et Arlette Laguiller envisagent la création d'un « parti ouvrier » commun

PAS DE CHÔMAGE médiatique pour Arlette Laguiller et Alain Krivine ! Vingt minutes à « Polémiques » sur France 2, dix à « Public » sur TF 1, dimanche 23 mai ; plus la moitié du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », lundi 24 : le programme audiovisuel du week-end de la Pentecôte était passablement embouteillé pour les deux ténors de la liste LO-LCR aux européennes. Et le tout alors que se tenait, du samedi au lundi, la traditionnelle Fête de Lutte ouvrière, à Presles (Val-d'Oise), dans le château et le parc de 13 hectares qui appartient à l'organisation révolutionnaire. Selon les organisateurs, le record d'affluence a été battu, avec plus de 12 000 entrées payantes pour la seule journée de dimanche.

Campagne commune des européennes oblige, le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire a été invité à prendre la parole. Avant le Zénith, prévu le 6 juin, il s'agit du plus gros meeting pour les deux leaders de l'extrême gauche. A trois semaines du scrutin, M. Krivine a surtout mis en garde contre « les coups bas à venir ». « Au début de la campagne, on nous trouvait sympathiques, les deux dinosaures qui disaient des conneries depuis trente ans, ça faisait rire dans le 16^e arrondissement », a-t-il expliqué.

Mais le porte-parole de la LCR prévoit un changement d'attitude, dès lors que les instituts de sondage créditent la liste qu'il conduit avec Arlette Laguiller de 4 % à 8 % des intentions de vote. Il a invité l'assistance à « chagriner François Hollande », qui a exprimé ses craintes face à « un bon score de la liste LO-LCR ». De son côté, L'Humanité passe complètement sous silence,

dans son édition de lundi, la forte actualité de l'extrême gauche ce week-end.

Pourtant, l'essentiel n'était pas là. En programmant, dimanche, un débat sur le thème « Après le 13 juin : quelles perspectives ? Quel parti ? Peut-on le faire ensemble ? », LO affiche sa volonté de considérer les élections européennes comme une étape. Dans une intervention où tous les termes étaient soigneusement choisis, Arlette Laguiller a, en cas de succès au scrutin du 13 juin, invité à « la construction d'un parti ouvrier communiste ». Pour cela, plusieurs conditions doivent être, au préalable, réunies. Le mouvement de M^{me} Laguiller attend une adhésion de « l'électorat populaire » et le réveil, chez les jeunes, de « dizaines de milliers de vocations militantes ». Considérant que le socle de 5 % constitue son score personnel, il faudra que le résultat de la liste commune soit « supérieur aux 7 % ou 8 % » de suffrages, observe-t-elle.

Sur le même thème, M. Krivine avait appelé, lui, à la formation d'« un nouveau parti des travailleurs qui ne peut pas être une simple addition de LO et de la LCR ». Le porte-parole de la LCR plaide pour la construction d'« une grande formation de gauche radicalement anticapitaliste », qui irait au-delà des deux organisations et agrégerait, notamment, des déçus du PCF. LO entend remettre le débat sur l'avenir des deux organisations à un « meeting commun » organisé après les élections européennes. La poursuite du dialogue et de « relations privilégiées » entre LO et la LCR est acquise. « S'il y a des divergences, c'est sur la manière de construire un parti », constate M^{me} Laguiller.

Alain Beau-Méry

Les téléphones portables augmenteraient le risque de cancers

DEUX ÉTUDES, l'une suédoise, l'autre américaine, démontreraient que l'utilisation de téléphones portables favorise le développement de tumeurs cancéreuses du cerveau. La chaîne britannique BBC devait diffuser, lundi soir 24 mai, une émission consacrée aux résultats de ces travaux. La première étude, réalisée par le cancérologue suédois Lennart Hardell, conclut à une multiplication par près de 2,5 du risque de tumeur au cerveau lié à l'utilisation d'un téléphone portable. Il plaide pour la commercialisation d'appareils à faible émission de radiations. Les résultats de la deuxième étude, menée aux Etats-Unis, n'ont pas encore été publiés. Néanmoins, l'unité de recherche scientifique des fabricants américains de portables a fait part de son inquiétude. Les résultats en sa possession montreraient qu'« il pourrait y avoir quelque chose de plus grave qu'on le pensait », déclare le responsable de cette unité de recherche à la BBC. Une troisième expérience, menée en Angleterre par l'université de Bristol sur 36 adultes exposés pendant 20 à 30 minutes à des radiations, montrerait que l'aptitude à faire des choix – fonction commandée par le cortex visuel – serait altérée. Le docteur Alan Preece en conclut qu'il faut « limiter l'exposition au téléphone portable au minimum ».

DÉPÊCHES

■ **KOSOVO** : Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a estimé, dimanche 23 mai, sur Europe 1, que les frappes en Serbie « ont eu un effet tout à fait limité et (...) contre-productif ». Elle a ajouté que les dégâts à l'égard des civils « sont de plus en plus importants. Et l'on peut presque parler aujourd'hui de punition collective contre les Serbes ».

■ **MUSÉES** : les personnels en grève du Louvre ont décidé de suspendre leur mouvement pour les deux jours de la Pentecôte ; le musée a rouvert ses portes aux visiteurs dimanche 23 et lundi 24 mai. Les grévistes ont voté la reprise de leur mouvement à partir du mercredi 26 mai.

■ **SOMPORT** : plusieurs milliers de personnes ont manifesté, dimanche 23 mai, à Bedous (Pyrénées-Atlantiques), à l'appel d'organisations écologistes, pour protester contre un projet de route à grande circulation qui doit traverser la vallée d'Aspe et rejoindre le tunnel franco-espagnol du Somport dont l'ouverture est prévue en 2001. – (Corres. rég.)

■ **VIOLENCES** : un policier a été légèrement blessé et une trentaine de véhicules ont été endommagés, samedi 22 mai au soir, aux Mureaux (Yvelines), près du stade Léo-Lagrange où se produisait le chanteur Dave. Une trentaine de jeunes a jeté des pierres sur les forces de l'ordre et détérioré des voitures sur le parking réservé aux spectateurs.

■ **JUSTICE** : saisi par un usager, le tribunal administratif de Grenoble a déclaré illégaux les tarifs de l'eau appliqués depuis 1989 dans la ville par la Cogese, filiale de la Lyonnaise des Eaux. Dans un jugement daté du 12 mai, le tribunal administratif observe que des dépenses étrangères aux services de l'eau et de l'assainissement se trouvaient indûment répercutées sur le tarif payé par les usagers. La régie municipale de distribution des eaux avait été concédée en 1989 à la Lyonnaise des Eaux par le maire de l'époque, Alain Carignon (RPR).

■ **Le procureur de la République de Nîmes, Bertrand de Loze de Plaisance, a annoncé**, vendredi 21 mai, le classement sans suite de la plainte que le maire de Vauvert (Gard), Guy Roca (PS), avait déposée contre un substitut nîmois, après les événements qui avaient fait un mort dans sa ville. M. Roca avait porté plainte pour « mise en danger d'autrui et non-assistance à personne en danger » contre le substitut du procureur, l'accusant d'avoir remis en liberté l'un des meneurs des jeunes. Le procureur a estimé que la plainte de l'élu était « sans fondement juridique ».

Quatre ressortissants néerlandais assassinés dans leur maison de vacances du Gers

Un crime relevant de la « sauvagerie », selon le procureur de la République d'Auch

LES CORPS de quatre ressortissants néerlandais, sauvagement assassinés, ont été découverts samedi 22 mai dans leur maison de vacances située sur la petite commune de Monfort (Gers). Le procureur de la République d'Auch, Guy Etienne, a qualifié ce meurtre, dimanche 23 mai, de « crime horrible, d'une sauvagerie voire d'une barbarie importante ». Il a exclu, au vu des premières constatations, l'hypothèse d'un triple meurtre suivi d'un suicide. Toutes les autres pistes sont donc envisagées, sans que les gendarmes chargés de l'enquête « n'en privilégient aucune ».

Les époux Atie et Marianne Van Hulst, propriétaires de cette maison isolée, ainsi que la sœur de M^{me} Van Hulst, Dorothea Nieuwenhuis, et son mari, Johan Nieuwenhuis, ont été découverts sans vie, samedi 22 mai vers 18 h 30, par un couple d'amis. Les gendarmes ont alors constaté que trois des victimes ont été égorgées après avoir été attachées. Johan Nieuwenhuis, soixante-deux ans, a été trouvé face contre terre,

dans la cuisine, bâillonné, pieds et poignets entravés par du ruban adhésif. Il a vraisemblablement été égorgé par arme blanche. Son dos portait également une douzaine de traces de coups de couteau.

Les enquêteurs ont ensuite découvert, dans une chambre au rez-de-chaussée, le corps de Dorothea Nieuwenhuis, cinquante-sept ans, qui gisait sur le dos. Elle aussi avait été bâillonnée, les pieds et les poignets ligotés par du ruban adhésif. M^{me} Nieuwenhuis a été égorgée par arme blanche tout comme Marianne Van Hulst, cinquante ans, retrouvée, dans des conditions similaires, dans une chambre au premier étage.

AUCUNE TRACE DE LUTTE

Ce n'est que dans un second temps que le corps du propriétaire de la maison, Atie Van Hulst, cinquante et un ans, a été découvert, dissimulé dans une pièce aveugle, derrière la cuisine. Ne pouvant accéder à cet appartement, dont la porte était bloquée, les enquêteurs ont dû monter au grenier pour aper-

cevoir, par l'unique fenêtre de la pièce, le corps de M. Van Hulst, tué par arme à feu. Les enquêteurs ont forcé la porte de la pièce, qui avait été condamnée de l'intérieur par un panneau de bois, maintenu par des valises. « M. Van Hulst s'est vraisemblablement volontairement enfermé. Aucune arme n'a été retrouvée à l'intérieur », a expliqué le procureur. Il est mort d'un coup de feu tiré dans le thorax. Il a été fait usage d'une seule munition. »

La maison ne comportait aucune trace de lutte mais les enquêteurs ont relevé qu'elle avait été fouillée, compte tenu de son désordre. Selon eux, le quadruple meurtre a été minutieusement préparé par le ou les agresseurs. Ces derniers sont repartis en prenant quelques précautions : les trois véhicules appartenant aux victimes, habituellement stationnés sous un hangar visible de la route, avaient été rangés dans le garage ; la chaîne barrant l'accès à la propriété avait été replacée, comme pour signifier que les résidents étaient partis.

Les victimes ont été aperçues

dans le village, une commune de 440 habitants, pour la dernière fois, mercredi 19 mai. Les volets de la maison étaient cependant ouverts, jeudi 20 mai dans la matinée, alors qu'ils ont été trouvés clos deux jours plus tard, lors de la découverte des corps. Les Van Hulst, dont l'époux est directeur d'une entreprise de fourniture et de réparation de matériel de sécurité aux Pays-Bas, avaient acquis cette maison du Gers, l'été 1998.

ENQUÊTE DIFFICILE

L'enquête, qui s'annonce difficile, a été confiée à la compagnie de gendarmerie d'Auch, assistée de la brigade de recherche départementale, des sections de recherche d'Agen, Bordeaux et Toulouse, ainsi que de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie de Rosny-sous-Bois. Les corps ont été transportés à l'Institut médico-légal de Toulouse. L'autopsie devrait débiter dans la journée de mardi 25 mai.

Cécile Prieur

Time is money*

Accessible avec un permis auto de plus de 2 ans.



GZ125 Marauder : ~~19 900 F~~ 17 900 F**

Liste des concessionnaires : 3615 Suzuki (2,23 F la mn).
**Offre valable jusqu'au 30 juin 1999.
<http://www.suzuki-moto.com>

SUZUKI
recommande **Castrol**

Le Monde ECONOMIE

MARDI 25 MAI 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES



EUROPE
Maurizio Ferrera, professeur à l'université de Pavie et à celle de Milan, travaille à la coordination des systèmes de protection sociale dans l'Union (page V)

BOUSSOLE
Les négociations pour l'entrée de la Chine populaire à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), entamées en 1986, n'ont toujours pas abouti (page VI)

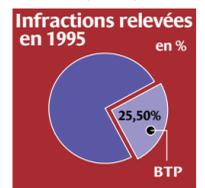


HISTOIRE ÉCONOMIQUE
1795 Nicolas Appert, confiseur et grossiste en épices à Paris, découvre le principe de la stérilisation. Il disparaît en 1841, dans le dénuement le plus total. Les conserves ne seront fabriquées à l'échelle industrielle que dans la seconde moitié du XIX^e siècle et n'entreront dans les mœurs qu'au début du XX^e siècle (page VI)

TRIBUNES
Des firmes séculaires ont livré leurs recettes pour rester jeunes, lors d'un colloque sur le « redéploiement stratégique », organisé notamment par la société de conseil Euroconsult, fondée par Marc Giget (page VII)



HARO SUR LE TRAVAIL ILLÉGAL DANS LE BÂTIMENT
Municipalités et entreprises d'Ile-de-France ont signé une charte pour la prévention des pratiques illicites sur les chantiers publics (page VIII)

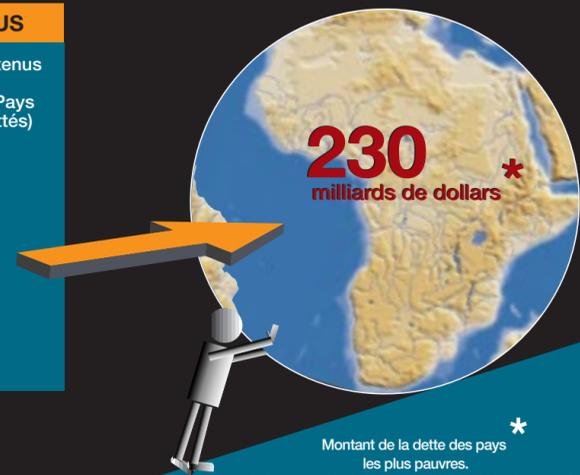


Les riches pourraient renoncer à l'essentiel de leurs créances au sommet de Cologne. Mais cela ne suffira pas au décollage des Etats les plus démunis

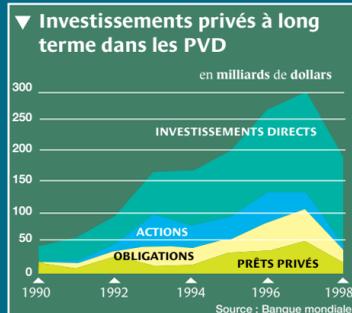
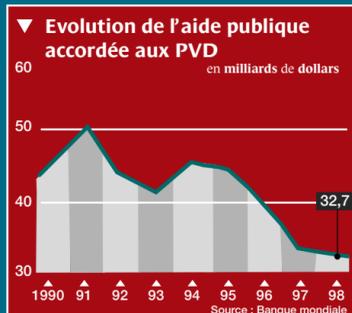
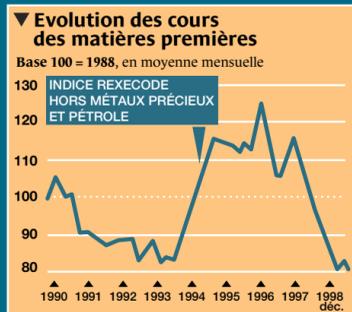
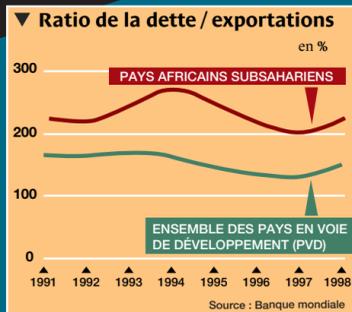
Dette des pays pauvres : vrai fardeau et faux problème

Les obstacles au développement sont multiples

- LES DIX ÉLUS**
(candidats déjà retenus pour bénéficier de l'initiative PPTE - Pays pauvres très endettés)
- BOLIVIE
 - BURKINA-FASO
 - CÔTE D'IVOIRE
 - ÉTHIOPIE
 - GUINÉE BISSAU
 - GUYANA
 - MALI
 - MAURITANIE
 - MOZAMBIQUE
 - OUGANDA



Montant de la dette des pays les plus pauvres. *
Cela ne représente qu'environ 10% de la dette totale des pays en développement qui atteint 2 465 milliards de dollars



Les déshérités valent bien une messe. Surtout quand elle marque le début d'un nouveau millénaire. Pour célébrer le Jubilé 2000, les Eglises et les organisations non gouvernementales (ONG) avaient lancé un mot d'ordre généreux : « Libérer les pauvres du poids de la dette. » Au fil des mois, le message a pris corps, et les nations riches se sont senties interpellées. Les 19 et 20 juin, à Cologne, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus industrialisés, organisés en conclave au sein du G 7, s'efforceront de trouver un consensus pour alléger l'insoutenable poids de la dette qui pèse sur les épaules des Africains pour l'essentiel, des Latino-Américains pour le reste.

Les sommes en jeu sont aussi importantes que dérisoires. La dette des pays en développement (PVD) atteint 2 465 milliards de dollars (environ 2 300 milliards d'euros), un montant quasiment quadruplé depuis 1980. Celle des pays pauvres les plus endettés - la seule à mériter, pour l'instant, l'attention des nations prospères - se situe autour de 230 milliards de dollars (216 milliards d'euros). L'équivalent de 0,6 % du produit intérieur brut mondial. Et à peine un an de déficit de la balance américaine des paiements... Pour les plus pauvres des plus pauvres - ils sont 41 pays à figurer dans cette catégorie -, une initiative dite PPTE (Pays pauvres très endettés) a été élaborée à partir de 1996. Avec de piètres résultats et des sommes en jeu minimes : moins de 15 milliards de dollars pour les dix pays jugés aptes à la PPTE, laquelle est distribuée avec une extrême parcimonie puisque seules deux nations - l'Ouganda et la Bolivie - ont profité, à ce jour, de cette initiative. Celle-ci n'est que la dernière en date depuis que les pays riches et les institutions internationales (Fonds monétaire international - FMI - et Banque mondiale pour l'essentiel) ont compris, au tournant des années 90, que le rééchelonnement de la dette ne servait qu'à repousser le problème à plus tard et qu'il fallait se résigner aux annulations de dettes. Au sommet de Toronto, en 1988, les Sept avaient envisagé d'annuler, à hauteur d'un tiers, le stock de la dette des pays les plus pauvres. Mais il a fallu attendre le sommet de Naples, en 1994, puis celui de Lyon, deux ans plus tard, pour aboutir à un système plus favorable aux endettés, selon lequel cette annulation peut porter sur 50 % de la dette, voire 67 % (selon les « termes de Naples ») ou encore mieux, 80 %

(« termes de Lyon ») pour les pays les plus démunis. Ces programmes ne concernaient que les aides bilatérales publiques. Par ailleurs, des annulations de dettes, à vocation « humanitaire », peuvent être décidées, au coup par coup, comme cela a été le cas pour l'Amérique centrale, dévastée par le cyclone Mitch à l'automne 1998. L'Allemagne, qui cumule jusqu'en juin 1999 la présidence de l'Union européenne et du G 7 et qui organise le sommet de Cologne, a proposé à ses partenaires d'améliorer les programmes de réductions de dettes déjà existants, en accélérant les procédures et en assouplissant les critères d'accès, de manière à élargir le cercle des pays potentiellement bénéficiaires. Sur ce chapitre, chaque pays y va de sa proposition et la France n'est pas en reste. Elle propose d'annuler, pendant trente ans, le service de la dette généré par l'aide publique au développement, dès que les pays concernés auront vu leur dette traitée devant le Club de Paris. Elle sou-

haite aussi que les pays non éligibles à la PPTE, mais entrant dans le cadre des « termes de Naples », bénéficient d'un taux d'annulation des créances commerciales de 67 % au lieu de 50 %.

Les ressources ainsi dégagées devraient être affectées à des dépenses de développement. De façon à s'assurer que les remises de dettes, partielles ou totales, servent effectivement à améliorer la situation économique des pays bénéficiaires et le sort des populations qui les habitent.

Un point sur lequel les pays créanciers se montrent très sourcilieux, sachant que derrière l'Afrique et l'Amérique latine, d'autres se pressent au guichet pour obtenir l'effacement de leur dette. C'est déjà le cas de la Russie et de la Jordanie. Ce sera sans doute demain le tour des nations balkaniques qui auront résisté à la guerre de Serbie. En s'appauvrissant un peu plus.

Serge Marti et Babette Stern
Lire la suite du dossier pages II et III

Visiblement,
vous avez des responsabilités.

Ça tombe bien, maintenant
vous pouvez les élargir.

MBA
ESCP Accrédité AMBA's

Le MBA ESCP, programme inter-européen de management, s'adresse à de jeunes cadres fortement impliqués dans l'entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à plein-temps en entreprise pour obtenir, en 18 mois, un diplôme de standard international (MBA). Programme bilingue anglais/français.

Sélection en cours

01 49 23 22 70
Email : penain@escp.fr

Le Cercle ESCP est accrédité EQUIS

Groupes Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République • 75011 Paris
WEB : http://www.escp.fr

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Questions-réponses

1 Comment se financent les pays en développement ?

Comme de nombreux pays aujourd'hui industrialisés l'ont fait au XIX^e siècle, les pays en développement ont besoin d'importer des capitaux pour financer leur croissance. Ils ont pour cela plusieurs possibilités.

D'abord, solliciter l'aide au développement. Cette aide, en constante diminution au cours des dernières années, est composée en grande partie de dons ou de prêts à faible taux d'intérêt et longs délais de remboursement. Jusqu'aux années 70, elle a constitué la principale source de financement du tiers-monde.

Ensuite, les prêts privés ont progressivement pris le relais pour exploser après le premier choc pétrolier (1973). Les banques commerciales occidentales ont cherché à recycler les énormes excédents financiers accumulés par les pays pétroliers du Golfe en se tournant vers les pays en développement. Cet endettement, « indolore » en période de croissance, est vite apparu comme une source de fragilité. Notamment en raison de la très grande volatilité des cours des matières premières, qui constituent souvent la principale source de devises de ces pays. Devises avec lesquelles ils doivent rembourser leur prêts.

La crise de la dette qui éclate au Mexique en 1982 illustre à quel point certains pays s'étaient montrés imprudents dans leur recours aux capitaux étrangers. Elle ne sera que la première d'une longue série. Le plan Brady, en 1989, sera la réponse financière au surendettement des pays en développement latino-américains, lesquels traiteront ainsi le problème de leur dette auprès des banques commerciales, tandis que les défauts de paiement vis-à-vis des créanciers publics se traiteront dans le cadre d'accords négociés avec le Fonds monétaire international (FMI) et le Club de Paris, qui regroupe ces créanciers publics.

2 A combien s'élève la dette des pays en développement ?

Au total, cette dette atteignait 2 465 milliards de dollars (2 317 milliards d'euros) en 1998, selon la Banque mondiale, contre 1 472 milliards de dollars (1 384 milliards d'euros) en 1980 et environ 600 milliards de dollars (564 milliards d'euros) en 1970. Cette somme due par les pays en développement à des créanciers étrangers est composée à 80 % par des prêts à long terme, dont plus de la moitié ont été accordés par des créanciers privés. 27 % sont par ailleurs constitués de prêts publics dans le cadre d'accords

bilatéraux (passés entre les Etats et les pays débiteurs) et 16 % sous forme de prêts multilatéraux.

La situation varie énormément selon le degré de développement du pays. Les sources de financement des pays dits émergents, c'est-à-dire l'Asie et certains pays d'Amérique latine, reposent à plus de 70 % sur des capitaux privés. A l'inverse, les pays africains comptent pour près de 75 % sur les prêteurs bilatéraux et multilatéraux.

La dette des pays les plus pauvres ne représente que 10 % de la dette totale des pays en développement, mais le remboursement de ces créances exerce une forte pression sur leurs finances publiques en raison de la faiblesse de leurs revenus. Ainsi, si la dette équivalait en moyenne à 146 % des recettes d'exportation pour l'ensemble des pays en développement, ce ratio atteint 232 % pour les pays africains.

3 En quoi consiste l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) ou, en anglais, Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) ?

Lancée au sommet de Lyon du G 7, en 1996, cette initiative consiste à alléger de façon substantielle (jusqu'à 80 %) les créances des pays dont l'endettement est jugé insoutenable. Pour la première fois, la réduction de dette concerne aussi les institutions multilatérales. 41 pays, les plus pauvres de la planète, sont potentiellement concernés par ce dispositif. Mais, pour en bénéficier, il faut satisfaire à des conditions rigoureuses qui font aujourd'hui l'objet de critiques et motivent les projets de réforme du système HIPC.

Le pays susceptible d'en bénéficier doit se soumettre pendant trois ans à un programme d'ajustement structurel défini par le FMI et la Banque mondiale. Arrivé à ce stade, les bailleurs décident d'accorder ou non un programme d'allègement de la dette. Mais, pour que le pays en profite pleinement, il lui faudra afficher pendant encore trois ans - c'est la seconde étape - de bons résultats économiques. Si tout se passe bien, le niveau d'endettement aura été ramené au bout du processus à un niveau soutenable.

Cette « soutenabilité » est définie par plusieurs critères : le ratio dette extérieure sur exportations ne doit pas dépasser une fourchette comprise entre 200 % et 250 % et celui du service de la dette sur exportations ne pas excéder 20 %-25 %. Jusqu'à présent, sur un total de dix pays dont le « dossier » a été retenu, seuls deux d'entre eux, l'Ouganda et la Bolivie, ont bénéficié du programme HIPC.

Les modalités d'allègement de la dette divisent les pays riches

Depuis près de six mois, le groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) ainsi que les organisations multilatérales (Fonds monétaire international et Banque mondiale) plangent sur une idée lancée en janvier par le chancelier allemand Gehrard Schröder : l'allègement de la dette des pays les plus pauvres.

En septembre 1996, le FMI et la Banque mondiale avaient conjointement proposé et mis en œuvre une initiative en faveur des pays pauvres les plus endettés, appelée PPTE (Pays pauvres très endettés) ou, en anglais, HIPC (Highly Indebted Poor Country), qui visait à abaisser à des niveaux tolérables la charge de la dette de tous les pays qui poursuivent de vigoureux programmes d'ajustement et de réformes.

Sur les quarante et un pays les plus pauvres du monde répertoriés par la Banque mondiale, vingt-trois sont susceptibles d'être éligibles à ce traitement qui aboutit à l'annulation de 80 % du stock de la dette bilatérale et multilatérale. Seuls deux d'entre eux, l'Ouganda et la Bolivie, en ont effectivement bénéficié à ce jour.

L'annonce allemande a vite fait des émules. La France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada ont, tour à tour, donné leur propre lecture de cette proposition. Le 20 février, une réunion du G 7 entérinait la nécessité d'améliorer les conditions d'accès à une réduction de la dette. Fin avril, à l'occasion des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, le comité du développement, le comité intérimaire et les ministres des finances du G7 ont tous mis

Le problème du financement pour réduire le fardeau des pays les plus pauvres est loin d'être résolu

l'accent sur la nécessité de faire un effort supplémentaire pour aider les pays pauvres à briser le cycle des rééchelonnements à répétition.

Mais si le consensus est total sur le fait qu'un endettement excessif - c'est-à-dire qui absorbe un pourcentage trop élevé des recettes d'exportation - entrave tout effort de développement, de nombreuses questions « pratiques » divisent encore les créanciers publics internationaux. Les conditions d'accès tout d'abord.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les Allemands proposent d'assouplir les critères prévus par l'initiative PPTE en abaissant le ratio entre la dette et les recettes d'exportation, et de réduire de six à trois ans la période durant laquelle les pays doivent entreprendre des réformes économiques et structurelles avant d'obtenir une aide. Cette seconde suggestion se heurte à l'opposition de bon nombre de pays et du FMI en raison du précédent ougandais.

L'Ouganda a été le premier pays à bénéficier de cette initiative et il en a profité pour augmenter ses dépenses militaires plutôt que d'intensifier la lutte contre la pauvreté. Le FMI insiste donc pour maintenir deux périodes proba-

toires de trois ans, permettant aux institutions multilatérales de juger sur pièces les programmes mis en place par les pays bénéficiaires.

Bonn suggère une annulation pure et simple dans le cadre du Club de Paris, qui réunit les bailleurs de fonds bilatéraux publics. Une annulation qui viserait la totalité des crédits commerciaux et des emprunts de ces pays. Les pays créanciers (ou prêteurs) sont par ailleurs encouragés à faire un effort concernant l'aide publique au développement, une idée que soutiennent en particulier les Etats-Unis.

Sur l'ensemble de ces points, la France est particulièrement prudente, arguant du fait que certains de ces « bons conseillers » ne seront pas nécessairement les payeurs, compte tenu de leur faible engagement financier en Afrique. Paris s'est donc empressé de défendre une approche certes généreuse, mais globale, de manière que l'effort consenti soit équitablement réparti entre les créanciers.

Les Français proposent de financer la réduction de dette au prorata du PIB de chaque pays participant à l'initiative, en versant l'argent dans un fonds spécial. Ils veulent éviter qu'un pays qui a déjà beaucoup prêté ne paie une seconde fois en assumant seul le coût de la réduction de dette.

Actuellement, les contributions d'aide publique au développement, calculées en pourcentage du PIB, reflètent de grandes disparités, insiste-t-on à Bercy. Dans le cas des Etats-Unis, ce ratio tourne autour de 0,1 % du PIB, contre un peu moins de 0,5 % pour la France et autour de 0,7 % pour les pays

nordiques. S'il existe de bonnes chances d'arriver à un consensus en juin sur une souplesse supplémentaire à l'égard des pays éligibles à l'initiative PPTE, la question du partage du fardeau risque de ne pas aboutir. Le nouveau ministre allemand des finances, Hans Eichel, l'a d'ailleurs laissé entendre lors de la réunion bilatérale franco-allemande d'Aix-en-Provence le 7 mai.

STOCK D'OR

Pour l'heure, personne ne connaît exactement le coût d'une telle opération. Le total des créances des pays du G 7 consenties aux vingt-trois pays théoriquement éligibles est d'une quinzaine de milliards de dollars (14 milliards d'euros). Le chiffre de 40 milliards de dollars (38 milliards d'euros) avancé par le gouvernement allemand prendrait en compte l'élargissement de l'annulation de la dette jusqu'à 80 %, ou au-delà le cas échéant, du stock des créances commerciales.

Le problème du financement est loin d'être résolu. Si les pays créanciers peuvent prévoir un poste dans leur budget pour absorber une annulation bilatérale, le FMI et la Banque mondiale manquent de moyens. Il est pratiquement acquis que le FMI pourrait vendre une partie de son stock d'or (environ 5 %), d'en investir le produit et d'utiliser le rendement retiré de cette opération pour financer l'annulation des dettes. En revanche, la Banque mondiale, qui n'a pas de stock d'or, devra se débrouiller pour trouver les fonds nécessaires.

Babette Stern

Vivement l'an 2000 !

Votez pour l'annulation de la dette des pays pauvres ! Au Royaume-Uni, les élections européennes, le 13 juin, ne serviront pas seulement à élire les représentants britanniques au Parlement européen. Les responsables locaux de la campagne Jubilé 2000, menée dans une cinquantaine de pays par les Eglises et les organisations non gouvernementales (ONG) pour soulager les plus défavorisés du fardeau de la dette, ont saisi cette occasion pour mobiliser 20 millions d'électeurs. Les bénévoles chargés de recueillir les « bulletins » sont attendus dans 46 000 bureaux de vote. Ce scrutin peu ordinaire sera ensuite acheminé jusqu'à Cologne, pour la réunion des chefs d'Etat du G 7, le 19 juin. En route, le navire anglais parti de Londres devrait être rejoint par des bateaux néerlandais et belge, chargés, eux aussi, de pétitions.

Mobilisation maximum, c'est l'objectif que s'est fixé Jubilé 2000. Avec 100 000 manifestants dans les rues de Cologne pour un défilé qui devrait ressembler davantage à une kermesse qu'à un cortège syndical, les organisateurs espèrent, une dernière fois, faire pression sur les pays riches au moment où se prendront les déci-

sions dans le huis clos du Musée Ludwig. Et rappeler ainsi les nantis à leur devoir de solidarité.

C'est au Vatican que revient l'initiative. En 1994, le pape Jean-Paul II, dans sa lettre de préparation au nouveau millénaire, proclame l'an 2000 année « jubilaire » et suggère « une réduction importante, sinon un effacement total » de la dette. Comme le veut la tradition du Jubilé. Cet événement, qui ne se reproduit que tous les cinquante ans, marque, selon les textes bibliques, l'entrée dans une ère nouvelle et doit, en théorie, s'accompagner « d'une libération des esclaves et de la remise des dettes... ».

MESSAGE PAPAL

En bonne diplomatie, le Comité justice et paix du Vatican s'est chargé de porter le message papal dans les sphères concernées. A sa tête, le cardinal Etchegaray rencontre les patrons du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, Michel Camdessus et James Wolfensohn. Il n'hésite pas non plus à se rendre au très couru Forum de Davos.

Sur le terrain, les ONG prennent le relais avec un message radical par rapport à la frilosité des

Etats, en prônant une annulation totale de la dette et l'ajournement des plans d'ajustement structurels au profit de programmes de lutte contre la pauvreté.

Quel impact aura eu au bout du compte ce mouvement ? On attribue aux organisations allemandes le changement d'attitude du chancelier Schröder sur la question de la vente d'or du FMI, condition indispensable pour pouvoir étendre l'allègement des dettes aux créances détenues par l'organisation. « Sans la pression de la société civile, les gouvernements du G 7 ne se seraient peut-être pas lancés dans cette surenchère de propositions, plus généreuses les unes que les autres », admet un fonctionnaire parisien du Trésor.

Les pays qui espèrent à l'occasion de cette agitation « millénaire » se dégaier de la spirale de l'endettement comprendraient mal qu'aucun geste d'envergure ne soit fait à Cologne. Puisqu'il aura fallu attendre, et le Jubilé, et l'an 2000, pour que les pays riches envisagent de « solder » un dossier ouvert il y a dix ans avec la crise mexicaine.

Laurence Caramel

Des créances très rentables, mais à haut risque

Toujours riche, mais un peu moins. Patrick Guerand-Hermès, l'un des héritiers de la célèbre maison de luxe, aurait perdu 15 millions de dollars (14 millions d'euros) sur le marché de la dette des pays émergents, peu de temps avant le début de la crise asiatique. L'affaire n'aurait sans doute jamais été connue du public si Patrick Guerand-Hermès n'avait récemment décidé d'attaquer la banque J.P. Morgan pour l'avoire entraîné dans cette galère. A la fin de l'année dernière, plusieurs dirigeants de banques ont payé de leur place les pertes de leurs établissements dans ces placements risqués effectués sur le « marché secondaire de la dette ».

Car une dette, comme tout autre produit, peut s'acheter ou se vendre. Mais le marché est à haut risque. Après avoir prêté de l'argent à un pays, un établissement financier, voyant la situation économique de ce pays se dégrader, peut souhaiter se défaire de cette dette quitte à la vendre à une valeur inférieure à celle de sa valeur faciale, c'est-à-dire pour un prix inférieur au montant de la dette. Les acheteurs sont d'autres établissements financiers. A la différence des institutions comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international (FMI), leurs motivations ne sont ni politiques ni commerciales, mais purement

Les dettes se négocient entre banques. Les obligations Brady en sont le support privilégié pour les pays émergents

financières. Ils connaissent certes le risque attaché à de tels placements : le pays peut ne plus être à même de payer les intérêts, voire ne jamais rembourser le principal. Mais ils sont prêts à prendre ce risque, car ces créances, si elles sont honorées, ont un rendement nettement plus élevé qu'un placement ordinaire. En outre, si la situation économique du pays se redresse, la revente de la dette ou son remboursement dégage une plus-value.

« En deux ans et demi, la valeur faciale de la dette cubaine est passée de 9 % à 25 %, pour retomber à 9 % », raconte Nicolas Chaput, responsable des placements pour dettes structurées au Crédit lyonnais. Lorsque les débiteurs sont parmi les plus pauvres des pays émergents, « les acheteurs sont souvent des nationaux, car ils sont les

mieux informés », observe un intervenant de ce secteur.

Il peut aussi s'agir d'investisseurs qui achètent ces dettes pour un montant inférieur à leur valeur faciale (la moitié, voire beaucoup moins) et acceptent ensuite de les annuler en échange d'actifs locaux (activité industrielle, agricole ou minière). La valeur de ces actifs est légèrement supérieure au prix d'achat de la dette, mais néanmoins inférieure à son montant nominal, explique un gérant de la Banque Lazard à Paris. « Et donc les deux parties sont gagnantes. »

Mais les montants échangés dans ce type de transactions, portant sur les pays les moins avancés, sont actuellement extrêmement faibles. Le risque attaché à ces pays, trop souvent défaillants dans le passé, est tel qu'un investisseur financier ne pourrait être tenté de leur prêter de l'argent que moyennant des taux d'intérêt et des garanties très élevés, dissuasifs pour les pays emprunteurs.

Il n'en est pas de même pour les pays émergents les plus développés. Depuis mars 1989, ils peuvent bénéficier de plans Brady, du nom de Nicholas Brady, ex-secrétaire au Trésor américain, qui mit au point ce système pour trouver une solution à la crise liée au surendettement des pays d'Amérique latine des années 80.

Il consiste à transformer la dette d'Etat de ces pays en obligations à trente ans. Ces titres sont généralement garantis par des bons du Trésor américain. Les banques commerciales créancières acceptent de renoncer à une partie de leur créance ou à abaisser les taux d'intérêt. En échange, les pays débiteurs s'engagent à prendre des mesures de redressement économique dans le cadre d'un plan

d'ajustement négocié avec le FMI.

Le premier pays à en bénéficier fut le Mexique, en 1990. Depuis, seize pays ont émis des obligations Brady pour un montant total de 150 milliards de dollars (141 milliards d'euros). Les transactions culminèrent en 1997, avec des volumes échangés atteignant 5 900 milliards de dollars (5 546 milliards d'euros). La crise asiatique puis la crise russe

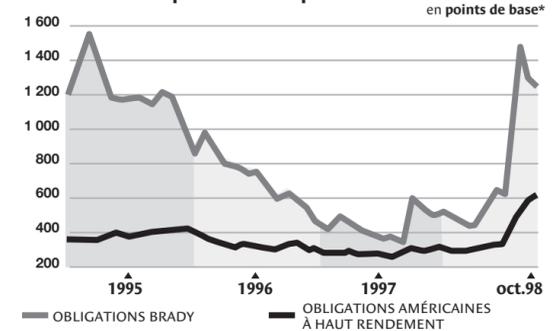
ont fait plonger ces volumes à 4200 milliards de dollars (3 948 milliards d'euros) en 1998.

Comme cela était prévu par ses initiateurs, les pays ayant restructuré leur dette grâce aux plans Brady ont ensuite émis d'autres titres sur le marché international des capitaux, en particulier des euro-obligations. Selon l'Emerging Markets Traders Association (EMTA), les obligations Brady ne représentaient début 1997 que 41,4 % des échanges effectués sur le marché secondaire de la dette. Les tableaux de quotation dédiés aux obligations d'Etat émis par des pays émergents mélangeant actuellement obligations Brady et euro-obligations.

« Les deux marchés deviennent comparables, car on a oublié la vocation initiale des Brady », explique Nathalie Ricœur-Nicolaï, responsable risque-pays à la Caisse des dépôts et consignations. D'autant que, jusqu'à présent, « les Brady n'ont jamais fait défaut. Mais cela va changer avec la Russie », poursuit-elle. Les acheteurs sont des gestionnaires de fonds de pension ou de fonds spéculatifs (*hedger funds*). Certains avec le succès que l'on sait : actuellement, des emprunts d'Etat russes se traitent à 6,5 % de leur valeur faciale.

Annie Kahn

Evolution des primes de risque



* 1 200 signifie que la prime est de 12 points, c'est-à-dire que si les bons du Trésor américain rapportent 4 %, les obligations Brady rapportent 12+4 = 16 %

Source : Banque mondiale

Plus le risque de défaillance des pays émetteurs d'obligations Brady est important, plus le rendement de ces titres est élevé. La prime de risque est la différence entre ce rendement et celui des bons du Trésor américains.

Oswaldo de Rivero, consultant auprès des Nations unies « Il faut remettre en cause le système unique de développement mondial »

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

« Depuis dix ans, plusieurs initiatives ont été prises pour alléger la dette des pays les plus pauvres. Aujourd'hui, il est question d'un nouveau plan, encore plus généreux. Qu'en pensez-vous ? Est-ce l'aveu d'un échec des politiques qui ont été menées jusqu'à présent ?

— Certainement, mais je crois surtout que l'on se trompe de sujet quand on imagine résoudre la question du développement en traitant seulement le problème de la dette. L'endettement, même lorsqu'il atteint des niveaux insupportables, comme c'est souvent le cas, n'est pas le véritable obstacle au développement des pays les plus pauvres. Quand bien même les pays riches tireraient un trait sur l'ardoise des pays africains, puisque cette nouvelle initiative s'adresse à eux en majorité, cela ne leur donnerait aucun espoir d'entrer véritablement dans un processus de décollage économique. Et je suis prêt à parier que, dans dix ans, ils seraient tout aussi endettés.

— Car le véritable problème de ces pays, c'est que leurs économies ne sont pas viables en l'état. La dette n'est qu'un épiphénomène face à un problème structurel beaucoup plus grave. Le développement est impossible pour un pays confronté à une explosion démographique, urbaine de surcroît, et dont les seules ressources reposent sur la production de matières premières ou de produits peu transformés. D'un côté, sa population s'accroît, de l'autre, sa rente, à travers les matières premières, fluctue au gré des variations des cours mondiaux. C'est une équation insoluble. Un tel pays n'aura jamais les moyens de satisfaire les besoins de sa population ; il est condamné à importer, et, pour cela, à s'endetter.

— On parle de développement depuis cinquante ans et si, au bout de toutes ces années, la question de la dette n'a pas été résolue, c'est bien la meilleure preuve, selon moi, qu'il n'y a pas eu de développement. J'ai commencé ma carrière de diplomate en 1969, en négociant la dette du Pérou auprès du Club de Paris. Lorsque je l'ai

quittée, en 1993, mon pays passait à nouveau devant ses créanciers publics pour obtenir un rééchelonnement...

— Vous ne pouvez pas nier pourtant que plusieurs pays sont sortis du sous-développement au cours des dernières décennies ?

— Je ne le conteste pas, mais regardons de plus près, combien sont-ils ? En dehors de quelques pays d'Asie, je n'en vois pas d'autres. Et je crois qu'il est illusoire de penser qu'il sera possible d'étendre à l'ensemble de la planète le modèle libéral de grande consommation des pays riches — puisque c'est de cela qu'il s'agit —, car ce modèle me paraît inimitable, dans la situation actuelle.

— Le développement, n'est selon moi possible qu'à trois conditions : un régime démocratique, la maîtrise de la croissance démographique et la transformation de la production primaire vers une production industrielle sophistiquée. C'est un processus très long et difficile. Il n'existe pas pour cela de formule économique magique, comme le pensent les institutions internationales.

— Les plans d'ajustement structurels, les rééchelonnements de dette ne peuvent suffire. D'autant que ces ajustements se font sans modernisation de l'appareil de production. Le développement est une question culturelle, et pas seulement économique. J'entends souvent dire que l'Amérique latine a perdu dix ans avec la crise de la dette à la fin des années 80. Moi, je pense plutôt qu'elle a perdu cent cinquante ans depuis son accession à l'indépendance, qui s'est faite, *grosso modo*, en même temps que celle des Etats-Unis. Cent cinquante ans pendant lesquels ces différents pays n'ont pas réussi à se transformer en démocraties capitalistes modernes et prospères. L'explication de cette divergence se trouve avant tout dans les différences culturelles qui ont façonné les Etats-Unis et celles héritées de l'Espagne catholique, pour l'Amérique latine.

— Les pays d'Amérique latine ont néanmoins profité à la fin des années 80, avec le plan Brady, d'une réduction de leur



Oswaldo de Rivero

● De nationalité péruvienne, Oswaldo de Rivero a effectué une longue carrière de diplomate, avant de devenir consultant auprès des Nations unies et de plusieurs pays en développement. ● Il était le porte-parole du groupe des pays non alignés (groupe des 77) lors des négociations sur la dette en 1989. ● Il vient de publier *Le Mythe du développement, les pays non viables au XXI^e siècle*, aux éditions Mosca Azul (Pérou), qui sera prochainement traduit en anglais.

dette. Cela n'aurait-il servi à rien ?

— Cela leur a permis de rester sur la scène internationale des "sujets de crédit", capables de continuer à emprunter aux pays riches et de consommer. Il ne faut pas oublier cet enjeu pour les pays industrialisés. Surtout dans le contexte actuel de ralentissement de la croissance mondiale. Il est important de maintenir des marchés dans les pays en développement. Ce qui devient impossible quand le fardeau de la dette est trop lourd, car il y a alors un risque généralisé de faillite.

Iriez-vous jusqu'à dire qu'il est inutile d'alléger les dettes des pays les plus pauvres ?

— Pas du tout, mais soyons réalistes, c'est une politique à la "Mère Teresa". Il faut le faire parce que ces pays souffrent et que leur situation est encore plus critique depuis deux ans avec la chute des matières premières. Les allègements de dette peuvent permettre de financer la lutte contre la pauvreté, et ils sont utiles en ce

la. Ils ne sont toutefois en rien des mesures d'aide au développement. C'est pour cela que je préfère parler d'aide à la survivance. Les pays pauvres sont dans une situation de « soins intensifs », et il faut absolument continuer à les aider pour que cette situation n'empire pas. Pour que ces pays ne deviennent pas des "entités chaotiques ingouvernables", des pays incontrôlables.

— En Afrique, la moitié du continent est au bord ou en pleine guerre civile. En Amérique latine, la classe moyenne ne cesse de diminuer, la violence, la délinquance, gagnent partout du terrain. En Asie, la crise financière a des conséquences sociales considérables. Entre 1960 et 1995, le revenu par habitant a stagné dans plus de cent pays en développement, selon les chiffres de la Banque mondiale.

— Nous allons au devant de beaucoup de turbulences socio-politiques dans le tiers-monde au cours des prochaines années. Même si les pays riches s'efforcent de limiter les dégâts, sous couvert d'aide au développement, en soutenant notamment ceux qu'ils considèrent comme des Etats-pivots, c'est-à-dire les Etats importants pour maintenir une stabilité géopolitique. En Amérique du Sud, ce sont le Mexique et le Brésil. En Afrique, l'Algérie, l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Mais en aucun cas cette politique ne peut être une solution.

— D'ailleurs, il n'y aura pas, selon moi, de solution tant que l'on continuera à réfléchir selon les vieux schémas des années 60, dette-développement. Il faut sortir de cette pensée zéro et remettre en cause ce système unique de développement mondial, tout simplement parce que nous n'avons pas les moyens de l'offrir à tout le monde. Le modèle pour les pays pauvres ne doit pas être de vouloir consommer comme un Américain. C'est de la folie. Il faut oser le dire en cette fin de siècle. Le "développement" n'existe pas. Et le "tribut éternel" de la dette que paient les pays pauvres en est l'illustration la plus éclatante. »

Propos recueillis par
Laurence Caramel

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Trappe à bénéfiques

Sur un sujet aussi grave que celui des allègements de charges sociales patronales, la provocation ne devrait pas être de mise. Il est pourtant difficile de résister au plaisir de pointer, en forme de paradoxe, une conséquence inattendue du compromis passé entre Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry. En proposant d'instaurer une cotisation sur les bénéfiques pour les entreprises réalisant plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires, afin de financer la baisse des charges sur les bas salaires dans le cadre des 35 heures, les deux ministres frappent non seulement « là où ça fait mal », mais tirent aussi avantage d'une logique de management qui associe création de valeur et gouvernement d'entreprise (*corporate governance*).

Une explication est nécessaire. Au cours de ces dernières années, les grosses entreprises, les plus performantes surtout, n'ont eu de cesse de sélectionner les activités éminemment profitables en se concentrant sur des niches ou en se plaçant sur des créneaux aux perspectives potentiellement alléchantes. Elles ont fait de la performance une stratégie et s'en servent pour juger les résultats des hommes comme des équipes.

Ce faisant, leur attitude ne s'explique pas uniquement par les contraintes d'un marché qui exige une compétitivité sans faille. Elle est due à la pression insistante des actionnaires et, au premier rang, des fonds de pension, lesquels réclament des taux de rentabilité particulièrement élevés, de l'ordre de 12 % l'an il y a encore peu, proches de 15 % maintenant.

Dans ce schéma, la course aux bénéfiques devient une condition de survie. On constate d'ailleurs, année après année, que le palmarès enregistré des records, les résultats de 1998, en France, surclassant tout ce qui avait pu être atteint auparavant. C'est uniquement pour améliorer le score d'Elf, par exemple, que son président, Philippe Jaffré, annonce — sans

autre raison — des suppressions d'emplois dans le Béarn. Nous sommes bien loin des règles anciennes où le sport national consistait à payer le moins d'impôts possible.

Entre la mesure fiscale envisagée par le gouvernement Jospin et les impératifs de la gestion libérale moderne, la rencontre se noue là. L'obligation de dégager des marges importantes amenait déjà, mécaniquement, les entreprises à grossir les recettes de l'Etat. Demain, les objectifs du gouvernement d'entreprise vont permettre le financement de la baisse des charges sur les bas salaires. Et, ironie supplémentaire, donner un coup de pouce aux 35 heures.

A leur corps défendant, les contributeurs fiscaux de l'économie réelle pourront prétendre à la dignité d'entrepreneurs citoyens. Un label que certaines d'entre elles voulaient justement populariser et qu'elles obtiendront au nom de l'emploi créé grâce à elles si, toutefois, le calcul économique et social se révèle juste.

En inventant la trappe à bénéfiques, l'intention est de combattre un fléau, la trappe à chômage, et de corriger l'effet pervers de l'allègement des charges jusqu'à 1,3 SMIC, qui s'est transformée en trappe à bas salaires. Le chômage mine la société et les bas salaires, qui alimentent le mal, détériorent le climat social sur fond d'inégalités.

Fondamentalement, il s'agit de résoudre deux difficultés, celle du coût du travail peu qualifié et celle des entreprises de main-d'œuvre. Par cette opération de transfert, que l'on présente à somme nulle, il est enfin question de changer encore un peu plus l'assiette des cotisations sociales, qui ne devrait plus être basée sur le seul travail, mais sur l'ensemble de la richesse (création de valeur) produite. Un principe louable, y compris de solidarité entre les entreprises, mais qui se heurte déjà à de vives réactions de la part du Medef (ex-CNPF). Il fallait s'y attendre.

Le Monde
DOSSIERS • DOCUMENTS littéraires

Victor Hugo La légende d'un siècle

« C'est ici le lieu de rappeler que les grands maîtres, poètes ou peintres, Hugo ou Delacroix, sont toujours en avance de plusieurs années sur leurs timides admirateurs. Le public est, relativement au génie, une horloge qui retarde. » (Charles Baudelaire.)

Les écrivains engagés du XIX^e siècle

De Charles Fourier à Eugène Sue, de Jules Vallès à Emile Zola, comment des intellectuels se sont battus pour la justice, l'égalité et la liberté : une leçon de civisme pour aujourd'hui.

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Serge Marti

Un espoir pour les victimes du cyclone Mitch

TEGUCIGALPA (Honduras)

de notre envoyé spécial

« Nous sommes ouverts ». L'inscription, manuscrite et tracée d'une main malhabile sur un morceau de carton apposé sur ce qui reste de l'hôtel Dublin, un petit bâtiment abritant une demi-douzaine de chambres, miraculeusement resté debout mais toujours entouré d'une mare de boue qui refuse de sécher, est autant une information qu'une prière. L'espoir de convaincre le passant égaré que dans ce quartier de La Hoya, comme dans tout le bas de la ville emporté par les eaux en furie du Rio Choluteca, la vie continue pour les survivants.

Sans que soient effacées, tant s'en faut, les traces de la plus grande catastrophe naturelle qu'ait subie l'Amérique centrale depuis deux cents ans, lorsque le cyclone Mitch a balayé, fin octobre 1998, le Honduras et le Nicaragua, avant de s'éloigner, essoufflé, vers le Salvador et le Guatemala.

Sept mois après le sinistre, les stigmates sont partout visibles à

Le Honduras, le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala attendent davantage des pays riches

Tegucigalpa, où deux mille personnes ont péri en quelque heures, emportées par les eaux ou victimes des éboulements de terrain dans une ville bâtie à flanc de coteau. De l'hôpital, de la prison centrale, des commerces et des bâtiments industriels, il ne reste que des pans de murs épars contre lesquels sont encore adossées des centaines de carcasses de voitures. Avant le passage du cyclone, la capitale hondurienne comptait 1,5 million d'habitants. Près de la moitié d'entre eux ont dû trouver refuge ailleurs.

Tegucigalpa n'est pas la seule ville à avoir terriblement souffert. A San Pedro Sula, à 250 kilomètres de la capitale, là où se trouve l'aéroport international péniblement remis en service, seul le haut de la tour de contrôle a longtemps émergé des eaux et, au nord du pays, l'île de Roatan, la perle touristique des îles de la Baie, offre à présent le spectacle d'une végétation dévastée et de maisonnettes transformées en jeux d'alumettes.

Le bilan, certes revu à la baisse, reste lourd. Plus de huit mille personnes décédées et autant de disparues, deux millions de personnes — soit 33 % de la population du pays — déplacées, un demi million d'habitants qui ont tout perdu, 70 % de la production agricole détruite, notamment la majeure partie des plantations de bananes et de café, principales

sources de devises du Honduras. Au total, quelque 5 milliards de dollars (4,7 milliards d'euros) de dégâts — l'équivalent de cinq années de recettes fiscales — pour un pays dont, « avant le passage de Mitch, 70 % de la population vivait déjà en dessous du seuil de pauvreté », rappelle Moises Starkman Pineda, ministre de la coopération internationale.

« Entre le 26 et le 30 octobre dernier, l'histoire du Honduras a basculé, renchérit Dario Hernandez, le vice-ministre hondurien de l'économie. Jusque-là, nos résultats macro-économiques étaient plutôt bons. En 1998, nous avions fortement augmenté nos exportations, notre déficit fiscal avait été ramené à 1,8 % du produit intérieur brut, notre croissance devait atteindre 5 % cette année et nous avions en caisse 1 milliard de dollars de réserves de change. Mais le cyclone Mitch nous a fait effectuer un bond en arrière de trente à quarante ans. En 1999, il nous faudra compter avec un taux de croissance négatif d'au moins 2 % ».

BOND EN ARRIÈRE

La région ne peut, seule, penser ses plaies. Les pays les plus touchés — le Honduras, tout comme le Nicaragua voisin — ont bénéficié en priorité de l'aide de la communauté internationale. Les dons ont afflué du monde entier. Les Japonais ont accordé un soutien de 125 millions de dollars au Honduras. Les Européens viennent d'annoncer une aide supplémentaire de 250 millions de dollars qui viendra s'ajouter aux 215 millions déjà octroyés en novembre 1998 à la région.

Sous l'égide de la Banque inter-américaine de développement (BID), qui a constitué un Groupe consultatif regroupant les dona-

teurs, un programme d'aide humanitaire, composé de dons et d'un allègement de la dette, a été mis en place. Il se réunit pour la deuxième fois le 25 mai à Stockholm pour mobiliser les 6,2 milliards de dollars d'aide totale promise au Honduras, au Nicaragua, au Guatemala et au Salvador.

L'allègement de la dette est vital pour ces pays qui figurent parmi les plus pauvres de la planète. Quinze jours après le sinistre, le président Chirac a profité d'un voyage prévu de longue date au Guatemala pour se rendre au Honduras et annoncer que la France annulait la dette bilatérale due par ces quatre pays au titre de l'aide au développement (soit environ 120 millions de dollars au total). Il a aussi souhaité que leur soient appliqués les « termes de Lyon » sur l'allègement de la dette (réduction de 80 % du total). Le président Clinton, qui lui succédait début mars à Tegucigalpa, s'est également engagé à annuler la dette publique du Honduras envers les Etats-Unis, soit 1 milliard de dollars.

« La dette externe de notre pays atteint 4,2 milliards de dollars, dont 60 % sous forme de dette multilatérale, et nous consacrons chaque année 30 % du budget externe à son remboursement », indique Gabriela Nunez, ministre hondurien des finances. « Nous espérons effectivement pouvoir bénéficier des "termes de Lyon" et obtenir parallèlement un allègement de 100 millions de dollars de notre dette auprès du Club de Paris, qui représente encore 1 milliard de dollars », ajoute-t-elle. C'est là le dossier que son président, Carlos Flores, s'efforcera de défendre à Stockholm.

EUROPE

L'alimentation, élément moteur de la hausse des prix

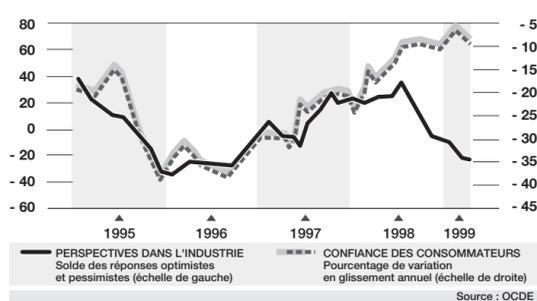
Table showing price increases in March 1999 for various categories: Alcool, tabac (3,34%), Hôtels, cafés, restaurants (2,74%), Alimentation, boissons non alcoolisées (1,44%), Logement, électricité, eau, carburants (0,94%), Transports (0,54%), Loisirs (0,54%), Habilleme...

EN MARS 1999, en glissement annuel, l'inflation s'établit à 1 % pour la zone euro et à 1,2 % pour l'Union européenne. L'alimentation (boissons non alcoolisées comprises) apporte la plus forte contribution à la hausse des prix...

SEULES LES COMMUNICATIONS (essentiellement télécommunications) connaissent une baisse des prix (-2,6 %), avec des chutes spectaculaires aux Pays-Bas (-11 %), en Irlande (-7,4 %) et en Allemagne. Leur poids dans l'indice est toutefois faible (un quarantième)...

FRANCE

La confiance des consommateurs reste soutenue



LA REPRISSE DE L'ACTIVITÉ, observée en France depuis la mi-1997, s'est poursuivie en 1998: selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le PIB réel affiche une progression de 3,2 %...

LA FERMETÉ DE LA DEMANDE INTÉRIEURE a préservé le dynamisme de l'économie. La crise financière n'a que faiblement affecté les exportations. Depuis l'automne dernier cependant, la croissance de la production a fléchi, en raison d'une chute sensible de la confiance des entreprises...

Les chiffres de l'économie mondiale

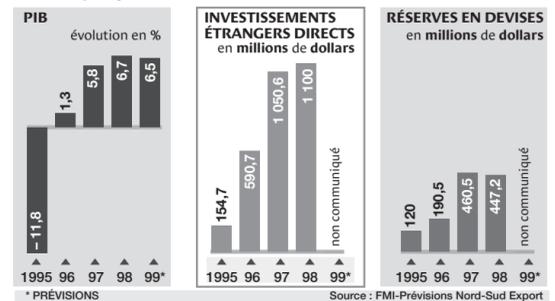
Table of global economic indicators for various countries including US, Japan, Germany, Belgium, Spain, France, Italy, Netherlands, and the EU average. Categories include industrial production, unemployment, prices, and public debt.

Les chiffres de l'économie française

Table of French economic indicators for the latest month and annual variation. Categories include household consumption, savings, wages, investment, and foreign trade.

AZERBAÏDJAN

Une progression continue des investissements



PAYS TURCOPHONE et majoritairement chiite du Caucase, l'Azerbaïdjan, peuplé de 7,5 millions d'habitants, est confronté à des difficultés économiques majeures et à une vie politique marquée par des dossiers difficiles: conflits du Haut-Karabakh, relations délicates avec la Russie...

LA RÉÉLECTION, en octobre 1998, du président Aliiev a rassuré les hommes d'affaires étrangers, comme en témoigne la progression des investissements directs. Cette évolution est importante pour le développement de ce pays riche en noir: l'enclavement dont il souffre nécessite de gros travaux d'infrastructure...

UN CHIFFRE 54%

PART DES ENTREPRISES DE L'EURLAND FACTURANT EN EUROS

Selon une enquête de Dun & Bradstreet réalisée en avril, plus de 90 % des entreprises de la zone euro soutiennent la décision de leur pays de rejoindre l'Union économique et monétaire (UEM), contre 78 % l'an dernier...

Toutefois, la mise en place de l'euro dans les sociétés reste timide. Fin 1999, 54 % des entreprises de l'Eurland (69 % en France) établiront leurs factures en euros...

Les entreprises semblent vouloir prendre leur temps pour bien évaluer au préalable les répercussions de la monnaie unique sur leurs activités. 47 % pensent néanmoins que l'euro se traduira par une augmentation de leurs résultats...

Parmi les pays de l'Union européenne ne faisant pas partie de l'Eurland, l'isolement du Royaume-Uni tend à se renforcer. Aujourd'hui, 55 % des entreprises britanniques estiment que leur pays devrait adopter l'euro...

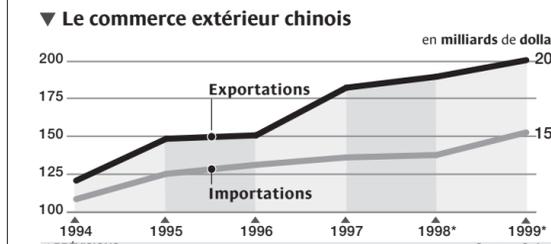
La Chine populaire entravée par ses structures juridiques

Il y a un mois, les entretiens entre le président Clinton et le premier ministre chinois avaient laissé croire que la Chine allait devenir rapidement membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)...

Pourtant, cette affaire est bien plus importante pour le futur de l'OMC que les combats d'arrière-garde (banane), les batailles du futur (bœuf aux hormones) ou les étripages navrants (choix du nouveau directeur général)...

L'histoire des relations entre la Chine et l'OMC est longue et difficile. En 1948, la Chine (alors sous gouvernement nationaliste) fait partie des vingt-trois pays fondateurs du GATT, l'ancêtre de l'OMC...

Le problème vient de ce que, à l'aube de l'an 2000, les disciplines de l'OMC couvrent un champ bien plus vaste que celles du GATT de 1948, ou même de 1990. Il n'est plus seulement question de droits de douane.



Les négociations pour l'entrée de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), entamées en 1986, n'aboutissent toujours pas

droits de douane à des niveaux très acceptables: 17 % pour les produits agricoles, 9 % pour les biens industriels, et élimination complète pour les biens couverts par l'accord sur les technologies de l'information.

Quel peut être le sort du commerce étranger en l'absence d'un cadre juridique minimal, au point que, par exemple, la version actuelle du protocole d'accèsion de la Chine doit préciser le fait que le commerce de détail automobile en Chine sera ouvert à la concurrence?

Les pays membres de l'OMC ont à l'égard de la Chine des exigences qui vont au plus profond du droit chinois, alors que ces exigences ne leur avaient pas été imposées quand eux-mêmes avaient rejoint le GATT.

ments, mais cela lui paraît plus être une atteinte à sa souveraineté interne qu'un progrès vers un Etat de droit. Ces difficultés ne sont pas propres à la Chine...

De plus, l'absence de véritable « marché unique » au sein même de la Chine populaire soulève une autre catégorie de problèmes. Un économiste chinois soulignait, non sans malice, que l'entrée de son pays dans l'OMC allait être enfin l'occasion de libéraliser le commerce intérieur de la Chine.

En effet, les provinces et autres zones économiques spéciales ont (ou prennent) une grande liberté en matière de règlements. Il existe de nombreuses barrières aux échanges intrachinois, renforcées par les restes vivaces d'une économie planifiée.

La peur de signer un chiffon de papier fait que, depuis peu, les membres de l'OMC se lancent dans la course à des clauses de « sauvegarde » toujours plus nombreuses, qui leur permettraient de suspendre les concessions faites à la Chine si celle-ci ne respectait pas ses engagements.

utilisées par des industries occidentales, toujours à l'affût de moyens juridiques de se protéger contre la concurrence des exportateurs chinois; elles sont aussi « contagieuses », chaque partenaire de la Chine cherchant à se protéger le premier pour détourner les exportations chinoises vers les autres.

TERRITOIRES DOUANIERS Le Japon est entré dans le GATT en acceptant nombre de restrictions de ce type, imposées par les Etats-Unis et l'Europe: elles ont empochonné le commerce international pendant quarante ans (et ce n'est pas fini).

Taiwan pourra siéger à l'OMC avec la Chine populaire, car l'organisation accepte pour membre des « territoires douaniers », et non des Etats. En tant qu'économie de marché, l'île ne rencontre aucun des problèmes mentionnés pour la Chine populaire. Aussi son protocole d'accèsion est-il largement bouclé.

De telles clauses sont dangereuses: elles peuvent être facilement utilisées pour détourner le commerce de l'Europe occidentale.

Advertisement for Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po) featuring a banner with 'L'atout indispensable pour une carrière internationale' and 'MBA SCIENCES PO'. Includes details about a bilingual intensive program and contact information.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

Les espoirs déçus
de Nicolas Appert

Vers 1795, Nicolas Appert, confiseur et grossiste en épices à Paris, découvre le principe de la stérilisation et réalise ses premières conserves de viandes, de fruits et de légumes. Une trouvaille qu'il décide aussitôt d'exploiter commercialement. Il achète pour cela, en 1802, un domaine maraîcher à Massy, au sud de la capitale, où il fait cultiver petits pois et haricots verts en grandes quantités. Entre vingt-cinq et cinquante ouvrières travaillent pendant l'été dans son atelier pour assurer l'épluchage, la cuisson et le conditionnement des légumes dans de grandes bouteilles à large col qu'il fait spécialement fabriquer par un verrier voisin. Elles sont ensuite vendues pendant l'hiver, à contre-saison, dans sa boutique parisiennne de la rue Boucher.

Encouragé par Grimod de la Reynière, l'un des premiers chroniqueurs gastronomiques, dont les articles saluent à de nombreuses reprises la qualité gustative des petits pois en conserve, il parvient assez vite à trouver une clientèle choisie de gourmands fortunés pour écouler quelques milliers de bouteilles par an. Ce premier marché conquis, Nicolas Appert cherche à élargir ses débouchés en s'adressant à la marine impériale, dont les équipages souffrent de problèmes chroniques de malnutrition.

Il fait donc le tour des grands ports de guerre, de Brest à Bordeaux, pour y présenter ses produits. Partout, il laisse des lots de conserves de viande et de fruits, stockés plusieurs mois dans des cales de navire avant d'être consommés par les marins. Ces tests sont tous jugés extrêmement convaincants par les états-majors locaux, qui envoient des rapports enthousiastes aux autorités centrales. Mais les décisionnaires du ministère ne passent pas pour autant les grosses commandes espérées. Motif : les petites bouteilles, trop fragiles, sont malcommodes et les prix trop élevés.

Souhaitant voir son procédé bénéficier d'une estampille officielle, Nicolas Appert soumet ensuite des échantillons de sa production aux organismes de tutelle de l'industrie. Deux commissions où siègent des scientifiques aussi prestigieux que Parmentier et Gay-Lussac, lui fournissent la garantie souhaitée en 1809. Ainsi qu'une subvention de 12 000 francs, destinée notamment à financer l'impression d'un ouvrage de vulgarisation, susceptible de déclencher l'intérêt d'un vaste public.

L'Art de conserver pendant plusieurs années toutes les substances animales et végétales est publié dès l'année suivante, en 1810.

Les paysans, explique l'inventeur, vont pouvoir commercialiser tout ce qu'ils ne peuvent pas écouler sur le marché des produits frais.

Les consommateurs vont

peu à peu s'affranchir des contraintes saisonnières.

D'où la formation de grands marchés à l'échelle

nationale ou même internationale

rencontre son invention. Il souhaite que l'usage des conserves se diffuse aussi vite que possible dans toutes les couches de la population. Car il a longuement médité sur les perspectives ouvertes par son invention et il est persuadé qu'elle va entraîner une grande révolution agroalimentaire. Les paysans, explique-t-il en substance, vont pouvoir commercialiser tout ce qu'ils ne peuvent pas écouler sur le marché des produits frais. Quant aux consommateurs, ils vont peu à peu s'affranchir des contraintes saisonnières et prendre l'habitude d'acheter des produits de toutes provenances géographiques. D'où la formation de grands marchés à l'échelle nationale ou même internationale. Et l'émergence progressive d'une puissante industrie de transformation qui jouera un rôle de régulation des prix agricoles et qui éliminera définitivement les risques de disette.

Le livre suscite un intérêt certain. Les gazettes parisiennes saluent l'ingéniosité et la profondeur de vue de l'inventeur. Les dix mille exemplaires des deux premières éditions sont écoulés en quelques mois. Et des éditeurs étrangers commandent immédiatement des traductions en anglais, en allemand et en suédois.

Mais ce succès d'édition n'a pas les effets escomptés : les conserves restent des curiosités, et la consommation va se maintenir à un niveau marginal au cours des décennies suivantes. Et Nicolas Appert, qui poursuit inlassablement ses recherches pour perfectionner son procédé (il introduit notamment l'usage de la boîte en fer blanc à partir de 1815), voit peu à peu ses espoirs s'évanouir. L'inventeur va disparaître en 1841 dans le dénuement le plus total.

Curieusement, cette invention essentielle qui a totalement modifié le système alimentaire des sociétés occidentales a rencontré des résistances psychologiques et culturelles considérables. Il a fallu attendre la deuxième moitié du XIX^e siècle pour que les conserves soient fabriquées à une échelle véritablement industrielle, et le début du XX^e siècle pour qu'elles entrent vraiment dans les mœurs.

Et encore faut-il souligner que leur développement s'est longtemps limité à certains produits, qui diffèrent selon les pays. En France, par exemple, l'essentiel de l'activité repose jusqu'à la première guerre mondiale sur les préparations de sardines à l'huile. Côté allemand, les spécialités dominantes sont l'asperge (de Brunswick) et le petit pois (de Lübeck). En Italie, les conserveries italiennes ne travaillent guère que la tomate, dont les débouchés s'élargissent avec l'évolution des goûts : c'est en effet au XIX^e siècle que la sauce tomate – désormais disponible toute l'année – détrône le jus de viande comme base d'accompagnement de la cuisine italienne. En Suisse et en Angleterre, tout tourne autour du lait. Quant à l'industrie alimentaire américaine, elle se construit sur le corned-beef à Cincinnati puis à Chicago, à mi-chemin entre les élevages extensifs du Far-West et les métropoles affamées de la côte est. Nicolas Appert aurait certainement été surpris de voir son invention emprunter des voies aussi différentes...

Sauve-qui-peut chez les voisins de la Russie

D

éjà avant l'effondrement financier de la Russie en août 1998, la Communauté des Etats indépendants (CEI) n'était pas au meilleur de sa forme, les désaccords entre ses membres sur la finalité de cette organisation à vocation régionale, créée en 1991 sur les décombres de l'URSS, ne cessant de s'aviver. Il faut dire que le noyau dur de cette nouvelle construction, l'Union russo-biélorusse scellée par le traité d'avril 1997, n'existe guère que sur le papier. Plus actives apparaissent les deux associations sub-régionales qui se sont constituées en 1994 et en 1997 en marge de la Russie : l'Union centre-asiatique (Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizstan, Tadjikistan) et le GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie), rejoint en avril 1999 par l'Ouzbékistan.

Par ailleurs, nombreux sont les projets visant à briser les interdépendances (et surtout la dépendance à l'égard de la Russie), liées au réseau de transport et de distribution de l'énergie de l'époque soviétique : création d'un corridor qui reprendrait le tracé de l'ancienne route de la soie en évitant le territoire russe, installation de conduites d'hydrocarbures permettant aux producteurs d'échapper au diktat de Moscou sur le transit des livraisons destinées à des pays tiers, etc.

La crise russe, par la violence du choc qu'elle a répercuté sur ses partenaires de la CEI et par son rejaillissement sur la crédibilité dont ils bénéficiaient auprès des marchés financiers internationaux, est venue conforter le bien-fondé de cette stratégie. Très rapidement, après la déconfiture de la Russie, les acquis de la stabilisation dans les autres pays de la région, obtenus à force de rigueur, mais demeurés fragiles faute de s'être accompagnés de réformes structurelles, se sont délités. En témoigne la dépréciation, après celle du rouble, de toutes les monnaies, sans qu'il soit cependant toujours possible d'établir quel est le premier responsable, du choc extérieur ou de politiques macroéconomiques peu cohérentes.

L'Ouzbékistan avance prudemment sur sa « troisième voie »

TACHKENT

de notre envoyé spécial
aujourd'hui, les théoriciens
du passage du capitalisme au socialisme sont légion. En revanche, les experts de la transition socialiste vers le capitalisme de marché manquent cruellement. » Cette boutade d'Aziz Khodjaiev, recteur de l'Académie de construction d'Etat d'Ouzbékistan et ancien conseiller de l'actuel président Karimov, est un pied de nez au Fonds monétaire international.

Plutôt que de se plier aux demandes des experts de Washington qui préconisaient une privatisation totale de l'économie et une libéralisation rapide des échanges, l'Ouzbékistan a privilégié une approche graduée vers l'économie de marché. Plutôt la paix sociale qu'une économie libéralisée entachée de guerre civile ou d'inégalités trop marquées.

ROUTE DE LA SOIE

Au plan économique cela se traduit par une faible intégration du système financier local aux marchés financiers internationaux, aucune émission de titres d'Etat sur les marchés étrangers et un endettement extérieur sous contrôle (3,1 milliards de dollars, soit 2,9 milliards d'euros).

Indépendante depuis huit ans, la République d'Ouzbékistan (447 000 kilomètres carrés) située au cœur de l'Asie centrale, le long de l'ancienne route de la soie, prône, sans le dire ainsi, une « troisième voie ». Laquelle passe tout d'abord par un pouvoir institutionnalisé fort.

Islam Karimov, président de la République, domine le Parlement, l'armée et la police et a fait voter une loi qui réprime toute atteinte « à son honneur et à sa dignité de président ». Il n'a toutefois pas été tenté de créer l'unité nationale en organisant – à l'instar de son homologue turkmène – un culte de la personnalité qui placerait son effigie à tous les carrefours de la capitale. Il a

Depuis l'effondrement du rouble en août 1998, la Communauté des Etats indépendants (CEI) est moribonde

Le schéma est partout le même : dans l'espoir de contrer les attaques contre la devise nationale, les banques centrales puisent dans des réserves, déjà faibles et alimentées pour partie par les prêts sporadiques des institutions multilatérales, mais doivent finalement jeter l'éponge. La hrivna ukrainienne est entrée dans la tourmente très peu de temps après le rouble, sa dévaluation semblant, en dépit de la coïncidence des dates, être le pur résultat des mécomptes du gouvernement ; au contraire de la deuxième, intervenue le 9 février dernier, qui serait davantage imputable à la dégradation de la conjoncture en Russie. Le leu moldave, le som kirghize, le lari géorgien, etc. n'ont pas non plus résisté très longtemps aux pressions. Et en avril 1999, c'était au tour du tengue kazakh de s'écrouler.

VIN MOLDAVE

De toutes les monnaies de la CEI, le rouble biélorusse, dont le régime de change est pourtant strictement encadré, pourrait être celle qui a le plus souffert : depuis septembre 1998, le taux de change officiel diminue régulièrement. Fait révélateur, c'est précisément la Biélorussie qui a enregistré en 1998 la plus forte inflation de la région (+ 181,6 % en glissement annuel), alors même qu'un grand nombre de prix sont maintenus sous contrôle. Dans les autres pays, sauf en Russie (+ 84,5 %), la hausse de l'indice des prix à la consommation, bien que supérieure à celle de 1997, ne reflétait encore, fin 1998, que partiellement l'impact de la dévaluation.

Le processus de désintégra-tion, déchiffrable dans le recul du commerce intrarégional (32 % du total des échanges fin 1997, contre 60 % en 1991), a été amplifié par la

forte contraction de la demande de produits importés émanant de Russie à partir du quatrième trimestre de 1998 et par les conséquences, en termes de compétitivité, des mouvements des taux de change. Les pays pour lesquels la Russie représente encore l'un des premiers clients extérieurs, voire le premier, ont évidemment été plus durement affectés que les autres : les ventes de l'Ukraine ont diminué de près de 23 % en 1998 et celles du Kazakhstan de 27,5 %, selon des données encore provisoires.

Quant aux débouchés russes et ukrainiens des denrées alimentaires et du vin moldaves (60 % des exportations totales), ils se sont réduits globalement d'un tiers, les conserves de viande, l'huile végétale et le sucre non raffiné enregistrant un recul de 65 à 85 %. Le Kirghizstan, qui occupe à peu près les mêmes créneaux que la Moldavie, tout en étant moins dépendant du marché russe, fait également partie des victimes.

Seules l'Arménie, nettement moins impliquée que les autres (20 % de ses exportations sont destinées à la Russie), et la Biélorussie, en raison sans doute des relations directes qu'elle a établies depuis deux ans avec un grand nombre de régions russes, ont été relativement épargnées.

Les exportations de la Russie vers les autres pays de la CEI se sont elles aussi inscrites à la baisse. Mais dans la mesure où elles se composent pour une bonne moitié de gaz naturel, de pétrole brut et de produits raffinés, leur évolution tient davantage au fléchissement des prix (de 12 % à 20 %) répercutant celui des cours mondiaux qu'à une réaction des importateurs face à la dévaluation du rouble.

Ce cas mis à part, les dévaluations des monnaies, en affaiblissant ou en renforçant la compétitivité de secteurs déjà en difficultés, ont modifié la donne dans les échanges, traditionnels au sein de la zone, de produits alimentaires et de biens de consommation et ont conduit certains gouvernements à adopter des mesures défensives.

Fin 1998, l'Ukraine augmentait les droits de douane à l'importation sur la viande, le lait et ses déri-

vés en provenance de la CEI, tandis que l'Azerbaïdjan les relevait sur une gamme de produits bien plus étendue. En janvier 1999, le Kazakhstan frappait d'interdiction d'entrée sur son territoire un grand nombre de denrées d'origine russe ; un mois plus tard, il appliquait une taxe de 200 % aux importations agroalimentaires en provenance de ses deux autres voisins, l'Ouzbékistan et le Kirghizstan, toutes restrictions confirmées après le réajustement en avril de la parité du tengue.

TENGUE KAZAKH

A l'inverse, la Biélorussie subordonne une série d'exportations à une autorisation du gouvernement et tente de limiter la sortie de « produits vitaux » via le commerce de navette. Le sauve-qui-peut est général, que les pays appartiennent ou non à l'union douanière (Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan) créée en 1995, mais dont, il est vrai, les principes n'étaient guère respectés.

Par bien des traits, le tableau n'est pas loin de rappeler les derniers moments de l'URSS. A une différence près et de taille : la Russie a perdu le statut de *primus inter pares* dont elle jouissait alors et qui l'avait amenée à envisager de faire de la CEI l'instrument de son autorité sur l'« étranger proche ».

Terriblement affaiblie économiquement, elle ne dispose plus des moyens de son ambition, comme le déclarait crûment, en février dernier, Evgueni Primakov, alors premier ministre : la période des cadeaux pour des raisons politiques est bel et bien terminée. De fait, sur son budget 1999, 0,2 % des dépenses seulement sont destinées à de nouveaux crédits à ses partenaires et à sa contribution à l'Union russo-biélorusse. La défaillance de la Russie, qui a toutes les chances d'être durable, pourrait porter un coup fatal à une CEI toujours à la recherche de ses marques, en la privant du principal moteur qui l'a malgré tout actionnée huit années durant.

Marie-Agnès Crosnier

Le Courrier des pays de l'Est

Le marché des changes est sévèrement contrôlé et les rapatriements de bénéfices difficiles à effectuer. Le cas du coréen Daewoo qui a investi 230 millions de dollars dans une unité de montage de voitures, mais dont les importants bénéfices ne peuvent être rapatriés que partiellement est symptomatique. Nul ne sait encore si les excédents du constructeur coréen en monnaie locale (le soum) pourront être investis dans le prochain programme de privatisations.

La grande instabilité réglemентаire est un autre sujet de préoccupation des hommes d'affaires étrangers qui doivent disposer de bons relais au sein du gouvernement pour protéger leurs investissements. La plupart estiment néanmoins qu'un système économique semi-fermé offre un avantage considérable : leurs produits sont à l'abri de la concurrence internationale.

Malgré d'importantes ressources naturelles (or, wolfram, métaux rares, gaz et pétrole...), l'agriculture demeure la principale source de devises de l'Ouzbékistan. La planification soviétique avait spécialisé l'Ouzbékistan dans la culture du



coton, pour les explosifs qu'il est possible de tirer de la graine du coton. La chute du cours des matières premières a toutefois affaibli les réserves en devises du pays, provoquant une réduction volontaire des importations et le durcissement des quotas de change pour les investisseurs.

La volonté de l'équipe au pouvoir de ne pas lâcher trop vite les rênes de l'économie s'explique en partie par la difficulté à tisser des relations de confiance avec les pays environnants. Enclavé par d'autres Républiques d'Asie centrale (qui elles-mêmes n'ont pas d'accès aux mers ouvertes), l'Ouzbékistan souhaiterait, si l'on en croit le général Toursounov, ministre de la défense, « élaborer avec les autres pays d'Asie centrale une vision commune de leurs intérêts nationaux ».

TALIBANS

Mais cette invitation à quitter l'orbite des grandes puissances régionales (Russie, Chine, Iran) se heurte à la méfiance des pays à qui elle s'adresse. Avec une réelle puissance militaire et une domination démographique de 24 millions d'habitants, l'Ouzbékistan suscite la prudence chez ses voisins moins peuplés. La frontière commune avec l'Afghanistan, n'est pas sans problèmes non plus : les talibans affirment leur droit de regard sur la ville historique de Samarcande et le trafic de drogue qui alimente leur effort de guerre passe, en partie, par le territoire ouzbek.

Bien que République laïque, l'islam n'est plus une donnée marginale en Ouzbékistan. Selon des chiffres officiels, le nombre des mosquées a été multiplié par cent en l'espace de quelques années. « Il y a peut-être une course de vitesse qui s'engage, note un expert étranger. L'islam politique risque d'émerger si les structures politiques actuelles ne laissent pas d'autre alternative. »

Yves Mamou

L'euro, monnaie nationale

par Jean-Michel Servet

Les premières phases de l'invention et de l'introduction de l'euro ont été les dignes héritières de l'European Currency Unit (ECU) et de la stabilisation des taux de change entre pays européens poursuivie depuis plus de vingt ans. Pendant des mois, le débat a été focalisé sur des données macro-économiques et financières, autrement dit un débat auquel les populations, dans leur immense majorité, ne comprennent rien et qui produit plus un sentiment de rejet que d'adhésion. Il s'agissait essentiellement de gagner la confiance des marchés de capitaux, des établissements financiers et des entreprises transnationales.

Pour justifier auprès des populations la nécessité d'abandonner les monnaies nationales au profit de l'euro, la monnaie était traitée comme un instrument dépourvu de dimensions sociales. Faute de pouvoir expliquer de façon convaincante les avantages supposés de la nouvelle monnaie unique européenne pour l'emploi, les responsables publics n'ont pas hésité à recourir à l'argument d'une disparition des coûts de transaction. Argument fallacieux, car si un consommateur traverse aujourd'hui l'Euroland avec l'euro, en émettant des chèques ou même en utilisant sa carte de crédit, il se verra toujours débiter des frais.

Cet avantage pour les déplacements ne pouvait toucher qu'une fraction des populations : les frontaliers et ceux qui, lors de déplacements touristiques ou professionnels, franchissent les frontières nationales. Que pouvaient en penser la moitié des Européens qui ne prennent jamais de vacances en dehors de leur domicile et les 30 % d'entre eux qui n'ont jamais fait de transaction dans une monnaie étrangère ? Quelle image de l'euro que celle de ses avantages pour des placements boursiers auprès de l'immense majorité des Européens qui ne possède ni actions ni obligations ?

Les comportements des consommateurs de moins en moins hostiles à l'euro, mais fortement passifs, en sont la preuve. Le taux de confiance dans l'euro ne doit pas faire oublier les problèmes pratiques et psychologiques auxquels seront confrontés, plus ou moins brutalement, le plus grand nombre. Il est donc essentiel d'imaginer les conditions de passage à l'euro qui

feront que celui-ci sera le moins traumatisant possible. Les pertes temporaires de référence de prix et de valeur, que le passage d'une monnaie à l'autre induit, seront davantage supportées par les femmes que par les hommes. D'où leur angoisse plus grande d'une perte de savoir-faire dans leur gestion du budget familial lors des décisions d'achat.

Les réflexions actuelles sur la période de double circulation en 2002 illustrent une prise en compte des problèmes pratiques. Initialement prévue pour durer six mois maximum, elle sera vraisemblablement considérablement réduite d'un point de vue légal, mais aussi pratique (par le fait que le commerce ne rendra la monnaie qu'en euros).

L'idée de faire de la période qui nous sépare de 2002 la véritable période d'initiation et d'apprentissage devient majeure. La prise de conscience des questions pratiques, longtemps marginalisées (en dehors du choix technique de la matière, des formes et des images des pièces et des billets), est croissante. Pour preuve : les accords passés dans la plupart des pays entre les organisations de consommateurs, les professionnels et les pouvoirs publics sur le double affichage des prix.

La direction générale XXIV de la Commission européenne (direction générale de la politique des consommateurs), sous l'autorité de sa commissaire Emma Bonino, est encore un pôle fort d'expérimentations et de propositions. Par exemple, par la mise en place d'observatoires du passage à l'euro (en cours de création dans tous les pays, sauf en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas) et par la mobilisation de « médiateurs de confiance », aux statuts divers, chargés de sensibiliser toutes les couches de la population.

Cette préparation et cet apprentissage, fondés sur une discrimination positive et s'appuyant sur les réseaux propres à chaque culture et à chaque société, sont indispensables si l'on ne veut pas que le passage à l'euro renforce l'exclusion et si l'on pense, au contraire, qu'il peut devenir un moment de citoyenneté, c'est-à-dire d'intégration de tous à la vie de la cité et à ses débats. Car la période 1999-2001 sera celle d'une accélération de l'usage de l'euro : par les possesseurs de titres financiers certes, mais aussi de plus en plus par ceux qui travaillent et qui, dans le cadre de leurs entreprises, connaîtront en

nombre croissant et de façon intensive l'euro pour gérer les comptabilités, les relations avec les fournisseurs, avec les entreprises clientes, etc.

La direction générale XXIV de la Commission a mis en place, au printemps dernier, l'étude de groupes pilotes pour anticiper les problèmes posés à des publics spécifiques. Dans chaque pays, il s'agit de mobiliser les énergies de tous ceux qui, dans leur cadre professionnel ou dans des associations, s'occupent des populations à handicaps particuliers (populations à forte précarité économique, mais aussi tous les porteurs de handicaps physiques ou dus à l'âge). On a évalué entre un quart et un tiers des populations européennes ceux qui subiront des handicaps forts dans le passage à l'euro, s'ils n'y sont pas préparés. Il ne s'agit pas là du recours aux meilleures techniques de diffusion de l'information, mais de faire en sorte que chacun devienne un acteur de la transformation en cours.

Les progrès essentiels accomplis sur un traitement pratique de l'introduction de l'euro ne doivent cependant pas masquer certains enjeux de l'adoption de l'euro et certains débats politiques. Il importe de ne pas faire de déterminisme monétaire. L'euro est la monnaie nationale de chacun des onze Etats. Dans la zone des onze pays partageant cette monnaie, l'euro ajoute à la nationalité un élément supplémentaire : des ingrédients d'une citoyenneté européenne.

Toutefois, l'euro ne supprime pas radicalement et totalement la monnaie nationale. Les débats macro-économiques pouvaient le laisser penser, mais l'application d'un principe fort de subsidiarité nationale dans les réflexions sur les modalités pratiques de son introduction le prouve. Les multiples groupes de travail sur l'introduction de l'euro, qui se mettent en place dans des collectivités et à différents niveaux, sont autant d'occasions – et répondent à un besoin – de débats sur les formes du « vivre ensemble » dont l'argent est un médiateur. L'euro est un plus par rapport aux anciennes monnaies nationales. Il n'induit pas une harmonisation et une uniformisation automatiques de l'ensemble des politiques fiscales et sociales, par exemple, mais il rend nécessaire leur coordination pour éviter par exemple des politiques de dumping social ou fiscal par certains Etats.

Il n'en reste pas moins que ce n'est pas l'euro qui fera l'Europe unie mais une volonté et des choix politiques, culturels et sociaux que les Européens feront rapidement... ou ne feront pas.

Jean-Michel Servet est directeur du centre Walras (CNRS, université Lyon-II).

La deuxième jeunesse d'entreprises centenaires et toujours innovantes

Nouvelles technologies, innovation ne riment pas toujours avec jeunesse. On peut être une entreprise plus que centenaire et continuer de croître ; et pas seulement par fusions et acquisitions. Encore faut-il « avoir une histoire voulue, choisie ; prévoir et organiser le redéploiement entre des valeurs créées et des valeurs à créer », expliquait Claude Henrion, président de l'Institut de redéploiement stratégique (IRS) et coorganisateur d'un colloque sur le redéploiement stratégique des groupes, organisé le 4 mai, en partenariat avec deux sociétés de conseil, NeurAssociés et Euroconsult. Sept dirigeants de firmes séculaires ont, à cette occasion, livré leurs recettes à une audience confidentielle, guère à la hauteur de la qualité des intervenants.

Pourtant, le sujet est d'importance pour l'économie française. Comme le rappelait Marc Giget, fondateur d'Euroconsult et titulaire de la chaire économie et innovation au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), en introduction : « Deux tiers des grandes entreprises françaises sont nées avec la révolution industrielle. Leurs secteurs d'origine sont durablement en croissance lente et cyclique. Le risque est grand de s'auto-déclarer secteur traditionnel en déclin, pour obtenir des aides. »

PRODUCTIVITÉ

D'autant que les deux solutions auxquelles nombre de firmes ont eu recours dans un premier temps, à savoir l'internationalisation et l'amélioration de la productivité, commencent à atteindre leurs limites. La France est déjà le numéro un mondial de la productivité du travail, a rappelé Marc Giget.

Pour une vieille entreprise, toute mutation est difficile : « Presque toujours, les nouveaux entrants vont plus vite que ceux qui sont en place, ajoutait Marc Giget. Beaucoup d'entreprises usurpent leur nom ;

Lors d'un colloque sur le « redéploiement stratégique », des firmes nées avec la révolution industrielle ont livré leurs recettes

elles n'entreprennent plus, retardent les mutations plus qu'elles ne les anticipent », avec toutes les conséquences sur l'emploi que l'on connaît.

Pour éviter cet écueil, il faut choisir la bonne stratégie de redéploiement, « synthèse dialectique de deux stratégies apparemment contradictoires que sont le recentrage et la diversification ». Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, une entreprise créée en 1664, désormais constituée de six cents sociétés présentes dans quarante-deux pays, a montré comment il avait mis cette théorie en pratique.

En un peu plus de dix ans, il a créé des activités qui assuraient environ la moitié du chiffre d'affaires du groupe, avec une règle d'or : « en vendant en début et non en haut de cycle ». Parallèlement, il procédait à des acquisitions pour un montant à peu près équivalent, puisque le chiffre d'affaires de ces dernières années représente aujourd'hui 55 % de celui du groupe. Il s'est recentré sur deux secteurs sur lesquels il était en position de numéro un (le verre et la fonte), et développé sur « des métiers de niche mais porteurs de très forte valeur ajoutée, comme les abrasifs et la céramique, et sur les services ».

A une plus petite échelle Zodiac, le fabricant de bateaux pneumatiques bien connu et plus que centenaire, doit aussi sa réussite à son développement sur de nouveaux marchés situés « à proximité » de

ses compétences, « la maîtrise de l'air et de l'eau ». Des bateaux, il est ainsi passé, sous la conduite de son président Jean-Louis Gerondeau, à d'autres produits liés aux loisirs nautiques (comme les piscines) ou aux produits souples (comme les airbags, mais aussi les toboggans d'avions), et donc au marché aéronautique, avec la fabrication de sièges pour les passagers.

Anne Lauvergeon, président des participations industrielles d'Alcatel, n'a pas hésité à mettre en exergue « le côté très formateur de certaines crises » dans la mesure où elles ont, entre autres, permis d'acheter des technologies à l'extérieur, pour un coût moyen de 7 millions de dollars par ingénieur acquis ! Une idée pas facile à faire passer dans une firme qui employait vingt mille ingénieurs.

Les sorties de crises ? Thibault de Kergorlay, PDG de Marie Briard, nommé il y a un an après que



Marc Giget

● Diplômé de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et docteur en économie internationale, Marc Giget est le fondateur de la société de conseil Euroconsult.

● Il vient de publier, chez Dunod, *La Dynamique stratégique de l'entreprise*, un ouvrage sur l'innovation, la croissance et le redéploiement des sociétés.

que la firme eut été placée sous administration judiciaire, était bien placé pour en parler. « On s'amuse à faire une start-up avec une société créée en 1755 et dotée de marques prestigieuses. C'est très amusant de reconstruire une entreprise. » Il compte sur les cessions et l'amélioration de la productivité pour assurer son redéploiement stratégique, mais aussi sur la « création d'un climat humain très différent ».

Cette dimension humaine a été particulièrement mise en avant par Elisabeth Ducotet, PDG de l'entreprise familiale Thuasne, un fabricant de bandages élastiques, ceintures lombaires, etc. « La stratégie n'est pas le fait d'un seul individu », a affirmé cette dirigeante au discours volontaire pour qui « la participation est le mode d'expression de l'affectio societatis moderne, dont a besoin toute entreprise pour progresser. Certaines entreprises ne passeront pas le cap, faute d'avoir su préparer leurs équipes à des modes managériaux nouveaux, basés sur la confiance, et sur le fait que, a priori, leurs collaborateurs sont capables ».

Pour cette responsable d'entreprise qui n'hésite pas à dire qu'« il faut utiliser la force positive de l'inquiétude du lendemain », il est évident que « la meilleure des stratégies est de donner à chacun la très forte envie de faire, de croître ».

En conclusion du colloque, Grégoire Postel-Vinay, directeur de l'Observatoire des stratégies industrielles du ministère de l'économie, a réaffirmé l'importance de l'innovation pour les entreprises et donc pour l'économie : « Les compétences sont une notion fluctuante, et assurément évolutives par rapport au cœur historique de métier. Cela appelle de la part des entreprises, et singulièrement celles qui bénéficient aujourd'hui d'une conjoncture cyclique favorable, d'investir dans les métiers innovants qui seront demain le cœur de leur activité. »

Amie Kahn

LIVRES

par Laurent Mauduit

Les économistes au piquet !

LETTRE OUVERTE AUX GOUROUS DE L'ÉCONOMIE QUI NOUS PRENNENT POUR DES IMBÉCILES, de Bernard Maris

Albin Michel, 190 p., 85 F, 12,95 €

C'est un livre à ne pas mettre entre toutes les mains. En tout cas pas entre celles des économistes qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé. Car tous ces « aboyeurs », tous ces « sergents recruteurs de la guerre économique », tous ces « embusqués qui brillent à la flexibilité », tous ces « cumulars des jets de présence qui veulent supprimer le SMIC », tous ces « nantis hurlant aux privilèges », tous ces « spadassins du rapport bâclé », bricolant un jour une étude pour enterrer la taxe Tobin, en ficelant un autre le lendemain pour chanter les louanges des fonds de pension, bref, tous ces « stallions du marché », Bernard Maris les hait. Et, dans sa *Lettre ouverte aux gourous de l'économie qui nous prennent pour des imbéciles*, il leur dit sans détour leurs quatre vérités.

Salubre exercice. Il y a tellement de spécialistes autoproclamés qui se complaisent dans « la faconde ignare du discours expert » ; tellement de journalistes économiques qui, à force de côtoyer les grands de ce monde, ont l'impression d'en faire partie et de partager des secrets auxquels l'homme de la rue, ignare, ne pourra jamais accéder ; tellement de directeurs d'instituts qui, arguant de leur savoir, s'autorisent à dire blanc le lundi et noir le mardi, parce que les clignotants ont changé, ou, plus prosaïquement, parce qu'ils font commerce de cela, de dire une chose et puis son contraire, au gré des commandes qui leur sont passées... qu'on se délecte à suivre l'auteur dans les méandres de sa révolte.

Déjà connu pour un autre ouvrage, en collaboration avec Philippe Labarède, *Ah ! Dieu ! que la guerre économique est jolie !*, Bernard Maris est économiste lui-même et sait de quoi il parle. Sans doute le sait-il d'ailleurs mieux que nombre de ceux qu'il brocarde. C'est la raison pour laquelle la critique, le plus souvent, sonne juste. Sorte d'invitation à lire les grands classiques – Smith, Marx, Keynes... –, son pamphlet tourne en dérision nombre d'économistes et de dirigeants politiques qui correspondent très précisément à la définition qu'en donnait Attali : « celui qui est toujours capable d'expliquer le lendemain pourquoi la veille il disait le contraire de ce qui s'est produit aujourd'hui ». La définition du bouffon...

Salubre exercice, mais peut-être un peu vain ? Sans doute. C'est juste un cri d'indignation, rien de plus. Une sorte d'obsession, qui revient, chapitre après chapitre : « Pourquoi l'économie, science, avec ses fastes, ses Nobel et ses pompes, est-elle la seule qui soit autorisée à raconter les plus invraisemblables des fantasmagories ? »

Un cri qui fait un peu penser à celui de Zazie. Pourquoi diable veut-elle donc être institutrice ? « Pour faire chier les mômes », répond-elle. Avec Bernard Maris, qui connaît toutes les roueries de la profession, tous ses petits mensonges et toutes ses grandes compromissions, c'est un peu la même chose. Pourquoi a-t-il donc ressenti le besoin d'écrire un livre sur le sujet ? Sûrement pour « faire chier les économistes ». Cela ne sert à rien, mais cela fait drôlement du bien. A moins que ce ne soit totalement désespérant...

PARUTIONS

● « NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL EN MILIEU RURAL », pratiques sociales et actions publiques, revue Pour

L'espace rural recèle des opportunités d'emplois qui ne sont plus seulement agricoles. Mais leur émergence suppose des initiatives novatrices : création de groupements d'employeurs, mise en œuvre d'une polyvalence, coexistence de travail indépendant et de salariat pour une même personne, articulation des actions publique et privée, mise en place d'itinéraires de formation souples, adaptation aux situations locales des instruments nationaux d'aide à l'emploi...

C'est ce que fait découvrir ce numéro de la revue du Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (GREP), une association qui consacre, depuis trente-cinq ans, ses analyses à la ruralité et à la formation permanente.

Il montre, en s'appuyant sur de nombreux exemples, que les réflexions et les actions ne manquent pas. Les efforts à déployer sont souvent importants pour identifier une demande, conforter une initiative, faire travailler ensemble différents acteurs.

Mais le jeu en vaut la chandelle, d'autant que le milieu rural est un bon terrain d'expérimentation et de stabilisation de nouvelles formes d'emploi (Pour, n° 161, GREP, 13, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris ; diffusion : L'Harmattan, 172 p., 110 F, 16,76 €).

D. U.

● L'ASIE DU MIRACLE À LA CRISE, de Diana Hochraich

Les théoriciens de la crise asiatique se divisent en deux camps. Ceux qui croient que la crise a été engendrée par une simple panique financière qui aurait pu ne jamais éclater. Et ceux qui estiment que l'effondrement était inéluctable en raison des déséquilibres économiques internes à l'ensemble des pays de l'Asie de l'Est. Diana Hochraich appartient nettement au deuxième camp. Spécialiste des économies du tiers monde, elle voit les causes du déséquilibre constaté dans le développement « extrême » de la globalisation financière.

Les flux de capitaux internationaux ont certes permis une croissance tirée par les exportations pendant près de vingt ans. Mais ce qui a passé longtemps pour un modèle comportait trois défauts : une spécialisation internationale basée sur la production de biens « en fin de cycle » soumis à une obsolescence rapide ; un avantage comparatif reposant sur une main-d'œuvre bon marché, mais qui s'épuise avec la croissance, et une dépendance logistique et technologique vis-à-vis de l'Occident. L'auteur estime que la crise a fait replonger ces pays dans le sous-développement et plaide « pour un autre type de coopération » avec les pays industrialisés. (Complexe, 157 p., 115 F, 17,53 euros).

Y. M.

VIA INTERNET, au travail ou chez vous

DES FINANCES D'ENTREPRISE EN ENSEIGNEMENT A DISTANCE ET EN LIGNE

http://www.univ-rennes1.fr/sep/

Contact
Eliane ANDRÉ
Tél. 02 99 84 39 50
Eliane.Andre@univ-rennes1.fr

36-15 INFOREN1
1,01 F la mn

FORMATION CONTINUE UNIVERSITE DE RENNES 1

La « chasse » aux directeurs de ressources humaines s’amplifie

Parmi les missions confiées aux cabinets de « chasse de têtes » en 1998, le nombre de celles qui visaient le recrutement de directeurs des ressources humaines (DRH) a le plus augmenté (+ 75 % au premier trimestre 1999 par rapport à la même période de 1998). L'enquête annuelle de l'Association professionnelle des cabinets de recrutement de dirigeants (Aprocerd) confirme la poursuite de la croissance de leur activité, déjà observée en 1998 ; elle a recensé un total de 337 missions pendant les trois premiers mois de 1999 (+ 16 % par rapport à 1998), dont près de la moitié concernait, comme l'an dernier, des créations de poste. Un quart des missions a porté sur des fonctions de direction commerciale, un quart sur les directions administratives et financières, 14 % sur les directions générales, les autres se répartissant à égalité entre les fonctions industrielles, ressources humaines, informatique (7 % à 8 % chacune)...

Outre les DRH, ce sont les missions de direction informatique qui connaissent la plus forte progression (+ 57 %), les autres fonctions enregistrant une progression plus faible (de l'ordre de 10 %), alors que les missions de direction industrielle (production, études, recherche) sont en régression (− 38 %). C'est cette dernière qui avait pourtant enregistré au premier trimestre 1998 la plus forte hausse par rapport à 1997 (+ 56 %). Après avoir concerné la production, les recrutements semblent donc s'être orientés, en 1998, vers les fonctions tertiaires de l'entreprise.

DÉPÊCHES

● **FEMMES.** Il y a un an, le Centre national d’information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF) avait ouvert à Paris, à titre expérimental, un espace d’aide et de conseil axé sur l’emploi, avec pour vocation d’accueillir les femmes touchées par le chômage et la précarité, et de les orienter vers des formations et des emplois, en particulier dans le secteur des services de proximité. Plus de 2 000 personnes, dont 85 % de femmes, ont été accueillies, 580 ont participé à des ateliers de techniques de recherche d’emploi, 140 ont bénéficié d’un suivi individualisé qui a permis à plus de la moitié d’entre elles de trouver du travail.

Renseignements : 01-42-17-12-60.

● **OUTPLACEMENT.** Selon un sondage réalisé par l’organisation professionnelle des cabinets de conseil en évolution professionnelle (Ascope) auprès de 309 cadres bénéficiaires d’un outplacement depuis moins de trois ans, 98 % de ces derniers ont retrouvé un emploi. Mais cela a pris plus de six mois pour la moitié d’entre eux. 60 % ont vu leur rémunération diminuer par rapport au poste antérieur ; 64 % ont trouvé un poste de niveau hiérarchique inférieur ou égal au précédent. Plus des trois quarts des « outplacés » sont cependant satisfaits de l’aide qui leur a été apportée.

● **JEUNES DIPLOMÉS.** L’Agence nationale pour l’emploi (ANPE) et l’Association pour l’emploi des cadres (APEC) ont signé, le 18 mai, une convention nationale prévoyant l’ouverture d’espaces jeunes diplômés dans onze villes (Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Rennes, Rouen, Toulouse) qui regrouperont les moyens et les prestations des deux institutions : offres d’emploi, documentation, clubs et ateliers de recherche d’emploi, rencontres avec les entreprises, etc. La formule était déjà expérimentée depuis trois ou quatre ans à Paris, Lille et Rouen. L’accès ne sera ouvert qu’aux diplômés d’un niveau bac + 4 minimum, sans obligation d’inscription à l’ANPE.

AGENDA

● **DÉVELOPPEMENT DURABLE.** L’Institut d’économie politique Karl-Polanyi, de l’université de Concordia (Etats-Unis), et le Centre Auguste-et-Léon-Walras, de l’université Lyon-II, organisent, les 26, 27 et 28 mai à Lyon, un colloque autour des travaux de l’économiste Karl Polanyi. Les communications des intervenants porteront sur l’avenir des services publics, l’économie solidaire et la crise de l’Etat providence, le projet d’un monde « *post-néo-libéral* », les dimensions sociales de la globalisation, les nouvelles dimensions de la citoyenneté. Renseignements : 04-72-72-64-07.

● **HISTOIRE ÉCONOMIQUE.** L’Association des historiens de la tradition économique autrichienne organise, les 27, 28 et 29 mai à Paris, un colloque sur l’analyse et la doctrine économiques dans la pensée de Friedrich Hayek.

Renseignements : 01-55-43-42-33 ; www.univ-paris1.fr

● **VOLONTARIAT.** Depuis quatre ans, l’association Unis-Cité organise des années de service volontaire pour des jeunes qui souhaitent consacrer une année à servir la collectivité. Afin de promouvoir cette pratique, elle organise un festival les 28 et 29 mai. Lors de la première journée, qui se déroulera à Paris, des personnes témoigneront de leur expérience en France ou dans le monde, et des représentants de la société civile et du gouvernement seront appelés à réagir. Le lendemain, les jeunes sont invités à participer à des actions de solidarité en région parisienne et lyonnaise.

Renseignements : 01-53-09-93-50.

● **RETRAITES.** L’articulation entre les modalités d’emploi et le financement des régimes de pension est au cœur du débat sur l’avenir des retraites. Concernée par cette question, l’entreprise l’est aussi par la contribution qu’elle peut apporter à la mise en place de solutions complémentaires, voire supplémentaires. Entreprise et Personnel organise le 31 mai, à Paris, une journée d’échanges sur les solutions mises en œuvre dans les entreprises. Jean-Michel Charpin interviendra au cours de la journée pour détailler les propositions qu’il a faites dans son rapport, remis en mars au gouvernement, et répondre aux questions des participants.

Renseignements : 01-43-92-13-17.

● **TEMPS DE TRAVAIL.** L’Agence nationale pour l’amélioration des conditions de travail (Anact) organise, le 1^{er} juin à Paris, un colloque à destination des consultants sur « l’intervention de conseil et la réduction du temps de travail ». Cette journée se déroulera autour de présentations d’études faisant le bilan des interventions sur la réduction du temps de travail et de travaux en ateliers afin de faciliter les échanges méthodologiques entre consultants. Des chefs d’entreprise et des organisations seront également invités à faire part de leurs retours sur la qualité des interventions. Renseignements : 01-48-24-19-39.

● **ACTIONNARIAT SALARIÉ.** Le groupe de conseil Altédia organise, les 2 et 3 juin à Paris, avec le patronage de la Commission des opérations de Bourse (COB), un colloque sur l’actionariat salarié. Des dirigeants d’entreprise et des acteurs sociaux apporteront leurs témoignages et débatteront de l’actionariat des salariés comme élément de *corporate governance*, facteur de cohésion sociale et de compétitivité économique. Des ateliers aborderont les sujets plus techniques tels que la conduite d’une opération d’actionariat des salariés, le plan de communication, la gestion d’une opération à l’international… Les débats seront alimentés par les résultats d’une enquête faisant le point sur les pratiques et les intentions des entreprises en matière d’actionariat des salariés. Renseignements : 01-44-91-51-10.

Les ouvriers ne sont jamais aussi bien formés que par eux-mêmes

AMIENS

de notre envoyé spécial

D e la taille d'une tête d'épingle à celle d'une brique, les blocs de carbone attendent d'être percés, modelés, rainurés, agrémentés de fils de cuivre, pour devenir ensuite une pièce maîtresse, appelée « balai électrique », qui conduira le courant au travers de moteurs divers et variés, du séchoir à cheveux au TGV, en passant par le démarreur de voiture.

Le balai électrique est, en France, le monopole de l'usine d'Amiens du groupe Carbone Lorraine, qui comptait plus de 1 000 salariés à la fin des années 70, mais guère plus de 400 au début des années 90 : la crise avait fait chuter la production, l'automatisation avait fait le reste, provoquant des plans de départs massifs en préretraite.

SPÉCIFICITÉ

En 1995, les commandes affluent, et avec elles l'embauche : 100 personnes, dont 60 % d'ouvriers de production, entre 1995 et 1998. Mais l'usine paie le prix de l'absence de recrutements pendant plus de dix ans : les plus qualifiés sont aussi les plus âgés ; ils partent à la retraite sans avoir le temps de transmettre aux nouveaux embauchés les savoir-faire et les « tours de main » du métier.

« Il faut de trois mois à un an à un ouvrier pour devenir un professionnel , estime Philippe Jolivet, directeur des ressources humaines et de l'établissement d'Amiens. *Il nous fallait trouver le moyen d'améliorer rapidement la formation des nouveaux arrivants.* »

Si le problème est aujourd'hui devenu banal dans les entreprises françaises, la solution imaginée par Carbone Lorraine à Amiens rompt avec la plupart des recettes traditionnelles. L'usine a sélectionné quinze opérateurs dans ses ateliers ; elle leur a fait suivre pendant

L'usine Carbone

Lorraine d'Amiens a organisé la formation des nouvelles recrues par son personnel le plus expérimenté

quinze mois une « formation de formateurs », mise au point en collaboration avec trois enseignants chercheurs de l'université de Rouen, tous issus du Centre de recherche associé au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq).

Ces quinze personnes ont dû s'impliquer, au rythme moyen d'un jour toutes les deux semaines (« sans compter les heures passées à la maison »), ajoutent les intéressés), dans la description minutieuse et systématique de leurs pratiques professionnelles, dans la construction et la mise en forme – sous forme de livrets – de référentiels des métiers de l'entreprise, « *tout ce difficile processus qui conduit du “faire” au “dire”* », selon les termes d'Alain Kokosowski, l'un des universitaires.

Il s'agissait de leur fournir les supports et les compétences liés à un ouvrier pour devenir le plus expérimenté de son atelier (« opérateur formateur » ; c'est ainsi qu'ils sont désignés depuis la fin de l'année 1997, à l'issue de ce parcours que seuls huit d'entre eux ont mené jusqu'au bout. Depuis, ils prennent en charge tous les nouveaux arrivés dans leurs ateliers respectifs, jeunes recrues ou personnel muté, avec mission de les faire passer du stade de « novice » à celui de « professionnel ».

Si l'établissement a retenu le principe d'une formation en situation de travail assurée par les opérateurs eux-mêmes, c'est parce que « la spécificité de nos produits

induit des savoir-faire uniques, qui n'existent nulle part ailleurs, indique Philippe Jolivet, dans aucun programme de CAP ou de bac pro ».

Pas question non plus de construire un cursus sur mesure avec un organisme de formation : « *Le coût aurait été trop élevé pour un effectif trop faible.* » Pas question enfin de confier la formation à l'encadrement et la maîtrise : « *La surcharge de travail ne leur en laisse pas le temps* », et surtout, ajoutent les opérateurs-formateurs, « *ce ne sont pas eux qui savent piloter les machines* ».

Enfin, la solution d'une formation sur le tas, telle qu'elle était pratiquée autrefois, avait ses limites, d'ailleurs révélées par la formation de formateurs.

Point capital du dispositif, le temps passé à la formation des nouvelles recrues n'est pas imputé aux ateliers de production, mais comptabilisé en dépenses de formation, ce qui ôte des épaules des opérateurs-formateurs la pression de la maîtrise et de l'encadrement, prompts à dénoncer la « perte de temps » lorsque s'accablent les commandes. « *Nous pouvons ainsi prendre le temps qu'il faut pour amener chacun à niveau* », se réjouissent les formateurs.

RATÉS

Avec tout de même quelques ratés : tous les chefs d'atelier n'ont pas forcément laissé les opérateurs-formateurs organiser la répartition de leur temps entre leurs deux étiquettes.

« *Au début de l'année, je n'ai pas pu remplir mon rôle, parce que j'étais le seul à régler les machines de l'atelier*, témoigne l'un d'eux. *Je n'ai pu m'y mettre que lorsque l'effectif a été renforcé.* » Chacun avoue d'ailleurs n'avoir pu former que deux, trois ou quatre personnes en un an et demi. Seulement « une vingtaine d'opérateurs ont été formés de cette façon », admet Philippe Jolivet.

Haro sur le travail illégal dans le bâtiment

Après avoir bataillé pour que le projet de loi de 1997 sur le travail illégal, jugé trop répressif, soit adouci, et avoir obtenu gain de cause, les professionnels du bâtiment tentent maintenant de renforcer l'aspect préventif de la lutte contre cette infraction.

La Fédération française du bâtiment (FFB) de la région Paris - Ile-de-France vient de signer une charte avec l'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF), dans laquelle cette dernière « propose à ses adhérents que, pour toute intervention d'une entreprise de bâtiment, le port d'un moyen d'identification (nom du salarié et de l'employeur) soit « exigé » sur les chantiers effectués dans le cadre d'un marché public. Il pourra s'agir d'un « badge » ou de « la carte d'identité du bâtiment, préconisée par plusieurs organisations professionnelles ».

BADGE

La charte souhaite également que le port du badge fasse l'objet d'une clause figurant dans les appels d'offres des communes.

Le port du badge « n'est pas la panacée, reconnaît-on à la fédération. Il peut y avoir des cas de fraudes. Mais, a priori, une entreprise qui décide de badger son personnel marque une volonté de transparence ». Mise en place depuis 1993, cette carte, qui doit être renouvelée chaque année, a été vendue en 1998 à 80 000 exemplaires, selon la FFB Paris - Ile-de-France.

La région parisienne est particulièrement concernée par le travail illégal dans le bâtiment. Avec 10,8 % des infractions relevées en France dans ce domaine, elle arrive en troisième position derrière l'outre-mer (11,5 %) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,4 %), selon les données de 1995 (dernières statistiques connues) de la délégation interministérielle de lutte contre le travail illégal.

Impossible, par définition, de savoir s'il se développe, « mais

Municipalités et entreprises d'Ile-de-France ont signé une charte pour la prévention des pratiques illicites sur les chantiers publics

nous craignons qu'il augmente avec les 35 heures », confie Didier Duran, président de la FFB Paris - Ile-de-France.

Un « fléau », ajoute-t-il, pour une région où le BTP emploie 189 000 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 109 milliards de francs (16,6 milliards d'euros), dont 20 % dans le cadre de marchés publics. « *Si, ne serait-ce que sur ces 20 %, il n'y avait plus de travail illégal, ce serait une bonne chose* », commente la fédération.

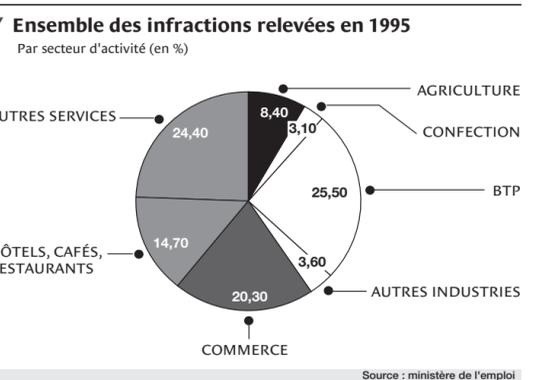
Les sanctions pénales prévues par la loi de 1997, qui permet de rechercher les responsabilités en matière de travail illégal jusqu'aux donneurs d'ordre, ont sans doute aussi incité les partenaires à prendre cette initiative. Les personnes physiques encourent deux

ans d'emprisonnement et 200 000 francs d'amende (30 000 euros), entre autres, et les personnes morales une amende de 1 million de francs (152 000 euros), l'interdiction d'exercer directement ou indirectement l'activité, à titre définitif ou pour une durée de cinq ans maximum, l'exclusion des marchés publics à titre définitif ou pour une durée de cinq ans maximum, etc.

Dans un jugement rendu en février 1998, la FFB Paris s'est, pour la première fois, constituée partie civile dans une affaire de travail illégal. « *Le problème est que nous n'avons pas connaissance des procédures engagées par l'inspection du travail* », regrette Didier Duran.

DÉLAIS DE PAIEMENT

Claude Pernes, président de l'AMIF et maire (DL) de Rosny-sous-Bois, avoue que les maires « n'ont jamais réellement pensé à l'idée de leur coresponsabilité éventuelle. Il n'y a pas encore eu de jurisprudence. Mais nous avons décidé d'accompagner l'effort des entreprises ». Ce qui signifie « d'abord faire savoir aux entreprises que nous sommes attentifs au statut des salariés et qu'en cas de problème nous serons très vigilants ».



Le dispositif mis en place pose un autre problème. Si tous les opérateurs-formateurs expriment le « plaisir » que provoque la reconnaissance de leur professionnalité à travers leur nouvelle fonction, les syndicats (la CGT est majoritaire) ont fait remarquer que la lourdeur de la formation suivie par les futurs opérateurs-formateurs, ainsi que les responsabilités nouvelles qu'ils assument, n'ont pas été compensées par une amélioration de leur rémunération ou de leur statut.

Les intéressés le confirment, précisant qu'*« il avait été question de changer de coefficient, mais nous n'avons toujours rien vu venir »*, ce qui risque, ajoutent-ils, de « *décourager de nouvelles vocations, alors que nous avons besoin de renfort* », et serait même en partie à l'origine de la défection de sept des quinze opérateurs pressentis au départ.

MODERNISATION

Autre interrogation, plus grave sans doute : l'usine va connaître des phases de modernisation accélérée, et les opérateurs-formateurs pourraient être amenés à jouer un rôle non seulement de qualification des nouveaux venus, mais aussi de mise à niveau des plus anciens. « *Or former un jeune, ce n'est pas du tout la même chose que de former un gars plus âgé qui a trente ans de maison, lorsqu'on en a que quatre ou cinq*, estime l'un d'eux. *Nous n'avons pas été formés pour affronter de telles situations.* »

Une situation d'autant plus embarrassante que les syndicats craignent que cette modernisation ne rejette les salariés les plus âgés, les moins aptes ou les moins volontaires pour se former. Les opérateurs-formateurs se trouveraient ainsi dans la position inconfortable d'instruments involontaires d'un tri pratiqué parmi leurs collègues.

Antoine Reverchon

L'AMIF et la FFB Paris - Ile-de-France ont conclu deux autres chartes. L'une porte sur les délais de paiement, que les partenaires voudraient ramener à trente jours après réception de la facture. L'autre texte, qui vise les « *offres anormalement basses* », concerne indirectement le travail illégal. Il invite les maires à « *utiliser la méthode de détection* » de ces offres, mise au point par la FFB, et à les « *éliminer* ».

PRIX TROP BAS

« *Lorsque les chantiers sont traités à des prix trop bas, une cascade de sous-traitants s'installe et, au x^e échelon, on trouve bien souvent des personnes non déclarées* », constate Didier Duran.

L'idée n'est pas d'écarter d'emblée une offre jugée trop basse, « *car le maire pourrait être suspecté d'entente illicite, mais de demander à l'entreprise de justifier ses prix* ». Recourt-elle à « *un procédé de construction particulier ?* »; dispose-t-elle de « *conditions exceptionnellement favorables pour exécuter le marché ?* », etc. Et à chaque fois que l'entreprise répond positivement, elle doit chiffrer l'incidence de cette particularité sur son offre. Une opération vérité des prix en somme.

Evidemment, « *l'entreprise la moins disante ne me dira pas qu'elle emploie des personnes non déclarées*, explique Claude Pernes. *A moi de vérifier avec attention son dossier, afin de me forger une intime conviction. Et si l'entreprise fait une impasse, je pourrai plus facilement l'éliminer que si je n'avais pas signé la charte* ».

Claude Pernes est convaincu que les autres maires vont le suivre. « *D'une part, parce qu'ils n'ont pas envie d'avoir affaire aux tribunaux en tant que donneurs d'ordre. D'autre part, parce qu'ils veulent pouvoir choisir les entreprises capables d'aller jusqu'au bout des chantiers qui leurs sont confiés.* » Et ce ne sont pas forcément les moins disantes.

Francine Aizicovici